This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LES

Courses de chevaux

EN FRANCE

A LA MÊME LIBRAIRIE

BIBLIOTHÈQUE DU SPORT

Cte LE COUTEULX DE CANTELEU. — MANUEL DE VÉNERIE FRANÇAISE, 1 vol. contenant 32 types d'animaux d'après K. Bodmer et O. de Penne, et 54 vignettes d'après K. Bodmer et Crafty.

Broché . . . . . 12 fr.
Cartonné, tranches dorées . . . . . 13 fr. 50

En préparation :

L'ESCRIME, par MM. Gaston Jollivet et Camille Prévost.

LA CHASSE A TIR, par M. Paul Caillard.

10497. — Paris. Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9.

Horse-racing (France)

BIBLIOTHÈQUE DU SPORT

6849

LES Courses de chevaux EN FRANCE

PAR

albert-

A. DE SAINT-ALBIN

(ROBERT MILTON)

OUVRAGE CONTENANT

19 gravures sur bois, 36 photogravures et 66 vignettes

PAR CRAFTY

PARIS

LIBRAIRIE · HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

Droits de traduction et de reproduction réservés.

14

-19392-

ASTOR LIBRARY
OCT
18
1893
NEW YORK

PRÉFACE

On a eu depuis deux ou trois ans une manie singulière : la manie des belles préfaces. Dès que devait paraître un livre traitant d'agronomie, d'astronomie ou de botanique, l'éditeur disait à l'auteur :

« Votre livre n'a rien d'extraordinaire ; cependant je consentirais à l'éditer si vous obteniez une préface d'un maître.

— D'un maître ?

— Oui ; par exemple, connaissez-vous Meilhac, Sardou, Halévy ou Dumas ? Le duc d'Aumale serait encore meilleur.

— Mais c'est très difficile.

— Alors je ne vous édite pas. Vous comprenez que le succès de la vente est possible si nous mettons sur la couverture : « Précédé d'une préface de M. ***, de l'Académie française » ; autrement nous ne vendrons pas cinq cents exemplaires. On n'achète plus que les romans pimentés et les livres qui ont une belle préface. »

Il arrivait parfois que l'auteur, étant en relations plus ou moins intimes avec un académicien, le guettait au passage, dans un couloir de théâtre ou en soirée.

« Cher maître, vous pouvez me sauver la vie !

— Comment ?

— On ne m'éditera un livre destiné à révolutionner la science que si j'obtiens une préface de vous.

— Une préface!... C'est que....

— Voyons, un petit bout de préface, un tout petit bout de préface! Qu'est-ce que cela vous coûte? »

On a beau être académicien, on n'en est pas plus cuirassé pour cela contre les dangers de la presse. Un monsieur que l'on connaît à peine et qui vous demande un bout de préface, comme ce serait tentant de l'envoyer promener! Oui; mais s'il est influent et qu'il devienne un ennemi? Autant promettre la préface. Promettre n'est rien, tenir est autre chose.

Je me trouvais précisément l'autre matin chez un de mes amis qui est de l'Académie française. Je ne vous dirai pas qui; cherchez le plus charmant. Il était à sa table, la tête dans les mains, comme un homme désolé qui poursuit des idées récalcitrantes. Ses traits respiraient la souffrance d'un patient qui va se faire arracher trois dents du fond chez un dentiste américain et qui attend l'heure de l'extraction.

« Mon Dieu! qu'est-ce que vous avez aujourd'hui?

— J'ai promis une préface.

— Pour qui?

— Je connais à peine l'auteur, et je n'ai pas lu son livre, bien entendu.

— Aïe! je comprends votre martyre.

— Vous pouvez me plaindre, vous ne me plaindrez jamais assez! »

Et il me fit comprendre la férocité des quémandeurs de préfaces s'adressant à un auteur qui forcément, par le simple complément de sa signature : « ... de l'Académie française »,

est condamné à un travail en prose d'académicien. Ah! si c'était de la prose ordinaire, cela irait tout seul; sous un pseudonyme cela ne serait rien. On pourrait avoir de l'esprit, de la gaieté, écrire bon enfant. Mais ce n'est pas cela qu'a demandé l'éditeur.

« Savez-vous une chose? » dis-je à mon illustre confrère, pour lui faire une peur horrible et lui donner une secousse : souvent une secousse guérit d'une grande douleur. « Mon cher ami, je vais publier un livre. »

Il eut un tremblement nerveux.

« Rassurez-vous; je n'en veux pas de votre préface. Je ne veux pas que votre style précède le mien : je souffrirais trop de la comparaison. Voyez-vous un amphitryon qui servirait les grands crus après le potage et les vins de petite marque au dessert! »

Ceci me décide à présenter moi-même ce livre au lecteur, qui n'aura pas à subir des différences de dégustation.

Je suis né pour ainsi dire dans le monde des courses, où mon père s'était fait une situation en dirigeant plusieurs feuilles hippiques et en créant le journal *le Sport*. On trouvera donc dans mon livre le résumé de trente années d'observation sur un sujet qui a l'air fort simple, mais qui exige une étude approfondie.

J'ai commencé par un historique du turf, aussi rapide que possible, pour passer à l'élevage, au dressage et à l'entraînement. J'ai consacré les chapitres suivants aux courses plates et aux steeple-chases, à des portraits de propriétaires, d'entraîneurs et de jockeys, aux courses de province. J'ai décrit la grande semaine à Chantilly et la

journée du Grand Prix de Paris à Longchamp. Je n'ai oublié ni le pètit public, dont j'ai résumé les mœurs sur nos hippodromes, ni la femme de sport, ni les courses au trot. J'ai enfin terminé par un dictionnaire des termes employés sur le turf, une liste alphabétique des propriétaires, avec les noms de leurs entraîneurs, la désignation des endroits où ils font entraîner, de leurs jockeys habituels et de leurs couleurs, et une liste alphabétique des réunions de courses.

On ne me reprochera pas, j'en suis sûr, la part que j'ai laissée aux anecdotes; on ne me fera pas non plus un crime d'avoir cité l'avis des hommes compétents, toutes les fois que des questions délicates se sont trouvées sous ma plume. J'ai tenu avant tout à ne m'inspirer que des autorités en turf, et j'espère avoir atteint mon but, grâce à la collaboration de tous ceux qui sont cités dans le cours de ce travail.

Si j'ai seulement réussi à donner quelques indications utiles à ceux qui se lancent dans la carrière épineuse des courses, j'aurai bien mérité quelque indulgence. C'est ma seule prétention en rédigeant ces pages, qui sont le résumé de ma carrière d'écrivain sportif.

A. DE SAINT-ALBIN.

LES COURSES DE CHEVAUX EN FRANCE

CHAPITRE I

ORIGINE ET BUT DES COURSES

Que le lecteur n'attende pas de moi un retour au déluge pour le fixer sur l'origine des courses. — J'y trouverais d'ailleurs une certaine difficulté. — Tout fait supposer que le patriarche Noé n'était pas un homme de cheval. Dans le grand tableau de Snyders qui est au Louvre, parmi les animaux de premier plan, on remarque des béliers, des renards, des chiens, des chats, des ânes,

des lions, des moutons, des lézards, une vache et un taureau, diverses espèces de volailles, et, sur un arbre, quatre perroquets et d'autres oiseaux. Si le cheval figure sur cette toile célèbre, c'est à un plan très secondaire qu'il est relégué.

Je ne crois pas bien utile non plus de m'occuper de ce qui s'est passé dans l'histoire des courses avant le Jockey-Club, dont la fondation marque l'ère du grand développement du turf.

Peu importe qu'au moyen âge on ait donné des prix pour que le vainqueur épousât Lindor, la fille du roi, ou qu'à l'avant dernier siècle des gentilshommes aient exécuté des paris plus ou moins particuliers.

Vous dirai-je que la plaine des Sablons fut le théâtre de luttes plus ou moins palpitantes, auxquelles prenaient part les pur sang valeureux du comte d'Artois, du duc de Chartres, du marquis de Conflans et du prince de Nassau? — Les courses de Vincennes sous Louis XVI sont encore trop loin de nous. — Ce qu'il nous faut étudier, je crois, c'est l'histoire contemporaine du turf français, que, si vous voulez et dans le but principal de n'ennuyer personne, nous ferons tout bonnement remonter à la fondation du Jockey-Club, dont presque tous les membres fondateurs sont disparus.

Il y a une cinquantaine d'années, le Bois de Boulogne présentait un tout autre aspect qu'aujourd'hui. Une vingtaine de cavaliers aimant le cheval se réunissaient toutes les après-midi dans une route allant de la Porte des Princes à la Porte Maillot et cultivaient avec ardeur toutes les branches de l'équitation. M. Ernest Leroy, mort il y a cinq ou six ans à un âge très avancé, était le grand maître de ces matinées équestres, dont les principaux habitués s'appelaient Denormandie, le comte de Vaublanc, le prince de la Moskowa, le comte de Cambis, le vicomte Paul Daru, le comte de Plancy, le comte Guy de la Tour du Pin, Eugène Sue, Auber et Auguste Lupin.

Auber était né centaure; mais ses débuts comme musicien n'avaient pas été très heureux : il n'avait pu d'abord acheter qu'une monture sans valeur. — Après son triomphe de *la Muette*,

il s'était offert le luxe d'un pur sang. Quand il eut essayé le fringant coursier, il ne voulut plus entendre parler d'un animal de demi-race. Il disait volontiers qu'un cheval qui n'était pas inscrit au Stud-Book lui faisait l'effet d'une partition sans mélodies.

Eugène Sue attirait l'attention par une élégance prétentieuse et visait à prendre une forte teinture de l'aristocratie qu'il fréquentait. Par allusion à la profession de chirurgien qu'il avait essayé d'exercer dans la marine, comme son père, les clubmen l'avaient surnommé *Sulfate*; puis, sentant que ce sobriquet pouvait froisser ses instincts nobiliaires, on y avait ajouté *de quinine*. *Sulfate de quinine* était plus en rapport avec les bottes surprenantes et les habits prodigieux qu'il portait.

Auguste Lupin, l'un des derniers survivants de cet escadron d'élite, est resté une des physionomies les plus appréciées du turf.

Auguste Lupin s'éprit du sport à ces chevauchées du Bois dont je viens de parler, et acheta quelques poulains à la vente après décès de M. de Rieussec, qui venait d'être tué à la tête de sa légion par la machine Fieschi.

Peu de temps après, à la mort du roi George IV, il ramenait du haras d'Hampton Court trois poulinières tout à fait remarquables, dont les premiers produits parurent sur l'hippodrome en 1840. On courait au Bois, au Champ de Mars, à Chantilly.

Mais les courses de cette époque étaient à peine au berceau. Aussi fallait-il entendre les éclats de rire qui accueillirent la décision prise par la Société d'Encouragement d'exclure de ses prix tout ce qui n'était pas de pur sang. Le Jockey-Club ressemblait à un aubergiste qui, manquant complètement de voyageurs, en eût profité pour déclarer qu'il ne voulait loger que des notaires.

On eût bien étonné les incrédules de ce temps là en leur prédisant que la Société d'Encouragement deviendrait un jour la puissance qu'elle est aujourd'hui, et que, vingt-cinq ans plus tard, elle abandonnerait à l'État les 87 000 francs de subvention qu'il lui avait alloués.

Une série de *walk-over* fut la conséquence forcée des premiers programmes qui parurent. — Il n'y avait pas de pur sang, on ne pouvait pas en inventer.

Le duc d'Orléans possédait quelques chevaux de race; les autres appartenaient à M. Lupin, à M. Alexandre Aumont, au prince de la Moskowa et à lord Seymour. Lord Seymour gagnait tout. Tout lui réussissait, et comme il y avait peu de prix à récolter, il ne restait plus rien aux autres.

La province commençait à ouvrir ses pistes; mais les moyens de locomotion n'étaient pas faciles, et quand on avait expédié, dans un *van* attelé de six chevaux de poste, un animal qui perdait sa condition en route, on ne rapportait pas grand'chose du prix qu'on pouvait aller cueillir à Bordeaux.

On avait bien encore l'étranger, l'Angleterre. Mais les premiers audacieux qui passèrent la Manche en revinrent comme François Ier revint de Pavie. Auguste Lupin y compta la première victoire consolante pour notre amour-propre national. En 1853, *Jouvence* enleva la coupe de Goodwood; le charme était rompu, le triomphe de *Gladiateur* était préparé.

Au moment de la victoire de *Jouvence*, la Société d'Encouragement comptait vingt années d'existence. Elle datait de 1833, et s'était fondée, comme on sait, à Paris, sous la désignation de Jockey-Club. J'aurai bien souvent à parler de l'influence de cette Société sur la prospérité de notre élevage national. Je me contenterai de rappeler ici les noms de ses membres fondateurs : Son Altesse Royale le duc d'Orléans, le duc de Nemours, MM. Maxime Caccia, le comte de Cambis, Delamarre, le comte Demidoff, Fasquel, Charles Laffitte, Ernest Leroy, le chevalier Machado, le prince de la Moskowa, Denormandie, Rieussec, lord Henry Seymour.

Lorsque la Société songea aux principes qui devaient la guider pour atteindre son but, elle vit qu'en France il n'existait pas d'éléments qu'elle pût mettre en œuvre. Elle tourna donc ses regards vers l'étranger, et, pour imiter les plus habiles, elle s'inspira des Anglais.

Le but principal de la Société fut, dès le début, de populariser, de propager les courses, d'engager le Gouvernement à augmenter les prix. A côté des doctrines, elle institua des prix et introduisit en France une organisation très ferme et très nette. Elle créa un règlement et un code de courses.

Ces règlements ont été modifiés peu à peu, à mesure que la Société d'Encouragement a grandi. Les premières modifications datent de 1842. En 1853 il y en eut de plus considérables.

Le Comité était alors composé de la façon suivante : Président, M. le comte Achille Delamarre; vice-président, le vicomte Paul Daru. Membres fondateurs, prince de la Moskowa, comte de Cambis, marquis de Boisgelin, Fasquel de Courteuil, le chevalier Machado, Charles Laffitte, Achille Fould, Ernest Leroy, Auguste Lupin, le comte Gaston de Blangy, le comte d'Hédouville. Les commissaires étaient : MM. le baron de la Rochette, Jacques Reiset et le comte d'Hédouville.

Les hommes qui s'étaient fait une préoccupation si vive et si patriotique de la question chevaline étaient alors fort jeunes. Dans leur ardent désir de pousser le pays dans la voie pratique, ils engagèrent la Société à augmenter ses sacrifices d'argent au profit des courses, de telle façon qu'après seize années d'existence elle avait déjà distribué pour un million de prix.

Ce sont là des services qu'il faut reconnaître et que personne ne songe à contester. La Société, tout en restant fidèle à ses principes, a-t-elle toujours suffisamment tenu compte de ce qu'elle devait au progrès? n'a-t-elle pas à certains moments versé dans la routine?

J'aurais mauvaise grâce à lui faire son procès aujourd'hui que, depuis la mort du baron de la Rochette, le Comité semble disposé à abandonner les vieux errements. Ce que je regretterai toujours, c'est que le Comité de la Société d'Encouragement reste fermé pour une foule d'hommes de valeur, que leur situation dans le monde de l'élevage désignerait tout naturellement pour avoir voix au chapitre.

Il est très regrettable que, pour faire partie du Comité de la

Société d'Encouragement, on doive nécessairement faire partie du Jockey-Club, et que de cette façon une grande institution nationale comme les courses reste une simple annexe d'un cercle parisien, si fashionable qu'il soit.

Les courses n'ont pas simplement pour but de populariser le goût et la connaissance des luttes hippiques, elles sont destinées avant tout à l'amélioration de la race. Elles forment une institution reconnue et admise dans tous les pays. Cette institution est, suivant l'opinion d'un homme d'une haute valeur en la matière, « inattaquable lorsqu'elle est bien entendue et scientifiquement réglée ». Appliquée au cheval de pur sang, elle mesure impartialement sa valeur; elle est la pierre de touche qui en marque le titre; sans elle ce cheval, agent supérieur de génération, n'existe plus, on ignore ce qu'il vaut.

Voilà l'idéal, c'est-à-dire les courses échappant à un intérêt industriel et spéculatif, et ne se mettant jamais en contradiction avec les lois de la physiologie.

Les théoriciens crient bien fort que les courses sont détournées du but véritable de leur institution.

Tout en reconnaissant qu'un propriétaire a de grands risques à courir, de grands frais à supporter, ils ne voudraient pas que, sous prétexte « d'éliminer d'un entraînement dispendieux des poulains sans avenir », ce propriétaire eût la facilité de les faire courir à deux ans.

Ils ne voudraient pas de courses de hasard, comme les handicaps et épreuves de même nature, dont le principe consiste à égaliser, par d'ingénieuses combinaisons de poids et de distances, les chances de tous les compétiteurs. Cependant les théoriciens reconnaissent que, pour que l'industrie puisse subsister et prospérer, il faut que ses gains soient en proportion avec ses dépenses; que les prix qu'on lui offre soient importants, variés, multipliés; qu'ils ne soient pas réservés seulement à un petit nombre de vainqueurs; qu'il y ait sur l'hippodrome beaucoup d'appelés et beaucoup d'élus. Il ne pourra en être ainsi que si le fonds de courses est très riche, et il ne sera très riche

qu'en excitant la curiosité d'un public nombreux, en l'attirant par la diversité et l'imprévu des luttes, par l'appât du jeu, des paris, etc.

Parfaitement! Moi qui suis un praticien, je tombe tout de suite d'accord avec les théoriciens. Que la Société d'Encouragement tienne à ses principes, j'y souscris volontiers. Qu'elle fasse tout son possible pour endiguer la spéculation, je l'admets, bien que je ne lui croie guère de chances de résister à l'entraînement qui naît des nécessités de l'entreprise.

Ah! si l'État était en mesure de payer de ses deniers tous les frais de l'élevage, on pourrait exiger que les luttes du turf fussent absolument pures et dégagées de toute idée de spéculation. Mais sur les sept millions encaissés annuellement par les éleveurs, qui y sont encore de leur poche, l'État entre pour trois cent malheureux mille francs que la commission du budget inscrit chaque année au chapitre des économies à réaliser, et qui, supprimés depuis deux ans par la Chambre et rétablis, à coups de grands discours, par le Sénat, finiront bien un jour ou l'autre par aller à une autre branche de l'agriculture, qui les réclame dans un intérêt électoral.

Il faut bien se convaincre une bonne fois que dans le métier de propriétaire on court toute espèce de risques. A la fondation de la Société d'Encouragement, il y avait, pris dans le sein même de cette société, un noyau d'hommes très riches qui consentaient à consacrer deux ou trois cent mille francs par an à l'entretien de leur écurie de course. On trouve de ces hommes-là en Angleterre, entourés de respect comme de vrais sportsmen qu'ils sont. Nous en avons bien encore quelques-uns chez nous. Je vois par exemple M. Lupin qui paye une poulinière plus de quatre-vingt mille francs, et qui sacrifie les cent mille francs du prix du Jockey-Club, assurés avec *Xaintrailles*, pour aller tenter la fortune à Epsom et travailler pour la gloire de l'élevage national; MM. de Schickler, de Berteux, Edmond Blanc, Jean Prat, Donon, Aumont, traversent des années de vaches maigres sans couvrir les frais de leur élevage; on ne les entend pas même se

plaindre ni se décourager; ils vont de l'avant comme si cela ne coûtait rien; ils entretiennent une écurie de course en grands seigneurs, sans souci de la recette ni de la dépense.

Si cette race de propriétaires devait se perpétuer, on pourrait évidemment repousser les inconvénients du point de vue spéculatif. Malheureusement, loin de se perpétuer, elle tend à disparaître. Les fortunes ont-elles diminué? C'est possible. Les hommes sont-ils devenus plus prévoyants? C'est possible encore. Mais aujourd'hui j'entends le plus grand nombre de propriétaires crier à la déveine et menacer de renoncer à la lutte pour un déficit de quelques milliers de francs. J'en conclus qu'il est de toute nécessité de maintenir le budget des courses, et même de l'augmenter, si l'on considère que les courses sont indispensables à l'amélioration de nos races, et que l'introduction du pur sang dans le cheval de guerre peut nous donner une bonne cavalerie.

Dans cet ordre d'idées, je n'irai pas aussi loin qu'un de mes confrères qui, il y a quatre ans, soumettait à la Société d'Encouragement tout un plan de réorganisation des courses, dans un but de spéculation à outrance.

Ce plan était plein d'audaces, et il y avait tout lieu de croire qu'il ne serait même pas examiné par un Comité composé d'hommes habitués à ne relever que de leurs propres inspirations et peu disposés à écouter des avis. Contre toutes prévisions, il en fut autrement. Le Jockey-Club le considéra comme une interpellation originale, qui lui fournissait l'occasion d'affirmer ses principes. Déposé sous ce titre : *Les Courses et la Société d'Encouragement*, il valut à son auteur les honneurs d'une réponse, où l'on trouvera en même temps un résumé des réformes proposées.

Cette réponse est contenue dans le rapport des commissaires au Comité des Courses, réuni en séance le 29 septembre 1886.

Dans un mémoire qu'il soumet au Comité, M. Thuasne rend hommage au zèle, au désintéressement et au succès de la Société

d'Encouragement; mais il constate que les courses opèrent une évolution qui modifie leur caractère. Elles sont devenues un plaisir populaire et tendent de plus à devenir un véritable spectacle. Se plaçant à ce point de vue, M. Thuasne développe les moyens qui lui paraissent les plus propres à attirer la foule et à tirer d'elle le plus d'argent possible.

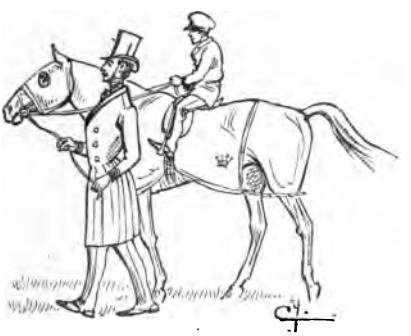

THE ASTOR LIBRARY
NY

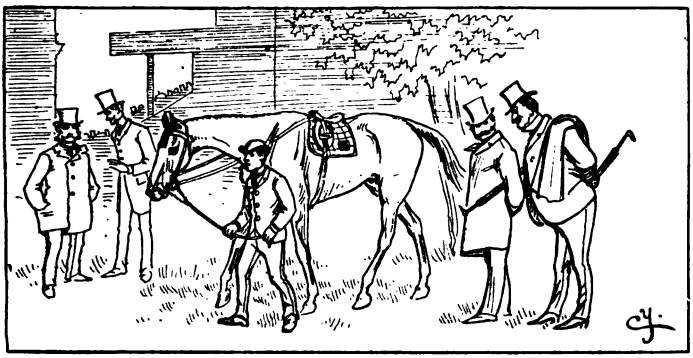

CHAPITRE II

LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT DEVANT LA CRITIQUE

Voici le résumé des propositions de M. Thuasne :

« Les courses de Fontainebleau ne donnant que de faibles recettes, il faudrait d'abord les supprimer, pour ne conserver que celles de Paris et de Chantilly, auxquelles on ajouterait les deux journées de Fontainebleau et sept journées nouvelles, de façon à porter à quarante le nombre de courses sur ces deux terrains.

« Pour que le spectacle, devenu plus fréquent, continue à présenter le même intérêt, il faudra un plus grand nombre d'acteurs, et, pour se l'assurer, il sera nécessaire non seulement de bien payer les bons, mais encore de donner de quoi vivre aux mauvais, et de faire participer tous les éleveurs aux bénéfices dont ils auront été la cause principale. »

Les moyens proposés pour y parvenir sont :

1° La création, jusqu'à concurrence d'une somme de 280 000 fr. environ, de prix affectés aux chevaux ayant été placés second ou troisième, un nombre de fois déterminé.

2° L'allocation d'une somme de 100 000 francs environ à distribuer, par les soins du Comité, aux écuries malheureuses, bien que méritantes.

3° Le prélèvement, sur le montant de chaque prix, de 5 pour 100 à partager entre le propriétaire de l'étalon et celui de la jument ayant produit le gagnant.

4° Le maintien des entrées, pour empêcher les engagements de fantaisie, mais sous réserve du remboursement de ces entrées en fin d'exercice, intégralement s'il y a un excédent de recettes suffisant, proportionnellement dans le cas contraire.

5° Restriction aux prix actuellement existants de la disposition du règlement qui oblige la Société à réserver tous ses encouragements aux chevaux français, et affectation de la plus grosse part des 400 000 francs qui formeront la dotation des nouvelles journées à la création de prix internationaux ouverts aux chevaux étrangers, et notamment d'un prix international de 50 000 francs le dernier jour de Chantilly, et d'un handicap international de de 100 000 francs le dernier jour de Paris, à l'automne.

Enfin, comme l'augmentation du nombre des concurrents et la création des luttes internationales pourraient bien ne pas attirer et retenir suffisamment le public, et qu'il faut cependant faire sortir de sa poche l'argent qu'elles coûteront, on lui garantira l'exercice d'un droit auquel il tient impérieusement : celui d'avoir, dans une certaine mesure, un intérêt personnel dans les courses, le droit au pari.

Les paris sont la conséquence nécessaire des courses; ils se font sous différentes formes, mais il n'y en a qu'une qui soit légale.

Le pari à terme, dit *conrir ou payer*, est irrégulier : le hasard y prédomine trop sur le raisonnement; il n'est admissible que de la part des propriétaires pariant pour leurs propres chevaux. Entre les bookmakers et le public il ne se comprend pas : il expose trop l'une des parties à l'improbité de l'autre, et l'exercice de ce pari, autrement qu'au livre, doit être absolument interdit.

Les poules organisées par des industriels qui prélèvent une commission sur l'ensemble des mises sont un véritable scandale; il y a là un bon coup de balai à donner.

Le pari mutuel constitue une spéculation sans risques; il prête à la fraude et, même pratiqué honnêtement, il doit être condamné pour ces deux raisons majeures :

1° Le parieur, au moment où il fait son pari, est dans l'impossibilité d'en apprécier les conséquences.

2° L'ingérence de l'entrepreneur qui prélève une commission sur les mises, transforme les champs de courses en maisons de jeu public, qui tombent sous le coup des lois pénales.

Il n'y a donc, en dernière analyse, qu'un seul pari à admettre sur les hippodromes : c'est le pari fait à la cote, au comptant, dans les conditions définitivement déterminées par les deux parties. Malgré certaines décisions de justice qui en ont condamné l'exploitation vicieuse plutôt que le principe, ce pari a un caractère absolument légal.

Or il n'y a que le bookmaker qui puisse, à ce jeu, donner la réplique au public; intermédiaire nécessaire entre les parieurs plutôt que parieur lui-même, il est d'un commerce sûr :

Et s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Mais les bookmakers sont trop souvent intéressés à peser sur les résultats des courses pour n'être pas tentés de les fausser à leur profit : de sorte que, d'une part, les paris sont la condition *sine qua non* du développement des courses; que, d'autre part, ils ne sont possibles qu'avec les bookmakers, et que cependant les paris et les bookmakers sont susceptibles de déconsidérer et de dénaturer l'institution des courses elle-même. Que faut-il faire pour sortir de cette impasse?

Rien de plus simple : il suffira que la Société d'Encouragement reconnaisse ouvertement la nécessité des paris et revendique hautement le droit de les réglementer et de les surveiller, de façon qu'ils ne se transforment jamais en un instrument de fraude, en un pillage organisé.

La Société d'Encouragement a le plus grand tort de laisser le premier industriel venu exploiter, à son profit personnel, les places occupées par les bookmakers. Qu'elle fasse ses affaires elle-même. En exigeant 20 francs par piquet dans le pesage et 10 francs sur la pelouse, elle ne réalisera pas moins de 240 000 francs par an au bénéfice des éleveurs, sans que cet impôt puisse être considéré comme une taxe sur le jeu.

Qu'en vertu d'un règlement, qui lui est apporté tout rédigé en neuf articles, la Société d'Encouragement soumette l'exercice du pari au comptant aux règles suivantes :

Interdiction des poules, paris mutuels et opérations à terme.

Exclusion de tout individu ayant subi une condamnation ou ayant été convaincu d'indélicatesse en matière de courses.

Autorisations d'opérer accordées, refusées ou retirées, à la discrétion de la Société.

Obligation de représenter à toute réquisition les livres, où toutes les opérations devront être consignées.

Obligation de verser dans la caisse de la Société un cautionnement de 5 000 francs pour les bookmakers du pesage, de 2 000 francs pour ceux de la pelouse. Ces cautionnements seront affectés à la garantie du remboursement des enjeux déposés par le public entre les mains des bookmakers qui ne voudraient ou ne pourraient pas exécuter leurs engagements.

Le public applaudira à ces réformes, et les bookmakers sérieux en sauront gré à la Société.

Il ne reste plus qu'à donner au théâtre, où l'intérêt du spectacle et l'organisation des paris ne peuvent manquer d'attirer la foule, une ampleur et un confortable qui font absolument défaut à l'installation actuelle. Pesage, tribunes, pelouse, tout est à changer.

Il faut disposer dans un ordre harmonieux des tribunes architecturales pouvant recevoir 50 à 60 000 spectateurs. A l'emplacement des tribunes actuelles, un pesage monumental, avec ses galeries couvertes, ses jardins et les bâtiments nécessaires.

A droite et à gauche, des tribunes à 5 francs, donnant 17 000

places. Sur l'emplacement du moulin actuel, un vaste hémicycle servant de lien à l'ensemble des constructions; 150 mètres de façade et 5 000 places à 2 francs.

De l'autre côté du champ de courses, faisant face au pesage et aux tribunes à 5 francs, les tribunes populaires avec toutes les dépendances réclamées par la foule qui les occupera. Façade 600 mètres, 20 000 places à 1 fr. 50.

A l'extrémité du terrain, du côté de Boulogne, emplacement d'une gare pour une voie ferrée qui se raccordera, à Auteuil ou à Passy, avec le chemin de fer de Ceinture, et, plus tard, avec le grand Métropolitain.

Remaniement de la pelouse, qui restera ouverte au public de toutes places, où l'on ne permettra pas aux bookmakers de s'installer de façon à gêner la vue des courses, et où l'on devra ménager des avenues d'un sol solide praticables par tous les temps.

Un devis sommaire porte à 7 millions en chiffres ronds la dépense à faire pour exécuter ce programme.

Les recettes sont évaluées à 5 200 000 francs pour 40 jours de courses, tant à Paris qu'à Chantilly, à raison de 151 000 francs en moyenne par dimanche, et de 89 000 francs par jour de semaine [1].

Nous voici arrivé à la conclusion. Comment constituer le capital nécessaire à la réalisation de cette vaste entreprise? Le moyen le plus simple et le plus économique serait que la Société d'Encouragement se chargeât elle-même de la besogne, en y affectant ses réserves, et en y ajoutant quelques millions au moyen d'un emprunt.

Mais l'auteur du projet prévoit qu'elle pourra bien se refuser à tenter l'aventure, et il lui propose d'en charger une société

1. Nous devons faire remarquer que le produit des 31 journées de courses existant annuellement à Paris et à Chantilly est légèrement inférieur à 1 800 000 fr.

En admettant que ce produit augmente proportionnellement par suite de l'addition de 9 journées, il serait de 2 300 000 fr., c'est-à-dire inférieur de 2 900 000 fr. à l'évaluation ci-dessus.

financière qui se constituerait au capital de 10 millions. Un projet de contrat en dix-huit articles est joint au mémoire, et il peut se résumer ainsi :

Moyennant la cession, pendant trente années, du produit des droits à percevoir à Paris et à Chantilly d'après des tarifs à déterminer d'un commun accord sur : 1° les entrées du public; 2° la vente des programmes; 3° les restaurants, buvettes, vestiaires, chalets de nécessité; 4° location des emplacements et installations spéciales aux bookmakers, etc., etc., la Société fermière s'oblige :

A solder entièrement toute la dépense à faire pour la nouvelle installation de l'hippodrome de Longchamp selon les plans convenus;

A supporter toutes les dépenses d'entretien et d'administration;

A payer annuellement à la Société d'Encouragement 3 millions de francs.

De son côté, la Société d'Encouragement s'oblige à employer ladite somme de 3 millions en prix de courses, dont elle restera libre de fixer le programme et les conditions, sous certaines réserves qui restreignent singulièrement cette liberté.

Elle devra porter de 31 à 40 le nombre des journées de courses à Paris et à Chantilly. A cet effet, les deux réunions de Fontainebleau seront supprimées et transportées à Paris, où il sera créé 7 nouvelles journées, consacrées à des courses internationales, auxquelles la Société devra affecter une somme de . . . . . 400 000 fr.

Dans ces réunions internationales, tous les prix au-dessus de 5 000 francs seront ouverts aux chevaux étrangers, notamment un prix de 50 000 francs le dernier jour de Chantilly, et un handicap de 100 000 francs le dernier jour de Paris. La Société d'Encouragement devra, en outre, affecter un crédit de 280 000

A reporter. . . . . 680 000 fr.

Report.	680 000 fr.
à distribuer en prix spéciaux aux chevaux placés cinq fois deuxième ou troisième en course publique sur ses hippodromes, en dehors des prix à réclamer inférieurs à 5 000 francs.	
Un crédit de.	100 000
destiné à des primes d'encouragement en faveur des éleveurs propriétaires de chevaux de course en raison de l'ensemble de leur exploitation.	
TOTAL. . . .	780 000 fr.

La Société d'Encouragement ne pourra pas, en dehors du cas spécifié plus bas, augmenter le nombre ni la valeur des prix qu'elle accorde aux sociétés des départements.

Les pertes, s'il y en a, seront supportées par la Société fermière; si au contraire, après avoir pourvu à toutes ses dépenses d'exploitation et d'administration, et à l'annuité de 3 millions due à la Société d'Encouragement, il reste des bénéfices, ces bénéfices appartiendront à la Société fermière jusqu'à concurrence de la somme nécessaire pour servir à son capital de 10 millions 8 pour 100 d'intérêt et amortir ce capital en trente ans.

Au delà de cette somme, le reste des bénéfices appartiendra à la Société d'Encouragement, qui sera libre d'en disposer, sous la réserve qu'elle devra d'abord rembourser aux propriétaires de chevaux ayant couru dans l'année le montant des entrées et forfaits payés par eux, soit intégralement, soit proportionnellement s'il n'y a pas sommes suffisantes.

En se contentant de 8 pour 100 pour le revenu de ses actions, la Société fermière entend rester fidèle à l'esprit de désintéressement qui a présidé à la création de la Société d'Encouragement. Elle se tiendra pour complètement satisfaite par l'amortissement de son capital au jour fixé, et l'excédent de son actif, s'il y en a, fera retour à la Société d'Encouragement.

RÉPONSE DU JOCKEY-CLUB.

A ces propositions la Société d'Encouragement répondait :

« Nous n'avons pas à donner notre avis sur la conception grandiose qui nous est soumise. Nous ne nous arrêterons pas à discuter, au point de vue financier, le système destiné à doubler le revenu de notre Société tout en assurant à des capitalistes désintéressés 8 pour 100 d'intérêt et le remboursement de leurs 10 millions. Alors même que nous y verrions autre chose qu'une pure chimère, des considérations d'un ordre différent, et, à nos yeux, très supérieur, ne nous permettraient pas de vous en recommander l'adoption.

« Sans doute les courses sont un spectacle, et elles ne peuvent vivre et se développer qu'en satisfaisant, pour l'exploiter à leur profit, le goût chaque jour plus vif du public pour ce genre de spectacle; mais notre Société y voit surtout une œuvre utile, qui perdrait ce caractère si la préoccupation de grossir par tous les moyens les ressources de son budget devait prévaloir contre l'intérêt public, qui commande de consacrer exclusivement ces ressources à favoriser la production d'animaux capables de contribuer à l'amélioration de nos races.

« Nous n'ignorons pas que pour faire de bons chevaux il faut en faire beaucoup, et que pour qu'on en fasse beaucoup il faut avoir beaucoup d'argent à distribuer en encouragements, accessibles non seulement aux sujets de premier ordre, toujours fort rares, mais aussi à tous les animaux dont le mérite, bien que sensiblement moindre, est cependant suffisant pour qu'on puisse voir en eux des reproducteurs utiles. Nos programmes font largement la part des animaux de cette catégorie; mais il y a une limite au delà de laquelle les courses cessent d'être des épreuves sérieuses, et les prétendues réformes qu'on nous propose consistent à n'en pas tenir compte, ou plutôt à la transgresser systématiquement. Nous devons donc repousser, comme un présent funeste, ces augmentations de recettes, qu'on nous laisse entre-

voir sous la condition expresse de les affecter intégralement à des handicaps de 100 000 francs, à des dédommagements aux médiocrités bien confirmées, à des fiches de consolation aux fruits secs, enfin à de larges encouragements à la production des chevaux à l'étranger. Avec un pareil programme, on peut, à l'exemple des hippodromes de spéculation, tirer quelque argent du public; mais, au lieu de développer utilement pour le pays l'institution des courses, nous n'arriverions qu'à la ruiner en la discréditant.

« Nous ne pouvons pas davantage vous proposer d'assumer, comme on vous y convie, la réglementation, le contrôle et, en dépit de toutes les réserves que nous pourrions faire à cet égard, la responsabilité du jeu sur les courses. Il ne nous intéresse que par un seul côté, l'influence fâcheuse qu'il peut exercer sur la sincérité des épreuves, qui est la base de toute notre doctrine.

« Quant au reste, quant aux rapports des joueurs entre eux, à la légalité ou à la moralité de telle ou telle forme de paris, à la sécurité des transactions, nous n'avons rien à y voir. Nous ne demandons pas aux gens s'ils parient, ni comment ils parient. Ceux qui se présentent armés de piquets, d'escabeaux et autres engins encombrants sont, il est vrai, cantonnés, par mesure d'ordre intérieur, sur des points déterminés; mais ils s'y installent comme ils peuvent, et font leurs affaires comme ils l'entendent, sans que nous nous en mêlions en aucune façon. Nous ne nous sentons pas tenus et nous ne voulons pas prendre la charge de protéger le public, pour qui le jeu n'est pas, que nous sachions, obligatoire, contre les risques auxquels il lui convient de s'exposer. S'il y a des lois contre les jeux publics, la fraude, l'abus de confiance, ce n'est pas à nous de les appliquer. S'il n'y en a pas, ou si elles sont insuffisantes, nous n'avons pas mission de les faire, et il vaut mieux reconnaître honnêtement notre impuissance que de nous donner l'air de faire quelque chose par des précautions absolument inefficaces, parce qu'elles n'auraient aucune sanction pénale. Nous tromperions le public en lui lais-

sant croire que l'autorisation préalable, le cautionnement et la surveillance, tout à fait illusoires dans la pratique, que nous aurions imposés à des parieurs de profession, le garantiraient, si peu que ce soit, contre les manœuvres frauduleuses dont il peut être victime.

« Quant à l'influence de ces manœuvres sur la sincérité des épreuves, qui peut seule justifier et même nécessiter notre intervention, toute cette apparence de réglementation n'y changerait rien. Elle ne diminuerait pas l'intérêt des bookmakers à fausser, dans certaines occasions, le résultat des courses; elle ne leur ôterait pas les moyens d'y parvenir; aussi ne sommes-nous pas surpris quand on veut bien nous assurer qu'ils nous en sauront gré et qu'ils sont même disposés à y mettre le prix qu'il faut. Constitués en une sorte de corporation reconnue et autorisée, désignée par là même à la confiance du public, ils verraient infailliblement grossir, avec le chiffre de leurs affaires, leurs bénéfices légitimes et, le cas échéant, leur puissance pour le mal. C'est là qu'est le danger, et s'il existe un moyen de le conjurer, ce n'est pas, à coup sûr, celui qui vous est une fois de plus proposé.

« Ce qu'il y a de plus saillant dans le mémoire de M. Thuasne, c'est la construction, sur le pourtour de la piste de Longchamp, d'une sorte d'hémicycle monumental ayant 1 500 mètres de façade et où 50 000 personnes pourraient s'asseoir. A en juger par les plus fortes recettes que nous ayons jamais faites, ce projet gigantesque est hors de proportion avec les besoins actuels, probables ou même possibles ; nous mériterions le reproche, qu'on nous adresse quelquefois, de n'être pas négociants, si nous engloutissions dans cette colossale folie 10 millions, dont l'intérêt et l'amortissement, évalués à 900 000 francs par an dans le projet qui vous est soumis, absorberaient le montant d'une augmentation de 50 pour 100 sur nos recettes actuelles, et réduiraient d'égale somme, si cette augmentation ne se produisait pas, les ressources dont nous disposons annuellement au profit des éleveurs.

« Nous n'avons pas d'intérêt plus pressant que celui de satisfaire autant que nous le pouvons, sans nous écarter du but de notre œuvre, le public qui lui apporte son argent, et nous y réussissons probablement, puisqu'il lui en apporte chaque annee davantage, et que ce mouvement n'est aucunement ralenti par la prétendue insuffisance des tribunes, que nous avons constamment pris soin d'agrandir et de modifier au fur et à mesure que le besoin s'en est fait sentir.

« Les grosses dépenses ne nous effrayent pas, pourvu qu'elles soient raisonnables, et si de nouveaux agrandissements, de nouvelles améliorations nous paraissent désirables, nous avons tout lieu de croire que la tâche d'y pourvoir n'est pas au-dessus de nos forces. Mais, ce que vous ne voudrez faire dans aucun cas, c'est de vous livrer pieds et poings liés à une société industrielle comme celle à laquelle on vous offre de céder la place. Il serait superflu d'insister sur les conséquences du projet de traité qui est sous vos yeux. Il suffit de le lire pour voir que, le jour où vous l'auriez signé, la Société d'Encouragement ne serait plus que l'enseigne plus ou moins dorée d'une spéculation suburbaine. Elle aurait virtuellement cessé d'exister.

« Tel n'est pas assurément le but de l'auteur. Le ton courtois et bienveillant de son mémoire n'est pas celui d'un ennemi; c'est celui d'un homme de bonne foi qui connaît la question et la résout d'une façon tout à fait logique à son point de vue. Mais ce point de vue est l'opposé du nôtre, et les conclusions auxquelles il arrive, en considérant les courses comme un spectacle dont il ne s'agit que de tirer le plus d'argent possible, ne sauraient être acceptables pour ceux qui, comme nous, se préoccupent avant tout de leur conserver leur caractère d'utilité publique.

« Comment ne pas voir d'ailleurs que cette préoccupation constante du Comité n'a pas nui le moins du monde à la fortune de son œuvre! Bien loin de là : l'affectation exclusive de tous les encouragements à l'élevage national, la part du lion faite aux meilleurs produits, la politique des mains nettes en matière de jeu, le désintéressement de l'administration, nous ont aidés à

conquérir pour nos courses la faveur publique, et contribuent plus qu'on ne croit à grossir progressivement nos ressources dans des proportions inespérées. Que peut valoir pour nous la chance, fort problématique, d'accélérer encore ce mouvement, en comparaison du tort que feraient à l'institution et au pays l'admission, sur une grande échelle, des produits étrangers, l'appel systématique à la médiocrité, le jeu organisé et reconnu comme une source normale de revenu, et devenu par cela même l'objectif des rédacteurs de programmes, enfin la remise des intérêts de l'élevage entre les mains d'une société de spéculation? La méthode n'est pas nouvelle : le tableau que nous offrent, depuis dix ou quinze ans, les entreprises qui en vivent à côté de nous, nous mettent à même de la juger par ses fruits, et malgré la forme intéressante et spécieuse, au premier abord, sous laquelle elle nous est présentée, nous serions inexcusables de l'adopter.

« Pour être justes envers le travail consciencieux de M. Thuasne, nous devons ajouter que, si les vues d'ensemble nous paraissent inconciliables avec les principes de notre Société, on y rencontre bon nombre d'observations utiles, dont nous pourrons vous proposer de faire, à l'occasion, notre profit. »

Rien ne peut mieux que cette réponse indiquer les doctrines de la Société d'Encouragement. Elle se refuse à considérer les courses comme un spectacle dont il ne s'agit que de tirer le plus d'argent possible. Elle insiste pour que la part du lion continue à être faite aux meilleurs produits. Elle se fait gloire de la politique des mains nettes en matière de jeu organisé et reconnu comme une source normale de revenu.

Malheureusement la Société d'Encouragement n'a pas tardé à reconnaître la difficulté d'appliquer son programme.

Qu'arrive-t-il en effet au début de l'année 1887? A l'instigation du Conseil municipal, qui s'aperçoit que le jeu pratiqué sur les hippodromes de la Ville, dont elle est locataire, ne lui profite pas, le Gouvernement est amené à la suppression du jeu aux courses. M. Goblet le proscrit nettement dans une circulaire dont la Cour de Cassation a depuis démontré l'illégalité.

D'abord la Société d'Encouragement se frotte les mains, et en cela je la crois sincère. Elle se dit que les hippodromes, démocratisés en ces dernières années par la vulgarisation des luttes hippiques, vont reprendre leur aspect aristocratique. Elle entrevoit la ruine des hippodromes de spéculation qui grandissent autour d'elle et lui portent ombrage.

Tout cela est parfait. La Société d'Encouragement va même, tant cette révolution paraît la séduire, jusqu'à exprimer au Conseil municipal sa gratitude à l'occasion des mesures qu'il a provoquées.

Malheureusement tout ce beau feu s'éteint devant la baisse effrayante des recettes qui ne tarde pas à se manifester. Ce qui se passe alors aux courses est invraisemblable. La police un beau jour envahit subitement la pelouse d'Auteuil, et là, renforcée de tout un corps d'armée, infanterie, cavalerie (je ne jurerais pas qu'il n'y ait pas eu d'artillerie), elle procède à l'enlèvement des piquets des bookmakers, de ces mêmes piquets dont le Conseil municipal vient de réclamer le rétablissement dans sa séance du 24 mars 1890. De leur côté, des agents de la sûreté circulent dans le pesage et, se mêlant à tous les groupes, à toutes les conversations, accusant les sportsmen de contraventions ridicules, conduisent sans raison les plus honnêtes gens devant le commissaire. En présence de cette impossibilité, non seulement de parier, mais même de parler, on renonce au turf. Les sociétés réunies pétitionnent en vue du rétablissement des paris. La Société ne pétitionne pas, ce serait contraire à son rôle; mais elle sent très bien que la position n'est plus tenable, et que le public est sur le point de déserter les hippodromes, sans esprit de retour.

Enfin, pour abréger, la Société d'Encouragement, si soucieuse d'avoir les mains nettes du jeu, en tire un produit tout au moins indirect, puisqu'il se traduit par une reprise des recettes, en devenant teneuse de pari mutuel. Comme les autres sociétés de courses, la Société d'Encouragement avait oublié qu'on ne remonte pas facilement le courant des habitudes prises par le

public. Elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait été déçue dans ses espérances, puisqu'elle avait été amenée à reconnaître que sans le jeu son existence était compromise, et que les hippodromes de spéculation avaient perdu leur côté le plus vulnérable : celui de tirer un profit direct du jeu sur leurs champs de courses. Le jeu devenant légal pour tous, voilà ce qu'il fallait éviter.

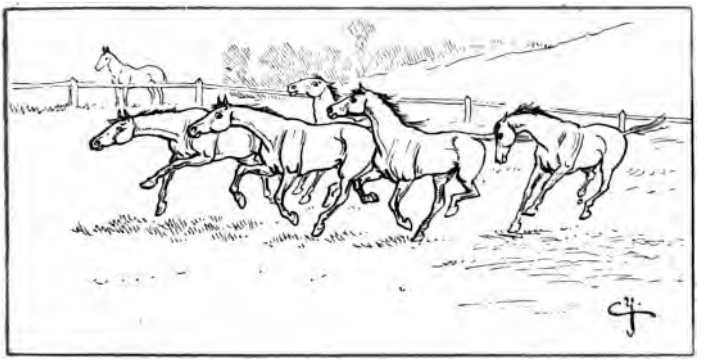

CHAPITRE III

QUESTIONS D'ÉLEVAGE

I

DU CHEVAL DE COURSE

Il faut bien que je dise ici quelques mots du cheval de course, dont il sera si souvent question dans ce livre. Le pur sang, que les caricaturistes ont représenté comme une ficelle, est tout au contraire le type rêvé de l'élégance et de la vigueur. C'est à l'infusion du sang arabe pur que l'Angleterre doit la création, le développement et l'immense supériorité de sa race, suprématie incontestable et incontestée jusqu'au jour où, adoptant le même principe, empruntant à nos voisins non seulement leurs étalons et leurs poulinières, mais encore l'organisation de leurs courses, profitant des efforts qu'ils avaient faits depuis un siècle, nous sommes presque arrivés au même résultat.

« Personne, dit M. Bocher, ne conteste l'influence du pur sang

sur l'état général de la population, ni la nécessité d'entretenir au faîte de la production un certain nombre de types exceptionnels, fruits d'une sélection attentive et constante, créés non pas en vue de telle ou telle destination spéciale, de tel intérêt particulier, mais en vue de l'intérêt général, dans lesquels se réunissent toutes les qualités, d'où émanent toutes les améliorations qui servent en même temps à former, à perpétuer dans toute sa valeur, la race supérieure à laquelle ils appartiennent et à répandre à tous les degrés et dans toutes les variétés des races secondaires l'action régénératrice dont ils sont la source et le véhicule. »

Tous les chevaux de pur sang sont inscrits au Stud-Book, le livre d'or de la race chevaline, dont la création en France date de 1832.

Le Stud-Book est rédigé sous le contrôle d'une commission nommée par le ministre de l'agriculture, qui la préside. Le vice-président est M. Auguste Lupin, et les membres MM. le vicomte de Baracé, E. de la Charme, H. de Cormette, directeur des haras, le marquis de Dampierre, le comte de David Beauregard, Edmond Blanc, Moreau-Chaslon, Froidevaux, inspecteur général des haras, Pierre Donon, le comte G. de Juigné, de Laire, inspecteur général des haras, du Plessis, inspecteur général honoraire des haras, P. de Vanteaux.

Le Stud-Book n'a qu'un défaut : c'est de paraître trop irrégulièrement. Il est indispensable à tous ceux qui s'occupent d'élevage et de sport. On y trouve d'abord la liste des étalons, des poulinières, nés en France et en Angleterre; les étalons orientaux, les poulinières orientales. L'ouvrage se termine par une table et un addenda de renseignements, reçus pendant l'impression, *qui ne va jamais vite.*

En 1885, en ce qui concerne les chevaux de race pure, les inscriptions de poulinières au Stud-Book ont été de 2554, dépassant d'une unité les déclarations faites en 1884. Le nombre de poulinières anglaises, qui était de 2048 en 1884, n'est plus que de 1997 en 1885, tandis que celui des poulinières anglo-arabes, qui n'était

que de 343, s'est élevé à 394. On peut évaluer à 1 160 le nombre des naissances en 1885.

La commission du Stud-Book a, pour la représenter au Ministère de l'Agriculture, un secrétaire, auquel les éleveurs sont invités à envoyer la liste de leurs juments, celle des poulains qui sont nés de ces juments et leurs noms. Ils doivent dire les changements qui se sont opérés dans leur élevage, indiquer les animaux vendus et les noms de leurs acquéreurs.

C'est un recensement très utile, qui n'est pas assez sérieusement imposé aux éleveurs. Voilà pourquoi il se fait avec beaucoup de négligence et paralyse la publication régulière du Stud-Book. J'ajoute qu'un seul employé me paraît insuffisant pour mener à bonne fin un travail aussi minutieux et aussi considérable.

II

LA FORMATION D'UNE ÉCURIE DE COURSE.

A un sportsman qui serait désireux de former une écurie de course et qui me consulterait sur la façon de procéder, je répondrais simplement : Sur ce sujet, comme sur toute espèce de questions hippiques, les opinions varient beaucoup. Les uns disent : « Il faut élever » ; d'autres : « il faut réclamer » ; d'autres encore : « Il faut acheter dans les ventes ».

Aucun des trois systèmes n'est le meilleur d'une façon absolue. Le mieux, je crois, est de les combiner tous, en opérant avec beaucoup de patience et de discernement.

Il y a d'abord à examiner ceci : Veut-on créer une écurie de passage ou une écurie de durée? une écurie de parieur ou une écurie d'éleveur?

Dans ces divers intérêts, les conditions ne sont pas les mêmes.

Je ne considère pas comme un « propriétaire », dans le cas qui nous occupe, le sportsman qui par-ci par-là réclame un poulain ou deux pour s'amuser. Il achète un cheval qui vient de gagner un prix, le remet dans un autre prix avec des animaux à peu près

de même catégorie, essaye de refaire ce qu'a fait son prédécesseur, et, s'il réussit, passe la main. C'est comme un joueur de baccara qui voit la suite d'une banque.

Il est bien rare que l'on s'enrichisse à ce jeu-là.

D'abord, avec un sujet de prix à réclamer qu'on remet à récla mer, il faut gagner tout de suite. Autrement on court après son argent, faisant d'autres tentatives, chaque fois obligé de parier pour se rattraper. Suivant ce système, on voit des chevaux de cinquante louis revenir à 50 000 francs.

Notons que ce qui emballe le plus, c'est qu'un cheval de ce genre est généralement placé chez un entraîneur qui trouve des excuses à toutes ses défaites et vous pousse à continuer jusqu'à extinction de toute illusion, ou de toute solidité des jambes de l'animal.

J'ai même une théorie à ce sujet : c'est qu'étant donnée l'intention de ne pas conserver longtemps le cheval qu'on réclame bon marché, il est absolument superflu de s'occuper de l'état de ses jambes. S'il gagne, si près de claquer qu'il soit, peu importe. S'il ne gagne pas, on pousse forcément moins loin l'aventure.

Un *selling plater* qui souffre d'une mauvaise jambe gagne parfois des séries de courses sans que personne le réclame, à cause de ladite mauvaise jambe. On n'est obligé de rien sacrifier du prix pour le reprendre : c'est une économie trouvée.

Mais nous avons dit, au début, qu'il s'agissait de monter une écurie, une écurie de durée, et nous nous demandions comment il fallait commencer. Autre méthode.

Il faut ne toucher aux prix à réclamer qu'avec une extrême réserve et ne s'attacher qu'à y découvrir l'animal que l'on suppose mis en vente au-dessous de sa valeur.

Un cheval d'un certain ordre, de bonne seconde classe, qui peut être un débarras pour une écurie pourvue de premiers sujets, fera bien l'affaire d'un commençant.

De bonnes réclamations se font souvent pour les poulains de deux ans dans des prix comme le *prix de Cheffreville*, où les chevaux sont à vendre pour 15000 à 7500 francs. C'est dans ce

prix qu'en 1879 M. le vicomte de Trédern réclama *Fil-en-quatre* pour 7500 francs. Ce poulain, par *Plutus* et *Fidélité*, gagna dans son année de trois ans 8 762 fr. 50, 13 000 dans son année de quatre ans.

Henri Jennings, plus que tout autre, eut le monopole des réclamations fructueuses. *Aurore*, au duc de Fezensac, achetée 9 200 francs en 1874, et qui en 1874 gagna 38 687 fr. 50, dont 655 livres en Angleterre; en 1875, 67 350 francs; en 1876, 9600 fr, — ce qui fait, pendant la durée de sa carrière, 115637 fr. 50, — fut, en outre, vendue très cher comme poulinière à M. C.-J. Lefèvre.

Un autre propriétaire assez heureux dans ses réclamations, il y a neuf ans, fut M. Maurice Walter, qui avait formé une petite écurie très utile, sous la direction de R. Count. On se souvient des succès de *Saint-Georges* et de *Vestale*, réclamée pour 11 125 francs à Deauville, et qui lui gagna 17639 francs dans l'année.

Fripon, acheté par M. Edmond Blanc, il y a cinq ans, à la suite de sa victoire dans le prix de Sylvie, à l'automne, à Chantilly, fut aussi une excellente réclamation : il lui a gagné près de 55000 francs dans son année de trois ans.

Plus récemment *Malgache*, réclamé par M. Petit, fut une acquisition hors ligne.

Malgré tous ces exemples, que je pourrais varier, je répète qu'il ne faut user des réclamations qu'avec une extrême réserve; pour une excellente que l'on doit au hasard, on en fait dix qui tournent de travers.

Je ne conseillerai jamais à un propriétaire débutant de monter uniquement son écurie en chevaux de prix à réclamer, surtout s'il n'est pas parieur. Il me semble qu'à moins d'une chance exceptionnelle, il n'y trouvera jamais son avantage.

Le cheval de prix à réclamer peut être une distraction, un moyen de patienter et de montrer ses couleurs, en attendant qu'on puisse entraîner les produits d'un élevage en voie de formation. Mais c'est tout.

De même qu'un amateur qui veut se faire une collection de tableaux ne doit pas se presser de monter sa galerie, de même un propriétaire doit s'attacher à bien choisir les sujets appelés à former le fond de son élevage, sous peine d'avoir beaucoup à réformer.

Il y a aussi d'excellentes occasions dans les ventes publiques. Pour ne m'attacher qu'aux chevaux de courses plates, puisque c'est la formation d'une écurie de plat qui m'occupe, j'ai des exceptions curieuses à citer.

En commençant par les faits récents pour remonter à de plus anciens, je trouve *Mexico*, acheté au Tattersall 12 000 francs, si mes souvenirs sont exacts. Ce poulain, par *Narcisse* et *Mab*, élevé chez le comte Foy, a rapporté en un an, à son heureux acquéreur M. Hawes, la somme ronde de 89 525 francs.

L'histoire de *Plaisanterie* est légendaire et encore présente à toutes les mémoires. Cette fille de *Poëtess* et *Wellingtonia*, payée 800 francs au même Tattersall, a rapporté à ses propriétaires MM. Bouy et Carter, à deux ans, 31 350 francs, et à trois ans, y compris le *Cesarewitch* et le *Cambridgeshire* , 241 550 francs, en tout 272 900 francs; elle a été payée 60 000 francs, comme poulinière, dans une vente à Chantilly, pour le haras de M. Tatton Sykes, un des premiers éleveurs d'Angleterre.

Il me suffit de remonter un peu plus haut dans les annales des ventes pour trouver *Nubienne*, par *Ruy-Blas* et *Nice*, née en 1876, au haras de la Celle-Saint-Cloud, chez M. L. Delâtre, et achetée au Tattersall 17 000 francs par M. Edmond Blanc.

Nubienne gagna, dans son année de trois ans, 205 200 francs, y compris le Grand Prix de Paris.

Le père de *Nubienne*, *Ruy-Blas*, fut acheté dans des conditions plus curieuses et qui méritent d'être contées, parce qu'elles sont probablement moins connues maintenant.

Ce fils de *West-Australian*, né en 1864 chez le duc de Morny, fut vendu aux enchères après le décès de son propriétaire et adjugé 900 francs à un amateur, M. Porte, qui le confia aussitôt à Henry Jennings pour l'entraîner. La vente avait lieu au mois de

Plaisanterie, par *Poëtess* et *Wellingtonia*.
(D'après une photographie de M. Delton.

THE ASTOR LIBRARY
NY

juin. Au mois de septembre suivant, M. Porte, *sur l'avis de son entraîneur*, qui jugeait le poulain médiocre, le vendit 3 000 francs à l'amiable et n'apprit que plus tard, non sans une certaine surprise, qu'Henry Jennings en avait acheté la moitié.

Cette surprise s'accentua et fit naître des regrets bien explicables dans l'esprit de l'ancien propriétaire, quand *Ruy-Blas* termina sa troisième année avec un gain de 114 850 francs, y compris le Grand Prix de Bade. Jamais le « sic vos non vobis » n'avait mieux trouvé son application.

Après avoir signalé les inconvénients du recrutement exagéré d'une cavalerie parmi les sujets qui sont offerts en prix à réclamer ou en ventes publiques, j'arrive à la conclusion nécessaire : la création d'un établissement d'élevage.

J'ai insisté sur les dangers du recrutement des chevaux parmi les *selling platers*, admissible seulement pour un propriétaire parieur. Ce n'est pas une écurie qu'on obtient ainsi, c'est un jeu de cartes. Dans les ventes publiques, quatre-vingt-dix-huit fois sur cent, l'acheteur est à la merci du vendeur, qui en sait long et ne liquide que des animaux dont il connaît parfaitement la médiocrité.

Il faut donc *élever*, et pour élever la meilleure condition est d'avoir un haras à soi, d'être dans ses meubles. Tout le monde n'a pas eu au début, comme M. Michel Ephrussi, la chance de voir ses poulinières prises comme pensionnaires à Victot, où il a pu faire élever *Barberine*, *Gamin* et *Bavarde*.

Un haras à soi, voilà le rêve, et un haras spacieux. On trouve encore facilement à acheter des propriétés d'herbages en Normandie, d'autant plus facilement que, ces temps derniers, les éleveurs de bestiaux n'ont pas fait de brillantes affaires et n'ont pas mis la terre en hausse.

Pour le civet de l'élevage, il faut le haras, les poulinières et l'étalon. Le personnel vient après : il exige un bon choix, attendu que les soins à donner ne sont pas la partie la moins importante de l'entreprise.

Les poulinières peuvent être obtenues de deux façons : en les

achetant en France ou en les important d'Angleterre. Si on les fait venir d'Angleterre, autant les acheter pleines et essayer d'avoir *Frolicsome* et *Light Drum*, qui, saillies l'une par *Georges Frédérick* et l'autre par *See Saw*, vous donnent comme entrée de jeu *Frontin* et *Little Duck*.

On peut avoir aussi des poulinières en France. *Poëtess*, réformée par M. Aumont, a donné *Plaisanterie*.

Le système de nos vieux éleveurs, qui consistait à croire que les jeunes mères ne donnent rien de bon, est démenti par des exemples comme ceux de *Baretta* qui produit *Barberine*, *Basilique* qui donne *Bavarde*, *Australie* qui donne *Alger*, et cela dès leur première saillie !

S'avisera-t-on de proscrire les poulinières âgées, je répondrai par l'exemple de *New Star*, qui produit *Ténébreuse* à vingt ans, et de *Destinée*, qui produit huit mauvais poulains avant de donner *Monarque*, un vainqueur de Derby.

Je ne suis pas partisan d'importer des poulinières anglaises trop âgées : elles n'ont pas le temps de s'acclimater et sont comme *Sycée*, qui donne *Swift* en arrivant, et ne fait plus rien qui vaille.

J'ai entendu dire, par des éleveurs d'expérience, que des chevaux, poulinières et étalons, qui retournaient pour la reproduction dans le pays où ils étaient nés, y réussissaient plus sûrement et plus promptement.

Il vaut mieux, par suite, se créer un étalon particulier que d'en faire venir d'Angleterre à grands frais. Seulement pour cela il faut du temps et de la persévérance, beaucoup de persévérance, et quand on obtient le succès dans ces conditions, on peut en être doublement satisfait : on crée une race.

Il me sera facile de citer trois étalons d'avenir qui se sont récemment révélés, qui font déjà souche de bons chevaux et promettent de devenir pour leurs écuries ce que fut *Vermout* pour l'écurie Delamarre.

En étudiant le pédigrée de ces trois chevaux, on n'est pas long à retrouver le sang de *Monarque*.

Chez M. J. Prat, *Faisan* est par *Moniteur II*, par *Monarque*.

Chez M. le comte Le Marois, *Narcisse* est par *Trocadéro*, par *Monarque*.

Chez M. Donon, *Le Destrier* est par la *Favorite*, par *Monarque*.

Pour résumer, il est sage d'aller piano en élevage, plutôt que de risquer à prix d'or des combinaisons de sang qui peuvent ne jamais réussir.

Quelles sont maintenant les contrées où le pur sang réussit le mieux?

Dans une brochure publiée en 1865, l'année de la victoire de *Gladiateur*, par M. E. Houël, inspecteur honoraire de l'administration des haras et l'auteur si apprécié de l'*Histoire du cheval chez tous les peuples de la terre*, sous ce titre : *Les chevaux français en Angleterre*, l'auteur estime qu'il était naturel de prévoir qu'un jour la France arriverait à se mesurer presque à armes égales avec l'Angleterre. « La France, disait-il, possède dans son vaste territoire des contrées soumises aux mêmes circonstances naturelles de sol, de température et de climat. »

La question dominante en élevage est celle du sol et du climat; pour arriver à façonner la race pure anglaise telle qu'elle est, avec ses aptitudes, sa conformation, sa taille, ses longueurs articulaires, il fallait rencontrer un milieu semblable. Or l'Angleterre est, par sa situation géographique, un des pays du monde les plus propres à produire la race occidentale dans son type le plus élevé; et encore, quand on parle de l'Angleterre, il ne faut comprendre que des contrées spéciales, comme le Yorkshire, le Middlesex, l'Irlande et quelques autres localités, car l'Écosse, le Clydesdale, la Cornouaille et le midi de l'Angleterre sont impropres à la production du cheval de course.

Le problème à résoudre était donc de trouver en France des contrées parfaitement analogues, sous tous les rapports, aux meilleurs berceaux anglais, où le cheval pût rencontrer les mêmes conditions et se couler pour ainsi dire dans le même moule.

Mais si l'Angleterre elle-même ne possède que quelques con-

trées spéciales propres à produire le *racer* dans sa plus haute expression, la France, précisément à cause de la beauté de son climat, de l'air plus pur et plus tiède qu'on y respire, ne pouvait pas être bonne dans toutes ses parties. Une seule contrée s'est montrée à la hauteur des circonstances : la Normandie.

Tous les chevaux qui ont lutté avec avantage contre les chevaux anglais sont des chevaux nés en Normandie. La Normandie seule, dans ses principaux berceaux et dans quelques contrées qui l'avoisinent, réunit toutes les conditions des berceaux anglais les plus favorisés ; et à cela rien d'étonnant, puisque cette province n'est pour ainsi dire qu'une portion de l'Angleterre, séparée seulement par un ruisseau qui s'appelle la Manche, ou plutôt l'Angleterre elle-même n'est qu'une partie de la France neustrienne détachée par un cataclysme. Ce sont les mêmes productions végétales, le même climat, le même sol, les mêmes zônes de vents ; aussi les produits animaux soumis à leur influence doivent-ils nécessairement affecter la même conformation et participer aux mêmes qualités.

S'il y avait quelque différence, elle serait peut-être à l'avantage de la Normandie : l'air étant en général plus pur et moins chargé de vapeurs que sur la côte anglaise, l'animalité y prend un degré d'énergie, de vitalité, de densité de muscles plus grand, tout en gardant ces belles lignes, cette organisation puissante, cette taille élevée que donnent également et exclusivement les berceaux anglais et les berceaux normands.

On trouve inscrits comme enfants de la Normandie : *Gladiateur*, par *Monarque* et *Miss Gladiator* ; *Gontran*, par *Fitz Gladiator* et *Golconde* ; *Le Mandarin*, par *Monarque* et *Liouba*, non seulement tous nés en Normandie, mais issus de père et mère normands pour la plupart. *Fille de l'Air* était fille, petite-fille et arrière-petite-fille de juments nées en Normandie. *Fitz Gladiator* et *Monarque* étaient normands tous les deux. *Plaisanterie*, née en Normandie, était fille, petite-fille et arrière-petite-fille de juments nées en Normandie.

La grande majorité des chevaux de tête qui ont figuré

sur le turf français depuis cinquante ans sont nés en Normandie.

Inutile d'insister davantage. Je crois avoir donné des raisons suffisantes pour déterminer le choix de la contrée où la création d'un haras paraît le plus indiquée.

III

LES FRAIS D'UNE ÉCURIE DE COURSES

La conséquence d'un haras, ce sont les frais qu'occasionne une écurie, à moins d'élever pour vendre, ce qui est l'exception.

Un propriétaire auquel on annonçait la remise des courses pour cause de gelée disait avec une pointe d'amertume : « La gelée ! alors pas moyen d'utiliser les chevaux ; il n'y a plus que les frais qui courent ! »

Quelques notes peuvent donner à réfléchir et expliquer le découragement de certains propriétaires, poussés à disparaître de la scène du turf.

On citait, par exemple, un des derniers prix du Lac, qui avait réuni dix-sept partants, et s'était monté pour le premier à 12 375 francs.

Douze mille trois cent soixante-quinze francs à l'avoir de l'élevage. Combien à son débit ?

Le prix du voyage d'un cheval à Paris se décompose ainsi :

Billet de chemin de fer aller et retour (homme et cheval)	14 70
Pourboires au départ et au débarquement	2 »
Coucher de l'homme et sa nourriture (2 jours 1/2)	16 »
Location de box à 10 fr. par jour	20 »
	52 70

Voyage de l'entraîneur.

Report.	52 70
Chemin de fer aller et retour	7 50
Nourriture	10 »
Voiture pour aller aux courses	20 »
Pourboires	2 50
	92 70

Les quinze chevaux qui n'ont pas été placés dans le prix du Lac ont donc coûté de ce chef.	2 890 50
Leurs entrées	3 000 »
Les forfaits	1 950 »
Les 10 pour 100 de l'entraîneur	1 237 »
La pension des quinze chevaux pendant un mois à 210 fr.	3 150 »
Total	12 227 50

Le prix du Lac, qui a rapporté à l'élevage	12 375 »
Lui a coûté	12 227 50

Ce sont là des chiffres qui peuvent être discutés, mais qui ne doivent pas être loin de la vérité.

D'autre part, l'entraîneur, qui prend 210 francs de pension mensuelle par cheval, prétend joindre bien juste les deux bouts :

Un demi-homme par cheval	70 »
La sellerie	8 »
Location de box, éclairage, etc.	35 »
Part du premier garçon	14 »
Nourriture à 2 fr. 75 par jour	82 50
	209 50

D'autres détails sont encore instructifs.

Veut-on savoir, par exemple, ce que peut coûter le déplacement d'un cheval en Normandie?

Voyage à Caen.

Chemin de fer (cheval)	36	»
— (garçon)	10	»
Pourboires d'embarquement et de débarquement	3	»
Mêmes frais de retour	49	»
Déplacement du garçon d'écurie, 15 jours	30	»
Logement du garçon	10	»
Location de box	40	»
Frais de voyage de l'entraîneur	80	»
— du jockey	80	»
	338	»

Voyage à Deauville.

Chemin de fer et pourboires, homme et cheval, aller et retour	96	»
Déplacement du garçon, 8 jours	48	»
Logement du garçon	20	»
Location de box	50	»
Voyage de l'entraîneur	35	»
Sa nourriture et son logement	200	»
Nourriture et logement du jockey	200	»
	649	»

Il est bien entendu que les frais de l'entraîneur et du jockey diminuent en se répartissant sur plusieurs chevaux.

Il est certain que ces calculs, quelque bien établis qu'ils soient, pourront être toujours discutés. Je suis persuadé cependant d'avoir des chiffres à peu près justes.

Nous venons de voir que la pension mensuelle d'un cheval de course coûtait environ par mois	210	»
Que le voyage d'un cheval à Paris revenait à	55	»
En province, à Caen par exemple (déplacement de 2 jours)	175	»
A Deauville (déplacement de 8 jours)	300	»

Ces chiffres n'ont pas été contestés et correspondent au relevé des notes qu'un propriétaire a bien voulu me communiquer.

Ils sont établis sur vingt-cinq chevaux à l'entraînement.

Nous supposerons que ce propriétaire a gagné dans l'année 400 000 francs, et nous allons voir quel sera son bénéfice.

Voici d'abord ses notes par mois :

Janvier	4 290	»
Février	4 180	»
Mars	8 000	»
Avril	8 500	»
Mai	10 453	»
Juin	9 000	»
Juillet	8 200	»
Août	13 400	»
Septembre	12 400	»
Octobre	10 050	»
Novembre	7 200	»
Décembre	7 000	»
	102 673	»
A ce total, il faut ajouter pour les 10 pour 100 de l'entraîneur	40 000	»
	142 673	»

Je sais qu'il y a des propriétaires qui ne se soumettent pas au prélèvement de 10 pour 100 pour l'entraîneur. J'ai toujours entendu dire au baron Finot : « Je n'ai jamais voulu entendre parler de ce système; je n'ai jamais donné 10 pour 100 à Harper, et ça ne l'empêche pas d'avoir vingt mille livres de rentes! »

Il faut admettre que, sur trente poulinières, on n'aura, en moyenne, que la moitié de produits utiles. Il faut donc doubler le chiffre et le porter à	6 800	»
Nous y ajouterons l'intérêt de 25 pour 100 sur trente poulinières qui n'auront pas coûté moins de 300 000, soit par tête de jument.	2 500	»
	9 300	»

On peut donc évaluer 8 à 9000 francs, le prix d'un yearling.

J'ai négligé, dans le calcul des frais du haras, de compter l'intérêt des 300 000 francs du capital, représenté par les trente poulinières, ce qui augmenterait mon total de 75 000 fr. et le porterait à.	294 273 »
	75 000 »
	369 273 »

En ce cas, le bénéfice du propriétaire qui gagne 400 000 francs se trouverait réduit à 31 727 fr.

Mais j'ai supposé un haras alimenté par les juments de l'écurie, et c'est pour cela que j'ai adopté le premier chiffre, qui ne serait évidemment pas exact dans un établissement de fondation récente et qui aurait eu à acheter ses trente poulinières.

En faisant le total des recettes et dépenses d'une écurie de courses, il faut cependant tenir compte d'un revenu qui a bien son importance; puisqu'il se chiffre souvent par plusieurs milliers de francs à l'actif.

Il s'agit du produit des chevaux vendus à l'amiable et aux enchères, en ventes publiques ou dans les prix à réclamer, et qui vient en déduction des frais de l'année.

Des propriétaires, comme M. Lefèvre, vendent un grand nombre de chevaux, aussi bien à deux ans, au moment de la réforme, que dans le cours de leur carrière.

Les courses d'obstacles sont, à ce point de vue, assez utiles aux éleveurs : elles leur permettent de se débarrasser à des prix relativement avantageux d'animaux de seconde classe qu'il est devenu impossible d'utiliser en plat.

Le cheval de Handicap proprement dit ne trouve plus d'emploi dès qu'il a gagné un handicap; on a donc avantage à le vendre pour l'étranger ou pour les steeple-chases.

Un poulain comme *Prodigue II*, par exemple, que M. Edmond Blanc vend à M. Ét. Fould, fait rentrer 16000 francs dans la caisse de son élevage; il est au moins douteux qu'il les eût

gagnés l'année suivante, déduction faite des frais qu'il eût pu occasionner.

Cependant il est reconnu que les 10 pour 100 sont donnés par la plupart des propriétaires de courses plates.

Au chiffre de	142 573	»
Nous allons ajouter :		
Frais d'engagements	60 000	»
— montes de jockeys	30 000	»
— loyer et entretien de l'écurie	6 000	»
	238 573	»

Passons aux frais d'élevage, qui s'établissent ainsi, pour un haras composé de trente poulinières et deux étalons, et dans lequel on peut élever en moyenne vingt-cinq yearlings par an dans une centaine d'hectares de prairies.

Nourriture en herbe, trente juments.

A 500	15 000	»
Vingt yearlings à 300 fr.	6 000	»
Avoine	12 000	»
Paille	4 500	»
Foin	6 500	»
Six hommes à 1 200 fr.	7 200	»
Frais de vétérinaire	1 000	»
Maréchalerie et sellerie	1 000	»
Supplément pour le stud-groom	1 000	»
— pour les étalons	1 500	»
	55 700	»
Nous ajouterons aux frais précédents	238 573	»
Et nous aurons un total de	294 273	»
Le propriétaire qui a gagné 400 000 fr. se trouvera donc avoir un bénéfice de	105 727	»

Le propriétaire qui ne gagnerait que 300 000 fr. couvrirait à peine ses frais.

Et maintenant, si l'on me demandait comment je pourrais établir le prix d'un yearling, le calcul me paraîtrait assez simple.

La poulinière coûte par mois, à 3 fr. 50 par jour	1 277 50
La saillie, en moyenne	1 000 »
Le yearling, jusqu'à 18 mois	1 200 »
	3 477 50
Mettons pour arrondir	3 400 »

Des poulains comme *Trident*, *Consolidé*, *Consigne* et *Quiberon II*, dont M. Lefèvre s'est débarrassé, sont dans le même cas.

Je citerai encore *Vanille* et *Valenciennes*, parties de chez le comte de Berteux; *Muffin*, *Speranza* et d'autres, de l'écurie Rothschild; *Étendard*, *Cassiopée* et *Sirop*, de l'écurie Pierre Donon; *Café Procope*, de l'écurie Schickler; *Bivar* et *Facteur*, de l'écurie H. Jennings; *Arlay* et *Béguin*, de l'écurie de Juigné; *Gamme*, de l'écurie Michel Ephrussi; *Contredanse*, *Cerito*, *Alida*, *Actéon*, *Spozo*, *Disfida*, *Guipure* et la *Malmaison*, de l'écurie Lupin; *Argot*, *Chevalier II* et *Lady Ray*, de l'écurie Soubeyran.

Pour citer un exemple de l'importance que peut avoir la réforme d'une grande écurie, voici des chiffres concluants :

RÉFORME DE L'ÉCURIE DU BARON DE SOUBEYRAN EN 1887.

Chevaux vendus à l'amiable.

Argot	10 000 »
Boréas, Mistral	3 500 »
Carloman	2 000 »
Chevalier II	10 000 »
Déesse	5 000 »
Flirt	3 500 »
Idole	5 000 »
Lapin	20 000 »

Chevaux vendus à l'amiable (suite).

Lady Ray	5 000	»
Jupin	30 000	»
Rodolphe	1 200	»
Regina	5 000	»
Santa Lucia	1 200	»
Souci	3 000	»

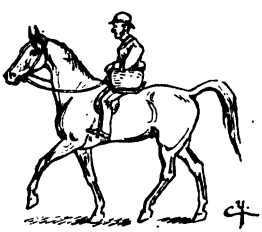

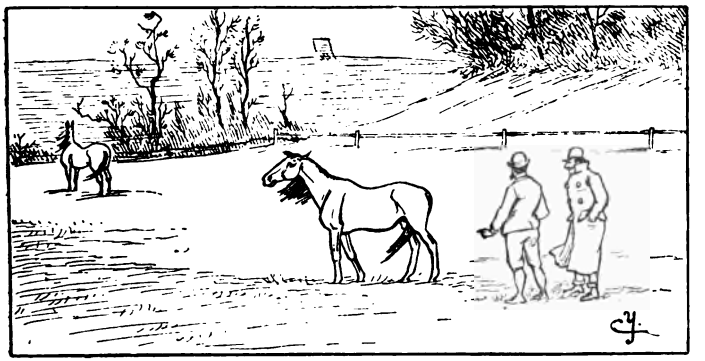

CHAPITRE IV

PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS D'ÉLEVAGE

I

LE HARAS DE DANGU

J'ai fait deux visites à Dangu : la première il y a sept ans, la seconde l'année suivante. La première fois j'étais seul; guidé par le stud-groom, je pus tout examiner à mon aise. La seconde fois, peu de temps avant la vente qui précéda de quelques mois la mort du comte, j'étais avec lui et je ne pus voir que ce qu'on voulut bien me montrer. Le comte de Lagrange, dont j'esquisserai la physionomie dans un autre chapitre, passait pour l'homme le plus capricieux et le plus indéchiffrable qui se puisse imaginer.

Le haras de Dangu était de tous nos haras de France celui que l'amiral Rous, le grand sportsman anglais, mettait le plus volontiers en parallèle avec les plus beaux studs de son pays.

On va directement à Dangu par un chemin de fer correspondant ou par Gisors, qui est à 4 kilomètres. Autrefois on était obligé de prendre par Beauvais ou par Vernon; c'était long : il y avait de 7 à 10 lieues pour gagner l'une des deux gares; aujourd'hui c'est bien simplifié.

La première fois que j'ai visité Dangu, je suis descendu à Gisors, où m'attendait Darling, le stud-groom. Un petit panier, attelé d'une jument pur sang hors ligne, ne tarda pas à nous porter à Neaufles, la première station de ce haras, d'une contenance de près de 500 hectares. Il y a à Dangu 500 hectares de prairies et 600 hectares de terres de labour; c'est une jolie propriété, comme il ne s'en rencontre plus guère en France.

Neaufles, qui est une division du haras, fut ma première étape dans cette admirable contrée, composée de gras pâturages, encaissés dans des coteaux boisés et baignés de cours d'eau limpides. Sur le grand domaine, où l'œil se délecte dans les charmes d'un paysage délicieux et sans cesse varié, on découvre çà et là des maisonnettes cachées dans la verdure, comme des cases de nègres aux colonies.

Chacune de ces cases, bien saine et bien rustique, exempte de toute espèce de luxe inutile, abrite son contingent d'étalons, de poulinières et de yearlings, ou poulains d'un an, selon les combinaisons du service, qui sont entendues avec un art infini.

Ce système d'éloigner les habitations chevalines exclut tout danger de contagion en cas d'épidémie.

Neaufles est une ancienne bergerie; on y a installé des boxes couverts de chaume, suffisamment larges. C'est chaud, c'est sain, ça sent bon à l'intérieur. On y respire largement ce bon air de ferme qui donne des appétits féroces. C'était le quartier des étalons.

Ce quartier, qu'arrose le cours bruissant de la Levrière, n'était pas à cette époque le moins bien habité. En effet, du côté des mâles, on trouvait *Peut-Être*, le vainqueur du Cambridgeshire, et que malheureusement l'étranger nous a enlevé pour un prix dérisoire; *Consul*, devenu alezan chocolat. Les dames

étaient de haute qualité : *Océanie*, qui a fourni chez les Anglais une si belle carrière, terminée à deux ans, et *Clémentine*, l'admirable *Clémentine*, dont les jambes étaient sorties nettes de toutes les fatigues d'un entraînement prolongé. *Océanie* et *Clémentine* avaient été données à *Rayon d'Or*, le roi du haras, acheté par l'Amérique. Nous trouvions encore sous le même toit : *Sirène*, *Orpheline*, la mère d'*Océanie*, *Verdurette* et d'autres mères plus obscures.

Notons ceci en passant : l'hygiène de l'étalon exige chaque jour deux heures de promenade, qu'on lui fait faire en mains. Dans d'autres haras, comme à Meautry, on promène l'étalon monté ; on s'en sert même pour les services les moins relevés : un homme l'enfourche et s'en va au marché, un panier à provisions sous le bras. C'est ainsi que *Boïard* est tombé dans une promenade de santé et s'est couronné à fond. A Dangu, on estimait que le rein de l'étalon ayant déjà de la tendance à plonger. l'application de la selle ne pouvait qu'aggraver cet inconvénient.

Les poulinières étaient lâchées de huit heures du matin à cinq heures du soir, sauf pendant les fortes chaleurs, où, changeant le moment de leur sortie, on les laissait libres de cinq heures du soir à huit heures du matin. Ainsi, elles étaient alternativement dehors le jour ou la nuit, sans jamais souffrir des ardeurs du soleil.

Ce qui était remarquable dans cet établissement d'élevage si bien entendu, c'est qu'on n'y faisait pas de frais inutiles ; tout était bien sans luxe. Le personnel, si difficile à conduire, se trouvait réduit à sa plus simple expression. Par exemple, un seul homme soignait 16 poulains, et en hiver 18 yearlings. On avait également un seul homme pour 6 étalons. Il est vrai que sous cet heureux ciel normand les paysans sont d'une vigueur exceptionnelle et ne demandent qu'à beaucoup travailler.

J'ai vu un brave homme de quatre-vingt-deux ans qui soignait des yearlings ; il paraissait la cinquantaine et, bien qu'il eût été assez sérieusement blessé d'un coup de pied de cheval, il n'avait

même pas songé à interrompre son service. Il aimait à donner des détails sur la naissance des poulains.

Comment un poulain naît? C'est bien simple, il naît tout seul. La jument se couche au moment d'être mère, et le moyen le plus sûr pour que les choses se passent bien, c'est de la laisser tranquille. Dans sa chambre, le stud-groom, par une lucarne, voit ce qui se fait dans le box de dessous. C'est dans ce box qu'on place la jument prête à pouliner, et c'est par la lucarne que le stud-groom la surveille. La présence d'un homme près de la jument, quand elle met bas, peut avoir de graves inconvénients; la bête, en se relevant brusquement, risque de déplacer son poulain et de le blesser ou de se blesser elle-même grièvement. Tous les traités d'élevage nous apprennent qu'une poulinière porte onze mois, qu'on reconnaît qu'elle approche de son terme au gonflement des mamelles et à la dépression des muscles de chaque côté de la croupe. Dès sa délivrance, on lui donne du gruau chaud et un peu de foin; puis après, des barbotages, des carottes et de la luzerne. Le premier souci de la jument est de faire amoureusement la toilette de son nouveau-né. Les mauvaises mères sont rares; cependant il y a eu à Dangu des exemples de poulinières criminelles. L'une d'elles, qui avait eu un poulain de *Monarque*, le tua dès sa naissance. Une autre, qui paraissait ne pas pouvoir supporter la vue de son nourrisson, en fut séparée pendant trois semaines. Au bout de ce temps, on le lui rendit, la croyant revenue à des sentiments plus tendres. Aussitôt qu'elle put l'approcher, elle le blessa mortellement.

C'est aux premiers jours de la naissance qu'on peut le mieux juger un poulain. S'il est bien né, il le fait voir tout de suite. Peu importe qu'il dépérisse ensuite; les qualités qu'il a montrées se retrouveront plus tard. S'il s'annonce mal en venant au monde, il aura beau profiter ensuite en grandissant, on peut être certain que ses défauts reparaîtront tôt ou tard.

Autres détails à noter : le poulain de couleur lavée n'est pas à rechercher; de même le poulain qui porte la tête en l'air; mauvais signes : ça ne doit pas galoper.

Les poulains sont sujets à la diarrhée. A Dangu, on pratique un excellent système pour les guérir; il consiste à les transporter dans un paddock plus élevé : la maladie disparaît alors comme par enchantement.

On ne sort les poulains que six jours après leur naissance; c'est à peu près le moment où ils voient vraiment clair. Quand les poulains ont six mois, on les sèvre, on les amène à Beaujardin, qui est une des parties les plus vastes et les plus aérées du haras, 45 hectares divisés en sept compartiments. Tous les deux mois on leur fait les pieds, pour les habituer à la ferrure.

Après le sevrage, les poulains sont lâchés dans la prairie. Il est alors excellent de les faire galoper. Mais il faut retenir ceci : n'attacher aucune signification à celui qui prend la tête. Le poulain le plus facile à effrayer se sauve devant ses camarades; le poulain calme se tient derrière et observe. Tout ce qu'on peut juger, c'est l'allure. Un des bons usages de Dangu consistait à tenir les poulains au milieu des bœufs; le premier de nos éleveurs, feu Alexandre Aumont, croyait que l'odeur des bœufs était très salutaire au poulain. Le poulain trouve encore dans le bœuf un auxiliaire complaisant : le bœuf tond l'herbe à la hauteur où le poulain aime à la manger. C'est pour cela que le matin on voit les poulains suivre les bœufs, comme les corbeaux suivent les laboureurs qui mettent à nu les sillons pleins d'insectes.

Pendant que je visitais Neaufles dans tous ses détails, la brave jument qui menait le panier du stud-groom broutait l'herbe le plus paisiblement du monde. On ne l'avait même pas attachée.

« Elle connaît sa tournée! me disait mon guide; c'est la même tous les jours, et je vous réponds qu'elle la fait gaiement. »

Nous remontions en panier, et la bête, arrachée à son premier lunch d'herbe tendre, se remettait à trotter d'un pied léger. A gauche, dans une prairie d'un sol merveilleux, on avait tracé la piste d'entraînement, bien gazonnée, bien entretenue, bien roulée, une vraie piste d'entraînement. A l'intérieur de cette piste, il y en avait une autre moins large, mais tapissée de tan, apporté d'une tannerie voisine. Le tan était disposé en tas, de

place en place, et bien étalé par couches au fur et à mesure des besoins de la piste; ceci, comme le reste, était admirablement combiné. Chemin faisant, Darling me contait une foule de choses intéressantes pour l'élevage : « On a bien tort de faire saillir les juments cornardes; elles donnent des produits qui n'ont pas de fond. »

Un des chevaux les plus vites qu'il ait élevés, était *Triomphe*; mais il a tiqué et est devenu boiteux. Il voudrait voir les propriétaires échanger la monte de leurs meilleurs étalons pendant un an : ça renouvellerait le sang; malheureusement les propriétaires se jalousent trop. L'établissement d'élevage qu'il aimait par-dessus tout, c'était celui de M. Paul Aumont, à Victot, un sol admirable et pas fatigué. « On a la manie d'acheter trop de juments en Angleterre. » Il causait, il causait, et je le laissais aller; tout ce qu'il me débitait me semblait utile à retenir.

Je lui posai une question importante :

« Quand savez-vous que vous avez une bonne année de chevaux ?

— Oh ! c'est bien facile, me répondit-il; je monte sur mon vieux hack; je vais là-bas dans une allée, le long du petit bois, et pour 500 mètres les poulains qui me battent, malgré tout mon poids, sont sûrement des vainqueurs ! C'est ce qu'on peut appeler les premiers essais. »

Nous venions de traverser un site ravissant; du haut de la côte où nous avions passé, nous dominions les bâtiments de Dangu, qui étaient en quelque sorte le quartier général du haras.

Tout à coup ce point de vue disparaissait et nous nous arrêtions à la Tuilerie.

La Tuilerie, une ancienne briqueterie, était aménagée avec la même simplicité et le même confort que les autres bâtiments.

C'était le principal dépôt d'étalons du stud. Je retrouvai là des célébrités du turf : *Léon*, *Iuval*, *Milan* qui était devenu un superbe reproducteur; c'est lui qui avait le plus séduit Henri Jennings quand le vieil entraîneur était venu à Dangu. On me montrait *Isolier*, frère de *Saint-Christophe*, qui n'a jamais couru : il est

tombé boiteux en s'embarquant pour l'Angleterre; à côté, *Flavio*, fils de *Consul* et de *Fille de l'Air*, qui faillit gagner le Grand Prix de Paris; enfin *Fleuret*, celui de tous qui rappelait le mieux le fameux *Monarque*, mort en 1873.

Autre station : le parc de Dangu.

Un parc de 150 hectares. A peine en avions-nous franchi la grille, que nous rencontrions six chevaux en harnais de labour. Il était facile de reconnaître des pur sang. C'étaient des chevaux qui n'avaient pas eu assez de train pour le turf, mais qui devenaient précieux pour la culture. Ah! le pur sang! on ne sait pas ce qu'il vaut; si on le savait, on n'emploierait que lui!

Au milieu des beaux arbres du parc, le château se dessinait, éclairé par un soleil étonnant. Comme Daubigny et Corot se fussent régalés en cet endroit! L'écurie d'entraînement était à deux pas, dirigée par Richard Carter.

Les chevaux étaient logés dans des bâtiments construits sur l'ancien emplacement d'un tir à la cible, qu'on appelait le Tir.

Ma visite se termina par Dangu.

Le siège de ce gouvernement hippique, gouvernement où l'on sentait partout l'œil et la main du maître, réunissait trois étalons, *Nougat*, *Beau Merle*, *Rayon d'Or*. *Rayon d'Or* valait à lui seul le voyage! J'ai passé une demi-heure à le contempler. Je restais en extase devant cet Antinoüs. Ce n'est pas *Rayon d'Or* qu'il eût fallu le nommer, c'est *Soleil d'Or*. Martial, poète espagnol bien connu, disait en parlant à Cotta : « Tu veux passer, Cotta, pour joli et pour grand; mais, Cotta, qui dit joli dit petit. » Que Martial soit confondu, mais *Rayon d'Or* était grand, et il était joli. Il réalisait le type de ces coursiers que donnait la Grèce et dont la race généreuse rappelait les nourrissons de la Cappadoce, ces chevaux dont le cou allongé descendait sur de vigoureuses épaules, ces chevaux dont les naseaux brûlants exhalaient d'humides vapeurs et dont le pied ne connaissait pas le repos.

J'ai plaint sincèrement *Nougat* et *Beau Merle* d'être les voi-

sins d'un si admirable seigneur; après lui, c'est à peine si on les regardait.

Dans une écurie voisine dont les portes étaient fermées, une tête de jument se montrait à chaque fenêtre; chaque mère avait son petit poulain.

Un coup d'œil dans les boxes me fit voir successivement *Florence*, fille de *Consul*, avec un poulain de *Peut-Être*; *Cali fornie*, avec un poulain de *Rayon d'Or*; *Tolla*, la vieille *Tolla*, âgée de vingt-six ans, avec un poulain de *Rayon d'Or*; *Mandarine*, mère de *Mécène*, avec un poulain de *Beau Merle*.

Mandarine faisait partie d'un lot d'une dizaine de poulinières qui avaient travaillé à la charrue pendant la guerre, alors que Dangu était occupé par les Prussiens.

Je trouvai ensuite *Ultima*, avec un poulain de *Peut-Être*; *Fleurines*, avec un poulain de *Rayon d'Or*; *Halatte*, avec un poulain de *Flavio*; *Glycère*, avec un poulain de *Consul*; *Aigrette*, avec un poulain de *Beau Merle*.

Les paddocks d'à côté abritaient de très beaux yearlings.

Une grande voiture passait au moment où je terminais mon intéressante promenade; cette voiture, remplie de grands sacs, distribuait l'avoine tous les samedis.

Dangu avait aussi son quai d'embarquement, à deux pas de l'écurie où l'on entraîne, et une machine spéciale, chauffée jour et nuit, était toujours à la disposition du maître, qui mettait ses chevaux et ses jockeys en route quand bon lui semblait.

En 1881, *Albion* partit du haras à une heure du matin — on se souvient qu'il y avait une épidémie sur les chevaux à Chantilly; — il arriva juste pour se reposer un instant à l'écurie, gagna le Derby et rentra à Dangu le soir même.

Le seul défaut constaté à Dangu était le trop grand nombre d'animaux inutilement conservés. Le comte avait peur, et cela se conçoit, de se défaire d'un poulain qui eût bien tourné en d'autres mains. Mais les frais devenaient considérables, par suite de l'importance d'un élevage dans lequel il eût fallu opérer de

sages réformes. Les frais des mauvais chevaux absorbaient le bénéfice des bons.

Si j'ai parlé de Dangu en première ligne, c'est que la visite que j'y avais faite, il y a huit ans, me paraissait particulièrement intéressante. J'ai à passer en revue les autres établissements d'élevage. Un des plus complets est assurément Victot, où M. Paul Aumont, prenant la succession de son père, a fait naître une partie de nos meilleurs produits de pur sang.

II

LE HARAS DE VICTOT

Le château de Victot, construit en briques et en pierres de taille, avec ses tourelles, ses toits garnis encore de tuiles vernies, ses fossés pleins d'eau, nous montre ce qu'était à la fin du XVIe siècle l'architecture des châteaux en pierre dans cette partie du Calvados.

C'est entre les mains d'Alexandre Aumont que Victot devint rapidement le premier établissement d'élevage de France. En 1856, Alexandre Aumont, dont les chevaux avaient fourni sur le turf la carrière la plus brillante (il avait gagné l'année précédente le prix du Jockey-Club avec *Monarque*), vendait son écurie au comte de Lagrange et s'engageait à lui fournir, pendant trois années consécutives, tous les poulains nés à Victot, sauf ceux d'*Hervine*. Le marché expirait en 1859, et M. Aumont livrait cette année-là trois chevaux célèbres : *Compiègne*, *Palestro* et *Gabrielle d'Estrées*. Il lui restait *Mon Étoile*, par *Hervine*. *Mon Étoile* gagnait, à deux ans, le prix du Premier Pas à Chantilly et le Grand Criterium à Paris, à l'automne. En février 1860, Alexandre Aumont mourait, laissant son écurie à son fils, qu'il avait toujours tenu éloigné du turf, mais qui, peut-être à cause de cela, n'en avait conçu qu'un plus ardent désir de continuer l'œuvre paternelle.

Pour céder aux instances de sa famille, Paul Aumont avait

consenti à faire une vente de l'écurie, mais il avait racheté *Mon Étoile* et *Capucine*, avec lesquelles il devait inaugurer sa casaque, plus quatre poulinières, entre autres *Eusebia*, la mère de *Royal-Quand Même*; *Maid of Hart*, la mère de *Compiègne*; *Fleur de Mai*, et *Clémentine*, la mère d'*Egmont*. Il avait aussi acheté *Fitz-Gladiator* pour 33 000 francs. Après la vente, M. Houël, inspecteur des haras, chargé par l'administration d'acquérir cet étalon, exprimait à Paul Aumont le regret de ne l'avoir pas obtenu, et celui-ci, par un sentiment bien naturel — chez un débutant —, consentait à céder son cheval pour 30 000 francs, prix fixé par l'administration, et perdait ainsi, pour l'amour du gouvernement, 3 000 francs et les frais.

On s'explique facilement qu'en échange de ce bon procédé l'administration, dirigée alors par le général Fleury, n'hésita pas à confier à Paul Aumont un étalon pour faire la monte à Victot. C'est ainsi qu'il essaya l'un après l'autre *Nunnykirk*, *Cossack* et *Tonnerre des Indes*, dont il n'eut guère à se louer. De *Cossack* cependant lui était née *Favorite*, par *Hervine*, qui, onze ans après, lui donna *Peut-Être*, par *Ventre-Saint-Gris*. Après ce triple essai trop infructueux des étalons de l'État, M. Paul Aumont louait *Charlatan* à M. Fasquel, pour un an. *Charlatan* avec *Hervine* lui donnait *New-Star*, qui lui ménageait *Ténébreuse*. Mais, comme il ne savait pas naturellement ce que lui réservait l'avenir, il jugeait à ce moment la récolte assez décourageante.

C'est alors qu'il se recueillit, qu'il songea à ses brillants débuts avec *Capucine* et *Mon Étoile*. Avec cette dernière, il avait gagné, en 1860, le prix de l'Empereur, l'Omnium en 1861, le Grand Prix de Bade, battant *Compiègne* et *Palestro*, et le Grand Prix de l'Impératrice, battant *Pierrefonds* et *Gouvieux*. Après cela, comment se contenter de tenir les seconds rangs? Paul Aumont se gratta l'oreille et se demanda s'il ne s'était pas imprudemment écarté de la ligne qui avait si bien réussi à son père.

Il était urgent d'y rentrer. C'est ce qu'il fit, en ramenant à Victot le sang de *Gladiator* avec *Orphelin*, qui était par *Fitz-Gladiator*, et *Échelle*, par *Sting*.

Vue du haras de Victot.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

A partir de ce moment, Victot n'a plus une période de défaillance.

En 1871, Paul Aumont ramenait *Trocadéro* d'Angleterre : au sang de *Gladiator* il retransfusait le sang de *Monarque*, comme après la perte de *Trocadéro* et de *Révigny* il a, avec *Saxifrage*, reversé du sang de *Gladiator* dans cette heureuse mixture sans cesse renouvelée, selon la même formule.

C'est cette formule qu'il s'agissait de reprendre pour assurer de nouveau la fortune de Victot.

En pleine vallée d'Auge, 200 hectares d'herbages, dont le prix varie de dix à quinze mille francs l'hectare, forment le haras.

La réputation de Victot est européenne : le duc de Morny en avait offert quinze cent mille francs. Les propriétés de 200 hectares d'herbages n'existent plus en Normandie. Victot est donc à peu près unique en France. Une grande partie de nos meilleurs chevaux y sont nés, entre autres les gagnants des deux derniers prix de Diane, le vainqueur du Jockey-Club et la gagnante du Grand Prix de Paris en 1887.

Personne mieux que M. Aumont ne soigne son art, ses intérêts et ses chevaux. Son élevage est l'unique préoccupation de sa vie : c'est peut-être pour cela qu'il réussit. Son système diffère peu de celui des autres éleveurs : il a un fond d'herbe dont il s'applique à ne pas abuser. Pour cela, ses poulains restent dehors deux heures de moins qu'ailleurs. Et puis, autre particularité du système de Victot, les poulains vivent séparés : ils ont chacun leur box, ils se voient par des treillages, mais n'ont aucune communication. C'est ainsi que les poulains chétifs sont préservés des tracasseries des poulains plus forts. Tous les boxes forment le pourtour d'une grande cour circulaire. A la prairie, les poulains sont lâchés deux par deux, trois par trois ; on n'en met jamais plus de quatre ensemble, et toujours avec un grand nombre de bœufs. La Dorette, une rivière limpide, arrose toutes les prairies ; c'est un avantage énorme. Les haras qui n'ont pas d'eaux courantes, comme Meautry, par exemple, privent leurs poulains

d'un élément indispensable à leur développement : l'eau fraîche leur donne de la force, et quand ils peuvent s'y tremper jusqu'à mi-jambe, ils s'y développent à merveille. Au point de vue du croisement, M. Aumont n'a pas l'horreur de la consanguinité à un certain degré. Un peu de consanguinité ne nuit pas, à la condition de ne pas en abuser. *Gigès* et *Eusebia*, très proches parents, ont produit *Royal-Quand-Même*. Chaque fois qu'il a essayé de la consanguinité, ça lui a réussi. Il a la conviction que le meilleur moyen de faire de bons chevaux est de s'en tenir au sang de *Gladiator*. C'est pour cela qu'après avoir perdu successivement *Fitz-Gladiator*, *Orphelin* et *Révigny*, il est, je l'ai dit, revenu à *Saxifrage*, et, comme un bon tiers de ses juments sont issues du sang de *Gladiator*, il lui fallait pour elles une autre alliance : il est allé en Angleterre chercher *Trocadéro*.

Les circonstances dans lesquelles il a ramené ce dernier étalon en France, pendant la Commune, ont un côté dramatique qui mérite d'être conté.

Il avait emprunté pour le cheval une couverture de l'écurie Jennings, et celui-ci, par hasard, lui en avait donné une aux initiales de M. Pol Nanquette, qui faisait courir, associé avec M. Delâtre. Quand arriva le moment de débarquer *Trocadéro* au Havre, il se trouva sur le quai un patriote à tous crins qui fit remarquer à d'autres patriotes les initiales P. N. qui se trouvaient sur la couverture de *Trocadéro*.

« P. N. C'est le cheval du prince Napoléon, hurla la bande; il faut le jeter à l'eau ! »

M. Aumont, qui s'était glissé dans la foule, s'évertuait à lui faire comprendre que c'était un cheval anglais de grande valeur et qu'il fallait respecter l'élevage étranger.

Pendant qu'il discutait avec une chaleur bien naturelle, on put emmener le cheval et le dérober aux fureurs populaires.

Depuis la mort de *Trocadéro*, M. Aumont a loué *Salvator* à M. Lupin. Il donne maintenant un tiers de ses juments à *Saxifrage*, un second tiers à *Fra-Diavolo*; il envoie l'autre aux reproducteurs en vogue.

Saxifrage.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

C'est ainsi qu'il eut *Peut-Être*. Le comte de Lagrange avait envoyé *Ventre-Saint-Gris* en station dans le voisinage de Victot ; il lui donna une seule jument, *Favorite*. Cet accouplement lui valut le vainqueur du *Cambridgeshire*, qu'il vendit 75 000 francs au comte de Lagrange.

Le propriétaire de Victot possède encore cinq filles d'*Hervine*. Toutes, l'une après l'autre, lui ont donné *Peut-Être*, *Fitz-Plutus*

Australie.
(D'après une photographie de M. Delton.)

et *Serpolette*. Les filles d'*Hervine* tiennent d'*Araucaria*, qui produit bien avec n'importe quel étalon.

M. Aumont sèvre en moyenne par an une vingtaine de poulains.

Les meilleures poulinières de Victot sont : *Reine de Saba*, *Orpheline*, *Basquine*, *Good Night*, *Minerve*, *Destinée*, *Miss Hervine*, *Mlle de Juvigny*, *Bariolette*, *New-Star*, *Esméralda*, *Canotière*, et *Australie*, la mère d'*Alger*.

M. Aumont, qui tient des registres sérieux, a pu se rendre un

compte exact des sommes gagnées en 1881 par les chevaux nés et élevés chez lui.

18 chevaux à M. Maurice Ephrussi.	213 602	»
6 — à M. Michel Ephrussi	53 512	»
5 — à M. Aumont.	69 875	»
Chevaux vendus.	95 000	»
Prix gagnés par *Péronne* et *Milan*.	38 237	»
Soit au total. . .	470 226	»

Ces chiffres en disent plus que je n'en pourrais dire pour vanter l'élevage de Victot.

C'est à Victot que j'ai fait un jour cette nomenclature curieuse :

CHEVAUX CÉLÈBRES ISSUS DE JUMENTS N'AYANT PAS GAGNÉ.

Highflyer, issu de *Rachel*;
Éclipse, issu de *Spiletta*;
Mulchem, issu de *Partner mare*;
Gladiateur, issu de *Miss Gladiator*;
Ventre-Saint-Gris, issu de *Belle de Nuit*;
Pauline, issue de *Bathilde*;
Capucine, issue de *Bathilde*;
Fille de l'Air, issue de *Pauline*;
Surprise, issue de *Gringalette*;
Souvenir, issu de *Emilia*;
Fidélité, issu de *Constance*;
The Ranger, issu de *Gardham mare*;
Palestro, issue de *Lady Saddler*;
Skirmisker, issu de *Gardham mare*;
Pocahontas, issue de *Marpessa*.

CHEVAUX CÉLÈBRES ISSUS DE JUMENTS AYANT PEU COURU.

Monarque, issu de *Poëtess*;
Hervine, issue de *Poëtess*;

Dollar, issu de *Payment*;
Orphelin, issu d'*Échelle*;
Dutch Skater, issu de *Fulvie*;
Vertugadin, issu de *Vermeille*;
Vermout, issu de *Vermeille*;
Boïard, issu de la *Bossue*.

JUMENTS AYANT BEAUCOUP COURU ET AYANT PEU OU MAL PRODUIT.

Wire, *Miss Annette*, *Fille de l'Air*, *Destinée*, *Stradella*, *Mlle de Fligny*, *Jouvence*, *Mon Étoile*, *La Touques*, *La Reine Berthe*, *Miss Cath*, *Prédestinée*, *Astrolabe*, *Canezou*, *Crucifix*, *Mlle de Chantilly*, *Lady-Elisabeth*.

JUMENTS AYANT BEAUCOUP COURU ET BIEN PRODUIT.

Surprise, *Minerve*, *Hervine*, *Bess Wing*, *Finlande*.

GRANDS ÉTALONS AYANT BEAUCOUP COURU.

Monarque, *Trocadéro*, *Mortemer*, *Dutch Skater*, *Voltigeur*, *The Flying Dutchman*, *Sultan*, *Sting* et *Dollar*.

GRANDS ÉTALONS AYANT PEU COURU.

Rubens, *Gladiator*, *Fitz-Gladiator*, *Orphelin*, *Compiègne*, *Y.-Emilius*, *Bois-Roussel*.

ÉTALONS AYANT BEAUCOUP COURU ET IMMÉDIATEMENT PRODUIT.

Venison, *Gladiateur*, *Valentino*, *Magenta*, *Mameluk*, *Garry Owen*, *Souvenir*, *Gontran*, *Pompier*, *Prétendant*, *West-Australian*, *Fitz-Emilius*.

III

LE HARAS DE MARTINVAST

Si, en raison des similitudes climatiques, la Normandie est après l'Angleterre le pays le plus favorable à l'élevage du pur sang, la presqu'île du Cotentin, qui se détache comme une sentinelle avancée de la terre française, menaçant de sa pointe extrême la côte britannique, doit être regardée comme la région la plus propice à l'établissement d'un haras.

Cette considération a dû certainement guider le choix du baron de Schickler, lorsqu'il s'est rendu acquéreur du magnifique domaine de Martinvast, situé à six kilomètres de Cherbourg et très près de la mer.

Martinvast est beaucoup moins connu que certains autres haras du Calvados, de l'Eure et de l'Oise. La faute en est à l'éloignement, car le long et fastidieux voyage de Cherbourg n'est pas fait pour stimuler le zèle des amateurs.

Le domaine de Martinvast est un des plus considérables de ce riche pays du Cotentin, où les grandes fortunes territoriales ne sont cependant pas rares.

Martinvast se divise en trois parties : le château, le haras et la ferme. Chacune d'elles est confiée à un régisseur spécial.

Devant le château, qui a été bâti en 1581 par Bertol du Mancel, s'étend un immense parc anglais et les exhalaisons de massifs de pins et de hêtres qui le peuplent emplissent agréablement les poumons. La Nivette égaye de ses eaux claires les teintes un peu sévères de cette végétation. Trois pièces d'eau coupent d'une façon pittoresque cette étendue trop uniformément verte.

Le haras est situé en contre-haut derrière la demeure châtelaine. Le stud-groom, M. Perren, homme encore jeune, à la physionomie correcte, encadrée des deux favoris classiques, s'exprime bien en français. Il a débuté chez le comte de Lagrange, sous la poigne impitoyable de Tom Jennings (école un

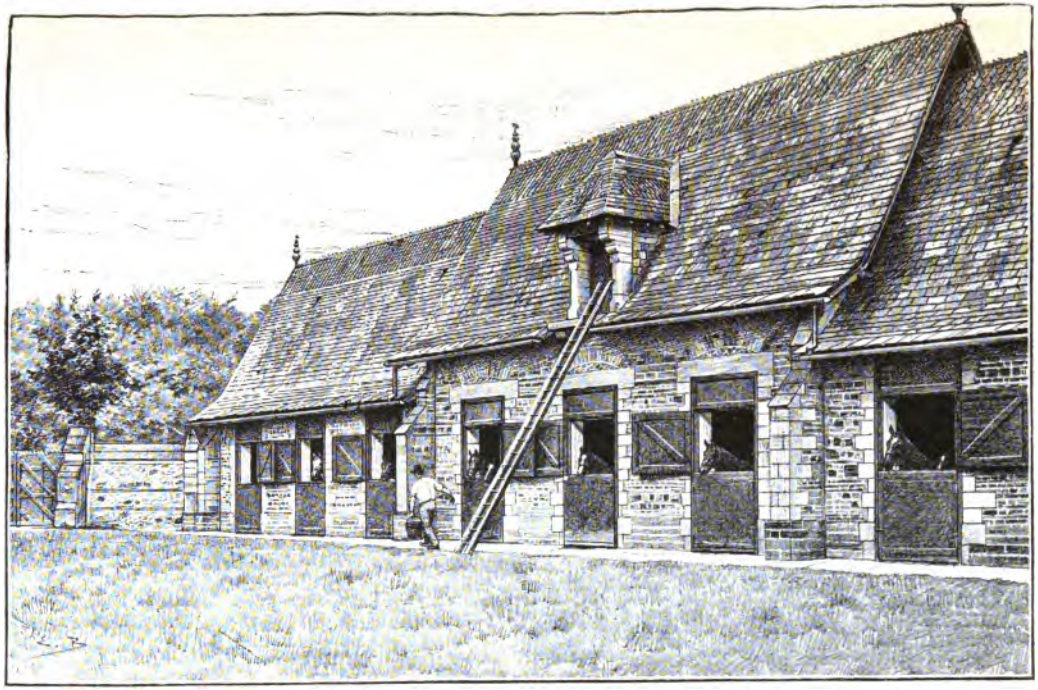

Vue du haras de Martinvast.
(D'après une photographie de M. Delton).

THE ASTOR LIBRARY
NY

peu dure, dit-il, qui a formé des hommes), puis est passé au haras de Chamant et au haras des Marines. Il est depuis huit ans à la tête de l'établissement de Martinvast, qu'il dirige avec la plus intelligente sollicitude. Le succès a récompensé ses efforts, et, depuis quelques années, les produits élevés par ses soins ont fait parler d'eux sur les hippodromes.

Le haras de Martinvast a ses adversaires et ses partisans. Les premiers déclarent le sol trop riche et l'air trop humide, et expriment la crainte de voir naître des produits indolents, difficiles à entraîner, pour cause de graisse excessive et d'absence de muscles. L'humidité est, en outre, de nature à affecter les bronches et à contrarier la netteté des voies respiratoires. Les autres, au contraire, disent qu'il est facile de remédier à cette trop grande fertilité du sol par le pacage des troupeaux, et que l'air, bien que légèrement humide, arrive tout imprégné d'émanations marines. Par suite, l'herbe est salée et contribue à fortifier et à développer les poulains. Cette seconde opinion doit être la meilleure, car tous les produits de l'élevage du baron de Schickler, soit au haras, soit sur le turf, sont, pour la plupart, vigoureux et fortement charpentés.

Le haras se compose d'une douzaine de prairies d'inégale contenance et soigneusement encloses. Là paissent, par groupes de quatre, poulains et poulinières. Chaque prairie possède sa petite écurie et son abreuvoir, alimenté par une excellente eau de source légèrement ferrugineuse.

Trois étalons font la monte : *Suzerain*, *Atlantic* et *Perplexe*.

Suzerain, le doyen d'âge, est à peu près hors de service. C'est un grand cheval noir, au poil encore lustré, aux formes élancées, qui porte allègrement ses vingt-trois ans. Vis-à-vis des poulinières de la maison, le vieux pacha n'a plus qu'une position honoraire. Il a cependant sailli, l'an dernier, plusieurs juments de la région.

Après *Suzerain*, *Perplexe*, fils de *Vermout*, tient une place honorable sur la liste. Ses produits ont gagné en 1887 plus de 118000 francs. Les membres sont bien proportionnés ; l'arrière-

main longue et musclée; la robe bai brun offre le lustre de la jeunesse et de la santé.

Atlantic, bel alezan à balsanes, a fourni un total de 59 000 francs environ. Le fils de *Thormanby* possède toutes les qualités d'élégance et de race qui font un peu défaut à *Perplexe*; mais, en revanche, il n'en a pas les belles proportions. L'encolure est superbe, les yeux pleins de feu, l'épaule bien attachée; mais les membres antérieurs sont trop droits (défaut qu'il a légué principalement à *Le Sancy*). *Atlantic* est aussi méchant que *Perplexe* est doux. On ne peut du reste pas voir deux pur sang plus dissemblables par la structure, par la robe et par l'humeur.

En sortant du quartier des étalons, la visite indiquée est celle des prairies. Les poulinières sont parquées quatre par quatre. On a mis ensemble celles qui paraissent faire le meilleur ménage. La plupart se promènent avec le calme que donne le fardeau de la maternité.

Les mères sont vingt-six.

Le premier quartier est celui des poulinières vides, spacieuse prairie, où l'herbe forme un épais gazon vert. Dans cette région, l'herbe croît fort tard, vers le mois de juin, et, par contre, pousse dru, même en hiver. La tiédeur du climat explique cette particularité.

Autre enclos, encore plus vaste que le premier. Il a pour locataire la doyenne d'âge du haras, *Grande Mademoiselle*, une demi-sœur de *Vermout*, par *The Nabob* et *Erreur*, née en 1860 et âgée, en conséquence, de trente ans. Cette vénérable aïeule, mère de *Gulf Stream* et de *Transatlantique*, a donné avec *Atlantic* son dernier produit, *Kuro Sivo*. La vaillante jument a pris définitivement ses invalides.

A côté de *Grande Mademoiselle*, *Raffale*, très rondelette et très en santé; *Agnès Sorel*, mère de *Sakountala*, la gagnante de la Poule d'Essai des Pouliches en 1886; enfin, une fille de *Consul*, *Vengeance*, d'apparence assez commune, achetée à la vente du comte de Lagrange et qui n'a rien produit de bon jusqu'à présent. *Vengeance* et *Raffale* ont été de nouveau offertes à *Per-*

Atlantic.
(D'après une photographie de M. Delton).

THE ASTOR LIBRARY
NY

plexe en 1888; *Agnès Sorel*, saillie par le fils de *Vermout*, a passé à *Atlantic*.

Le lot suivant se compose de *Brother to Strafford mare*, jument d'une grande régularité, dont les produits galopent presque tous et parmi lesquels le meilleur fut *Kara Kalpak*. D'autres, tels que *Kremlin*, *Kalmouk* et *Kara Koul*, ont été médiocres.

On trouve encore dans ce lot *Pinacle*, une jument de beaucoup de sang (*Adventurer* et *Minaret* par *Rataplan*); *Japonica*, une fille fort séduisante de *See Saw* et *Jeannette* par *Gladiateur*, et ainsi demi-sœur de *Little Duck*. *Japonica* est la mère d'*Olla Podrida*. On rencontre enfin *Lord Clifden mare*, mère de *Paridjâta* et de *Candelaria*.

Dans une autre prairie apparaît la perle des perles de la collection, *Gem of Gem*, qui mérite assez ce nom de style oriental, bien que traduit en anglais, tant par la valeur de ses produits que par la blancheur nacrée de sa robe. On sait que *Gem of Gem* est la mère d'*Escarboucle*, une des juments les plus séduisantes qu'on ait vues depuis longtemps sur le turf, et du *Sancy*, dont la carrière est si remarquable.

A côté de la jument blanche se promène une grande et forte alezane d'un modèle un peu commun, malgré une brillante origine (*Kisber* et *Lady of Mercia*), *Czardas II*. Elle n'a rien fait sur le turf et débute au haras. Saillie en 1887 par *Prudhomme*, elle l'était en 1888 par *Atlantic*.

Avec *Escarboucle*, *Sakountala* et *Olla Podrida*, *Czardas II* forme le clan des jeunes.

Une jolie bai brun, *Alaska*, fille de *Galopin*, est le dernier achat fait à l'étranger. M. le baron de Schickler l'a acquise à la vente de Fred Archer. Cette jument a mis bas un produit mort de *Childéric*; elle était pleine d'*Atlantic* en 1887 et devait être présentée à *Perplexe*.

Enfin, une poulinière aux formes élégantes, quoique un peu petite, *Little Sister*, a donné *Krakatoa* par *Thunderbolt*. Cette alliance du sang glorieux d'*Hermit* à celui de *Stockwel* a pleine-

ment réussi, puisque *Krakatoa* s'est montré le véritable Derby crack de son écurie, qu'il a dignement représentée dans les grandes épreuves classiques.

On pénètre ensuite dans un enclos très petit, réservé d'habitude aux poulinières qui ont mis bas. Elles ne peuvent pas se livrer, dans cet étroit espace, à leurs courses folles, qui exténueraient les poulains de lait, toujours collés aux flancs de leurs mères. Là se trouve une fille de *Kingcraft*, *Lap Year*. La jument se distingue par l'harmonie de ses formes et le coulant de son arrière-train. Elle a été payée 27 700 francs à la vente de lord Falmouth et a été importée pleine de *Galopin*. Le premier produit qu'elle ait mis au monde en France est *Électrisante*. Elle a donné ensuite *Salvanos*, par *Atlantic*. Elle était pleine de *Perplexe* et devait revenir à *Atlantic*.

North Wiltshire, qui tient compagnie à *Lap Year*, a donné comme meilleur produit *La Jarretière*.

La tournée des poulinières se termine par une visite à *La Reyna*, par *Vermout* et *Bourg-la-Reine*. C'est une alezane à l'aspect aristocratique. Son fils *Reyezuelo* avait bien débuté à deux ans.

A côté de *La Reyna* est la mère de *Sang Dragon*, *Sterling mare*, qui représente d'une façon assez obscure le sang de *Sterling*; un peu plus loin, la mère de *Fandango*, *Lady of Mercia*, jument à la structure puissante, mais peu harmonieuse.

Lady of Mercia est fille de *Blair Athol*, adversaire malheureux de *Vermout*; mais cette rivalité n'a pas empêché leur descendance de s'unir, puisque la jument a été saillie par *Perplexe*, fils du vainqueur de son père.

Si *Lady of Mercia* retournait à *Perplexe*, ses deux autres compagnes, *La Reyna* et *Sterling mare*, retournaient à *Atlantic*.

Sakountala était destinée à *Narcisse*, le jeune étalon que les succès de *Mexico* ont justement mis en relief.

La Dauphine. Cette capricieuse fille de *Doncaster* et de *Sly*, si bonne à l'exercice et si mauvaise en public pendant sa carrière de course, était réservée à *King Lud*, qui devait saillir également *Mystical*, mère de *La Délivrande*.

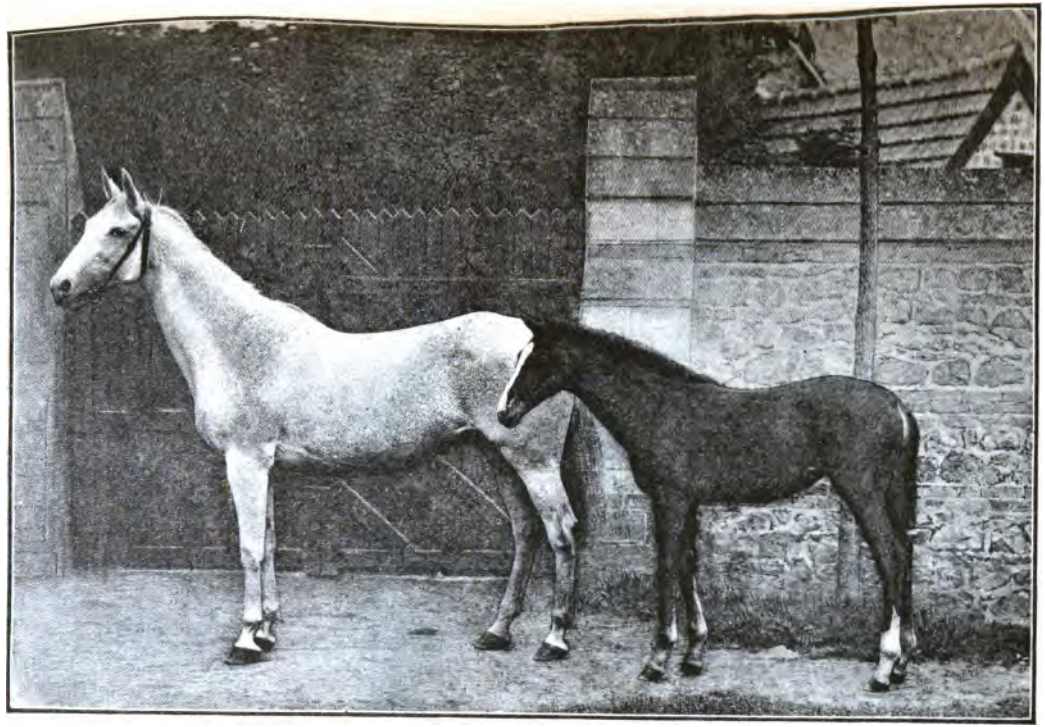

Gem of Gem.
(D'après une photographie de M. Delton).

THE ASTOR LIBRARY
NY

Perplexité avait quitté Chamant, où *Archiduc* l'avait saillie en 1887, pour aller, comme *Sakountala*, à *Narcisse*.

Tyro devait aller remplacer *Perplexité* à Chamant auprès d'*Archiduc*. Deux autres avaient été vendues : *War Queen* et *La Blessée*. Deux autres encore, *Mimosa* et *La Rochelle*, avaient été abattues.

Dans leur quartier les yearlings étaient au nombre de treize :

Le Sancy.
(D'après une photographie de M. Delton).

sept poulains et six pouliches. Les poulains, comme leurs mères, sont répartis par groupes de quatre. Les sexes sont aussi soigneusement séparés qu'aux bains de Deauville ou de Dieppe.

Les écuries et les abreuvoirs sont disposés comme pour les poulinières, et la base de l'alimentation consiste en avoine concassée. On ne leur donne de l'avoine entière qu'au moment de partir pour le dressage.

Le point culminant du haras est la prairie du Haut-Vent, très

judicieusement nommée, car, au moindre vent, siffle une bise aiguë qui, pour ne point être le mistral, ne vous en coupe pas moins la figure.

L'enclos suivant, réservé aux pouliches, est le plus vaste de tous. On y est en pleine Espagne. Ce sont des pures castillanes : *Puerta del Sol*, *Paradisia*, *Karadja*, *La Horta*. Leur teint répond à leur pays d'élection, car elles sont brunes à plaisir. A excepter cependant *Paradisia*, dont la robe grise est momentanément recouverte d'un pelage brun.

Puerta del Sol, par *Atlantic* et *Lord Clifden mare*, est la plus belle du lot. *Karadja*, baie, par *Tristan* et *Brother to Strafford mare*, et *La Horta*, par *Perplexe* et *Little Sister*, demi-sœur de *Krakatoa*, etc., ne sont également pas à dédaigner; ces deux dernières pouliches ont un lien de parenté, puisqu'elles tiennent de *Hermit*, frère commun de *Tristan* et de *Little Sister*.

Encore deux enclos à parcourir. Dans le premier gambade une demi-sœur de *La Jarretière*, *La Pourpre*, par *Atlantic* et *North Wiltshire*. Cette pouliche malingre et chétive ne rappelle en rien l'héroïne du prix de la Salamandre en 1886. Le croisement de *Little Sister* avec *Perplexe* paraît avoir donné de meilleurs résultats qu'avec *Atlantic*. A côté de *La Pourpre*, *La Galerna* (par *Palais Royal* et *Raffale*) boitille légèrement des suites d'un coup de sabot reçu dans le clan des espagnoles : ce qui l'a décidée à abandonner ses ingrates compagnes.

L'infirmerie des chevaux est bâtie sur un terrain nouvellement acquis; elle comprend six stalles confortablement aménagées. Une seule est occupée par un poulain bai brun, *Arakiri*, fils de *Perplexe* et *Lap Year*. Ce superbe produit a eu malheureusement l'épaule démise. Grâce aux soins incessants dont il a été l'objet, on l'a remis sur pied, et si on le tient isolé, c'est pour qu'il ne se blesse pas en jouant avec ses camarades, plus forts que lui. Bien que le stud-groom espère pouvoir envoyer *Arakiri* au dressage en même temps que les autres, le poulain, qui a beaucoup souffert d'un traitement rigoureux, s'en est ressenti dans sa croissance. Cet accident est

d'autant plus fâcheux que le fils de *Lap Year* paraissait avoir l'étoffe d'un bon cheval.

En résumé, le haras est dirigé avec un soin et une science qui font autant d'honneur au propriétaire qu'au stud-groom. Comme sang français illustre, celui de *Vermout* est à peu près le seul représenté; citons cependant aussi *Monarque*, dont *Japonica* descend « par les femmes ». En revanche, les meilleures races d'Angleterre se retrouvent à Martinvast; et quelques vainqueurs du Derby anglais, *Blair Athol*, *Hermit*, *Kingcraft*, *Doncaster*, *Galopin* et *Kisber*, y possèdent des descendants.

On y attend la rentrée triomphale du *Sancy*. Ce vaillant produit d'*Atlantic*, après sa glorieuse carrière sur le turf, prendra sa place parmi nos meilleurs étalons français.

Il serait étonnant qu'avec tant de rejetons des héros d'Epsom, l'écurie du baron de Schickler ne comptât pas un de ces jours une vraie série de grands triomphes.

IV

LES HARAS DE VIROFLAY ET DE VAUCRESSON

Le plus ancien de nos haras de France appartient au plus ancien et, en même temps, au plus célèbre de nos éleveurs.

Viroflay est à quelques minutes de Paris. On s'y rend comme à la campagne; c'est une promenade bien plus qu'un voyage.

La création du haras de Viroflay remonte déjà à une antiquité reculée, à une époque où les moyens de communication rapides étaient encore inconnus et où, par suite, il était nécessaire d'avoir ses chevaux à la porte des champs de courses.

Les temps sont bien changés! Aujourd'hui, on voit une de nos grandes écuries entraîner ses cracks à huit heures de la capitale et les envoyer la veille de chaque réunion.

Viroflay a appartenu à plusieurs sportsmen connus : M. Rieussec, tué lors de l'attentat de Fieschi, et le comte de Morny.

C'est en 1867 que M. Lupin s'y est installé. Depuis cette époque, Viroflay, qui jusqu'à cette date avait vu naître peu de chevaux célèbres, a acquis, sous l'excellente direction de son nouveau propriétaire, une juste et légitime renommée.

Son installation est fort simple, sans luxe, mais bien comprise. De plus, on y trouve, d'une part, d'excellents étalons, de l'autre des poulinières renommées, et enfin une production hors ligne.

On sait que M. Lupin possède deux haras à proximité l'un de l'autre dans le département de Seine-et-Oise : le premier à Viroflay, le second à Vaucresson. Viroflay constitue l'établissement principal, où se trouvent logés le stud-groom Fanor, les étalons, des yearlings et des poulinières pleines dont le terme est proche. C'est là que s'opèrent la saillie et le poulinage. Vaucresson sert de station aux poulinières vides et pleines. Cette seconde propriété fournit un foin excellent, bien supérieur à celui de Viroflay et très profitable aux élèves.

Viroflay est à quelques minutes à peine de la station de ce nom, sur la ligne Paris-Versailles (R. G.).

Depuis que *Dollar* est mort, *Xaintrailles* est l'étalon de tête de l'établissement.

Xaintrailles est fils d'une mère dont presque tous les produits ont galopé; sa demi-sœur, *Enguerrande*, a gagné la moitié des Oaks. Il n'est donc pas étonnant que lui-même ait eu la prétention d'enlever le Derby.

Ses galops à l'entraînement l'avaient mis en relief avant même qu'il parût sur le turf. Son propriétaire l'avait envoyé en Angleterre, afin que sa préparation ne laissât rien à désirer, et l'on disait à Newmarket monts et merveilles du poulain français. Aussi M. Lupin ne crut-il pas trop hardi de le faire débuter dans le Middle Park, et il s'en fallut de peu que cette audace ne fût couronnée de succès. Les deux favoris à 9/4 étaient *Cora* et *Paradox*, qui courait alors sous le nom de *N. de Casuistry*. *Xaintrailles*, à 7/1, venait après eux dans la faveur du ring. On offrait *Melton* à 10/1, bien qu'il eût déjà gagné les New Stakes à Ascot, et pris dans les July Stakes, à Newmarket, la seconde place à une tête de

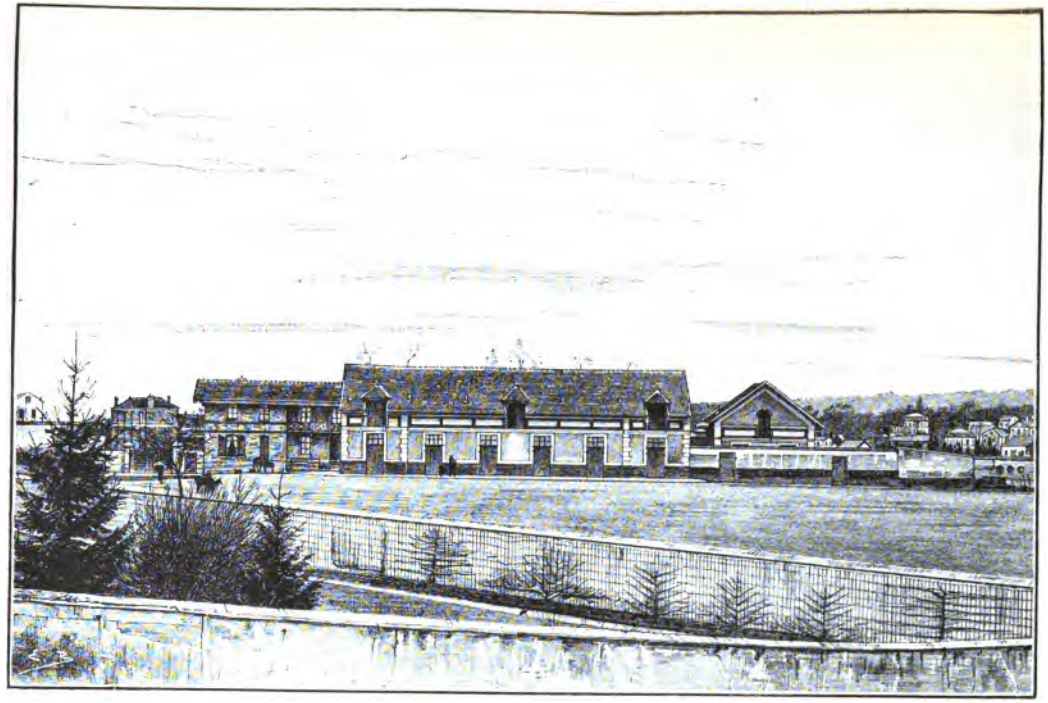

Vue du haras de Viroflay.
(D'après une photographie de M. Delton).

THE ASTOR
NY

Luminary. *Melton* fut vainqueur et *Xaintrailles* eut la seconde place à une demi-longueur; il devançait lui-même, d'une longueur et demie, *Paradox* et *Royal Hampton*, qui firent *dead heat* pour la troisième place.

C'était un beau début, et il n'est pas surprenant que *Xaintrailles* ait gagné, deux jours plus tard, les Prendergast Stakes, où il partit favori à 4/9.

Il y battit sans aucune peine *Rosy Morn*, qui d'ailleurs lui rendait du poids, par suite de ses victoires dans les Richmond Stakes à Goodwood et les Woodcote Stakes à Epsom.

Après ces deux épreuves, le fils de *Deliane* partit grand favori à 5/4 dans le Dewhurst Plate, malgré la présence de *Paradox*, de *Cora* et de plusieurs autres adversaires qui n'étaient pas à dédaigner. Cependant *Xaintrailles* rendait quatre livres à *Paradox*, qui venait après lui dans la cote à 2/1. Il fut battu facilement par ce dernier et se laissa même enlever la seconde place par *Cora*. Le résultat était encore assez satisfaisant, mais il fallait un peu rabattre des grandes espérances que *Xaintrailles* avait données.

Ainsi se termina pour lui la campagne de 1884. L'année suivante il vint en France disputer la Poule d'Essai. Sa réputation fit reculer tous ses adversaires, à l'exception de *Reluisant* et d'*Anglomane*. Jamais le champ de cette course ne fut aussi réduit. La belle apparence de *Xaintrailles* et ses succès antérieurs ne permettaient guère de douter de son triomphe. Il se contenta de suivre *Reluisant*, passa dès que son jockey le lui permit et gagna sans effort. Quelques jours plus tard, il battit *The Condor* et perdit en route *Rigoletto* dans le prix Triennal. Il n'eut pas moins facilement raison d'*Extra* et de *The Condor* dans la Grande Poule des Produits.

Ces victoires successives ne permettaient pas de douter du succès de *Xaintrailles* à Chantilly : il suffisait de l'y envoyer, pour enlever sans peine un prix de 112000 francs. Le Derby anglais ne valait que cinquante livres de plus, et il fallait battre *Melton*, *Paradox*, *Royal Hampton*, *Crafton*, etc. Au point de vue de l'argent, l'hésitation n'était pas possible; mais M. Lupin

jugea que l'honneur avait plus d'attraits et choisit le Derby d'Epsom, quelle que fût l'incertitude du résultat. Cette noble tentative, qui restera l'un des titres de M. Lupin à la reconnaissance des sportsmen français, fut malheureuse à tous les points de vue. *Xaintrailles* ne gagna pas la course et arriva seulement quatrième; en outre, il reçut une atteinte en galopant, fut retiré du Grand Prix de Paris et ne reparut plus sur le turf.

Xaintrailles a donc disparu prématurément. Si courte qu'ait été sa carrière, on ne peut dire qu'elle ait été malheureuse, puisque en huit mois il a remporté quatre belles victoires. Sa bonne étoile a voulu que dans les grandes épreuves du printemps de 1885 il fût débarrassé de la concurrence de *Plaisanterie*, qui n'y était pas engagée et à laquelle on ne peut cependant s'empêcher de donner la préférence sur *Xaintrailles*. Celui-ci n'en était pas moins un excellent animal, et c'est sans contredit le meilleur produit de sa mère. Les sommes gagnées par *Xaintrailles* s'élèvent :

En 1884, à..	21 800 »
En 1885, à..	152 550 »
Total général. . .	174 350 »

M. Lupin a la plus haute opinion de *Xaintrailles* comme étalon. Ainsi qu'il a fait autrefois pour *Dollar*, il présente au fils de *Flageolet* toutes les poulinières qui peuvent lui être données conformément aux bonnes règles du croisement.

Xaintrailles occupe l'écurie de *Dollar*.

Dans son ensemble, *Xaintrailles* dénote une puissance rare, surtout dans l'arrière-main. De son grand-père, *The Flying Dutchman*, il tient un rein un peu plongé; de son père, *Flageolet*, il a pris la belle inclinaison de l'épaule et l'encolure bien sortie. L'avant-main seule laisse un peu à désirer par l'imperfection du genou. La tête est remarquablement élégante; l'œil est vif et fier.

En résumé, *Xaintrailles* est un magnifique modèle de reproducteur. Je dois noter encore qu'il est d'une douceur remarquable.

Xaintrailles.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

A Viroflay les principales poulinières sont :

Fionie.	*Ermeline.*
Pristina.	*Charmille.*
Enguerrande.	*Verdoyante.*

Un trajet de quarante-cinq minutes en voiture amène à Vaucresson, qui se trouve à proximité de l'hippodrome de La Marche.

Là, vingt et une poulinières sont à visiter.

Mavis.	*Voilette.*
Nixette.	*Mondaine.*
Deliane.	*Astrée.*

Yvrande et *Carlotta*, qu'un accident d'entraînement a empêchées de paraître sur le turf.

Salva.	*Brienne.*
Mademoiselle Clairon.	*Cascatelle.*
Postérité.	*Almanza.*
Promise.	*Pensacola.*
Cornaline.	*Isménie.*
Anderida.	

Voici les principaux états de service des poulinières du haras, qui pendant ces dernières années ont si bien marché sur les traces de leur illustre aïeule *Jouvence* :

Fionie, par *Dollar* et *Finlande*, a donné : en 1882, *Gustave Wasa*, par *Montargis*; en 1884, *Malmo*, par *Consul*; en 1886, *Christiana*, par *Wellingtonia*.

Pristina, par *Dollar* et *Pergola*, a donné : en 1881, *Primiero*, par *Vertugadin*; en 1882, *Presta*, par *Petrarch*; en 1884, *Cerito*, par *Nougat*; en 1885, *Modena*, par *Nougat*.

Enguerrande, par *Vermout* et *Deliane*, a donné : en 1880, *N.*, poulain, par *Blair Athol*; en 1881, *Ermengarde*, par *Flageolet*; en 1882, *Josiane*, par *Salvator*; en 1885, *Marigny*, par *Salvator*.

Ermeline, par *Dollar* et *Impérieuse*, a donné : en 1878, *Mélite*, par *Mars*; en 1879, *Évangéline*, par *Perplexe*; en 1880, *Flori-*

sando, par *Vermout*; en 1881, *Yvrande*, par *Montargis*; en 1882, *Erminio*, par *Plutus*; en 1883, *Phœbus*, par *Saxifrage*; en 1884, *Alida*, par *Vermout*; en 1886, *Sidonie*, par *Saxifrage*.

Charmille (à M. J.-L. de F. Martin), par *The Nabob* et *Chantress*, a donné : en 1881, *Corona*, par *Dollar*; en 1882, *The Condor*, par *Dollar*; en 1883, *Corolla*, par *Dollar*; en 1884, *Concordia*, par *Fontainebleau*; en 1885, *Corredor*, par *Fontainebleau*; en 1886, *Fontanas*, par *Fontainebleau*.

Nixette, par *Gladiateur* et *Deliane*, a donné : en 1879, *Nadir*, par *Dollar*; en 1882, *Ninette*, par *Salvator*; en 1884, *Anadyr*, par *Salvator*; en 1886, *Nicolette*, par *Fontainebleau*.

La Jonchère, par *Vermout* et *Deliane*, a donné : en 1883, *Lubie*, par *Salvator*; en 1884, *La Malmaison*, par *Fontainebleau*; en 1886, une pouliche, par *Hermit*.

Deliane, par *The Flying Dutchman* et *Impérieuse*, a donné : en 1873, *Enguerrande*, par *Vermout*; en 1874, *La Jonchère*, par *Vermout*; en 1875, *Lusignan*, par *Vermout*; en 1878, *Gérard*, par *Vermout*; en 1879, *Amadis*, par *Vermout*; en 1880, *Florestan*, par *Vermout*; en 1882, *Xaintrailles*, par *Flageolet*; en 1884, *Belinda*, par *Flageolet*.

Voilette, par *Dollar* et *Gardevisure*, a donné : en 1885, *Guipure*, par *Isonomy*.

Mondaine, par *Vertugadin* et *La Magicienne*, a donné : en 1884, *Contredanse*, par *Dollar*; en 1885, *Raout*, par *Salvator*; en 1886, un poulain, par *Dollar*.

Astrée, par *Dollar* et *Étoile Filante*, a donné : en 1882, *Pléiade*, par *Flageolet*; en 1883, *Firmament*, par *Silvio*; en 1884, *Actéon*, par *Vermout*; en 1885, *Éthérée*, par *Nougat*; en 1886, *Aérolithe*, par *Nougat*.

Salva, par *Dollar*, a donné : en 1881, *Salvaia*, par *Montargis*; en 1883, *Savane*, par *Saxifrage*; en 1884, *Libéria*, par *Nougat*; en 1885, *Disfida*, par *Nougat*.

Mademoiselle Clairon, par *Dollar* et *Jeune Première*, a donné : en 1884, *Fifre*, par *Ruy Blas*; en 1885, *Cythare*, par *Isonomy*.

Postérité, par *The Flying Dutchman* et *Partlet*, a donné :

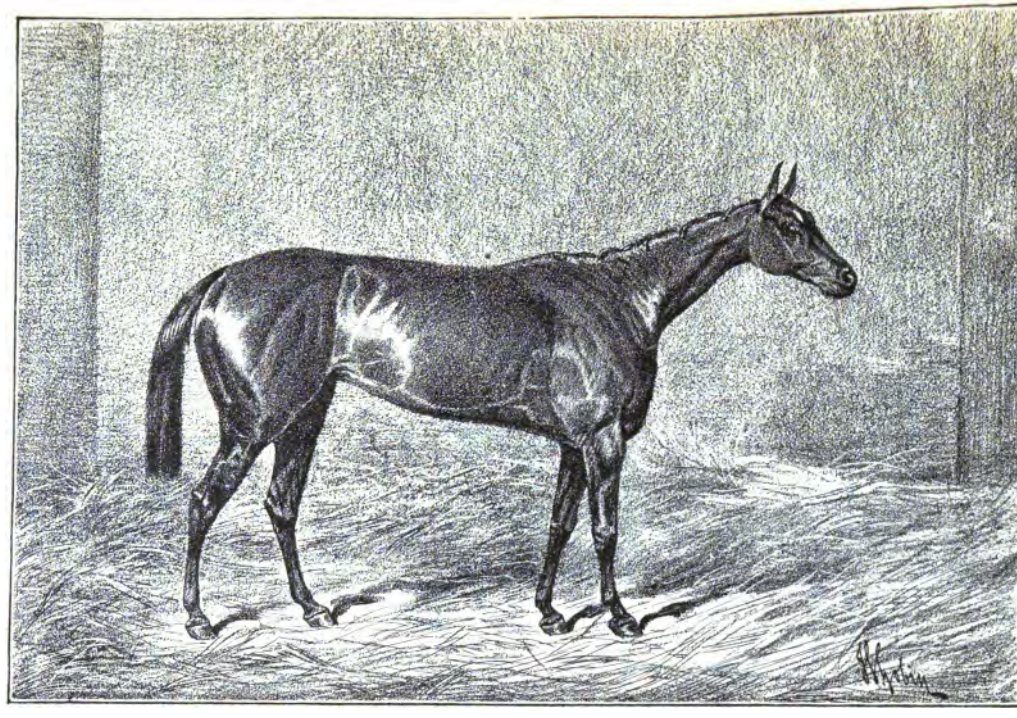

Jouvencc.

THE ASTOR LIBRARY
NY

en 1878, *Prométhée*, par *Mars*; en 1880, *Pyrrhus*, par *Kingcraft*; en 1882, *Pythias*, par *Salvator*; en 1883, *L'Esterelle*, par *Mars*; en 1884, *Passe-Temps*, par *Fontainebleau*; en 1885, *Nanine*, par *Fontainebleau*.

Promise, par *Monarque* et *Mademoiselle de Chantilly*, a donné : en 1876, *Proserpine*, par *Plutus*; en 1877, *Isménie*, par *Plutus*; en 1881, *Pretender*, par *Salvator*; en 1883, *Sposo*, par *Plutus*; en 1884, *Urgence*, par *Dollar*; en 1886, un poulain, par *Fontainebleau*.

Cornaline, par *Boïard* et *Perla*, a donné : en 1882, *Coraline*, par *Salvator*; en 1883, *Kohinoor*, par *Salvator*; en 1884, *Ophir*, par *Salvator*; en 1885, *Aventurine*, par *Salvator*; en 1886, *Aigue-Marine*, par *Salvator*.

Anderida, par *King-Tom* et *Woodcraft*, a donné : en 1880, *Rosalba*, par *Dollar*; en 1881, *Theodosia*, par *Dollar*; en 1882, *Arabella*, par *Dollar*; en 1883, *Azélia*, par *Dollar*.

Brienne, par *Dollar* et *Finlande*, a donné *Prytanée*, par *Petrarch*, en 1883

Cascatelle, par *Dollar* et *Néréide*, a donné : en 1878, *Niagara*, par *Montargis*; en 1879, *Lagruna*, par *Glaneur*; en 1881, *Frascati*, par *Mirliflor*; en 1883, *Aréthuse*, par *Gabier*; en 1884, *Naïade*, par *Gabier*.

Almanza, par *Dollar* et *Bravade*, a donné : en 1879, *Alonzo*, par *Vermout*; en 1881, *Liria*, par *Flageolet*; en 1882, *Ortegal*, par *Plutus*; en 1884, *Oviedo*, par *Consul*; en 1885, *Murcie*, par *Flageolet*; en 1886, *Algésiras*, par *Saxifrage*.

Pensacola, par *Dollar* et *Pergola*, a donné : en 1880, *Ontario*. par *Plutus*; en 1881, *Louisiane*, par *Flageolet*; en 1883, *Trinidad*, par *Vermout*; en 1884, *Mariposa*, par *Silvio*; en 1885, *Columbia*, par *Nougat*.

Isménie, par *Plutus* et *Promise*, a donné : en 1884, *Achéron*, par *Dollar*; en 1885, *Endymion*, par *Salvator*; en 1886, *Phlegethon*, par *Fontainebleau*.

Perla, par *Dollar* et *Pergola*, a donné : en 1877, *Cornaline*. par *Boïard*; en 1879, *Rubis* par *Mars*; en 1881, *Diamantina*, par

Blue Gown; en 1883, *Perlina*, par *Silvio*; en 1884, *Carlotta*, par *Silvio*; en 1886, *Collana*, par *Stracchino*.

Encantadora (à M. J.-L. de F. Martin), par *Dollar* et *Charmille*, a donné : en 1881, *Encantador*, par *Boïard*; en 1885, *Bivar*, par *Boïard*; en 1885, *Eglinton*, par *The Scottish Chief*; en 1886, *Follow me Lassies*, par *The Scottish Chief*.

Xaintrailles a sailli; en 1887, pour son année de début, dix-huit poulinières.

V

LE HARAS DE CHEFFREVILLE

Cheffreville, Esprevilla, Chiffreville, c'est là que le comte de Berteux a installé son haras, un haras modèle, un des mieux situés et des mieux organisés que je connaisse. On s'arrête à Lisieux, d'où 15 kilomètres restent à franchir pour arriver à Fervacques. Quand on est à Fervacques, on est à Cheffreville; les deux propriétés se touchent et sont traversées par la Touques, une des jolies petites rivières de Normandie, qui prend sa source dans le Merlerault et vient se jeter dans la Manche au-dessous de Deauville, où j'avais eu déjà l'avantage de faire sa connaissance à l'époque des courses.

De Lisieux à Cheffreville, la route est très bonne et très agréable, même en hiver, où la nature est d'un ton un peu uniformément gris. On traverse les villages de Saint-Martin-de-la-Lieue, de Saint-Jean, de Petreville, pour passer devant Fervacques, dont le bourg, qui a toujours eu de l'importance, est situé dans cette vallée où Troyon a choisi le sujet d'un de ses plus jolis paysages. La description du tableau pourra donner celle des prairies du comte de Berteux : « Une prairie à l'herbe haute et touffue, sous un ciel vigoureux; une petite colline ferme l'horizon. Les vaches viennent s'abreuver à une rivière sur laquelle est jeté un pont, dont les piles disjointes sont à demi rongées par

la mousse. Des chevaux galopent joyeusement à travers le pâturage. »

Mais n'oublions pas Fervacques, que nous venons de laisser sur la gauche et dont nous avons aperçu la porte, à arc surbaissé, accompagnée d'une étroite poterne, à laquelle correspond du côté opposé une niche cintrée. Il est de tradition que le roi Henri IV y séjourna. Est-ce en 1590, pendant qu'il assiégeait Lisieux? Est-ce dans le voyage qu'il fit avec la reine en 1603? Les historiens ne sont pas encore fixés sur ce point et il n'y a pas de raisons pour qu'ils le soient jamais. On montre néanmoins dans une mansarde le lit et les meubles de la chambre qu'il dut occuper. M. de Montgomery, qui possède aujourd'hui le château et l'habite, y a réuni nombre d'objets d'art et d'antiquités.

Fervacques a toujours sa halle en charpente au centre du bourg; c'est une preuve de son ancienne importance que les habitants font bien de conserver.

Cheffreville n'offre un peu d'intérêt que par sa petite église, dont quelques restes d'appareil en feuilles de fougère attestent qu'elle a été construite à l'époque romane. Le clocher se profile agréablement au-dessus des prairies du comte de Berteux, où les paysagistes les plus délicats trouveraient si bien leurs sujets.

Les bâtiments du haras se composent de la maison du maître, de la maison d'habitation du stud-groom et des boxes qui sont aménagés dans chaque prairie selon les besoins des chevaux. Tous les animaux d'un herbage y ont leur habitation, en sorte qu'ils peuvent sortir et rentrer sans avoir à faire un trajet de plus de 100 mètres et sans rencontrer d'obstacles difficiles à passer.

La maison du comte de Berteux n'est ni un château, ni même un cottage : elle est carrée et simplement bâtie en brique, comme les boxes, et très simple, sans la moindre corniche à corbeaux, sans le moindre mâchicoulis.

Mais à l'intérieur tout le confort désirable est réalisé. Le mobilier n'a pas de recherche, mais les cheminées chauffent bien, point très important à la campagne, et surtout en Normandie, et il y a une cave admirablement pourvue de vieux vins et d'une

certaine eau-de-vie de Calvados, contemporaine de Mathusalem et dont on célèbre agréablement le centenaire après chaque repas.

Le comte est d'ailleurs un maître en l'art d'entendre et de pratiquer le confort et l'hospitalité : on se souvient à tout instant qu'il habite l'Écosse une partie de l'année et qu'il en rapporte les mœurs si appréciées des gens qui aiment à être bien reçus.

L'heureux propriétaire d'*Upas* vient assez fréquemment surveiller son établissement d'élevage, où l'œil du maître a tant d'importance ; il y établit son quartier général au moment de la campagne normande. Il y a souvent des amis, et leur assure bon souper, bon gîte et l'agrément de voir un lot de poulinières tout à fait sélect.

Mais depuis deux ans le comte abandonne le déplacement de Deauville pour se rendre en Écosse, où il a loué un château féodal et une chasse seigneuriale. Blasé sur les agréments de nos sports de France, il se plaît à aller mener la grande vie sauvage dans les montagnes où pullulent les grouses. Il est à mille lieues de Paris, de ses affaires et de ses plaisirs ; il ne reçoit plus ni lettres, ni journaux. Une dépêche ne lui parvient même pas ; il se fait trappeur pour quelques mois.

Le comte ne s'en livre que plus volontiers, au retour, aux occupations de son élevage, qu'il a si bien mené et qui lui donne maintenant les résultats les plus satisfaisants.

Sa manière de nommer ses chevaux permet de mesurer la durée de sa carrière : il a parcouru l'alphabet ; ayant commencé par la lettre A, il en est maintenant au W.

Après avoir cueilli des épines au début, il en est maintenant aux roses. Ses poulinières sont triées sur le volet. Ses deux étalons, l'un de son cru, l'autre de son choix, lui assurent une excellente production et lui attirent un grand nombre de juments étrangères. Il est parti pour la gloire ; il l'a atteinte, il la tient.

Dans l'intérieur de la maison, il a collectionné les portraits de toutes les célébrités du turf. Une galerie des plus beaux chevaux connus orne ses murs. Et ces types exceptionnels, il les voit en partie reproduits dans ses herbages.

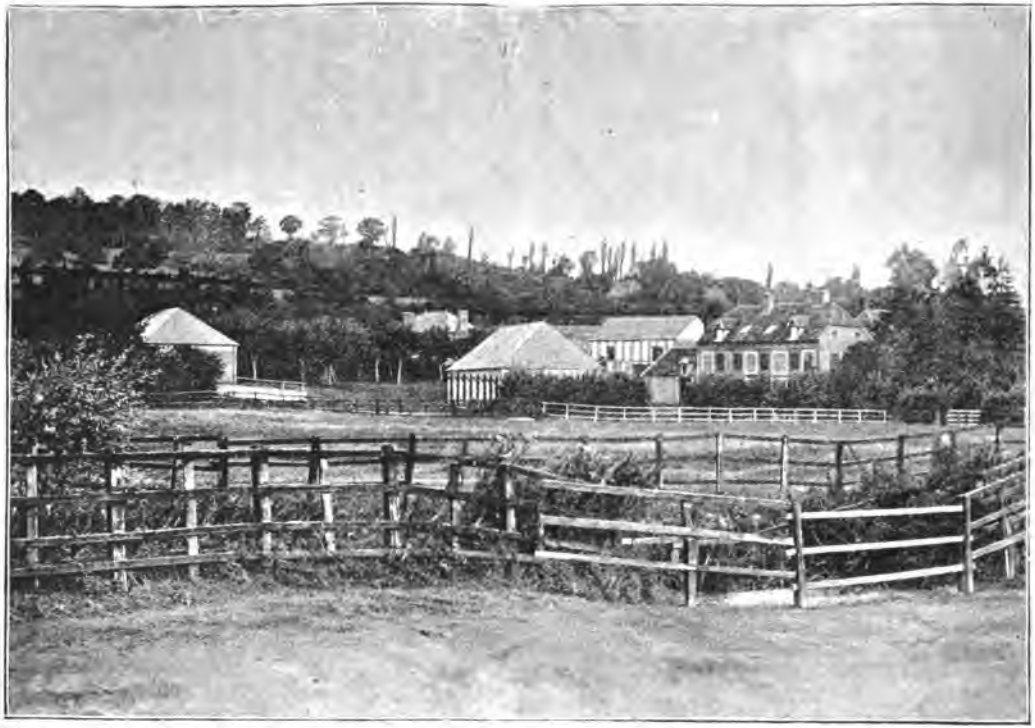

Vue du haras de Cheffreville.
(D'après une photographie de M. Delton).

THE ASTOR L
N.Y.

Pour améliorer le sol il n'a rien négligé, non plus que pour améliorer le sang. Ses produits ne sont pas seulement remarquables par leur conformation, ils le sont encore par la netteté de leurs membres, d'où la tare est heureusement bannie.

Dans ces beaux herbages qu'arrose la Touques, qu'on a soigneuseusement enlissés et pourvus d'abreuvoirs, l'herbe pousse plantureuse, grâce à des travaux de nivellement et d'irrigation, pour lesquels aucuns soins n'ont été épargnés.

Les pouliches occupent une prairie de 5 hectares, dite l'herbage de Courson. Les poulains sont dans l'herbage du Mesnil.

Vingt poulinières occupent les différents logis du haras :

Julia Peel, par *Amsterdam* et *Faraway*, par *Orlando*, a été achetée, en 1872, à la vente du duc de Hamilton. C'est la plus âgée de la société. Elle a donné : *Lancelot*, par *King-Tom*, en 1874; *Mouche*, par *Tournament*, en 1875; *Narcisse*, par *Trocadéro*, en 1876; *Orphéon*, par *Vermout*, en 1877; *Profitrole*, par *Mortemer*, en 1878; *Quarantaine*, par *Trocadéro*, en 1879; *Réflexion*, par *Guy Dayrel*, en 1880; *Statira*, par *Trocadéro*, en 1882; *Vatel*, par *Kingcraft*, en 1882.

Duchess of Athol, par *Blair Athol* et *Tunsdall Maid*, par *Touchstone*, a été achetée à la vente du capitaine Gray, à York, en 1871. Elle a donné : en 1872, *Javotte*, par *Fortunio*; en 1873, *Kate*, par *Suzerain*; en 1874, *Loisir*, par *Hospodar*; en 1875, *Mantille II*, par *Dollar*; en 1876, *Noblesse*, par *Dollar*; en 1877, *Optimia*, par *Plutus*; en 1878, *Patchouli*, par *Plutus*; en 1879, *Queechy*, par *Plutus*; en 1881, *Salomé*, par *Macaroni;* en 1882, *Troubadour*, par *Guy-Dayrell*; en 1886, *Xavier*, par *King-Lud*.

Sultee, par *Weatherbit* et *Sacrifice*, par *Voltaire*, vient de la dispersion du haras de Middle Park, à M. Blenkiron. Elle a donné : en 1878, *Pagode*, par *Boïard*; en 1879, *Québec*, par *Plutus*; en 1880, *Revalescière*, par *Guy Dayrell*; en 1881, *Serkis*, par *Guy Dayrell*; en 1882, *Thalie*, par *Perplexe*; en 1883, *Udine*, par *Vermout*; *en* 1884, *Velléda*, par *Narcisse*; en 1885, *Wilhelmine*, par *Narcisse*; en 1886, *Xuthus*, par *Narcisse*.

Martinique, par *Macaroni* et *Curaçao*, a été payée 1 300 livres à la dispersion du haras de Cobham : c'est le type accompli de la belle poulinière. Elle n'a cependant pas réussi. On a eu d'elle : en 1881, *Sumatra*, par *Dollar*; en 1883, *Uriage*, par *King-Lud*; en 1884, *Varinas*, par *Guy Dayrell*; en 1886, *Xiphium*, par *Julius Cæsar*.

Ortolan, par *Saunterer* et *Swallow*, par *Cotherstone*, a été achetée en même temps que *Martinique*, dont elle a largement compensé les déceptions. Elle a donné : en 1880, *Rome*, par *Blair Athol*; en 1881, *Sansonnet*, par *Dollar*; en 1882, *Tourterelle*, par *Perplexe*; en 1883, *Utrecht*, par *King-Lud*; en 1884, *Vanneau*, par *Perplexe*; en 1885, *Widgeon*, par *King-Lud*, et en 1886 *Xanthornus*, par *King-Lud*.

Loadstar, par *Saunterer* et *Bess Lyon*, par *Longbow*, a été achetée à Doncaster en même temps que *Rose Mary*, qui a été la bonne affaire des deux. Elle a donné : en 1878, *Papillon*, par *Argile*; en 1879, *Quinola*, par *Plutus*; en 1881, *Sémaphore*, par *Sylvio*; en 1886, *Xinia*, par *Julius Cæsar*.

Giselle, par *Young Monarch* et *Lalla Rook*, par *The Nabob*. Elle a donné : en 1880, *Refrain*, par *Capitaliste*; en 1881, *Sylphide*, par *Guy-Dayrell*; en 1882, *Taglioni*, par *Guy-Dayrell*: en 1883, *Ulysse*, par *King-Lud*; en 1884, *Viviane*, par *Guy-Dayrell*. La carrière de cette jument présente deux particularités. Courant dans le nord de l'Angleterre, en 1871, elle fut battue par *Pompadour*, dans un prix où M. de Berteux avait parié assez cher pour elle. Il y eut grande émotion quand on apprit presque aussitôt après la course que le propriétaire de *Pompadour* était mort dans la journée. On comprend facilement l'importance que présentait la constatation de l'heure du décès. Ou le propriétaire était mort avant la course, et alors *Giselle* était gagnante; ou il était mort après, et ça ne changeait rien au résultat. Malheureusement pour le comte, il était mort après, en sorte qu'il n'eut pas la chance de toucher ses paris.

La même *Giselle*, qui avait gagné le handicap fondé en l'honneur du Shah de Perse, partit le soir même pour Abbeville, où

elle enleva le handicap le lendemain; elle avait été embarquée immédiatement après sa victoire de Longchamp.

Hémione, par *The Nabob* et *Vhirl*, par *Alarm*, est née à Cheffreville. Après avoir été essayée bonne, elle glissa un jour sur la neige à Chantilly et se démit le paturon. Elle ne parut ja-

Rose-Mary.
(D'après une photographie de M. Delton.)

mais sur le turf. Elle a donné : en 1875, *Mésange*, par *Cymbal*; en 1877, *Orfraie*, par *Plutus*, qui appartient à M. de Castelbajac et a produit *Grand-Duc*, par *Vignemale*, gagnant du prix de Vincennes, en 1885; en 1879, *Quiproquo*, par *Plutus*; en 1882, *Tolède*, par *Guy-Dayrell*; en 1885, *Wolf*, par *Peter*.

Rose-Mary, par *Skirmisher* et *Vertumna*, par *Stockwell*, a été payée 80 livres et ramenée d'Angleterre en même temps que *Loadstar*. Elle a donné : en 1879, *Quolibet*, par *Plutus*; en 1880, *Rosa*, par *Guy-Dayrell*; en 1881, *Sorgho*, par *Guy-Dayrell*; en 1883, *Upas*, par *Dollar*; en 1884, *Volubilis*, par *Guy-Dayrell*; en 1886, *Xéranthème*, par *Narcisse*.

Dalnamaine, par *Thormanby* et *Mayonnaise*, par *Teddington*, a été payée 300 livres à Stockbridge. *Mayonnaise*, qui gagna les Mille Guinées, est la grand'mère de *Bruce*; par sa fille *Carine*, qu'elle eut avec *Stockwell*, elle représente une des premières races d'Angleterre. Elle a donné : en 1876, *Nymphe*, par *York*; en 1877, *Onyx*, par *d'Estourmel*; en 1878, *Pékin*, par *Boïard*; en 1880, *Rivaldo*, par *Guy-Dayrell*; en 1881, *Séraphine*, par *Guy-Dayrell*; en 1884, *Velours*, par *Guy-Dayrell* ou *Narcisse*; en 1885, *Walter-Scott*, par *King-Lud*; en 1886, *Xanthorée*, par *King-Lud*.

Astrea, par *Adventurer* et *Adeliz*, saillie par *Altyre*, a été achetée à la vente du haras d'Inverminster, après le décès de lord Wolverton.

Sorceress, par *Rosicrucian* et *Bas-Bleu*, par *Stockwell*, a été achetée à la vente après décès de Grayton. Elle est sœur de *Blue-Gown* par sa mère. On a eu d'elle : en 1885, *Wotan*, par *King-Lud*, et en 1886 *Xilander*, par *Narcisse*.

Analogy, par *Adventurer* et *Mandragora*, par *Rataplan*, a été achetée yearling et payée 1300 guinées à la vente d'un clergyman. Elle a donné : en 1879, *Quidam*, par *Westminster*; en 1880, *Rapidity*, par *Guy-Dayrell*; en 1883, *Urbain*, par *King-Lud*; en 1885, *Witchery*, par *Peregrine*; en 1886, *Xoïs*, par *Narcisse*.

Mantille II, par *Dollar* et *Duchess of Athol*, a longtemps servi de hack au comte de Berteux, à Paris. Puis il a trouvé que c'était un bien grand luxe de priver son haras de cette belle jument et l'y a envoyée. Elle a donné : en 1886, *Xativa*, par *King-Lud*.

M. de Berteux a gardé trois filles de *Duchess of Athol*, une de ses juments préférées : *Mantille II*, *Optimia* et *Salomé*.

Optimia, par *Plutus* et *Duchess of Athol*. Elle a donné : en 1884, *Vêturie*, par *Guy-Dayrell*, et en 1886 *Xanthos*, par *Peter*.

Miss Hannah, par *King-Tom* ou *Favonius* et *Chopette*, par *North Lincoln*, a été achetée l'année dernière à Lord Roseberry. Hannah est le nom d'un des enfants des Rothschild de Londres.

Queen, par *Plutus* et *La Dauphine*, par *Stockwell*. *La Dauphine* est la tante de *Tristan*. *Tristan* était par *Thrift*, et *Thrift* par *Braxey*, mère de *La Dauphine*. *Queen* a donné : en 1884, *Vanda*; en 1885, *Westphalie*; en 1886, *Ximo*.

Rome, par *Blair Athol* et *Ortolan*, est le premier produit de cette bête surprenante, qui pourrait prendre pour enseigne : « A tous les coups l'on gagne ». Elle a produit : en 1885, *Wasp*, par *Peregrine*, et en 1886 *Xérès*, par *King-Lud*.

Salomé, par *Macaroni* et *Duchess of Athol*, n'a encore rien produit.

Statira, par *Trocadéro* et *Julia Peel*, propre sœur de *Narcisse*.

La qualité des étalons correspond à celle des poulinières. Ils sont deux pour le moment qui se partagent l'honneur de mêler leur sang aux sangs les plus illustres : *Upas* et *King-Lud*.

Ils ne se ressemblent en aucun point et tous deux ont leurs mérites, qui sautent aux yeux des connaisseurs.

Les performances de *King Lud* étaient faites pour attirer l'attention d'un propriétaire français. A trois ans il avait été quatrième dans les Deux Mille Guinées derrière *Prince Charlie*, *Cremorne* et *Queen's Messenger*, troisième dans le Saint-Léger, derrière *Cremorne* et *Laburnum*. A quatre ans, il avait gagné de deux longueurs le Césaréwitch sur 34 partants. Il avait battu facilement de trois longueurs *Kingcraft* dans un match sur 1600 mètres. Il avait gagné le même jour à Shrewsbury le Newport Cup et le Shrewsbury Cup.

A cinq ans, et ce fut la course qui le désigna surtout au choix de M. de Berteux, dans l'Alexandra Park il avait gagné d'une encolure, battant *Boïard* et *Flageolet*. Il avait rendu une livre anglaise à *Boïard*.

M. de Berteux, qui va souvent en Angleterre et se tient très au courant de ce qu'il est possible d'acheter pour augmenter utilement sa collection, se mit en rapport avec le propriétaire de

King-Lud et le lui loua 700 guinées pour la première année. Deux ans après, il l'acheta. On objectera qu'il eût pu l'acheter tout de suite et qu'il eût ainsi réalisé une économie. C'est une opinion qui n'est pas la mienne. Je trouve que s'il y a un « essai loyal » utile à faire, c'est encore mieux celui d'un étalon que celui d'un gouvernement.

On ne manque pas d'exemples d'étalons anglais importés qui ont empoisonné l'élevage. Le propriétaire qui les possédait les utilisait quand même et persévérait dans le mal; s'il avait eu le cheval en location, il s'en serait débarrassé dès la première année.

Tout en possédant deux étalons de cette valeur, M. de Berteux, qui vraiment ne s'endort pas dans le calme de la routine, envoie chaque saison quelques-unes de ses bonnes juments à des étalons anglais.

Il aime assez *Hampton*, par *Lord Clifden* et *Lady Langden*. C'est, en effet, un *étalon avantageux* d'une saillie de 100 livres, avec des performances très respectables, bien qu'il ait couru à vendre à deux ans, dans un Two Years old Selling Stakes à Brighton, où son propriétaire le racheta pour 150 guinées. Il a gagné à trois ans le Great Welcome's Handicap à Croydon, les Great Metropolitan Stakes à Epsom. A quatre ans, il a gagné les Goodwood Stakes. A cinq ans, ce fut la belle période de sa carrière : il a gagné 8 courses sur 10 : le Northumberland Plate à Newcastle; le Goodwood Cup, où il battait *Petrarch*; le Doncaster Cup, le Kelso Gold Cup, deux Her Majesty's Plate; le Caledonian Centenary Cup à Édimbourg, et un Her Majesty's Plate à Windsor. A cinq ans, il gagne encore le Her Majesty's Plate à Northampton; l'Epsom Gold Cup, battant *Vermeil*; le Her Majesty's Plate à York; le Her Majesty's Plate à Newmarket.

Voilà des états de service qui ne sont pas à dédaigner et qui n'ont pas échappé à la clairvoyance du propriétaire d'*Upas*. Il a envoyé deux juments à *Hampton*; toutes les deux sont revenues pleines et ont été admirablement soignées, ce qui est encore à considérer.

Upas.
(D'après une photographie de M. Delton.

THE ASTOR LIBRARY
NY

Le comte de Berteux aime bien que tout marche; en cela je l'approuve. Il surveille de près son affaire et ne s'entortille pas, comme on dit, dans les feux de file. On l'a vu par exemple, en 1885, prendre une détermination énergique et faire dans son écurie une liquidation des plus fructueuses. D'un lot qui n'avait plus rien de sérieux à récolter, il tira une somme importante et ne garda que les deux chevaux dont personne ne voulut et qui furent précisément les meilleurs : *Télémaque* et *Tourterelle*. C'est si délicat à mener une écurie de course! Le comte de Berteux possède avant tout le secret de se faire admirablement servir, sans s'aliéner pour cela l'affection de ses serviteurs. Il les a tous « dans la main », très dévoués et pour la plupart vieillis sous le harnais.

Son stud-groom, Watkins, compte parmi les plus anciens et les plus zélés; c'est lui qui mène le haras. Quand je dis « qui mène », c'est une façon de parler; car, en réalité, il n'est qu'un fil dans la main de son chef.

J'ai emporté de Cheffreville l'impression qu'on emporte de l'examen d'une œuvre longtemps étudiée, patiemment conduite et qui justifie le vieil axiome : *Finis coronat opus*.

VI

LE HARAS DE CHAMANT

Qui n'a vu ni Chamant ni Meautry ne peut se faire une idée du luxe d'un haras. Des établissements de ce genre sont comme les chasses princières, où chaque faisan coûte cinq louis à son propriétaire. On peut bien estimer que chaque brin d'herbe qui pousse à Meautry et à Chamant revient à cinq francs. Mais tout cela n'est rien quand il naît des *Rayon d'Or*, ou des *Chamant*, ou des *Tristan*.

Je vais souvent à Chamant par Chantilly; la route n'est pas très jolie, mais à l'automne on est souvent distrait par la fusillade des chasseurs d'Apremont.

Avec un bon cheval, — tous les chevaux des loueurs de Chantilly, stimulés sans doute par l'exemple de leurs illustres confrères, marchent assez rondement, — on a vite traversé Vineuil, Saint-Firmin et Courteuil, et l'on aperçoit, bien découpé dans le bleu du ciel, le profil grisâtre du clocher de Senlis, qui fait vis-à-vis aux tourelles du château de Chamant. Quand on est à Senlis, on est à Chamant. Il n'y a guère plus d'un kilomètre à franchir de la station au haras.

M. Lefèvre, le maître de céans, se tient d'ordinaire dans la pièce du rez-de-chaussée, qui lui sert de cabinet de travail et qui est, en même temps, une sorte de tribune vitrée, d'où il peut suivre les galops de ses chevaux, sur la belle piste dessinée autour de son parc et qui est tracée pour ainsi dire sous ses fenêtres.

Il y a des souverains qui se font jouer la comédie pour eux seuls, qui choisissent les pièces, les acteurs, tout, jusqu'à l'heure même de la représentation. M. Lefèvre peut se payer une fantaisie non moins royale en se faisant exécuter des courses à volonté pour son unique agrément.

Je l'ai trouvé un jour en train d'écrire une lettre.

« Savez-vous ce qu'il y a là dedans? me dit-il. Un chèque de 50 000 francs, que j'envoie à T. Jennings pour lui payer sa part d'*Archiduc* qui est arrivé il y a quinze jours, et que je vais vous montrer. »

En même temps qu'il prenait la lettre contenant le chèque, un valet de pied remettait une dépêche.

« Ça, me dit M. Lefèvre, c'est une bonne nouvelle : le petit Tom m'annonce que *Fifine* a gagné son essai. »

C'est vraiment très complet comme sport de posséder une piste pour faire des essais sous ses fenêtres et en même temps un fil télégraphique spécial pour apprendre les essais de Newmarket.

Après le déjeuner commence la visite du haras. Nous débutons par les étalons. Salut à *Archiduc*, le crack des cracks, le cheval au jarret mystérieux qui, avec l'aide du hasard et des vétérinaires,

Vue du haras de Chamant.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

échappa à la maison Rothschild. Il est superbe cet animal, qui rappelle si bien son grand-père *Monarque*.

Quand on l'a lâché dans le paddock suivi d'un petit chien blanc, tape à l'œil, nommé Spot, qui est chargé de le distraire dans son box et de lui aboyer aux jambes en plein air, il s'est mis à galoper avec une liberté d'action tout à fait remarquable. *Archiduc* et son chien complètent un ravissant Alfred de Dreux. Et on ne peut s'empêcher de penser : Quelles actions ! il est de caoutchouc cet animal-là.

« C'est le meilleur cheval que j'aie entraîné de ma vie, dit M. Lefèvre.

— Alors, vous le considérez comme meilleur que *Tristan* ?

— Sans hésiter. Et vous-même, n'avez-vous pas remarqué avec quelle facilité, quand il était bien, il semait son champ ! »

Le voisin de box d'*Archiduc* forme un contraste singulier avec son collègue. Autant le premier est élancé et distingué de forme, autant il y a en lui du gentilhomme, autant le second est pataud et paysan. C'est un gros animal alezan clair, qui rappelle les chevaux communs attelés par les notaires de campagne à leur antique cabriolet.

Eusèbe a presque du percheron dans les manières. Il galopait cependant surtout pour la distance. Il faisait bien 4 000 mètres. M. Lefèvre l'avait offert un moment pour 5 000 francs ; il ne s'est pas présenté d'amateur. Maintenant il le garde sans regret. *Eusèbe* donnera... des consultations gratuites à toutes les juments qui réclameront son ministère. Il saillira à raison de 20 francs pour l'écurie. Et *Eusèbe* n'est pas tant à dédaigner.

La porte à côté d'*Eusèbe* loge *Insulaire*, ce cheval noir, noir, noir, qui n'a pas encore fait parler de lui comme étalon.

Je fais visite à *Beauminet*, qui a le type du bourgeois enrichi : c'est l'étalon de la rue du Sentier ; un peu défectueux sur son devant, il ne lui manque que des lunettes bleues.

Tout au bout du couloir des étalons, arrêtons-nous et saluons. Si M. Lefèvre a son respect pour *Archiduc*, ce n'est pas une raison — toutes les opinions sont libres — pour que je ne m'in-

cline pas jusqu'à terre devant un des chevaux qui m'ont le plus séduit dans ma carrière de sportsman : j'ai nommé *Tristan*. Il y a des gens qui se font ou essayent de se faire 5000 livres de rente à élever des lapins. En chevaux, c'est à peu près le même principe : n'élevez qu'un lapin, que ce lapin soit *Tristan*, et vous vous en ferez 50000 livres de rente.

Mais, si vous voulez, laissons de côté la vulgaire question d'argent. Mettons que *Tristan* est un inconnu et que nous entrons dans son box. Est-il possible de n'être pas frappé de la majesté et de la puissance de ses formes, de ne pas admirer sa robe mouchetée comme celle d'un jaguar! Ses membres sont vigoureux, sa tête expressive. A la netteté de ses jambes, qu'il a conservées aussi saines qu'il les avait quand il était poulain, il joint la liberté des mouvements, qui sont ceux d'un jeune faon. Il vous accueille par des bondissements juvéniles. La qualité de son tempérament se manifeste dans toutes ses allures. Il sort monté trois heures par jour et rapporte de sa promenade un appétit qui coûte à son propriétaire une ration quotidienne de quatorze litres d'avoine!

Nous remontons en voiture pour quitter le quartier des étalons et je me fais conter par M. Lefèvre toutes les difficultés qu'il lui a fallu vaincre pour devenir propriétaire d'une terre de près de 400 hectares. Il n'avait recueilli de la succession de son père qu'une faible partie de ce domaine; il a fallu s'agrandir, et personne n'ignore les ennuis qu'on rencontre en pareil cas, surtout quand on est agrémenté d'une réputation de millionnaire.

Ce qu'on a fait à Chamant est aussi complet que possible. La piste, qui rappelle celle de Bade, est plus belle et mieux entretenue que la plupart de celles qu'on admire sur les hippodromes en vogue. Les allées d'entraînement ne sont pas moins soignées; il y en a qui sont tapissées de feuilles, d'autres qui sont garnies d'une épaisse couche de tan, sur une étendue de 3000 mètres. Le haras de Chamant fait l'admiration de tous ceux qui le visitent.

Je ne parle pas des bâtiments, tous d'une architecture élégante,

Tristan.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

depuis le château et la maison d'entraînement jusqu'aux écuries réservées aux étalons et aux poulinières. Tout est peigné sur notre passage, les pelouses sont bien entretenues, les massifs sentent le dessin de paysagistes habiles. Partout l'œil est distrait par la présence des hôtes variés de ce haras de cocagne, qui est aussi un jardin d'acclimatation. Sur les pistes, les moutons blancs aux pattes noires, de bonne famille anglaise, paissent heureux, sous leur laine épaisse, les faisans bordent les bosquets ou vont en éclaireurs par la plaine, les lièvres font des parties dans l'herbe. Tous ces heureux animaux ont plume et poil luisants.

Nous arrivons à un autre quartier, celui des jeunes poulains qui logent deux par deux. L'ensemble est joli et le propriétaire compte sur des chevaux forts et bien portants comme au temps de *Rayon d'Or*.

Le père Ceremony, un vieux vétérinaire qui a l'œil du connaisseur, dit à M. Lefèvre :

« Ça va faire des chevaux superbes! »

Drummer, après nous avoir présenté dans leurs boxes tous ces poulains velus comme des ours et séduisants malgré cela, nous en fait sortir vingt dans le paddock, et la course commence. Les voilà partis comme une troupe de grands chevreuils, ils font un tout petit galop et s'arrêtent paresseux comme des écoliers. Il faut pour les remettre en mouvement l'intervention d'un magnifique retriever, nommé Mus, et de deux ou trois garçons qui agitent leurs mouchoirs. Après quelques galops, les poulains éprouvent le besoin de se désaltérer et s'arrêtent tous devant une auge assez longue, alimentée par un robinet dont l'eau coule lentement. S'ils sont paresseux, ils sont malins, ces futurs coursiers; ils se livrent à une lutte amusante. C'est à qui boira sous le robinet, où l'eau est plus fraîche. On les fait rentrer et nous nous dirigeons du côté des mères.

Toutes ces dames sont à la fenêtre, attendant le visiteur; il y a une rangée de têtes sortant de l'écurie, qui donnerait un croquis amusant.

Voici *Augusta*, fille de *Mortemer* et *Nita*; *Arbalète*, fille de *Mortemer* et *Araucaria*; *Abbeville*, fille de *Chevron* et *Lady Andley*; *Bête à chagrins*, fille de *Vertugadin* et *La Baleine*; *Belle Henriette*, fille de *Rosicrucian* et *Bell Heater*; *Caroline*, fille de *Vulcan* et *Verdure*; *Confiance*, fille de *Monarque* et *Cremorne*; *Conquête*, fille de *Blenheim* et *Contract*, gagnante des Brokelesby Stakes, à Lincoln; *Finette*, fille de *Dutch Skater* et *Finesse*; *Filoselle*, fille de *Vermout* et *Fidélité*; *Fille du Ciel*, fille de *Monarque* et *Fille de l'Air*; *Formalité*, fille de *Hermit* et *Formosa*, mère de *Tristan*; *Hortense*, fille de *Mortemer* et *Honora*; *Hauteur*, fille de *Rosicrucian* et *Honthorndale*, gagnante des Mille Guinées, des Champagne Stakes : celle-là, M. Lefèvre dit qu'il ne la vendra jamais; *Isaure*, fille de *Mortemer* et *Isoline*; *Iris*, fille de *Mortemer* et *Isoline*, sœur de *Saint-Christophe*; *Inquiétude*, fille de *King-Tom* et *Torment*; *Lina*, fille de *Mortemer* et *Régalia*, sœur de *Verneuil*; *Lady Henriette*, fille de *West-Australian* et *Lady Joan*; *La Coureuse*, fille de *Stockwell* et *Weatherbound*; *Mignonnette*, fille de *Vertugadin* et *Marguerite*; *Océanie*, fille de *Feu d'Amour* et *Orphise*; *Placida*, gagnante des Oaks, qui a coûté 55 000 francs à M. Lefèvre et a gagné dans sa carrière plus de 300 000 francs; *Ramette*, ex-*Raquette*, fille de *Mortemer* et *Reine*; *Reine*, fille de *Monarque* et *Fille de l'Air*; *Regardez*, fille de *Mortemer* et *Régalia*; *Régine*, fille de *Mortemer* et *Régalade*; *Rallye Chamant*, par *Mortemer* et *Régalia*; *Tombola*, fille de *Kisber* et *Tomato*; *Thrift*, fille de *Stockwell* et *Braxey*; *Vivacité*, fille de *Cambuscan* et *Alerte*; *Versigny*, fille de *Flageolet* et *Verdure*, gagnante du prix de Diane; *Witchcraft*, fille de *Kingcraft* et *Lady Lucas*; *Wild Thyme*, fille de *Lawlander* et *Flagrance*; *La Noce*, mère du fameux poulain *Le Nord*.

Et voilà!...

« Et l'on s'étonne, me dit M. Lefèvre, que j'aie vendu quelques poulinières. Je voulais n'en garder que vingt, il m'en reste encore trente-cinq! »

Il est évident que si les résultats répondaient toujours aux

sacrifices de l'éleveur, le découragement ne pourrait jamais se produire; mais il n'en est pas ainsi. Avec un lot de poulinières comme celui que je viens de passer en revue, on devrait au moins avoir tous les ans un *Rayon d'Or* ou un *Chamant*. Les hasards de l'élevage en décident autrement. Pendant qu'à Meautry et chez

La Noce.
(D'après une photographie de M. Delton.)

M. Lefèvre on sème l'or à poignées, la récolte est souvent très maigre, et à côté, à peu de frais, naît *Plaisanterie*.

Vous voyez que Chamant est assez complet. Que manque-t-il en effet à ce magnifique établissement d'élevage? Rien, absolument rien, si ce n'est la veine, qui seule décide du succès et qui, en élevage plus qu'en toute autre chose, se montre si souvent capricieuse.

VII

LE HARAS DE BOIS-ROUSSEL

Situés dans la commune de Bursard, à plusieurs lieues d'Alençon, le château de Bois-Roussel et son haras se distinguent par une simplicité rustique et champêtre. Le luxe en est banni : les dépenses improductives y sont demeurées inconnues, et l'on ne saurait songer sans injustice à en faire reproche à son propriétaire, qui a consacré son existence à l'élevage et dont tous les efforts tendent à améliorer chaque jour, par des soins incessants, la race pure. Le comte Rœderer compte parmi les meilleurs éleveurs de France.

Le château de Bois-Roussel appartient, depuis le commencement du siècle, à sa famille. Son grand-père, sénateur de l'Empire, l'avait acquis vers 1815 et, quelque trente années plus tard, son propriétaire actuel, le comte Rœderer, est venu en prendre possession. De 1850 à 1860, on ne faisait que de l'élevage à Bois-Roussel; la plupart des produits étaient vendus; quelques-uns cependant, en petit nombre, étaient envoyés à l'entraînement et couraient sous les couleurs de leur propriétaire. Depuis 1860, cette situation est changée. Par suite d'une entente intervenue avec la Société à la tête de laquelle se trouve M. Henri Delamarre et dont l'écurie de courses porte les couleurs, Bois-Roussel prend en pension tous les étalons et poulinières de la Société, ainsi que les produits auxquels ils donnent le jour. Le comte Rœderer en demeure le propriétaire et le fermier; l'écurie Delamarre en est indépendante et possède son petit haras privé à Gouvieux, où se trouvent quelques poulinières.

Le château fait face au haras, dont les herbages, qui ont plus de 200 hectares d'étendue, sont connus et renommés dans la contrée pour leur remarquable fertilité. Les massifs du parc les garantissent des vents du nord.

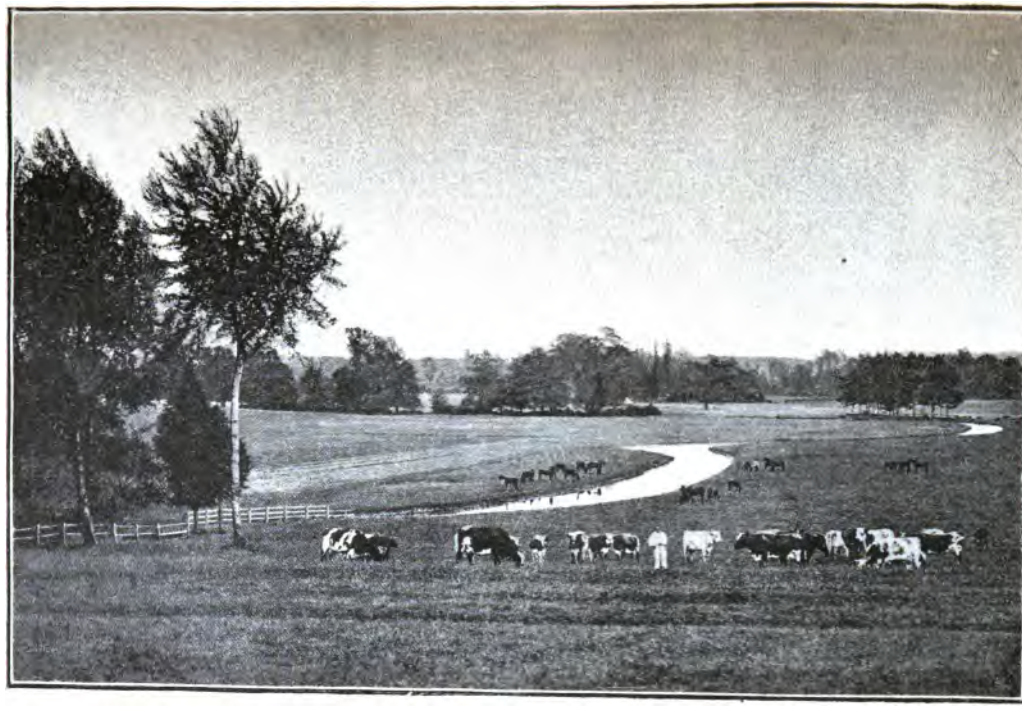

Vue du Pré Vermout à Bois-Roussel.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

Sur la gauche, une vaste serre sépare le château des écuries, devant lesquelles s'élève la maison du régisseur.

En visitant le haras de Bois-Roussel, il est impossible de ne pas évoquer le souvenir de *Vermout*, né la première année de la création de l'écurie Delamarre, où il a fondé sa brillante dynastie.

Vermout est mort après s'être encore acquitté de ses devoirs d'étalon au printemps de 1886.

Il s'est éteint doucement, laissant à l'un de ses produits, *Vigilant*, le soin de lui succéder à Bois-Roussel. Sans avoir eu, à beaucoup près, le succès de son père, *Vigilant* a fait preuve de qualité en enlevant la Grande Poule des Produits. Son accident en courant le prix du Jockey-Club empêche de se prononcer exactement sur son compte; mais il ne serait pas impossible qu'il suivît dignement les traces de son père.

Idus est le deuxième étalon du haras, ou, pour mieux dire, il y sert principalement de boute-en-train et n'a jamais eu que deux ou trois juments. Eu égard à ce petit nombre, il a relativement bien produit. *Le Nôtre*, *Sévigné*, *Anglomane* et, en dernier lieu, *Vasistas* étaient de jolis poulains, doués de qualités incontestables.

Sans vouloir comparer *Vasistas* à *Gladiateur*, je ne crois pas sans intérêt de rappeler que, comme le héros d'Epsom, il est dû à un de ces hasards de croisement qui donnent parfois de grands vainqueurs. On se souvient que *Veranda* avait été envoyée à Bois-Roussel à la suite d'un accident de course très grave. Elle s'était allongé les pâturons et ne marchait qu'à grand'peine. Vers la fin de sa carrière, elle était à ce point estropiée, que l'on jugea suffisant de la donner à *Idus*. C'est comme ça qu'est né le vainqueur du Grand Prix de 1889, vendu ensuite 150000 francs en Angleterre.

Veranda mourait peu de temps après la naissance de *Vasistas*, justifiant par un heureux hasard la règle à peu près suivie à Bois-Roussel, de ne pas se défaire des vieilles juments qui, avant de passer de vie à trépas, peuvent se signaler par une naissance d'éclat.

Les poulinières et les produits de l'année sont enfermés dans différentes écuries, voisines des différents herbages où ils sont lâchés tout le long de la journée. Chaque prairie porte un nom distinct : le Pré Vermout, le plus riche, où le grand étalon a fait ses premiers galops; les Grands Jarriers, le Pré d'Essey, le Pré Mare, etc.

Mais ce que j'indiquerai particulièrement comme une des installations ingénieuses et très pratiques de Bois-Roussel, ce sont des bâtiments en forme de champignon, couverts d'un toit de chaume très descendu. Au centre du bâtiment, bien placé dans chaque prairie, sont enfermés les ustensiles de pansage; le pourtour est divisé en plusieurs compartiments dont les portes sont faciles à ouvrir ou à fermer : ce qui simplifie le service pour la sortie et la rentrée des poulains et permet de réduire le personnel sans que pour cela les soins soient le moins du monde négligés.

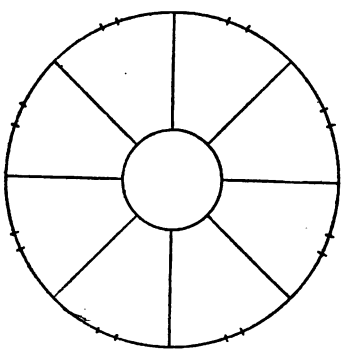

Les poulains prennent si bien l'habitude de rentrer chacun dans leur case, que l'intervention du stud-groom devient une simple surveillance.

Parmi les poulinières de Bois-Roussel, les disparues ont un passé glorieux. Qu'on en juge. *Lady Clocklo*, qui a produit *Clotho*, *Clos-Vougeot*, *Clotaire*; *Agar*, qui a produit *Papillote* et *Bois-Roussel*; *Reine Blanche*, qui a produit *Florentin*; *Vermeille*, qui a produit *Vermout*, *Vertugadin*, *Verdure*, *Vérité*, *Vérone*; *Papillote*, qui a produit *Patricien*, *Palmyre*; *Vera-Cruz*, qui a produit *Veranda*, *Versailles*; *La Bossue*, qui a produit *Boïard*, *Boréal*; *Anecdote*, qui a produit *Apollon*, *Anglomane*; *Cantonade*, qui a produit *Campêche*, *Cadence*; *Fidélité*, qui a produit *Friandise*,

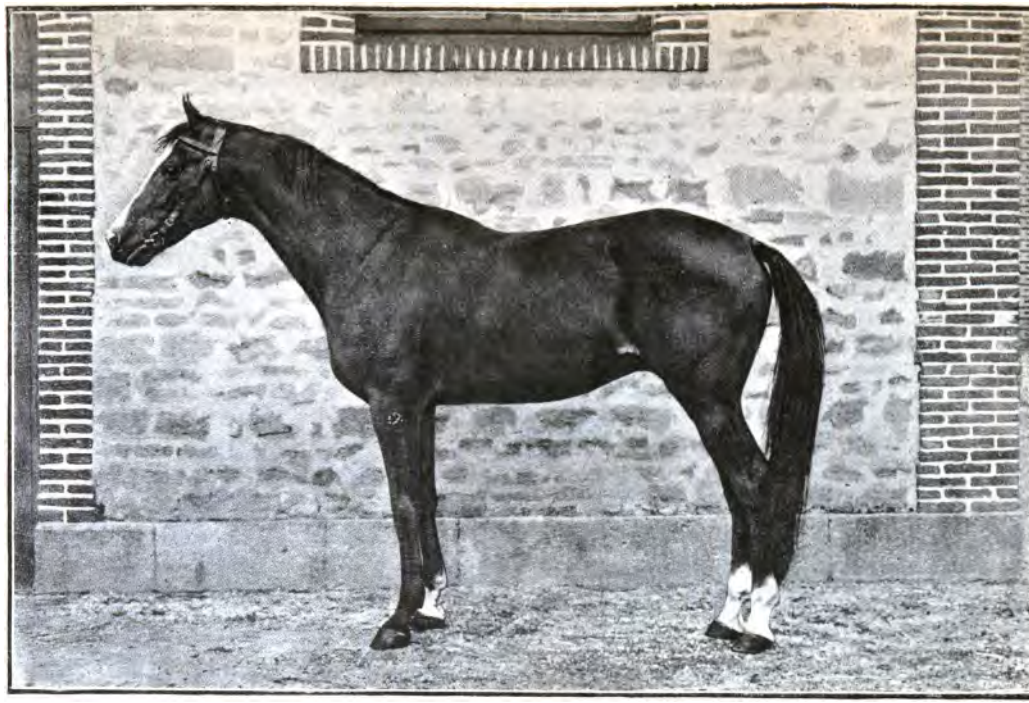

Vigilant.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

Firmin; *Virgule*, qui a produit *Vinaigrette*, *Vizir*, *Vigilant*; *Véranda*, qui a produit *Vasistas*.

Voici le recensement des juments présentes au haras le 1er janvier 1890 : *Clotho*, qui a produit *Clélie*, *Clio*, *Clodoald*, *Cléodore*; *Vipère*, qui a produit *Viveur*, *Vistule*, *Le Loup Blanc*; *Palmyre*, qui a produit *Palamède*; *Versailles*, qui a produit *Le Nôtre*, *Sévigné*; *Extra*, qui a produit *Exploit*; *Chloris*, qui a produit *Chlamyde*; *Vinaigrette*, *Vistule*, *Clélie*, *Friandise*, et une douzaine d'autres mères.

Un détail à noter. L'effectif de la jumenterie de Bois-Roussel n'a jamais varié : il a toujours été de vingt-cinq poulinières.

D'ailleurs l'écurie Delamarre, constituée en 1860 et qui a complété ses trente ans d'existence à la fin de 1889, a fonctionné tout le temps dans les mêmes conditions : même effectif, même élevage, même entraîneur.

Pendant cette période de trente années, l'écurie a gagné en courses	4 530 000 fr.
Et vendu des chevaux pour	1 872 000 fr.
Soit par an en moyenne en prix	151 000 fr.
En ventes de chevaux	62 400 fr.
Elle a fait courir 295 chevaux différents	
Qui, ayant gagné ensemble 4 530 000 fr., ont gagné par tête.	13 360 fr.
Mais comme, sur les 295 chevaux mis en ligne, 103 n'ont rien gagné, cela porte la moyenne du gain des autres à	23 630 fr.

Les trois juments dont les descendants ont enlevé les plus gros prix, sont : *Vermeille*, mère de *Vermout*, morte depuis quatre ans, dont les produits ont rapporté 709 000 francs; *La Bossue*, mère de *Boïard*, dont les produits ont gagné 541 000 francs; et enfin *Clotho*, née en 1866, qui jusqu'à ce jour, avec sept produits, a rapporté 308 000 francs. *Clélie* et *Clio* surtout ont contribué pour une large part à ce chiffre élevé.

Parmi les poulinières actuelles du haras, *Verte Allure* a déjà produit, avec *Volte-Face*, *Verduron*, *Verlion* et *Verte Bonne*, un total de 188 000 francs.

En dix produits, *Victorieuse* a donné 125 000 francs; avec trois produits, *Anecdote* a dépassé 100000 francs, et les descendants de *Vipère*, sans compter *Le Loup-Blanc*, atteindront prochainement 50 000 francs.

VIII

LES HARAS DE VILLEBON ET DE LA CELLE-SAINT-CLOUD

A quelques minutes de Palaiseau, le haras de Villebon se trouve en pleine campagne, sur la hauteur, d'où la vue s'étend au loin et domine une riche vallée.

Les herbages du haras sont devant le château, en ce moment inhabité, et dont la silhouette blanche se dresse, triste et solitaire, et contraste avec le ton vert des prairies qui l'entourent de toutes parts.

Villebon a déjà son histoire. Fondé en 1858 par le baron Nivière, le haras vit naître plusieurs grands chevaux : *Géologie*, puis *Gontran*, qui enleva la Poule d'Essai et le Derby en 1865; *Surprise*, mère de *Sornette*, *Finlande*.

Après la victoire de *Gontran*, le baron Nivière céda Villebon et son écurie à M. Laffitte, associé de Khalil-Bey, qui fit courir sous le pseudonyme de major Fridolin. Les successeurs du baron Nivière furent plus heureux encore que leur devancier, et l'année 1870 vit le triomphe de leurs couleurs dans la plupart des principales épreuves : *Sornette* gagna le prix de Diane, la Grande Poule des Produits et le Grand Prix de Paris, où elle était montée par Charles Pratt, et *Bigarreau*, complétant l'heureuse série, enleva le Derby; *Ferragus*, *Gitano*, *Gourbi* sont également des élèves du haras. Puis M. Malapert eut quelques années Villebon; il vendait tous ses produits au comte de Meeüs, qui en 1879 prit le haras avec le baron de Cartier.

M. Edmond Blanc l'a loué pour en faire une succursale de la Celle-Saint-Cloud.

Le haras principal de M. Edmond Blanc se trouve à quelques

Clio.

Clotho.
(D'après des photographies de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

minutes de Paris, entre Vaucresson et Versailles, non loin des bords fleuris qu'arrose la Seine. Son altitude, plus élevée que celle de la terrasse de Saint-Germain, en fait un point stratégique, qui fut occupé par des batteries prussiennes pendant la guerre.

Plusieurs sportsmen connus l'ont possédé depuis quelques années : M. le baron de Schickler, puis M. Delâtre, qui en a été le principal créateur.

Associé avec M. Nanquette avant la guerre de 1870, il fit l'acquisition de plusieurs chevaux de mérite, entre autres *Dutch-Skater* et *Cerdagne*. Un étalon, sur lequel on fondait des espérances que l'avenir a déçues, *Marksman*, y vint ensuite faire la monte.

De sa vieille réputation il ne reste plus aujourd'hui qu'un lointain souvenir.

En se séparant de M. Nanquette, M. Delâtre garda quelques années la Celle-Saint-Cloud, qu'il céda à M. Edmond Blanc après la victoire de *Frontin* dans le Grand Prix de Paris.

Chaque haras a son style et sa physionomie particulière : Bois-Roussel est champêtre et rustique; Meautry brille par le luxe; Avermes est vaste et confortable; le haras de la Celle-Saint-Cloud est petit et coquet.

Entre un herbage réservé aux poulinières et une prairie où des yearlings font leurs premiers galops, on traverse un jardin anglais, agrémenté des massifs les plus artistiquement fleuris.

Le haras de la Celle-Saint-Cloud respire ainsi un air de gaîté qui le distingue à son avantage.

Nubienne est une des gloires de la maison. Elle est grande lauréate de Longchamp et de Chantilly avec deux victoires, dans le prix de Diane et le Grand Prix de Paris, où *Salteador* ne put lui opposer qu'une faible résistance.

La victoire de *Nubienne* fut le signal de réjouissances dont on n'a pas oublié le souvenir. Les échos de la Chapelle-en-Serval résonnent encore du bruit des chansons de cette fête, qui aurait pu avoir son pendant après le prix du Jockey-Club, gagné par *Clover*.

On trouve à la Celle-Saint-Cloud des poulinières de toutes les

origines et de tous les pays, triées avec un soin qui dénote un grand discernement chez le jeune éleveur qui les choisit.

Il suffit, pour s'en convaincre, de citer les noms des juments envoyées par M. Edmond Blanc à la dernière exposition chevaline du Cours-la-Reine. Le lot se composait de : *Asta*, par *Cambuslang* et *Lady Superior*; *Échelle*, par *Trocadéro* et *Orpheline*; *Euxine*, par *King-Tom* et *Varna*; *Frivola*, par *George Frédé-*

Princess Catherine.
(D'après une photographie de M. Delton.)

rick et *Madame Églantine*; *Galopade*, par *Galopin* et *Leæna*; *Gladia*, par *Tournament* et *Garenne*; *Hermita*, par *Hermit* et *Affection*; *Modest-Martha*, par *Holy-Friar* et *Mangosteen*; *Nubienne*, par *Ruy-Blas* et *Nice*; *Perçante*, par *Dollar* et *Partlett*; *Porcelaine*, par *Cymbal* et *Planète*; *Rêveuse*, par *Perplexe* et *Rêverie*, quatrième prix des poulinières; *Swift*, par *Kingcraft* et *Sycée*; *Tarlatane*, par *Mars* et *Tartane*; *Titania*, par *Pero Gomez* et *Charade*; *Violette*, par *Ferragus* et *Feronie*.

On doit à M. Edmond Blanc trois importations d'étalons très précieuses pour notre élevage.

Vue du haras de la Celle-Saint-Cloud.

THE ASTOR LIBRARY
NY

D'abord *Scottish-Chief*, un des plus célèbres étalons de son époque ; *Scottish-Chief*, par *Lord of the Isles* et *Miss-Ann*, eut entre autres produits *Marie Stuart*. Né en 1861, *Scottish-Chief* était âgé de vingt-deux ans quand il arriva à la Celle-Saint-Cloud ; c'était un sang précieux à introduire dans un haras qui se créait. La preuve, c'est que deux des meilleurs chevaux que l'Angleterre nous ait montrés ces dernières années, *Melton* et *Donovan*, sont issus de filles de *Scottish-Chief*. Il a laissé en France deux générations avant de mourir, et parmi ses produits se trouvent des poulinières dont on est en droit de bien augurer. A *Scottish-Chief* succéda *Energy*.

Né en Angleterre en 1880, ce brillant descendant de *Sterling* a fourni une carrière de courses des plus remarquables, pendant laquelle il affirma sa grande qualité en battant les meilleurs sujets de son époque, entre autres *Tristan* et *Bendigo*. Après une année de monte dans son pays, chez le capitaine Matchell, il fut importé en France par M. Edmond Blanc en 1886.

Il est mort au commencement de 1890. Cette perte est d'autant plus regrettable pour notre élevage, que ses débuts d'étalon semblaient lui assurer un magnifique avenir. Ses premiers produits de deux ans avaient gagné l'année dernière près de 50 000 francs, et dans les productions suivantes se trouvent des poulains d'une grande valeur. Il était chez nous l'unique représentant du sang si précieux de *Sterling*. *Energy* avait obtenu le premier prix des étalons de pur sang à l'Exposition internationale de Bruxelles et le second prix, dans la même classe, à la grande Exposition du Cours-la-Reine, à Paris, en 1889.

Pour combler le vide que lui causait la perte de son étalon *Energy*, M. Edmond Blanc a acheté à lord Bradford l'étalon *Retreat*. L'origine de *Retreat* est des plus remarquables : il est fils de *Hermit* et de *Quick March* (la mère de *Bugle March*, *Manœuvre*, *Battlefield*, *Quick Stream*, etc.), par *Rataplan* et *Qui Vive* (propre sœur de *Vedette*), issue de *Voltigeur*, et *Mrs. Ridgway* par *Birdcatcher*.

Il réunit ainsi le sang de *Hermit*, le plus illustre des étalons

de cette dernière période, au sang de *Stockwell*, propre frère de *Rataplan*, et à celui de *Voltigeur*, dont la descendance a fourni les grands vainqueurs de l'année dernière : *Donovan*, *Signorina* et *Semolina*.

Les performances de *Retreat* n'ont point démenti cette illustre origine. Né en 1877, il a gagné, en 1881, les Royal Stakes a Epsom. Peu après, il arrivait premier dans les Ascot Stakes (3200 mètres), mais il était distancé pour avoir bousculé un cheval dans la course. Il gagnait cette même épreuve l'année suivante, portant 54 kil., puis il remportait, sur 1600 mètres, le Rous Memorial à Ascot, et le Doncaster Cup de 4200 mètres, sous le poids de 57 kil. Il a été entraîné jusqu'à l'âge de six ans, se montrant bon sur toutes les distances et faisant preuve d'une grande endurance. L'importation de *Retreat* est d'autant plus intéressante pour notre élevage que, depuis la mort de *Saint Louis*, le sang d'*Hermit* est représenté en France seulement par deux étalons, *Gamin* et *Tristan*.

VIII

LE HARAS DE LONRAY

La terre de Lonray est située à 5 kilomètres d'Alençon, dans le département de l'Orne et dans le voisinage du Merlerault; elle possède ces prairies, les plus riches de France, dont la célébrité remonte aux époques reculées de notre histoire. Sa contenance est d'environ 900 hectares, dont 300 sont entourés de hauts murs en granit, qui servent à enclore un vaste parc d'aspect anglais, au milieu duquel se trouve le haras.

Le château, de style Louis XIII, est entièrement entouré de larges douves à eau courante. Bâti il y a plus de dix siècles par les Neuilly, bâtards et écuyers des seigneurs d'Alençon, il a successivement appartenu, ainsi que le rapporte M. du Hays, à plusieurs familles illustres. Aux Silly ont succédé les princes de Goyon-Matignon, Colbert, Seignelay et les Montmorency.

Energy.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

Puis, ainsi le voulut le destin, il passa, il y a plusieurs lustres, entre les mains de M. de Seraincourt, qui le restaura et contribua à en faire une des plus belles et agréables demeures de France. Il voulut également y établir une jumenterie, mais la mort vint le surprendre avant qu'il eût pu donner suite à ce projet. Ce fut l'un de ses amis, M. Armand Donon, qui, devenu propriétaire de ce domaine, y fit construire le haras et aménager les prairies avec un soin tout particulier, ne négligeant rien, depuis près de trente ans, pour arriver à perfectionner son élevage.

Les produits de Lonray, à l'origine, en 1863, passaient, par suite d'un accord, à l'âge de dix-huit mois dans l'écurie de courses de M. le duc de Morny et revenaient, à l'âge de cinq ans, à M. Donon, qui conservait un intérêt dans les prix gagnés par eux.

Après la mort du duc de Morny, le même contrat fut fait avec M. le comte de Lagrange, qui avait associé M. Donon pour une part dans son écurie; puis l'on créa une Société qui exploita elle-même les produits et dans laquelle figuraient MM. Armand Donon, le vicomte Paul Daru et A. Staub.

Par la suite, M. Donon redevint seul propriétaire de tous les chevaux, avec son fils, M. Pierre Donon, sous les couleurs duquel ils courent actuellement.

Il faudrait entrer dans de longs détails pour décrire l'intérieur du château, ses chambres et ses salons garnis de meubles anciens et de tableaux de maîtres; je veux citer toutefois la bibliothèque, occupant une vaste salle de style Louis XV, aux boiseries blanches aménagées pour contenir les 7000 volumes qui la composent, et la chapelle, située au premier étage, au haut d'un large escalier conduisant aux appartements. Le château est relié à Paris par le télégraphe, avec un bureau spécial; il communique, à l'aide du téléphone, avec le haras, qui en est distant de quelques centaines de mètres.

Il y a près de trente ans que le stud-groom Forget, qui le dirige encore aujourd'hui, arrivait à Lonray avec deux poulinières, *Blétia* et *Ne m'oubliez pas*. Dans le courant de la même saison,

Péronnelle, *Fidélité*, *Alma*, *Belle Angevine*, venaient se joindre aux précédentes.

C'est un produit de *Péronnelle*, *Péripétie*, par *Sting*, qui porta pour la première fois en public les couleurs du nouveau haras; et l'on se souvient qu'entre autres succès, elle gagna le prix de Diane, en 1869, battant *Cerdagne* et *L'Oise*. Aux noms de *Péripétie* et de *Perplexe*, dont Lonray se fait gloire, sont venus s'ajouter ceux du *Destrier*, de *Stockholm*, d'*Alphonsine*, d'*Escogriffe* et de *Stuart*.

Il fut un temps où chaque année M. Pierre Donon envoyait trois ou quatre poulinières en Angleterre pour y être saillies par les étalons de tête de ce pays d'élevage par excellence; mais ce système avait de grands inconvénients et offrait des risques sérieux. Aujourd'hui les juments sortent peu du haras, et sont présentées au *Destrier*, à *Escogriffe* ou à *Stuart*, qui se montraient si bien, côte à côte, à l'Exposition internationale chevaline de 1889.

Les logis des étalons sont luxueux et des plus confortables.

Dans les récents travaux exécutés au haras pour le développer et l'embellir, on leur a construit des boxes élégants, dont les murs sont recouverts de panneaux en bois vernis, ornés d'une large bande rayée lilas et noir, aux couleurs de l'écurie; sur le fond, formé de briques rouges, est un fer à cheval portant le nom de l'étalon.

Les autres boxes sont au nombre de soixante, on en a construit de nouveaux tout dernièrement pour les produits de dix-huit mois, formant un corps de bâtiment séparé.

Les poulains et les pouliches ont chacun leurs prés, où ils sont lâchés du matin au soir: pendant l'hiver, ils habitent des prés élevés et secs; pendant l'été, au contraire, on les transporte dans les prairies ombragées et traversées par une petite rivière nommée La Briante.

Les poulinières vides ont aussi leur paddock, les juments suitées en ont également plusieurs. Les meilleures poulinières à citer sont *Stockholm*, née à Lonray en 1880, par *Cadet* et *Stockhausen*; elle a produit *Solitude* par *Le Destrier* en 1887, vide en 1888,

Vue du haras de Lonray.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

Sahel par *Le Destrier* en 1889. *Stockhausen*, par *Stockwell* et *Ernestine* (importée), née en 1867, a produit *Stockholm* par *Cadet* en 1880, *Sapristi* par *Trocadéro* en 1881, *Stromboli* par *Le Destrier* en 1883, *Sirop* par *Le Destrier* en 1884, *Stuart* par *Le Destrier* en 1885, *Soliman* par *Le Destrier* en 1886, *Symphonie* par *Pérégrine* en 1888. *Constance*, par *Consul* et *Corinne*, a donné *Constantin* par *Zut* en 1885, *Carmosine* par *Caterer* en 1886, *Câline* par *Le Destrier* en 1887, *Culpa* par *Le Destrier* en 1888. *Verveine*, par *Braconnier* et *Vestale*, a produit *Vice Versa* par *Le Destrier* en 1885, *Voici* par *Greenback* en 1887, *Velours* par *Le Destrier* en 1889. *Céréale*, née à Lonray, en 1876, par *Éole II* et *Céramique*, a produit *Cassiopée* par *Caterer* en 1883, *Clarinette* par *Le Destrier* en 1884, *Cascade* par *Le Destrier* en 1886, *Captain Cocktail* par *Le Destrier* en 1887, *Chansonnette* par *Escogriffe* en 1888, *Coriolan* par *Le Destrier* en 1889. *Ella* (importée), née en 1869, par *Ély* et *Braxey*, a donné *Escogriffe* par *Caterer* en 1881, *Extra* par *Trocadéro* en 1882, *Étendard* par *Le Destrier* en 1883, *Étoile* par *Le Destrier* en 1884, *Elle-Même* par *Caterer* en 1885, *Éventail* par *Le Destrier* en 1886, *Esbrouffe* par *Pérégrine* en 1888. *Khabara* (importée), née en 1877 par *Hermit* et *Sultana*, a donné *Korrigane* par *Le Destrier* en 1886, *Kivala* par *Le Destrier* en 1887, *Kairouan* par *Le Destrier* en 1889. Cette poulinière vient de chez M. Chaplin et a été payée 30 000 francs. *Countess of Salisbury* (importée), née en 1873 par *Knight of the Garter* et *Adeliz*, a donné *Sultan II* par *Le Destrier* en 1886; elle est morte l'année suivante. *Léoline* (importée), par *Vermout* et *Léonie*, vient de chez M. le duc Hamilton; elle a donné *Léopard* par *Stracchino* en 1882, *Lionne* par *Hermit* en 1884, *Lorédan* par *Le Destrier* en 1886. *Jessie* (importée), par *King of Scot's* et *Nelly-Hill*, a produit *Joyeuse* par *Le Destrier* en 1883, *Jovial* par *Le Destrier* en 1884, *Jactance* par *Le Destrier* en 1885, *Jonciole* par *Le Destrier* en 1886, *Juliette* par *Greenback* en 1887, *La Jeunesse* par *Bruce* en 1888, *Junior* par *Escogriffe* en 1889; elle était pleine par *Stuart* en 1890. *La Flandrie*, par *Vertugadin* et *Slapdash*, a produit *Flamboyant* par *Caterer* en 1884, *N. de la*

Flandrie par *Le Destrier* en 1885; elle est morte en 1886. *Clémentine*, par *Mortemer* et *Régalia*, a été achetée 40 000 francs à l'amiable, après la vente du comte de Lagrange; elle a produit *Le Connétable* par *Rayon d'Or* en 1883, *Coppélia* par *Le Destrier* en 1885, *Camélia* par *Le Destrier* en 1887, *Carrousel* par *Escogriffe* en 1888, *Mlle de Lonray* par *Le Destrier* en 1889. *Clémentine* a obtenu le premier prix des poulinières à l'Exposition internationale chevaline à Paris en 1889. *Péripétie*, née à Lonray en 1866 par *Sting* et *Péronnelle*, est la mère de *Perplexe* par *Vermout*; elle a, dans les dernières années, donné *Pénélope* par *Caterer* en 1883, *Prédestinée* par *Le Destrier* en 1884, *Porte-Plume* par *Caterer* en 1885, *La Poupée* par *Pérégrine* en 1888; elle était pleine par *Stuart* en 1890. *Alphonsine*, née à Lonray en 1878 par *Flageolet* et *Alma*, a donné *Aliboron* par *Caterer* en 1884, *Arc-en-Ciel* par *Archiduc* en 1887, *Auréole* par *Bruce* en 1889. *La Dheune*, par *Black-Eyes* et *Furie*, est la mère du *Destrier*, par *Flageolet*. Cette jument, âgée de vingt et un ans, a sa légende à Lonray. Elle avait été prise pendant la guerre de 1870 par un officier prussien, qui se proposait d'en faire sa monture. Dès qu'elle le sentit sur son dos, elle le désarçonna. L'officier la reprit et remonta en selle. La jument partit alors à fond de train et, marquant un violent écart, lança à terre pour la seconde fois son cavalier, qui, n'ayant pas lâché la bride, parvint à l'arrêter. Ce fut en vain cette fois qu'il essaya de se remettre en selle, la pouliche se débattant à outrance. Dans un accès de colère, le uhlan tira son sabre, lui en appliqua deux coups sur les genoux et la relâcha dans la campagne. C'est dans cet état, et pouvant à peine se traîner, qu'elle revint au haras, où les soins les plus empressés lui furent prodigués, comme bien on pense.

J'ai à citer encore, parmi les jeunes poulinières : *Prenez-Garde*, par *Flageolet* et *Péripétie*; *Spinning-wheel*, par *Julius* et *Happy-Wife*; *Sapristi*, par *Trocadéro* et *Stockhausen*; *Diaprée*, par *Rayon d'Or* et *Doucereuse*; *Pénélope*, par *Caterer* et *Péripétie*; *Prédestinée*, par *Le Destrier* et *Péripétie*; *Lionne*, par *Hermit* et *Léoline*. Comme il est impossible d'avoir de bonnes prai-

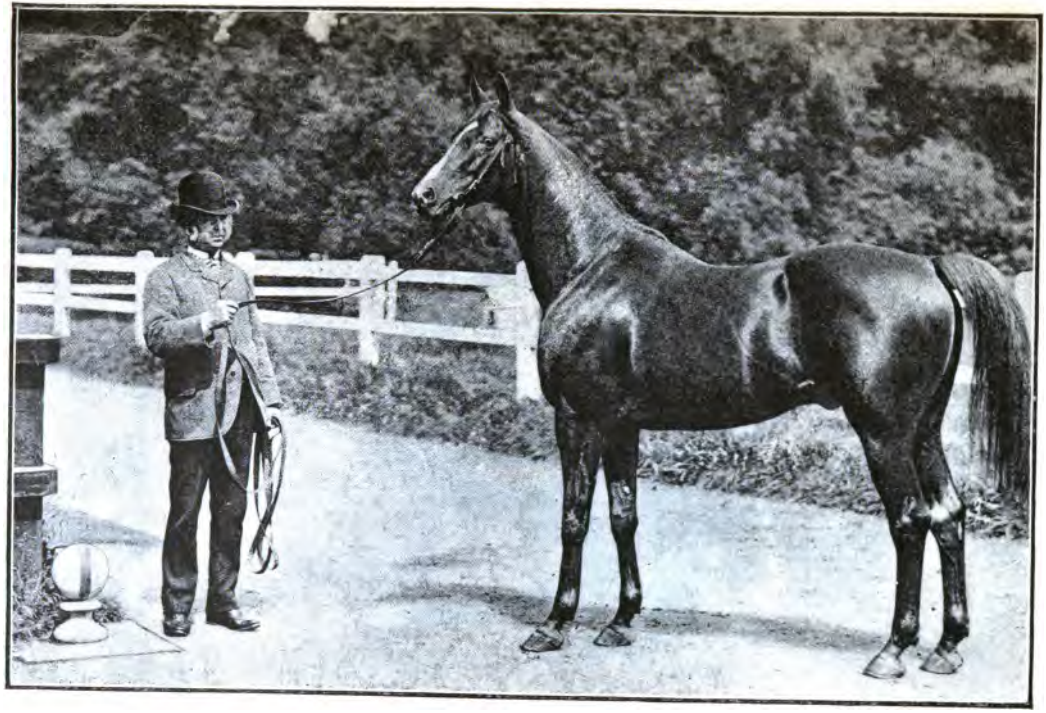

Le Destrier.
(D'apres une photographie de M Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

ries sans bêtes à cornes, on fait à Lonray l'élevage des durhams; on y aperçoit aussi des troupeaux de vaches d'Angus, importées d'Écosse, au poil long et noir, sans cornes et d'un aspect absolument sauvage; tous les animaux remportent chaque année des prix dans les différents concours régionaux, mais ce n'est là

Clémentine.
(D'après une photographie de M. Delton.)

qu'un accessoire pour cet élevage où le cheval est roi, et où l'on ne s'intéresse qu'à lui.

Comme partout ailleurs, les naissances sont le grand événement du haras; on pronostique sur les performances futures des nouveau-nés, sur leurs exploits et la gloire qui les attend : à Lonray comme ailleurs, on n'est point insensible aux charmes de cet innocent passe-temps, tout en ne l'employant qu'avec réserve; mais c'est avec impatience qu'on attendait les premiers fils de *Stuart*.

IX

LE HARAS DE MEAUTRY

Meautry est de création récente : quinze années à peine se sont écoulées depuis sa fondation; mais son propriétaire, le baron de Rothschild, par ses achats considérables, par ses nombreuses acquisitions de poulinières, importées à grands frais d'Angleterre, a fait rapidement de ce haras un des principaux centres de l'élevage français.

Meautry est dans une situation délicieuse, en pleine Normandie. Il se trouve à quelques pas de Trouville et de Pont-l'Évêque, un nom qui bien certainement n'a pas dû être étranger au choix de M. de Montgomery. C'est, on le sait, à son intelligente compétence que la direction du haras a été d'abord confiée, et si M. de Rothschild en demeure le père, il en reste, lui, le parrain.

L'établissement est d'un luxe et d'une coquetterie sans égale. Un vaste bâtiment est recouvert de tuiles rouges, dont le ton clair offre un élégant contraste avec les ardoises ou le chaume des habitations voisines. De chaque côté, dans les vastes ailes, se trouvent des écuries bien agencées, dont chaque extrémité se termine par une habitation destinée aux hommes de service. Ces derniers ne sont pas plus de cinq, et la façon dont Meautry est soigné et peigné fait l'éloge de leur activité.

Le centre du bâtiment est occupé par Bolchim et son fils, qui dirigent le haras. Les écuries, attenantes à l'habitation, abritent les mères pleines qui vont bientôt produire et se trouvent ainsi sous l'œil du maître.

L'ensemble est fort réussi, grâce aux plans d'un habile architecte, M. Jouy, qui a dû certainement s'inspirer de Bedfort Lodge.

Je n'aurai garde d'oublier le joli chalet normand, tout tapissé de lierre, qui sert de pied-à-terre à M. de Rothschild ou à M. de

Vue du haras de Meautry.
(D'après une photographie de M. Delton.

THE ASTOR LIBRARY
NY

Stracchino.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

Montgomery quand ils viennent pour quelques jours à Meautry. J'en aime aussi l'ameublement intérieur, où dominent les vieilles armoires du cru : ce qui dénote beaucoup de goût et de style. Des fenêtres de ce cottage on découvre de vastes plaines verdoyantes et à peu de distance les ruines du château de Guillaume le Conquérant, dont les terres comprenaient, il y a plusieurs siècles, l'emplacement même du haras.

Dans les prairies voisines se trouvent également des écuries, avec une sorte d'antichambre, fournie par un paddock fermé. Si j'avais une critique à faire à cette admirable installation, c'est que les animaux y jouissent peut-être d'un peu trop de confort et ne sont pas élevés assez à la dure. Les étalons actuels du haras sont *Stracchino*, *Lavaret* et *Enchanteur II*. — M. de Rothschild d'ailleurs a pour système d'envoyer beaucoup ses juments au dehors, naturellement aux étalons les plus fashionables. En revoyant *Stracchino*, qui incontestablement donne une certaine qualité à ses produits, peut-être pas le fond, je me rappelais sa lutte contre *Saint-Christophe* et *Jongleur* qui le devançaient dans le Grand Prix de Paris. C'est le roi nègre de Meautry et il a pris un volume respectable, tout en conservant la pureté de sa robe noire. *Barberine* est, je crois, son meilleur produit à ce jour. Le box de *Boïard* est resté vide : le fils de *Vermout* a été enlevé pour la Russie, à laquelle son nom semblait d'ailleurs le prédestiner. Il y a environ une trentaine de poulinières à Meautry. Je puis citer les principales :

Eude, par *Gladiateur* et *Euphorbia*, payée 25 000 francs, en Angleterre, à la vente Smith, saillie en 1884 et 85 par *Hampton* et en 1885 par *Stracchino*; *Maythorn*, par *Spennithorne* et *May Queen*, saillie en 1885 par *The Miner*, en 1886 par *Stracchino*; *Skotzka*, par *Blair-Athol* et *Klarinska*, saillie en 1886 par *Chariber*; *Crinon*, par *Newminster* et *Margery Daw*, saillie en 1886 par *Robert The Devil*; *Bella*, par *Breadalbane* et *Armada*, saillie en 1886 par *Peter*; *Victory II*, par *Hermit* et *Salamanca*, saillie en 1884 et 1885 par *Boïard* et en 1886 par *Beauminet*; *Couleur de Rose*, par *Blair-Athol* et *Queen's-Head*, saillie en 1884 par

Boïard; *Applause*, par *Knight of the Garter* et *Triomph*, saillie en 1884 par *Stracchino*, en 1886 par *Chitré*; *Pénitent*, par *Cambuscan* et *Penzance*, saillie en 1885 par *Georges Frédérick*, en 1886 par *Stracchino*; *Stella*, par *The Schottish Chief* et *Gong*, a donné en 1883 *Stèle*, par *Boïard*, saillie en 1885 par *Hilarious*, en 1886 par *Stracchino*; *My Wonder*, par *Blair-Athol* et *Papose*. saillie en 1886 par *Stracchino*; *Laversine*, par *Monarque* et *Voluptas*, saillie en 1882 par *Boïard*, en 1883 par *Salvator*, en 1884 par *Boïard*, en 1885 par *Salvator*, en 1886 par *Stracchino*; *Blue-Serge*, par *Hermit* et *Blue-Sleeves*, saillie en 1883 par *Wenlock*, en 1884 et 1885 par *Stracchino*, en 1886 par *Wellingtonia*; *Morna*, par *Beadsman* et *Mme Églantine*, saillie en 1884 par *Boïard*, en 1886 par *Georges Frédérick*; *Marguerite*, par *West Australian* et *Mon Étoile*, saillie en 1882 et 1883 par *Enchanteur*, en 1885 et 1886 par *Zut*; la *Seine*, par *Tournament* et la *Touques*, saillie en 1883 par *Petrarch*, en 1884 par *Boïard*, en 1886 par *Hilarious*; *Chartreuse*, par *Vermout* et *Villefranche*, saillie en 1884 par *Stracchino*, en 1886 par *Touchet*; *Serena*, par *Faust* et *Sérénade*, saillie en 1883 et 1884 par *Boïard*, en 1886 par *Barcaldine*; *Shepherd's Bush*, par *Lord Clifden* et *Dorha*, saillie en 1881, 82, 83 et 84 par *Boïard*, en 1886 par *Mask*; *Skating*, par *Cremorne* et *Voluptas*, saillie en 1886 par *Hilarious*; *Brie*, par *Parmesan* et *Highland Sister*, a produit en 1884 *Brio* par *Hermit*; *Saint-Angela*, par *King Tom* et *Adeline*, a donné en 1884 *Simonne* par *Galopin*, saillie en 1884 par *Boïard*; *Roma*, par *Lambton* et *Christobelle*, a donné en 1884 *Speranza* par *Stracchino*, *Adventure* par *Adventurer*, *Kate Dayrell*, saillie en 1886 par *Stracchino*.

De tous les établissements d'élevage français, le haras des Rothschild est avec le haras de Chamant celui qui reçoit le plus d evisiteurs étrangers. Un grand nombre de sportsman parisiens le connaissent pour y être allés en pèlerinage au moment des courses de Deauville. C'est si commode : on s'y rend en un quart d'heure en voiture, et la visite sa termine généralement par un déjeuner champêtre sous les pommiers d'une auberge de Touques.

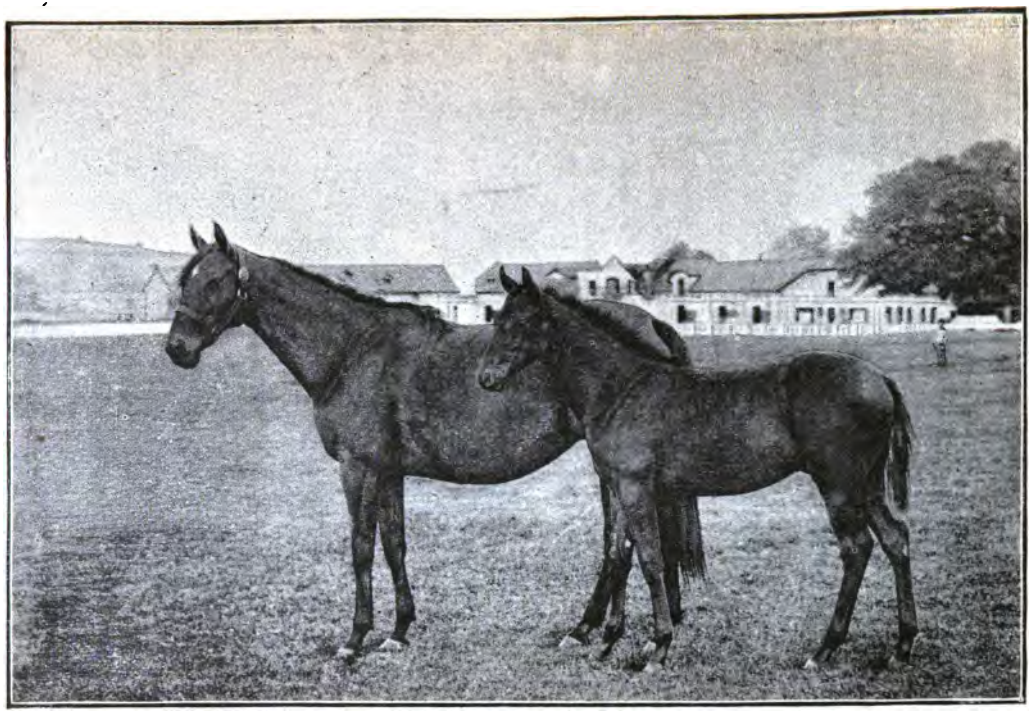

Aïda.
(D'après une photographie de M. Delton)

THE ASTOR LIBRARY

D'après le recensement de ses pouliniéres et de ses étalons, l'avenir devrait être à Meautry, dont le propriétaire n'a jamais reculé devant aucune dépense, soit comme achats de juments, soit comme choix d'étalons. Les meilleurs sangs ont été croisés et pas un vrai crack n'est sorti de là. Il faut vraiment souhaiter que la veine d'une maison qui fait tant de sacrifices se déclare enfin nettement et qu'il y ait une vraie suite aux succès obtenus par les produits nés à Chamant et qui courent sous les couleurs de Meautry.

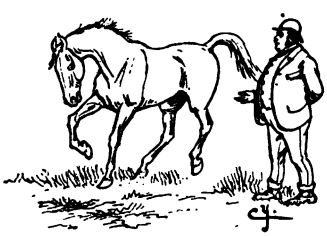

THE ASTOR LIBRARY
NY

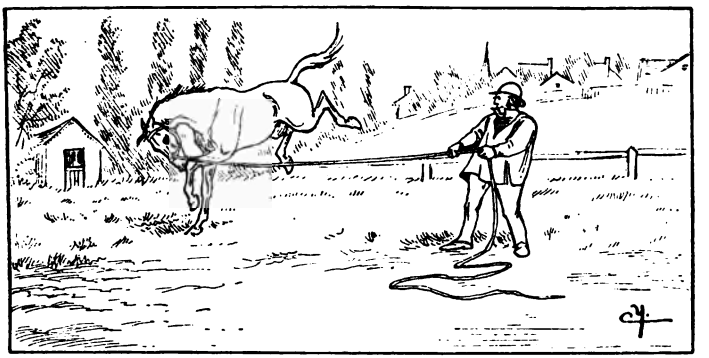

CHAPITRE V

SEVRAGE DES POULAINS ET DRESSAGE DES YEARLINGS

C'est une opération des plus délicates et des plus curieuses que ce premier acte d'autorité exercé sur les futurs lauréats du turf. Le sevrage est en quelque sorte le premier dressage du cheval de course, il est destiné à lui former le caractère. Selon qu'il est plus ou moins bien sevré, le poulain devient calme ou impressionnable; tout le reste de sa carrière s'en ressent. Le sevrage du poulain nécessite la main d'un homme adroit, doux et patient. La première opération consiste à soigneusement tapisser de paille le box dans lequel on fera l'entrer l'enfant et la mère. Un poulain ne se laisse pas toujours prendre la tête sans résistance; il cherche à s'échapper en tournant dans tous les sens autour de la jument. Il y a un premier danger à éviter : c'est qu'il ne se blesse contre les murs de l'écurie.

A peine captif, on le fait sortir doucement, et il s'agit d'empêcher qu'il ne rentre : ce qu'il essaye de faire immédiatement à l'aide de tentatives nombreuses et variées. Le rôle des hommes qui tiennent la longe devient alors très important, car leur jeune

prisonnier se livre à des bonds insensés, et il faut que la résistance qu'on lui oppose soit calculée pour qu'il ne fasse pas de chute sur la tête : il y en a qui se tuent ainsi. Les révoltes du poulain à ce moment ont beaucoup d'analogie avec celles qu'il manifeste à son dressage de *yearling*. Il bondit, se cabre, et boude quelquefois pendant des heures. Il faut subir ses caprices et le promener sans brusquerie, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il a perdu son idée fixe de retourner au bercail.

Il existe à Victot un homme précieux pour ce genre d'exercice : c'est un paysan qui ne pèse pas moins de cent cinquante kilogrammes. On l'appelle « Legros », naturellement. Il n'a pas son pareil au bout d'une longe, car il faudrait la force de plusieurs poulains pour l'entraîner, et, malgré cela, il offre une sorte d'élasticité que ne présenterait pas une attache fixe.

Dès qu'elle se voit séparée de son produit, la mère ne cesse pas de hennir. Il est nécessaire de la laisser au moins quatre jours à l'écurie, quelquefois six : car la mémoire de la mère est moins courte que celle de l'enfant et la séparation lui est plus cruelle. Si on la lâchait trop vite et qu'elle fût encore sous l'impression du tourment qui l'agite, elle s'enfuirait affolée, sans direction, et irait se jeter dans une rivière ou dans un précipice, ou bien se briser contre le premier obstacle qu'elle rencontrerait. On a vu souvent des poulinières se tuer, parce qu'on les avait remises trop promptement en liberté. Le mieux est donc de les tenir enfermées, de les nourrir modérément et de les traire, jusqu'à ce que l'homme chargé de les surveiller voie renaître le calme dans leur esprit et une sorte d'apaisement succéder à leurs premières angoisses.

Ces opérations du sevrage sont donc très importantes et il est facile de comprendre qu'un propriétaire soucieux de voir réussir son élevage estime que l'œil du maître n'y doit pas rester étranger.

Le dressage des yearlings commence en septembre. C'est un travail intéressant et très attachant, même pour les gens qui ne s'occupent pas spécialement de courses. Il est rare que plusieurs

propriétaires ne viennent pas stationner sous les frênes de Chantilly pour donner, comme on dit, le coup d'œil de l'éleveur et prédire l'avenir des jeunes pour lesquels la carrière va s'ouvrir.

Les plus fins connaisseurs s'y trompent naturellement, mais il est toujours amusant d'être prophète. Quand on voit ses prévisions justifiées, on a soin de le rappeler aux personnes auxquelles on les avait confiées : « Vous vous souvenez, je l'avais dit, je ne m'étais pas trompé. » Dans le cas contraire, on ne parle plus de rien, et l'honneur est sauf.

Autant de personnes appelées à regarder les yearlings, autant de magiciens disposés à leur distribuer des qualités pour plus tard : celui-ci aura la vitesse, celle-là aura le fond. C'est tout le contraire qui se produit le plus souvent, mais ça ne fait de mal à personne.

Nous avons aussi les savants, qui ne négligent pas d'appliquer leurs notions hippologiques : de condamner tel boulet, tel genou, telle épaule, tel jarret. De critiquer l'encolure ou le passage de sangle. Il serait bien curieux de prendre des notes : on verrait à quel point la nature, qui ne dit pas ses secrets, se charge d'opérer des transformations impossibles à deviner.

Les poulains envoyés du haras se présentent généralement avec leur rusticité campagnarde. Ils ont bien bu, bien mangé, bien gambadé dans la prairie, et sont dépourvus de l'élégance que doit leur donner le travail.

Il faut deviner le dégrossissement sous l'enveloppe commune. Tel yearling qui n'aura pas payé de mine en arrivant, se transforme en huit jours, à la suite des premiers exercices auxquels il est soumis. Le premier dressage consiste en promenades à la plate longe, puis en galops circulaires dans des sortes de manèges de sable ménagés à cet effet.

Aux premières leçons, certains poulains résistent avec énergie, se cabrent, lancent des ruades et exécutent des bonds de jaguar. On jurerait qu'ils vont se casser les reins. Le propriétaire novice s'en émeut, mais l'homme d'expérience se frotte les mains à l'idée

de posséder un animal vigoureux, aux membres solides, dont les incartades dénotent l'énergie et la force.

Après avoir galopé le yearling en liberté, on lui applique successivement tout l'attirail de sellerie destiné à surexciter ses nerfs. On lui passe le surfaix, la croupière avec beaucoup de ménagements. On attache des torchons ou des branches de feuillage, destinés à lui chatouiller les flancs et à mettre sa patience à l'épreuve.

Il y en a qui acceptent avec résignation les instruments de torture qu'on leur inflige. Il y en a d'autres qui se regimbent ou manifestent leur mauvaise humeur en se couchant et en faisant le mort, comme je le disais plus haut, sans qu'il soit possible de les décider à se relever avant que ça leur plaise.

Ce n'est quelquefois qu'au bout d'une heure qu'ils se remettent sur leurs jambes et au travail. Bientôt on arrive à leur poser la selle sur le dos et à les monter. C'est peut-être l'opération la moins difficile; on les promène alors en troupeau deux par deux ou trois par trois, au milieu des rues, pour les habituer à tous les bruits qui pourraient les effrayer. C'est ainsi qu'on les mène le long du chemin de fer pendant le passage des trains. Il faut qu'ils se familiarisent avec les sifflements des locomotives, eux qui sont destinés à tant voyager.

Un vieil entraîneur me disait, à propos du dressage, que les choses avaient bien changé en France depuis ces dernières années. Avec des courses à peu près quotidiennes, tout se fait à la vapeur. C'est à peine si l'on a le temps de s'y reconnaître. Quand, par exemple, en septembre, un entraîneur veut surveiller le travail de ses vieux chevaux, le travail de ses deux ans et le dressage de ses yearlings, il n'a guère à flâner avant l'heure du train pour les courses.

Le dressage marche surtout avec une rapidité qui ne donne pas toujours les meilleurs résultats. L'entraîneur a beau se multiplier, il ne peut donner qu'un coup d'œil par-ci, un coup d'œil par-là. Les garçons, qui ne se sentent qu'à demi surveillés, ne se font pas faute de maltraiter les yearlings, et tel poulain qui

Dressage d'un yearling.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

aurait pu être la douceur même, sort de là irascible comme un taureau de la plaza.

Un yearling n'a pas plus tôt la selle sur le dos, que déjà son propriétaire parle de le galoper. Joli renseignement qu'on aura! Mais l'écurie est pleine, on veut de l'épuration, et cette épuration consiste à réformer avant même d'avoir formé.

On met souvent ainsi au Tattersall des animaux qu'on aurait faits aussi bons que ceux que l'on déclare aptes à l'entraînement. On ne sait plus où ils vont; l'essentiel est qu'ils disparaissent et que l'on n'en entende plus parler.

On reprochait autrefois au comte de Lagrange de ne pas assez réformer. On disait même qu'il s'encombrait et que les frais s'en ressentaient à la fin de l'année. Il est certain que pas mal de propriétaires sont tombés dans l'excès contraire et que les essais prématurés sont une tendance fâcheuse. Il y a une grande différence souvent entre les résultats constatés à l'entraînement et les résultats constatés sur l'hippodrome. Un cheval de course, la plupart du temps, ne se révèle réellement qu'après avoir paru en public. Le travail à l'entraînement c'est le conservatoire; la course c'est le feu de la rampe, qu'on n'obtient qu'au théâtre.

Les chevaux sont un peu des comédiens; il y en a que la foule électrise, il y en a d'autres qu'elle aplatit.

Vous trouvez des animaux d'un caractère étonnant, comme *Achille*, toujours gais, toujours contents et toujours aussi courageux après douze épreuves où les plus ardents lutteurs laisseraient leur moral.

D'autres animaux, comme *Sans Peur*, se présentent sur le champ de course dans des conditions différentes, impossibles à prévoir. Tantôt ils vont au poteau de départ parfaitement calmes et disposés à s'employer; tantôt ils paraissent sur la piste en proie à un énervement inexplicable. La sueur les inonde au bout d'un simple canter, et alors autant vaudrait les faire rentrer, sans même les conduire sous les ordres du starter.

De cette manière, il ne faut pas s'étonner d'assister à de continuelles interversions de forme. L'entraîneur le plus soi-

gneux n'a plus le temps d'étudier suffisamment le caractère des chevaux qu'il prépare, et, comme il est obligé à tout moment de les envoyer courir à droite et à gauche, de les trimbaler sans cesse en chemin de fer, il est souvent aussi inconscient de leur chance que le moins expérimenté des turfistes.

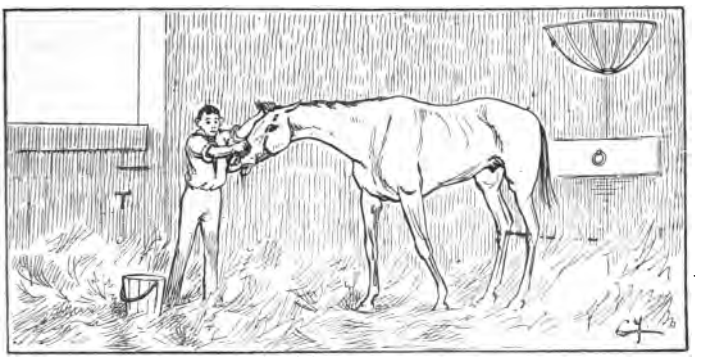

CHAPITRE VI

L'ÉCURIE D'ENTRAINEMENT ET SON PERSONNEL

Il m'est arrivé souvent, je pourrais presque dire toujours, en visitant les écuries de courses, à l'heure où l'on refait la litière des boxes, d'être saisi à la gorge par des bouffées de gaz asphyxiant. J'ai fait alors remarquer aux entraîneurs qu'il devait y avoir là des défauts d'aération très préjudiciables à l'état sanitaire des animaux.

Une intéressante brochure du lieutenant-colonel Hennebert confirme mes impressions personnelles. Voici les observations qu'il présente à ce sujet :

« Il est nécessaire qu'une écurie ait assez d'élévation pour que le cheval tienne sa tête absolument libre et haute. Il est indispensable que le râtelier soit placé, non pas au-dessus de la tête, mais devant lui, bien à sa portée. Le cheval a besoin d'air respirable, et cet air doit être *pur*; de là la nécessité de ménager, à hauteur du plafond, des ouvertures d'étendue suffisante, pratiquées autant que possible à l'est ou au sud, mais, en tous cas, disposées de manière à ne pas faire appel à des courants.

« On observe que la plupart des chevaux manifestent pour le séjour à l'écurie un sentiment de répulsion prononcé. Cette répulsion, d'où peut-elle venir, sinon de ce que le logement est généralement établi dans des conditions peu satisfaisantes? Très souvent, en effet, l'écurie est basse et le cheval s'y trouve gêné dans la position *debout* ordinaire.

« Il est beaucoup d'écuries qui sont loin de cuber assez d'air respirable. En y entrant, on se sent pris à la gorge par de violentes émanations ammoniacales, qui du même coup attaquent les yeux. Quant à l'origine de ces miasmes fétides, on ne saurait s'y méprendre; ils proviennent des liquides excrémentiels dont le sol est imbibé jusqu'à saturation, et de ceux que retient la litière. L'évaporation lente de ces urines charge l'atmosphère ambiante de produits gazeux méphitiques. »

Les conséquences de ces vices hygiéniques sont déplorables :

« De cette litière visqueuse, de ce sol imprégné d'urine, de ces flaques qui persistent entre les joints du pavé s'échappent, à courant continu, des gaz ammoniacaux et sulfurés. Ces gaz irritent les muqueuses de l'œil à ce point que des chevaux en sont devenus aveugles. Ils attaquent, de plus, les muqueuses des voies respiratoires; ils y portent les germes de nombre de maladies infectieuses, notamment la péripneumonie et la fièvre typhoïde. Il est aujourd'hui surabondamment démontré que le typhus d'écurie provient uniquement de l'infection du sol et des litières.

« Parallèlement à ces multiples et tristes résultats morbides, il y a matière à constatation d'effets moraux dont l'éleveur ne peut pas se dispenser de tenir compte. Les mauvaises conditions d'établissement de l'écurie influent singulièrement sur le caractère de l'élève; l'air vicié qu'il respire, la fatigue permanente qu'il subit en guise de repos, lui sont une cause de surexcitation nerveuse. Il s'agite, piétine sans cesse, frappe du pied, ne se couche guère. Du fait de la stabulation qui lui est infligée, son énergie native s'affaisse vite, sa physionomie s'empreint d'un cachet de tristesse, sa constitution s'étiole.

« Il est certain que, dans les conditions qui lui sont faites, le cheval est moins vigoureux, moins énergique, moins résistant, qu'il ne donne pas, en fait de travail, la moitié de ce qu'il pourrait fournir. »

J'ai constaté, dans des établissements d'élevage pour lesquels on a dépensé des millions, l'insalubrité des écuries.

J'ai entendu dire bien souvent, en parlant de plusieurs de nos haras les plus considérables : Il n'est pas compréhensible que des établissements de cette importance ne donnent pas de meilleurs résultats ! Il doit y avoir un vice.

On a parlé de la qualité des herbages trop gras ou trop maigres. De l'air plus ou moins vif du pays. Du trop grand nombre de poulinières ou de poulains réunis dans un herbage. A-t-on suffisamment étudié la question de la salubrité des boxes ?

Il y a peut-être dans les établissements d'élevage, comme dans les établissements d'entraînement, plus de boxes d'Augias qu'on ne le suppose. On y remédierait par des drainages intelligents.

A proximité des boxes des chevaux se trouve généralement le pavillon de l'entraîneur.

Le pavillon de l'entraîneur est toujours très confortable et très bien meublé. Les entraîneurs gagnent beaucoup d'argent, souvent beaucoup plus que ceux qui les emploient ; ils mènent une existence de cocagne. Il y en a qui sont millionnaires ; très peu sont pauvres. Je ne veux pas dire pour cela qu'ils fassent danser l'anse du picotin : ils n'en ont pas besoin. Comme ils entrent dans les bénéfices (10 pour 100 sur les prix gagnés) sans participer aux pertes, ils sont dans une situation excellente pour supporter la mauvaise fortune et voir passer les années stériles. Le plus grand souci de l'entraîneur est de se lever de grand matin, de gouverner et de nourrir un bataillon d'une vingtaine de gamins

souvent indisciplinés, de leur tuer un petit cochon au moment de Noël et de leur distribuer des coups de fouet quand ils font l'école buissonnière. A part cela, la vie de l'entraîneur est très enviable; elle ressemble à celle du *gentleman farmer*. De plus, l'entraîneur tient dans ses mains toutes les cartes à jouer de son maître et il lui est facile de se dérober à des enthousiasmes irréfléchis, de savoir quand ses chevaux, dans lesquels il s'absorbe, sont en parfaite santé, en un mot de ne risquer son argent qu'à très bon escient. Il y a entraîneurs et entraîneurs. J'en connais qui, comme certains chiens de meute, chassent pour leurs maîtres; j'en connais d'autres qui chassent pour eux. On dit de ces derniers : Ils n'invitent personne.

Nous disons qu'il est quatre heures du matin : mettons quatre heures moins dix. La cour est silencieuse et livrée aux pigeons du colombier qui glanent l'avoine égarée. Le *head lad* ne tarde pas à apparaître. Le head lad, c'est comme qui dirait le censeur; c'est celui qui a mission de réveiller les garçons d'écurie et de faire exécuter les ordres du *master*. Le head lad est généralement très rangé, très attaché à la maison, qu'il quitte rarement, même les jours de courses; il a les clefs des boxes et la distribution des fourrages; une responsabilité considérable pèse sur sa tête : c'est un ministre responsable; c'est plus qu'un ministre responsable : un sous-secrétaire d'État; on le sent bien à son air grave au moment de réveiller son personnel. Pénétrons avec lui dans le dortoir des *lads*.

Ce dortoir des lads est à peu près comme tous les dortoirs, à cette différence près que les gamins y sont couchés deux par deux. C'est une sorte de corps de garde où règne plus de propreté que dans les corps de garde militaires. Les murs sont ornés d'images sans importance, images arrachées aux journaux illustrés de Londres, et représentant, pour la plupart, des sujets de sport, des chasses à courre, des scènes de chenil et des courses de lévriers.

Chaque lit est modeste et garni d'un simple sommier et d'une paillasse. A la tête du lit sont placées les malles vides des gamins, et le contenu de ces malles, composé de vêtements très usés et très en loques, est accroché au mur. Sur des planches voisines, un amas de bouteilles vides, de cartes à jouer anglaises

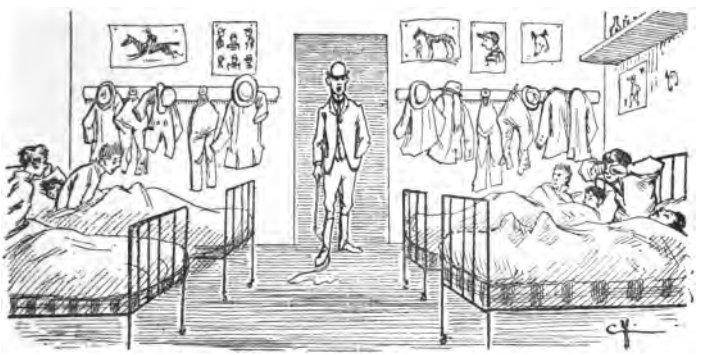

Le dortoir des lads.

et de vieux chandeliers indique que de temps à autre on passe la nuit à s'amuser.... Dans un grenier qu'on est bien à quinze ans!... J'allais oublier le cabinet de toilette de ces messieurs; c'est tout simplement un baquet en bois, ovale, de la dimension des baquets que les bouchers emploient pour faire baigner leurs têtes de veau. C'est là dedans que les lads se passent à une eau de savon consciencieuse.

Les Anglais sont très soigneux de leur hygiène et se livrent à des lavages qu'on ne soupçonnerait pas sous l'apparence négligée de leur mise.

L'usage des baquets est moderne; on a inventé les baquets ovales pour éviter que les gamins se servent de leurs seaux d'écurie. Ils s'y lavaient autrefois, et les chevaux, très justement dégoûtés, refusaient de boire leur eau. Les gamins une fois réveillés, le head lad redescend et met les clefs sur les portes.

Je le répète pour la troisième fois, il est quatre heures, et les

chevaux, habitués à une exactitude ponctuelle, attendent l'arrivée de leur valet de chambre. Quand je dis valet de chambre en parlant du lad, je sais le terme que j'emploie. Je parierais volontiers, en effet, qu'il y a peu de jeunes gens du *high life* aussi bien traités par le domestique auquel ils donnent les appointements d'un sous-préfet, que le plus modeste pur sang n'est servi par son lad. Je le prouve.

Le head lad a mis la clef sur chaque porte. Le premier soin du lad est de faire la litière de son cheval, qui a été détaché pendant la nuit pour avoir la faculté de se coucher à l'aise. La litière faite, le gamin donne un bon coup de brosse à son élève, lui met la selle et la bride et le sort. Tous ces préparatifs durent une quarantaine de minutes. Les chevaux partent ensuite en file, comme des écoliers, et marchent au pas pendant une demi-heure.

Au pas succède le trot pour dégourdir les jambes. Les chevaux qui sont en plein travail marchent au pas pendant trois quarts d'heure, prennent un petit trot et ensuite leur bon galop. Cette première promenade varie de une heure et demie à deux heures. On rentre à l'écurie; le lad ôte la bride, donne une poignée de foin et commence la toilette de sa bête par la tête et l'encolure. Dès que le cheval est sec, on lui offre à boire, on lui lave les pieds et les jambes, puis on passe au pansage du corps.

Il n'est pas loin de huit heures quand ces premières opérations sont terminées. On refait la paille du cheval; le head lad lui apporte son avoine, qu'il lui offre, avec la correction d'un garçon de chez Bignon ou du café Anglais qui servirait un client riche. On ferme la porte à clef pour permettre à *monsieur cheval* de goûter en paix les douceurs du cabinet particulier, et on le laisse en repos jusqu'à midi. A midi, chaque garçon revient près de son quadrupède, lui attache la tête, le bouchonne agréablement

Chantilly. — Travail du matin.
(D'après une photographie de M. Delton.

THE ASTOR LIBRARY
NY

comme un employé du Hammam, lui refait la tête comme un barbier de qualité, lui sert foin et avoine et l'enferme de nouveau jusqu'à cinq heures. De cinq à huit heures, le cheval est attaché. A huit heures on refait son lit, on le détache, et le voilà libre de dormir grassement jusqu'au lendemain.

Les poulains de deux ans font le même manège; seulement ils ne sortent qu'à huit heures et demie ou neuf heures.

Telle est en peu de mots l'existence du cheval de courses; je vais examiner maintenant le reste de l'écurie.

A côté du dortoir des lads sont les chambres des jockeys; l'ameublement n'est guère plus somptueux, mais il est plus soigné et relevé par de petits accessoires, tels que cravaches, bottes

Chambre de jockey.

à revers et petits objets offerts par des parieurs heureux. Il y a aux murs des photographies et des photogravures de chevaux célèbres, des portraits de jockeys en renom, en un mot tout ce qui concerne la profession.

Le système de lavabo des jockeys est le même que celui des lads, toujours le baquet ovale propice au savonnage du corps, un *tub* excellent.

A côté des chambres de jockeys se trouve la salle de pesage pour les essais.

Les essais, voilà une opération qui joue un rôle dans une maison d'entraînement! La petite pièce où on les prépare ressemble à une sellerie; c'est en effet une sellerie avec une balance au milieu et un appareil d'éclairage, car tout se passe là avant le lever du jour. Chaque entraîneur connaît naturellement le poids de ses hommes; pour le compléter et le rendre conforme au poids qu'il veut mettre sur chacun des chevaux qu'il va mesurer, il a à sa disposition des selles, des carrés et des ceintures, dont seul il connaît la pesanteur.

A l'insu des hommes qui doivent prendre part au galop, il selle ou fait seller les chevaux lui-même selon les tapis ou carrés de

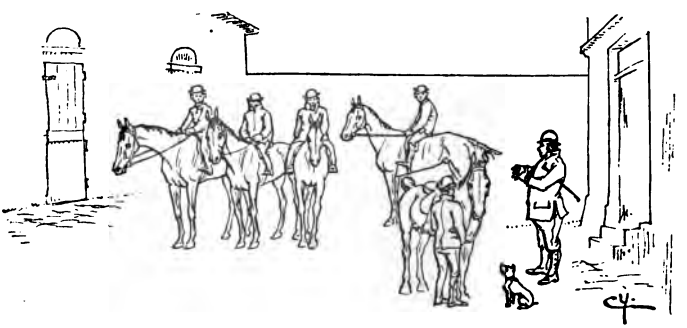

selle qu'il emploie. Chaque carré est rempli de plomb et fermé au cadenas; personne en dehors de l'entraîneur ne peut le peser. Les hommes qui montent dans un galop savent si bien à quelle discrétion ils sont tenus, qu'il ne leur viendrait même pas à la pensée d'enlever la selle du cheval qu'ils ont monté; ils appellent l'entraîneur pour ce soin délicat.

En général, c'est l'entraîneur qui s'occupe de toutes ces questions de pesage; mais de même qu'il y a des maîtresses de maison défiantes qui pèsent leur viande de boucherie, il y a des propriétaires méticuleux qui pèsent leurs selles et leurs carrés de selle, pour être certains de faire des essais réguliers. La veille des essais, le propriétaire vient généralement coucher à son établissement.

Le personnel des écuries de courses se recrute d'ordinaire parmi les Anglais d'une race spéciale. On prend également des petits Français, et l'on n'a pas trop à s'en plaindre. Dès qu'un entraîneur sait qu'un enfant, appartenant à des parents pauvres, montre quelque goût pour le cheval, il l'accepte volontiers comme apprenti, promettant de lui donner bon lit, bonne table et de modestes appointements, qui lui permettent, s'il est économe, de se payer de temps en temps un vêtement complet.

L'apprenti qui débute dans la carrière commence par être le saute-ruisseau de l'écurie. On lui fait faire les courses, les chaussures, nettoyer la vaisselle à la cuisine, enfin on lui permet de monter le poney pour s'essayer comme cavalier. Après cela on lui confie un vieux cheval facile et un peu routinier. S'il a les qualités d'un jockey, il ne tarde pas à percer; on le fait monter en course dans des épreuves spécialement réservées aux conscrits. Tout lad a, comme on dit, sa cravache de maréchal dans sa giberne.

Le lad est d'ordinaire peu discipliné et demande à être mené au *whip*. Il est difficile pour la nourriture. On a vu dans certaines écuries toute la bande des lads se révolter parce qu'on abusait des haricots.

On a raconté l'histoire de deux petits gourmands qui, tous les jours, allaient commander un vol-au-vent pour leur patronne. Un jour le pâtissier vint remettre sa note; on eut flair de quelque tour, et l'on surprit les deux gamins en train de déguster, derrière les tribunes, le godiveau quotidien qu'ils commandaient religieusement au nom de madame l'entraîneur.

Mais, s'il ne s'agissait que de gamineries de ce genre, les entraîneurs en prendraient facilement leur parti.

Contrairement à une opinion très répandue, il n'y a pas quelquefois d'animaux plus mal soignés, je dirai même plus maltraités, que certains chevaux de courses.

Dans des écuries connues, ils sont négligés au pansage et régulièrement brutalisés d'une façon révoltante. Pas un entraîneur ne me contredira là-dessus, et quel que soit celui que j'in-

terroge, il me répondra : « C'est désolant, mais nous perdons de jour en jour toute autorité sur nos garçons. »

L'apprenti dont je viens de parler est un gamin qui entre tout neuf dans une écurie pour apprendre son état depuis A jusqu'à Z et qui signe un engagement de cinq ans avec l'entraîneur.

L'apprentissage donne beaucoup de peine à l'entraîneur, et il ne faut guère moins de deux ans pour qu'un garçon soit en état de rendre des services à celui qui l'emploie. Il est rare que, son temps terminé, l'apprenti ne quitte pas sa place, poussé à abandonner son instructeur par les mauvais conseils des autres garçons, qui développent en lui des sentiments d'indépendance et même de révolte.

L'apprenti voit que, pour un oui ou pour un non, *les grands*, ceux qui peuvent donner instantanément *leurs huit jours*, changent de place et n'ont aucune difficulté à trouver un nouveau maître ; ça l'encourage à faire de même et à s'affranchir au plus vite de toute espèce d'autorité gênante.

Si un garçon qui se conduit mal dans une écurie était renvoyé non seulement de sa maison, mais encore de France, où il ne peut plus être qu'un individu nuisible, il y regarderait de plus près et la discipline reviendrait. Mais ce n'est pas ainsi que cela se passe. Je vais citer des faits.

Il n'y a pas bien longtemps, un des garçons de l'écurie de M. Lupin brutalisait un poulain de deux ans et *lui enlevait l'œil d'un coup de fourche*. Il était naturellement renvoyé ; mais il se replaçait aussitôt chez un autre entraîneur, qui ne lui demandait même pas de certificat.

Cette histoire de certificat devient une amère plaisanterie. Carter, de Royal-Lieu, avait renvoyé sans certificat un garçon qui avait cruellement maltraité un cheval ; celui-ci s'adressa au syndicat de Chantilly, composé d'hommes assurément estimables, mais doués d'une indulgence qui frise la faiblesse ; le syndicat obligea l'entraîneur à donner un certificat.

Cependant le même Carter n'était pas payé pour être satisfait des mauvais traitements infligés aux chevaux ; il venait, par la

faute d'un garçon désobéissant, de perdre son meilleur poulain de deux ans. Le gamin, pour s'épargner du travail au pansage, avait l'habitude de dessangler son cheval aussitôt les galops terminés. Malgré la défense qu'on lui en avait faite, il continua sur le poulain en question; la selle tourna et battit les flancs de l'animal, qui s'en alla, affolé, se tuer contre un mur. C'était une perte sérieuse. Le gamin renvoyé trouva immédiatement à se replacer.

Tout récemment, huit garçons ont quitté en même temps leur écurie et ont essayé de faire un mauvais parti au head lad.

Si cela continue ainsi, si l'on n'y met pas bon ordre, ce ne seront plus les chevaux qui manqueront, ce seront les hommes. Et, comme les apprentis eux-mêmes méconnaîtront l'autorité du maître, il ne sortira plus un jockey de leurs rangs.

Nous ne sommes pas si riches en jockeys. Leur nombre diminue tous les jours et, comme le vieux Jennings n'en fait plus, je me demande où l'on ira en pêcher.

Vingt fois il a voulu se retirer du turf, et toujours pour ce même motif, le vieux Jennings.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, la qualité de ses chevaux qui le déterminait à abandonner la partie, ce n'est pas un début de campagne plus ou moins heureux qui l'aurait découragé. Il voulait abdiquer, à la façon des souverains, par suite des difficultés qu'il éprouvait à gouverner. Il en avait assez de mener ou plutôt d'être mené par un personnel insupportable contre lequel il était obligé de crier et de se gendarmer du matin au soir.

Jennings a eu le dégoût de ses garçons d'écurie. C'était à qui se révolterait, serait paresseux, se plaindrait de la nourriture, maltraiterait les chevaux confiés à ses soins, et si l'entraîneur impatienté infligeait une légère correction à l'insupportable gamin

qui venait de brutaliser un poulain de valeur et de l'estropier au besoin, vite celui-ci courait à la gendarmerie :

« On m'a fait mal ! le maître m'a frappé ! »

Et les gendarmes qui arrivaient entamaient un procès.

Henry Jennings, malgré sa passion pour les chevaux de courses, malgré ses grands succès sur le turf, ne se sentait plus d'humeur à mener ses garçons.

Il est, tout le monde le reconnaît, le seul entraîneur qui ait formé des jockeys. Mais à quel prix ! A force de crier il est devenu sourd.

Dans les dernières années de sa carrière, il avait une bande de mutins qu'il était obligé de réexpédier en Angleterre ; ils étaient venus de leur pays sans jamais s'être mis une bouchée de bœuf sous la dent. Ils se régalaient de pommes de terre. Mais, une fois en France, le bien-être les gâta, et comme un jour de grande chaleur on était obligé de diminuer leur portion de rosbeef, la viande s'étant gâtée, ils se mirent à jeter des pierres dans les carreaux du patron.

L'entraîneur a d'autres cauchemars encore que ses garçons. Il a de vrais espions qui surveillent jusqu'à ses moindres gestes. On les appelle des *touts*. Ils ne viennent pas, eux, pour tirer des déductions d'un petit galop, mais, ce qui est plus précieux, pour tirer les vers du nez des jockeys ou des hommes d'écurie. Ces *touts* sont pour la plupart au service des bookmakers ; ils n'ont pas une mission bien pénible ici-bas.

Un bon *tout* — nous verrons tout à l'heure quelques échantillons de l'espèce — doit posséder d'abord, comme qualités indispensables à son métier, la faculté de bien boire et de bien manger à chaque heure du jour et de la nuit. Car c'est dans le champagne et le cognac que se dissolvent les desseins mystérieux que les propriétaires de chevaux de courses mettent tant de soin à cacher

à leurs amis, mais que les bookmakers possèdent à l'heure voulue, c'est-à-dire au moment d'opérer.

On a fabriqué cent légendes sur les gens qui se cachent dans les arbres de la forêt de Chantilly ou de la forêt de Compiègne pour surprendre des galops, des essais. A quoi bon maintenant se fatiguer? Les procédés ont changé. Un *tout* rougirait (et Dieu sait si cela lui serait difficile, étant donnée la coloration habituelle de son visage!) à la seule idée d'être rencontré dans une route d'entraînement à l'heure où les chevaux sortent. Le rossignol peut chanter à l'aise, ce n'est pas lui qui l'interrompra. Il verrait passer des chevaux sans savoir exactement où le galop finit, il ignorerait les poids auxquels les jockeys ont monté? Allons donc!... Qu'il digère tranquillement les petits verres de la veille, les grogs de l'après-midi lui apprendront tout ce qu'il voudra connaître.

Un jour, le comte de Lagrange, qui n'était pas l'expansion même, surtout avec ses amis, s'étonnait devant un de ses entraîneurs que certains secrets de sa maison devinssent ceux de Polichinelle.

« Ah! c'est bien simple, monsieur le comte, lui dit l'entraîneur : vos hommes sont payés vingt-cinq francs par mois, et ils en gagnent autant en deux minutes pour raconter un de vos essais. »

Il est évident qu'aujourd'hui certains bookmakers, faisant jusqu'à quatre-vingt mille francs d'affaires sur une seule course, ont intérêt à connaître la valeur des chevaux qu'ils cotent, et ils ne négligent pas cette petite précaution.

Le *tout* dispose d'un budget d'un millier de francs par mois; il est vêtu à la dernière mode, se paye les meilleures consommations, et de temps en temps s'attire les bonnes grâces d'une horizontale, en lui indiquant un tuyau, qu'elle va prendre chez un bookmaker, souvent même le patron du *tout*. Les bookmakers savent bien qu'ils sont exposés à cette petite contribution indirecte; ils s'y soumettent comme à bien d'autres, en très habiles spéculateurs qu'ils sont.

Le *tout* a plusieurs moments favorables pour faire sa chasse aux nouvelles. Au retour des courses d'abord, dans les cafés

voisins des gares, il y a une bonne heure d'attente avant de reprendre le train de Chantilly, pendant laquelle on peut s'entretenir à l'aise avec les jockeys. Ce qui n'est pas mauvais encore, et ce que les *touts* appellent une journée bien employée, c'est de rester à Chantilly, un après-midi, pendant qu'il y a courses à Paris ou aux environs. Les garçons d'écurie qu'on n'a pas emmenés, et qui jouent les Cendrillon à la maison, sont tout disposés à être bavards et à raconter tout ce qui se passe, en face d'une bouteille poussiéreuse et d'une boîte de gros cigares du Grand-Hôtel.

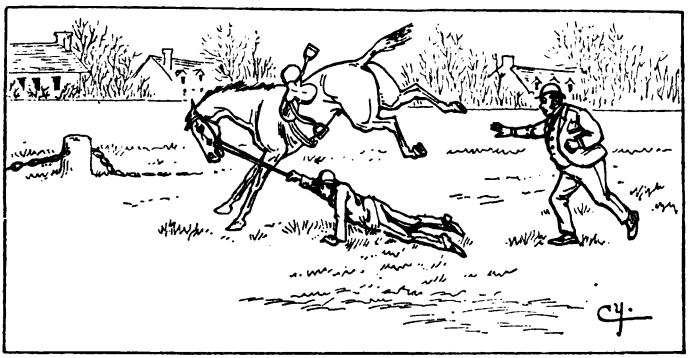

CHAPITRE VII

L'ENTRAINEUR ET LE JOCKEY

Je n'oublierai jamais Geoffroy dans le *Homard*, ce bijou du répertoire comique.

Montacabère (c'était Geoffroy) était allé au Gymnase et s'était installé dans un fauteuil d'orchestre offert par un ami. A la fin du second acte, au moment le plus pathétique, on lui frappe sur l'épaule. Il se retourne, un monsieur très poli lui fait signe de le suivre. On le conduit au foyer et, là, il voit étendue sur un canapé une jeune femme entourée d'une douzaine d'ouvreuses éperdues. Le guide les écarte et, faisant passer Montacabère, s'écrie : « Le médecin de service ! »

Montacabère avait eu la stalle du médecin de service. « Elle étouffe ! Docteur, dégrafez la robe, dégrafez tout ! »

Il fallait alors entendre Montacabère : « Je me mets à dégrafer, je dégrafe, et alors.... — Je ne pardonnerai jamais à mon père de ne pas m'avoir fait médecin. Quel métier !... Quel joli métier !... »

Ceci pour vous dire que je considère que dans le sport il y a

aussi un joli métier et que je pardonnerai difficilement à ma famille de ne pas m'avoir fait entraîneur.

Ah! je sais bien ce qu'ils vont répondre, les entraîneurs. Ils vont répondre : « Si vous étiez aux prises avec les difficultés de mener un personnel comme le nôtre, vous changeriez peut-être d'opinion. »

Allons donc! Est-ce qu'il y a dans la vie un personnel agréable à mener? Qui dit personnel, employés, domestiques ou garçons d'écurie, dit occasions permanentes de bouillir et de se gendarmer.

Mais pour une épine que de roses! L'entraîneur, mais c'est l'homme le plus heureux du monde.... hippique. Il en a toutes les jouissances, sans en avoir les charges et les désagréments.

Les chevaux qui composent son écurie sont plus à lui qu'à son maître. Il n'a pas les tracas de s'en inquiéter à l'âge où ils sont improductifs, c'est-à-dire pendant leurs dix-huit premiers mois.

Quand on les lui amène au dressage, ils sont déjà faits et on ne lui confie pour ainsi dire que le dessus du panier. Il n'a plus qu'à les suivre et à s'en occuper suivant qu'ils lui inspirent plus ou moins de confiance.

L'entraîneur est toujours admirablement logé dans un joli cottage. Il a un jardin, une basse-cour, des vaches et des cochons à tuer au temps de Christmas. Sa cuisine est bonne et sa cave bien meublée.

Comme hygiène, rien de mieux que la sienne. Il se lève dès l'aube, après avoir fait éveiller ses hommes par son premier garçon, qui fait, comme je le disais, fonctions de chef de cabinet. Quand il descend de sa chambre, il trouve son poney sellé et ses hommes à cheval. Il n'a plus qu'à s'en aller en forêt, à la tête de son escadron, et à s'emplir les poumons de l'air le plus exquis et le plus pur que puisse ordonner la Faculté. Il rentre une heure après, déjeune copieusement, puis sort avec son second lot. On appelle ça la seconde promenade, non moins bienfaisante que l'autre. La première était apéritive, celle-ci est digestive.

A l'heure où la température devient plus lourde, l'entraîneur est rentré, a donné un coup d'œil à ses élèves et mis tout en ordre. Il peut lire les journaux, s'endormir, faire la sieste.

Sa sieste terminée, il va aux courses s'il en a le désir, ou à la chasse, ou au cercle. L'important est que, selon l'habitude, il soit revenu à l'écurie pour cinq heures; car il a encore la visite de ses chevaux.

L'entraîneur est dans les meilleurs termes avec son maître, qui ne fait rien sans le consulter. C'est sur son avis que se décident les engagements des chevaux. Il sait où ils doivent courir, dans quelles conditions ils doivent courir, et peut parier à son aise si bon lui semble et prendre la fleur de la cote. Il peut inviter ses amis à risquer leur argent dans d'excellentes conditions, alors que le maître se tient encore sur la plus grande réserve vis-à-vis de ses intimes.

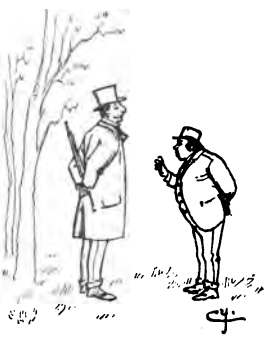

L'entraîneur a ainsi, précédant son char, toute une troupe de joueurs de flûte qui l'encensent. On ne cesse de lui répéter qu'il est joli garçon, qu'il est le premier dans son art, que ses bébés sont des chérubins.

On lui envoie des tableaux, des bronzes, des havanes fins, des paniers de champagne à toute occasion. On l'invite à la chasse, à la pêche, au théâtre. On cherche à lui faire passer des matinées charmantes, des soirées délicieuses, et tout cela en récompense souvent d'une simple raie marquée d'un coup d'ongle sur un programme.

En voyage, on lui cède le bon coin du wagon; on descend au buffet lui chercher des sandwichs et des fruits.

Il a 10 pour 100 sur les prix gagnés et ne risque jamais rien. Il peut perdre impunément le meilleur cheval de l'écurie.

Il y a des propriétaires très généreux, comme M. Aumont, qui donnent les 10 pour 100 même sur les objets d'art.

Et remarquez que je dis tout cela sans incriminer en rien la conduite d'une corporation dont je voudrais faire partie.

L'entraîneur le plus discret et le plus fidèle à son maître se trouve forcément dans le même cas que celui qui révélerait indiscrètement tout ce qui se passe chez lui.

L'entraîneur ne peut pas être un ours mal léché et garder un mutisme sauvage envers les gens qui le connaissent et qui le questionnent.... Eh bien, remarquez que tout tourne en sa faveur.

Admettons qu'on lui ait demandé en ami : « Croyez-vous à *Trois-Étoiles* dans la course? » et qu'il ait répondu :

« Peuh! Il a sa petite chance. »

Ce « peuh! Il a sa petite chance » ne semble pas bien compromettant et ne l'est guère.

Le cheval gagne, l'ami arrive.

« Je vous remercie, — la façon dont vous m'avez dit : « Il a sa petite chance » ne m'a pas échappé. Ça voulait dire qu'il en avait une grande; je l'ai joué! »

Deux jours après l'entraîneur reçoit une superbe terre cuite.

Le cheval perd; l'ami passe au milieu d'un cercle de camarades qui lui disent :

« Tu as joué *Trois-Étoiles*?

— Oui, répond celui-ci, mais très peu. — L'entraîneur m'avait prévenu qu'il n'avait qu'une très petite chance. »

L'entraîneur a-t-il un cheval battu quand il le croyait certain de gagner, il a une excuse toute prête et dont son maître se contente sans douleur : « Le jockey n'a pas monté aux ordres », ou : « Le cheval a eu peur d'une hirondelle qui volait à ses pieds ». Le maître est satisfait et se dit : « C'est partie remise. » Il aime presque mieux ça.

Et quand ça marche, quand il y a succès, le maître, s'il rencontre un journaliste, ne manquera jamais de lui dire :

« Pour moi, je ne vous demande rien; mais mettez donc un petit mot aimable pour mon entraîneur. Il le mérite, je vous assure qu'il a eu beaucoup de mal! »

Avais-je tort de dire, en parlant de l'entraîneur : « Quel métier! quel joli métier! »

Le principal auxiliaire du propriétaire ou de l'entraîneur est le jockey. On a beau avoir fait naître un bon poulain, l'avoir élevé avec tous les soins possibles, l'avoir entraîné avec toutes les précautions imaginables. Peines perdues si l'on n'a pas un jockey habile pour le piloter le jour où il paraît sur le turf.

Il y a en Angleterre des jockeys, comme Webb, Cannon et Barrett, qui réalisent des fortunes considérables. On leur donne des appointements de premier ténor.

Frédérick Archer, qui s'est suicidé il y a deux ans, était un des millionnaires de Londres.

C'est effrayant ce qu'on lui a reproché de choses à ce jockey, dont la popularité avait été consacrée, comme on dit pour les pâtes pectorales, par quinze années de succès.

On lui a reproché sa maigreur, on lui a reproché son ignorance et son élégance, on lui a reproché l'amitié des grands et des petits. On l'a comparé à M. Gladstone, peut-être à Shakespeare.

Il n'a mérité ni cette indignité, ni cet excès d'honneur.

Fréd. Archer était un grand jockey, comme Vatel fut un grand cuisinier. Ils se sont suicidés tous deux. L'un excellait à tenir la broche, l'autre à manier la cravache.

Pourquoi se montrer exclusif? Tel qui brille en son art, quel qu'il soit, n'est pas le premier venu et vaut bien vingt lignes nécrologiques.

Ce que je sais d'Archer, c'est qu'il était fin jockey et que les hommes de sport peuvent seuls apprécier ses mérites.

C'est aux hommes de sport qu'il appartenait. C'est à eux de le juger.

En Angleterre, où l'on joue des millions sur une course, on prisait fort Archer, qui tirait d'un cheval le plus merveilleux parti qu'il pût. Quand on fait courir ou qu'on voit courir, on connaît les difficultés du métier et l'on sait quel appoint vous fournit au moment décisif le chauffeur habile de ces locomotives vivantes qu'on appelle des coursiers.

Que de prix Archer a gagnés d'une tête! Quand on songe que cette tête rapportait des millions de livres sterling, on s'occupe bien plus de la tête du cheval que de celle du jockey au teint plus ou moins pâle ou au nez plus ou moins busqué.

On a dit qu'Archer était commun de langage. Je ne sache pas qu'on l'ait jamais invité à dire des vers en public; tout ce qu'on espérait de lui, c'était qu'il montrât sur sa monture du tact pendant le parcours et de l'énergie à l'arrivée. Ces deux qualités il les a eues.

Nous avons possédé en France des célébrités d'un genre spécial : Jules Gérard qui tuait des lions et Bombonnel qui exterminait des panthères. On n'a jamais songé à nous marchander le léger enthousiasme qu'ils nous ont inspiré.

Quand je me suis trouvé dans une tribune et que j'ai vu Archer piloter un cheval comme *Fra-Diavolo*, quand je l'ai vu triompher du caractère inquiet de l'animal et lui laisser la tête libre au point de lui donner l'illusion du cheval lâché en liberté; quand je l'ai vu sur *Le Bulletin*, cheval dérobeur et difficile entre tous, qui n'a jamais gagné que le jour où Archer l'a monté, en lui lâchant complètement les rênes pour finir, j'avoue que je n'ai pas hésité à applaudir.

Je ne dis pas qu'Archer ait été un dieu, un poète, un héros, mais c'était un cavalier extraordinaire, et comme je ne vais pas aux courses avec l'espérance d'entendre Coquelin dans *l'Étourdi* ou Mounet-Sully dans *Hamlet*, je me contente de voir monter Archer portant ma fortune et celle de son maître avec une habileté sans pareille, et cela me suffit.

Le soir où je vois danser Cornalba, je ne pense pas à Lamartine, et le jour où je vois tirer Mérignac, je ne songe pas à Murillo.

Si j'avais été pair d'Angleterre, je n'aurais pas prié Fréd. Archer de s'asseoir à ma table le soir du Derby d'Epsom, en le priant d'ouvrir le bal avec milady; mais je n'aurais pas cru déroger en lui offrant un joli cadeau pour m'avoir monté un vainqueur, en faisant triompher les couleurs de ma casaque, qui n'eussent pas brillé sans lui.

Nos jockeys de France ont des situations plus modestes. Les Rolfe, les Dodge, les Hartley, les Lane, les Bridgeland, les Horan, les Kearney et les French n'ont pas encore leurs cinquante mille livres de rente au soleil. Cependant il y a des propriétaires dont les libéralités ont fait sensation, et qui ont payé 100 louis une place de second à Longchamp.

Un article publié par moi dans le *Figaro* donnera bien une idée des mœurs intimes de nos jockeys de plat ou d'obstacles.

« L'enterrement du jockey Martin, qui a eu lieu à Chantilly, n'est pas la première cérémonie de ce genre à laquelle j'assiste, mais j'avoue qu'il m'a encore impressionné par sa simplicité touchante.

« Réduisons, si vous voulez, la mesure de notre attendrissement, mais convenons que celui qui meurt dans un théâtre ou dans un cirque, en présence du public qu'il divertissait, mérite bien un bout de souvenir.

« C'est une race à part que la race des jockeys, mais c'est une race sympathique. Un jockey est forcément un petit homme, qui épouse une petite femme pour perpétuer sa petite espèce. D'ailleurs la profession est avouable; on ne s'y salit pas les mains, et dès qu'il est à pied, le jockey s'habille, a même du chic et se donne le plus possible la tournure d'un petit gentilhomme.

« On devient jockey comme on devient officier, en passant par bien des grades. Voici, par exemple, le jeune Martin qui est arrivé d'Angleterre avec un engagement. Il n'y a pas un homme d'écurie à Chantilly qui ne soit engagé avec son entraîneur.

« Comme ce sont généralement des gamins, l'entraîneur signe avec les parents. Il promet de leur apprendre leur métier et de les traiter avec douceur. Le gamin, qui sait qu'il ne peut pas s'en aller, cherche naturellement à se bien conduire. Il réfléchit que s'il commettait une faute grave, on aurait le droit de le renvoyer sans certificat, et un homme d'écurie renvoyé sans certificat ne peut se placer dans aucun autre établissement de courses en France ou en Angleterre.

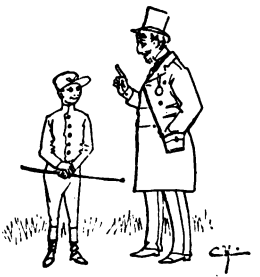

« Voilà un système qu'on devrait bien appliquer aux domestiques; on renoncerait ainsi à la coutume passablement ridicule qui consiste à croire à la sincérité du maître vantant les qualités du valet renvoyé.

« Mais ce n'est pas le sujet. D'ailleurs les jockeys n'ont rien de commun avec des domestiques. Ce sont des employés indispensables, dont on a sans cesse à mettre à l'épreuve le courage et la fidélité.

« En Angleterre, les jockeys sont traités amicalement par les gens de la plus haute aristocratie, auxquels on reproche même en ce cas d'exagérer la familiarité. Chez nous les jockeys occupent la place qu'ils doivent occuper dans le monde des courses; rien de trop, c'est très bien.

« Je ne dis pas que, parmi ceux qui gagnent, il n'y en ait pas qui ne soient gâtés par une certaine classe de parieurs. J'en connais même qui sont comblés de prévenances, qui reçoivent des ovations et des cadeaux, voire même des déclarations d'amour — n'oublions pas que les femmes parient; — mais c'est la très rare exception, car, en général, le jockey est un homme d'ordre, aimant la famille, la tranquillité, et menant la vie régulière, hors

de laquelle il lui est impossible d'exercer utilement sa profession.

« Le jockey favori des foules se prépare bien des déceptions et des amertumes ; car ceux-là même qui l'auront porté en triomphe n'hésiteront pas à lui prodiguer les épithètes les plus désagréables le jour où il ne montera plus de vainqueurs.

« Donc je suis de l'avis d'un fameux jockey anglais qui disait que les acclamations ou les mécontentements des turfistes ne l'atteignaient pas plus haut que ses bottes.

« Les débuts du petit Martin nous donneront l'histoire de tous les jockeys.

« Il a fait son apprentissage chez H. Jennings, à la Croix Saint-Ouen. On ne m'accusera pas d'une sympathie exagérée pour cet entraîneur, mais je dois rèconnaître, en comptant très large la part de ses côtés agaçants, qu'il est un des seuls qui aient formé des jockeys en France.

« H. Jennings crie comme un sourd ; il l'est d'ailleurs comme plusieurs pioches ; il les accable de choses désagréables ; au fond, il leur apprend leur métier et en fait presque toujours des jockeys qui, se hâtant de se soustraire à sa mauvaise humeur dès qu'ils sont en mesure de le quitter, vont rendre de très grands services dans d'autres écuries.

« Le jeune Martin, une fois son temps terminé chez Jennings, s'était signalé comme un bon petit jockey et il avait choisi la carrière des steeple-chases, plus dangereuse peut-être que celle des courses plates, mais sûrement plus lucrative.

« Il était gentil physiquement. A vingt-deux ans, il semblait sur la piste de la fortune, quand il a rencontré l'obstacle, ce mur sur lequel il s'est tué.

« Imitant ses confrères qui se rangent de bonne heure, il allait déjà se marier à une fille d'entraîneur, une fiancée de dix-sept ans. Il eût installé son petit ménage à Chantilly, un petit ménage simple, mais bien propret et en somme très confortable.

« Il est naturel que ceux qui jouent leur vie tous les jours ne s'en refusent pas les agréments.

« Il eût possédé sa petite charrette anglaise vernie et brillante, attelée d'un poney vif comme la poudre et rondelet comme une pomme. Dans cet équipage, il eût fait lui-même son marché, chargeant sa voiture des meilleurs fruits et des meilleurs légumes, et prenant force exercice, respirant l'air matinal des bois; il eût eu des enfants couleur confiture, comme en ont les Anglais.

« C'est là le bonheur qu'il rêvait en sifflotant à cheval dans les allées de la forêt. En attendant, il envoyait consciencieusement et avec joie tout l'argent qu'il gagnait à sa mère en Angleterre.

« Je vous ai peint la vie heureuse du jockey. En dehors du cas du petit Martin elle ne laisse pas que d'être accidentée, mais il est curieux de voir avec quelle philosophie courageuse ces gens-là supportent les mauvaises chutes.

« Tenez! en voici un qui culbute sur un hippodrome, le cheval roule sur lui, on le croit mort. Vite une civière! La civière, portée par quatre hommes au pas de course, est sur le point d'arriver à lui, mais il s'est déjà remis debout. De loin, on voit sa casaque; il rentre à pied à l'ambulance. On remarque tout de même qu'il marche péniblement. Sa pâleur est livide; le médecin de service le couche sur un lit de camp, l'examine et dit : « On l'en tirera, mais il en a pour deux mois! »

« Le soir même, sans tenir compte des recommandations qu'on lui a faites, il a voulu rentrer à Chantilly; il sera mieux soigné chez lui. Ses camarades l'ont porté en wagon avec les précautions habiles d'ambulanciers qui ont passé par là et qui savent la douleur des secousses. Le lendemain, ne vous étonnez pas de rencontrer sur la pelouse de ces blessés se promenant le bras en écharpe, la tête enveloppée de bandes de toile. Dites-leur :

« Eh bien, un tel, vous êtes déjà debout?

— Oh oui! répondront-ils en anglo-français, c'est seulement la tête un peu mal et un clavicule. »

« On l'a dit et c'est vrai. Ils sont en caoutchouc. Ça n'empêche pas qu'ils se tuent.

« Ce pauvre petit Martin est tombé le plus malheureusement possible. Il avait le mur à sauter. Voilà que juste le soleil donne dessus et produit une ombre qui fait croire au cheval que l'obstacle est à un mètre plus près. Il culbute naturellement. Martin tombe sur la tête, et un spectateur qui était à deux pas lui voit faire le simple mouvement convulsif de l'animal qui se casse le cou. Une seule contraction des bras et des jambes, il était mort!

« On le rapporte. Les médecins font tout ce qui est humainement possible pour le ramener à la vie; mais, comme il est déjà mort, c'est assez difficile. Sa respiration s'éteint, et en quelques minutes c'est fini.

« Il faut voir alors la consternation des autres jockeys, leur douleur réelle! Non pas parce qu'ils pensent que ça peut leur arriver demain, ils sont bien plus crânes que cela, mais parce que le train du retour à Chantilly ramènera un camarade de moins. Quand on s'appellera comme font les perdrix, le soir, après la chasse, Martin ne répondra plus. La consternation passe du Pesage à la gare du Nord. On voit un cocher de fiacre qui sanglote : c'est le cocher du petit Martin. Il y a une cinquantaine de cochers travaillant aux abords de la gare qui ont chacun leur jockey d'adoption. Tel cocher aime Hopkins, cet autre Rolfe, cet autre Hartley. Ah! si un bourgeois se présentait pour monter dans la voiture au moment de l'arrivée du train des jockeys, comme il serait reconduit! J'ajouterai que les jockeys aiment à être bien menés; les bourgeois aussi, mais ils sont moins généreux. Donc, Martin mort, son cocher est revenu à vide et la nouvelle s'est répandue! Pauvre petit Martin!

« A son enterrement à Chantilly, qui avait lieu aux frais du propriétaire du cheval sur lequel il s'est tué, la foule était grande. Il paraît que le propriétaire a très généreusement agi.

« Tous les entraîneurs, tous les jockeys formaient un cortège funèbre et traversaient silencieusement la pelouse derrière le

cercueil de leur camarade. Ils avaient tous monté à cheval le matin, puis, en revenant de la promenade, on s'était pressé de s'habiller en noir et de courir au temple. Les patrons de Martin étaient là, ainsi que sa mère, et dans un coin, à l'écart, sa fiancée, qu'il avait quittée bien gaîment l'autre matin, sans se douter qu'il allait mourir d'un rayon de soleil. »

Les jockeys honnêtes forment la majorité. Je ne viens pas dire que quelques-uns ne soient pas sujets à caution. Mais il y a souvent de la faute de l'écurie à laquelle ils appartiennent.

A propos des licences dont on les prive pour les punir d'un ensemble de fautes commises, on posait dernièrement la question suivante :

« Pour être correct, quels ordres un propriétaire peut-il donner à son jockey? »

J'avoue qu'elle ne manque pas d'intérêt, cette question, et mérite bien qu'on l'examine.

Il s'agit, on le sait, d'interpréter le paragraphe 3 de l'article 47 du code des courses, ainsi conçu :

« Tout propriétaire convaincu d'avoir donné à son jockey l'ordre de ne pas gagner peut être déclaré incapable d'engager ou de faire courir aucun cheval. »

On se souvient des ordres que donnait le feu prince d'Orange; en voilà un qui observait le règlement. Il disait à son jockey : « Vous prendrez la tête dès le départ et vous la conserverez jusqu'à l'arrivée! »

Avec cela pas d'équivoque. Il y avait, en général, impossibilité pour le jockey de se conformer à des instructions aussi précises, car, hélas! il avait fait à peine un demi-tour, qu'on le voyait plus près de la queue que de la tête.

Il va sans dire que le règlement n'oblige pas un propriétaire à ordonner à son jockey de monter sévèrement son cheval d'un bout à l'autre, puisque la plupart du temps cette tactique dénoterait plutôt l'intention de perdre que celle de gagner.

Un propriétaire est donc parfaitement libre de dire à son

jockey de retenir son cheval jusqu'à un point déterminé de la course, pour venir prendre la tête au moment décisif.

La tête, on la prend toujours trop tôt, et le défaut d'un jockey est rarement un excès de patience.

Mais nous allons aborder des questions plus délicates.

Un propriétaire peut-il dire à son jockey : « Quand vous verrez votre cheval battu, vous ne persévérerez plus ? »

Ceci doit s'admettre en quelque sorte, bien qu'en prenant le règlement au pied de la lettre on puisse répondre qu'il y a des chevaux froids qui paraissent battus et qui ne le sont pas, et qu'en steeple-chase, par exemple, un jockey n'est jamais sûr que son cheval sera battu, puisque jusqu'à la fin tous ceux qui sont devant lui peuvent tomber.

Quoi qu'il en soit, il semble parfaitement admis qu'on puisse dire à un jockey : « Quand vous sentirez votre cheval battu, ne lui demandez pas un trop grand effort. »

Je vais aborder maintenant ce que j'appellerai les ordres subtils, les ordres à double entente, ceux qui éludent les règlements.

Tout turfiste un peu expérimenté sait bien qu'il se trouvera difficilement à notre époque un propriétaire assez naïf pour aller dire carrément à un jockey : « Mon ami, je fais courir mon cheval avec l'intention bien formelle qu'il ne soit pas le premier; par conséquent je compte sur la puissance de vos biceps pour arriver à ce résultat. Vous tirerez dessus et, si la bride ne casse pas, tout ira bien. »

Le point délicat de la question est celui-ci : Peut-on donner des ordres dans ces formules :

1° Vous monterez votre cheval sagement, et quand vous sentirez qu'il ne tire plus, vous l'arrêterez; je ne tiens pas à être placé à l'arrivée.

2° Vous vous tiendrez à vingt longueurs derrière les premiers chevaux jusqu'à cent mètres du but; à ce moment vous viendrez faire votre effort.

3° Vous attendrez derrière jusqu'au dernier tournant. A ce moment, vous viendrez, mais tout à fait en dehors, pas le long

de la corde : je ne tiens pas à ce que vous soyez enfermé dans le peloton.

Il y a encore bien d'autres formules.

Je me souviens d'un fait qui se passait à Deauville, il y a une dizaine d'années.

Un des jockeys les plus célèbres de cette époque montait dans un handicap pour un entraîneur très connu. Celui-ci lui avait donné les ordres suivants : « Vous vous tiendrez derrière tout le temps jusqu'à la fin. »

Le jockey se tint derrière tout le temps, et cette tactique eut pour effet de lui permettre de venir gagner au petit galop dans les dernières foulées!...

Quand il descendit de cheval, il fut reçu comme un chien dans un jeu de quilles!

« Vous n'avez pas monté à mes ordres.

— Comment cela?

— Je vous avais dit de rester derrière tout le temps!

— Eh bien?

— Eh bien! vous êtes venu en tête à la fin!

— Ah! je comprends! dit le jockey, qui depuis est devenu entraîneur et ne monte plus en courses. Voici votre casaque, vous pouvez la reprendre, jamais je ne l'endosserai plus pour vous! »

Vraiment, cette question des ordres serait très intéressante à préciser, et si l'on arrivait à punir les propriétaires qui donnent des ordres équivoques, on supprimerait peut-être bien des fraudes.

Comme les lads, les jockeys se rendent coupables de temps en temps d'une bonne gaminerie. Je n'en veux pour preuve que ce conte de Noël :

HISTOIRE D'UN TERRE-NEUVE, D'UN DINDON ET D'UN JOCKEY

Ils se présentaient tous les trois le 24 Décembre à la gare du Nord, à l'heure où l'un des trains du soir était sur le point de

prendre la direction de Chantilly. Savoir lequel des trois conduisait les deux autres était assez difficile. On inclinait à penser que c'était le terre-neuve. Quel était le chef de l'expédition? Là-dessus point de doute possible. C'était le jockey, vieux routier des steeple-chases auquel une réunion d'amis reconnaissants venaient de faire cadeau du terre-neuve et du dindon. Le dindon, bien noir et bien dodu, tout rengorgé sous son jabot de crépon rose, n'avait plus longtemps à vivre; il était destiné à fournir dès le lendemain la pièce de résistance du repas de Christmas. Quant au terre-neuve, son rôle était différent : il devait être le gardien de la maison, la terreur des mendiants et la joie des enfants.

Le jockey ramenait donc au logis ces deux victimes déposées sur son autel par des parieurs, heureux de consacrer par des sacrifices l'argent conquis en de fructueux tuyaux.

Mais, comme les présents de ce genre n'ont jamais lieu sans les libations d'usage, le dieu de la cravache n'était pas absolument sain d'esprit, et vu l'heure avancée, le départ du train étant imminent, la locomotive sifflant pour l'emporter à toute vapeur, les employés n'eurent que le temps de fourrer dans un compartiment les trois voyageurs pour Chantilly : le jockey, le terre-neuve et le dindon. Dans ce compartiment qui était de seconde classe, une grosse dame était installée; elle poussa un cri de terteur. A ce cri de terreur répondit un cri d'indignation; il était poussé par le jockey, qui, s'étant aperçu à travers les brouillards du brandy qu'on l'avait mis en deuxième classe, descendait du compartiment, laissant filer le train déjà en marche et abandonnant aux hasards du voyage son dindon et son terre-neuve, dont la présence n'était pas faite pour que la grosse dame pût jouir paisiblement des charmes du trajet.

Pendant que la grosse dame, le terre-neuve et le dindon filaient comme des passagers sur un navire sans boussole, le jockey, qui avait tant soit peu laissé la sienne sur le bar de la taverne, s'expliquait violemment avec les employés de la Compagnie.

Un simple contrôleur était traité par lui comme le cheval d'un cocher de fiacre qui n'a pas reçu de pourboire. Un employé plus

supérieur, un des sous-chefs de la gare, était bousculé de la même façon.

Si bien que le jockey vit ce soir-là le winning-post, objet de ses ambitions journalières, transformé en simple post-police où il fit réveillon, pendant qu'à Chantilly on recevait en gare le télégramme suivant :

« Trouverez dans compartiment de 2e classe un dindon, un terre-neuve et une grosse dame. Ne dites rien à la grosse dame, mais faites descendre le dindon et le terre-neuve et mettez-les en consigne. »

Les employés de Chantilly furent très perplexes au reçu de cette dépêche.

Leur serait-il possible d'ailleurs d'exécuter l'ordre de la Compagnie? Car il pourrait bien se faire que le terre-neuve eût dévoré le dindon. La situation de la grosse dame elle-même n'était pas sans inspirer des inquiétudes. Qui sait si, dans l'affolement de la peur, elle n'aurait pas ouvert la portière pour donner la liberté à ses hôtes incommodes? Que le lecteur se rassure. Tout s'était bien passé, du moins dans cette direction. La grosse dame, amie des bêtes, n'avait pas tardé à se convaincre que le terre-neuve était un aimable compagnon de route, et elle s'en était servie comme d'une chancelière en le laissant coucher à ses pieds après l'avoir gratifié d'un morceau de sucre. Quant au dindon, dont les pattes étaient ficelées, il s'était contenté de pousser quelques gloussements plaintifs, les gloussements d'un dindon qui sent sa fin prochaine.

L'affaire du terre-neuve et du dindon n'a pas eu de suites trop fâcheuses pour le délinquant.

En tout cas, les circonstances atténuantes étaient toutes trouvées : c'était la veille de Christmas! »

Il a été bien souvent question de venir en aide aux jockeys malheureux. Et il y a deux ans encore on me donnait même une idée à ce sujet.

Une idée qui vient des autres s'accepte d'autant plus volon-

tiers qu'on l'a eue soi-même. C'était mon cas. Il s'agissait de la fondation d'une caisse de secours pour les jockeys.

Je sais bien qu'il y a des difficultés d'exécution; je le sais d'autant mieux que j'en ai rencontré toutes les fois que j'ai voulu m'en mêler.

Quand on m'a parlé de prendre l'initiative de la fondation, j'ai répondu qu'avant tout je ne me sentais pas disposé à prendre des initiatives. En dire un mot, un dernier mot ou un avant-dernier mot, je le veux bien encore, mais je ne réponds pas du succès.

Les personnes qui m'ont poussé à revenir sur un projet plusieurs fois abandonné n'ont pas manqué d'arguments dont j'avais déjà la formule.

« On n'a qu'à faire la statistique des accidents, on verra que les jockeys ont tout intérêt à s'associer pour s'assurer mutuellement contre la casse. Le nombre des courses augmente tous les ans et, avec le nombre des courses, les dangers et les chutes, etc., etc.... »

Je sais bien tout cela. Mais on oublie trop que notre rôle de lanceur d'idées est parfois fort ingrat. Ne suffit-il pas souvent qu'elles viennent de nous pour que les grandes Sociétés s'obstinent à ne pas les adopter?

« Ils nous ennuient, ces messieurs, doivent dire souvent les comités, en parlant de nous; s'ils croient avoir le monopole des bonnes idées, ils se trompent : nous en remuons autant qu'eux, et si nous les laissons en plan, c'est que nous ne les jugeons pas opportunes.... »

Le conseilleur est donc souvent un importun, un gênant, un forceur de danser en rond. Et, quand on n'a pas envie de danser, on l'envoie au diable. A moins, cependant, que le cas ne soit urgent et que, changeant de ton à son égard, on ne vienne avec politesse, une extrême politesse de passage, solliciter sa bonne publicité pour une souscription ouverte dans ses colonnes.

« Vous ne sauriez croire, monsieur, combien l'œuvre à laquelle nous vous demandons de vous associer est intéressante. Il s'agit

d'une grande infortune à soulager immédiatement, et il n'y a que vous.... »

Le journaliste est bon enfant, il cède toujours, et il faut convenir que ses lecteurs lui donnent généreusement la réplique.

Le système qu'on m'a proposé en dernier lieu avait pour but d'éviter le tracas des souscriptions et de dispenser les propriétaires de subvenir aux premières dépenses occasionnées par les accidents.

Il y aurait — notez que la fondation dont je parle ne concernerait que les steeple-chases, — une simple retenue à faire sur le prix des montes. Pour une monte ordinaire, on retiendrait 3 francs; 5 francs pour une monte gagnante.

On a calculé que sur deux cents réunions qui ont lieu à Auteuil. Vincennes, Saint-Ouen, Colombes, la Marche, Achères, Enghien et le Vésinet, on se ferait un revenu de plus de 20 000 francs.

A ces recettes les Sociétés ajouteraient le produit des amendes, et la caisse ne tarderait pas à disposer d'un capital important pour créer par la suite des pensions de retraite. On me dit d'ailleurs qu'une caisse de ce genre existe déjà en Autriche.

Si l'idée trouve un jour des adhérents, je ne demande pas mieux que de l'aider à faire son chemin, mais je renonce à me représenter comme leader devant des obstacles qu'il m'a déjà été impossible de franchir.

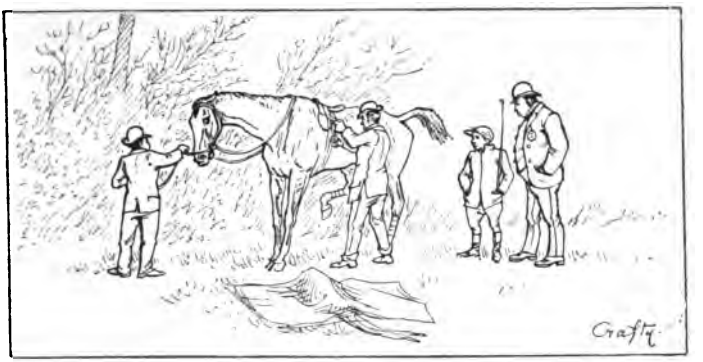

CHAPITRE VIII

LANGÉ ET L'ENTRAINEMENT DES STEEPLE-CHASERS

Langé passera sans doute à la postérité, et c'est au baron Finot qu'il le devra.

Langé est un centre d'entraînement, isolé dans la campagne, et son aspect le distingue des autres établissements de même nature.

De chaque côté du château, de vastes remises étendent leurs ailes pour abriter les chevaux.

Derrière le château se trouve une longue allée d'entraînement dont la pente rapide est brusquement coupée à mi-côte par un contre-haut, à peu près semblable à celui du parcours des Bretons à la Marche. Les chevaux sont obligés de le sauter, et c'est le premier obstacle qu'ils rencontrent.

Chacune des nombreuses prairies où se dressent de longs peupliers est entourée d'eau de tous côtés : dans l'une d'elles, on remarque une haie; dans l'autre, une barrière fixe, un talus que les chevaux franchissent naturellement, s'habituant ainsi d'avance à leur nouveau métier.

On éprouve, en visitant Langé, une sorte de désillusion. Il semblerait que, pour tant de victoires remportées, on y possède le secret d'un entraînement spécial.

Il n'en est rien. On entraîne à Langé comme à Chantilly, comme partout. Les moyens employés sont pareils, il n'y a que l'entraîneur et ses élèves qui diffèrent. Les chevaux font eux-mêmes leur premier dressage : ils sautent en liberté les obstacles naturels qu'ils rencontrent, et ce n'est qu'au bout de quelques mois qu'on les monte pour compléter leur éducation; les champs de courses et les épreuves publiques la terminent. La seule différence peut-être qui distingue l'entraînement de Langé, c'est qu'on y a pour principe de ne pas envoyer les chevaux sur un hippodrome avant qu'ils aient reçu une préparation complète; on évite ainsi des chutes également dangereuses pour le physique du cavalier et pour le moral du cheval, disposé à prendre en dégoût son nouveau métier.

Les obstacles de l'entraînement ne sont pas, comme on pourrait le croire, aussi sérieux et aussi difficiles que ceux d'Auteuil et de Vincennes.

Il n'y a qu'à Eyrefields Pride qu'on dresse les « Too Good » sur un parcours copié sur celui d'Auteuil.

L'entraînement des chevaux du baron Finot commence sous sa direction à Langé; c'est à Maisons-Laffitte qu'il se complète, sous la main vigilante de Harper.

Les écuries de Harper, transportées de toutes pièces d'Angleterre, sont bâties sur un modèle unique en France, et à ce titre elles méritent une description.

Elles sont construites en sapin résiné, recouvert d'une lame de zinc, qui les cuirasse de haut en bas. La maison ressemble au toit de certains châteaux. Au premier, les chambres des lads et les greniers à fourrages; en face, un vaste réservoir rempli d'eau claire, dont l'inondation est une sauvegarde en cas d'incendie.

Les chevaux du baron Finot sont entraînés dans les allées du parc de Maisons-Laffitte et sur les obstacles d'Achères. Mais

l'entraînement ne supplée pas à tout : les meilleurs artistes ne peuvent rien produire avec de mauvais instruments.

Pour réussir en steeple-chase, pour monter une écurie redoutable, un habile entraîneur ne suffit pas.

Il faut surtout, et ce n'est pas le moins difficile, savoir, lorsqu'on ne fait pas d'élevage, acheter de bons chevaux et à bon compte. L'habileté de Jennings en plat s'est affirmée au même titre que la réputation du baron. Parmi ses meilleurs steeple-chasers, il en est quelques-uns dont la réclamation n'a pas coûté beaucoup plus cher que l'acquisition de *Plaisanterie*.

Si l'on voulait définir dans une formule concise le moyen d'avoir de bons chevaux d'obstacles, on pourrait dire sans trop de paradoxe : Réclamez des chevaux qui ont peu couru et peu gagné. Prenez un cheval ayant des jambes saines et solides, et vous en ferez un steeple-chaser de qualité.

Il est rare, en effet, de voir réussir sur les obstacles des chevaux qui ont fourni en plat une brillante carrière. Quelle que soit la qualité dont ils aient fait preuve et qu'ils possèdent encore, ils n'ont plus la force nécessaire pour résister à un nouvel entraînement. *Soukaras* en est un exemple.

Il semblerait au premier abord qu'on doive demander aux futurs steeple-chasers plus de fond que de vitesse; mais si l'entraînement donne aux chevaux vites le fond qui leur fait défaut, il parvient rarement à produire l'effet contraire.

Baudres et *Basque* n'ont pas trop brillé à Longchamp; *Baudres*, il est vrai, n'a couru qu'une seule fois

Sur le livre d'or de Langé sont écrits les noms de *Basque*, *Baryton*, *Bride Abattue*, *North Pole*, *Baudres*, *Verdier*, *Sorgho*, *La Finance*, *Vaugirard*, *Rataplan*, *Mentor* et *Martin-Pêcheur*.

Dans les nombreux ruisseaux de Langé coule sans doute une eau de Jouvence, qui refait chaque hiver une nouvelle jeunesse aux chevaux. Plusieurs d'entre eux, en effet, ont montré dans leur carrière une qualité jointe à une endurance exceptionnelle. *Bréviande* a couru plus de neuf années, et elle s'est mieux encore

comportée comme poulinière. En trois printemps consécutifs elle a donné *Baudres*, *Baryton* et *Roi Fou*.

Astrolabe, née en 1860, remportait à huit ans huit victoires; l'année suivante, elle enlevait le Grand Prix de Nice; à dix ans, le Grand Prix de Monaco; à onze ans et à douze ans, le Grand Steeple-Chase de Deauville.

Valentino, et sa mère *Théodora*, qui s'est fait connaître sur le turf avant de paraître sur une autre scène, a rempli une longue carrière. En huit années il a gagné près de 200 000 francs.

Lusignan, *Beaurepaire*, *La Veine* et surtout *Basque* méritent d'être placés à côté de leurs devanciers. Pendant plusieurs années nous les avons vus faire triompher à Auteuil les couleurs de leur propriétaire, et il fallait voir avec quel enthousiasme le public accueillait toujours la victoire de ses favoris.

N'en déplaise aux fanatiques du vieux temps, du bon vieux temps, les progrès ont été aussi sensibles dans ce sport que dans toutes les autres branches.

Les hommes sont plus heureux et les chevaux sont meilleurs.

Quand Harper allait monter *Valentino* à Vincennes, il partait à cheval le matin avec son sac sur le dos : cravache, casaque, jambières du cheval, plombs de la selle, il fallait tout porter; à la fois entraîneur et jockey, il lui fallait encore, une fois rentré, soigner les chevaux, les nettoyer et faire la besogne des lads, inconnus à cette époque.

Les temps sont bien changés.

On parle beaucoup des anciens chevaux, des steeple-chasers d'autrefois. Les obstacles sont plus difficiles et on trouve plus de chevaux pour les sauter.

Harper n'a jamais entraîné, et Hatchet n'a jamais monté un meilleur cheval que *Basque*. C'est la conclusion et la moralité de cette étude, où j'aurais voulu faire une plus large place à la personnalité si sympathique du baron Finot.

Grâce à son activité et à son dévouement pour le sport, le steeple-chasing a fait en France, dans ces dernières années, des progrès sensibles.

Sa qualité dominante est d'être le maître chez lui, de savoir se faire obéir de son personnel, qu'il domine non seulement par sa volonté, mais encore par sa supériorité d'homme de courses. Ce qui lui vaut surtout le succès, c'est qu'il tient seul la queue de la poêle, et l'on connaît le proverbe :

« Quand les cuisiniers sont nombreux, le bouillon est raté. »

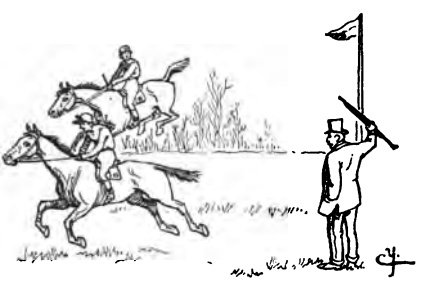

TOR LIBRARY
NY

CHAPITRE IX

LES STEEPLE-CHASES

Les steeple-chases n'ont pas toujours eu en France la place qu'ils occupent aujourd'hui. Longtemps ils ont été le complément des programmes de province. Indépendamment des réunions spéciales qui se donnaient à la Marche, nous avions, il y a vingt-cinq ans, quelques beaux prix, comme le grand steeple-chase de 10000 francs à Marseille, le grand steeple-chase de 10000 francs au Pin, le grand steeple-chase de 10000 francs à Nantes, le grand steeple-chase de 7000 francs à Dieppe, le grand steeple-chase de 6000 francs à Valenciennes. A la Marche se courait un Military de 5000 francs, puis il y avait les steeple-chases de Saumur, Abbeville, Craon, Bruxelles et Baden-Baden.

C'est en 1863 que se fonda la première Société des Steeple-Chases de France, qui donna sa journée d'inauguration à Vincennes. On se souvient du retentissement de cette fête hippique, le cortège des brillants équipages au milieu d'un quartier populeux qui n'avait guère l'habitude de voir passer autant de mondains et de demi-mondaines. Les courses ne commencèrent qu'à quatre heures. Le grand Steeple-Chase fut superbe; la jument

Avalanche battit le fameux *Colonel*, à M. de la Motte. Les fonctions de juge à l'arrivée étaient remplies par le comte Stanislas de la Rochefoucauld, celles de juge au pesage par le comte René de Montécot, celles de starter par le prince Murat.

Je relève sur le premier calendrier publié les noms des membres composant le comité de la première Société. C'étaient S. A. le prince Joachim Murat, président, le comte Gustave de Juigné, vice-président, et membres fondateurs : MM. le comte de Brion, le comte Amédée des Cars, le baron E. de Caters, Henri Cartier, le baron Jules Finot, le marquis de Galliffet, le comte Gustave de Juigné, Arthur de Lignières, le prince Marc de Beauvau, le vicomte Robert du Manoir, le vicomte de Namur, le général de Howe, Paul Rattier, Léonce de Saint-Germain, le vicomte Artus Talon. Les commissaires des courses, MM. le comte Amédée des Cars, Arthur de Lignières et Henri Cartier. L'institution des Steeple-Chases prospéra sans doute, mais son véritable essor ne date que de 1873, époque à laquelle la nouvelle Société fut formée pour l'exploitation du champ de courses d'Auteuil. Le nouveau Comité, présidé par le prince de Sagan, le président actuel, fut composé de MM. le vicomte O. Aguado, le vicomte Beugnot, le colonel de Biré, Boscard de Romaine, Aston Blount, Cunin-Gridaine, Paul Firino, Édouard Fould, comte Charles de Grollier, Robert Hennessy, de la Haye-Jousselin, comte L. Le Hon, Alfred Magne, A. de Montgomery, Arthur O'Connor, le baron A. de Rothschild, le comte de Saint-Sauveur, le vicomte de Trédern, le comte Louis de Turenne. Commissaires : MM. de la Haye-Jousselin, A. de Montgomery, le comte Louis de Turenne.

L'inauguration de l'hippodrome d'Auteuil fit pressentir son succès. On pouvait regretter Vincennes comme beau terrain d'obstacles, mais il y avait une question de trajet qui ne supportait pas la comparaison. Entre les Champs-Élysées et le Bois ou les faubourgs populeux, le public élégant qui suit les courses ne tarda guère à manifester ses préférences.

La Société des Steeple-Chases avait donné ses dernières réu-

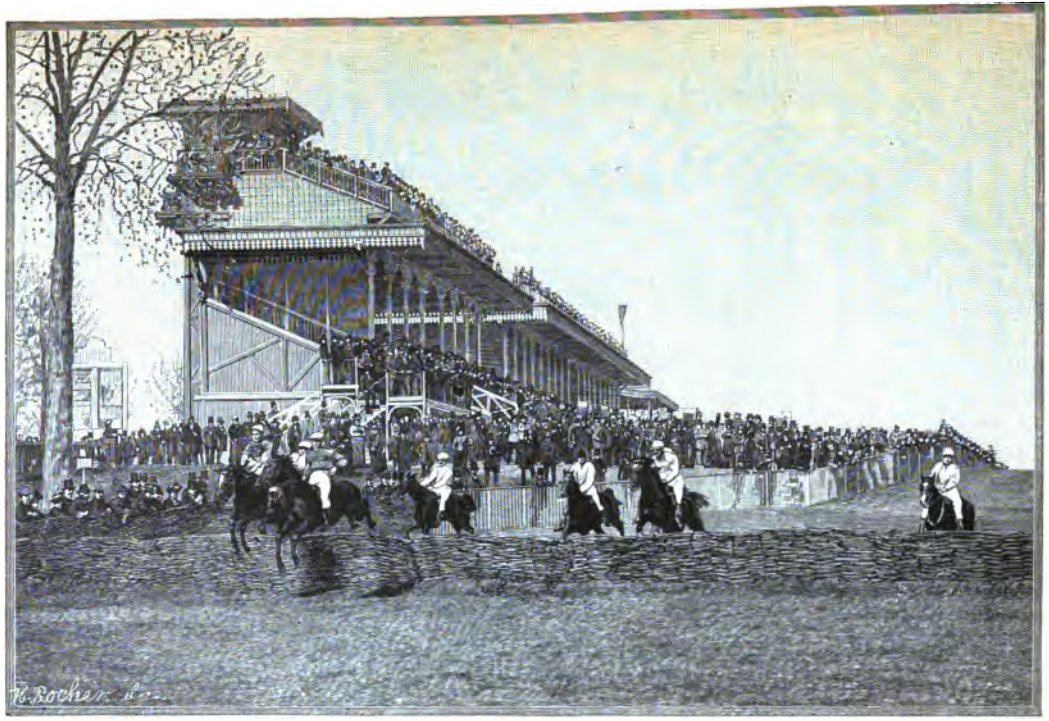

Auteuil. — Prix du Bois, 1889.
D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

nions à Vincennes, le 6 juin 1870, quelque temps avant la déclaration de guerre qui devait interrompre les courses en France pendant plus d'un an. Quand il fut possible de songer à la réorganisation des steeple-chases, l'hippodrome de Vincennes, mis à la disposition de la Société par la Ville de Paris, était redevenu champ de manœuvres.

Faute d'un terrain qui pût lui convenir, la Société était restée

Auteuil. — Le pesage.
(D'après une photographie de M. Delton.)

dans l'inaction, privant à regret de son puissant patronage l'institution des steeple-chases, qui, réduite à la province et aux meetings des environs de Paris, tels que la Marche, Porchefontaine, le Vésinet, menaçait de reperdre la situation conquise.

Le nombre des chevaux n'avait pas d'abord sensiblement diminué, mais la qualité des sujets destinés à la spécialité avait baissé de plusieurs crans. Les propriétaires, calculant avec raison

que le budget qui leur était offert avait sensiblement diminué, trouvaient imprudent de mettre leurs chevaux au jeu pour se le partager. On chercha dans la classe des sellings-platers pour en faire des sauteurs et répondre à des programmes où les prix n'excédaient pas 3000 francs.

Le Cercle de la rue Royale vit le dépérissement du Steeple-Chasing, et le prince de Sagan, président du Club, prit l'affaire en mains, secondé par les membres du Comité dont j'ai cité les noms. Il demanda au Conseil municipal un terrain situé dans le bois de Boulogne. M. Ranc fut nommé rapporteur et mit une extrême bonne grâce à seconder les projets de la nouvelle Société. L'emplacement de l'hippodrome fut tracé entre les portes de Passy et d'Auteuil. Il côtoyait le lac supérieur, touchait la butte Mortemart et descendait le long de la Pépinière, jusqu'à la route de Boulogne. La clôture naturelle était formée, du côté de Paris, par les fortifications. Les tribunes avaient été élevées sur la butte Mortemart, sous la direction de M. Destailleux. Cet architecte en apporta le plan, et l'on en a toujours apprécié la bonne distribution. La disposition des obstacles fut confiée à MM. de Turenne, Blount et de la Haye-Jousselin. On en créa quatorze : deux rivières, un mur en terre, un mur en maçonnerie, une banquette irlandaise, un bull-finch et des haies.

La première journée, donnée le 1er novembre 1873, fut abominablement contrariée par le mauvais temps : la pluie tomba sans interruption du commencement à la fin; mais le second jour, 9 novembre, le soleil se montra et éclaira de ses rayons les plus lumineux la création brillante dont le sport était redevable à la collaboration de quelques éminents sportsmen.

On a appelé la Société d'Auteuil la sœur cadette de la Société

GROUPE D'OFFICIERS MONTANT EN COURSES.

1. M. Caillaux. — 2. M. Féline. — 3. M. de Porcaro. — 4. M. de Vésian. — 5. M. Chabaud. — 6. M. de Contades. — 7. M. Martinie. — 8. M. Blaque-Belair. — 9. M. Dilschneider. — 10. M. de la Serve.

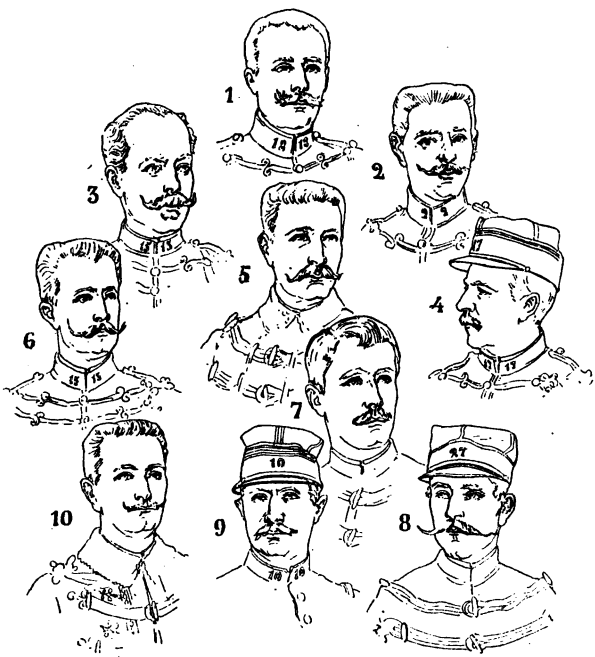

Groupe d'officiers montant en courses.

THE ASTOR LIBRARY
NY

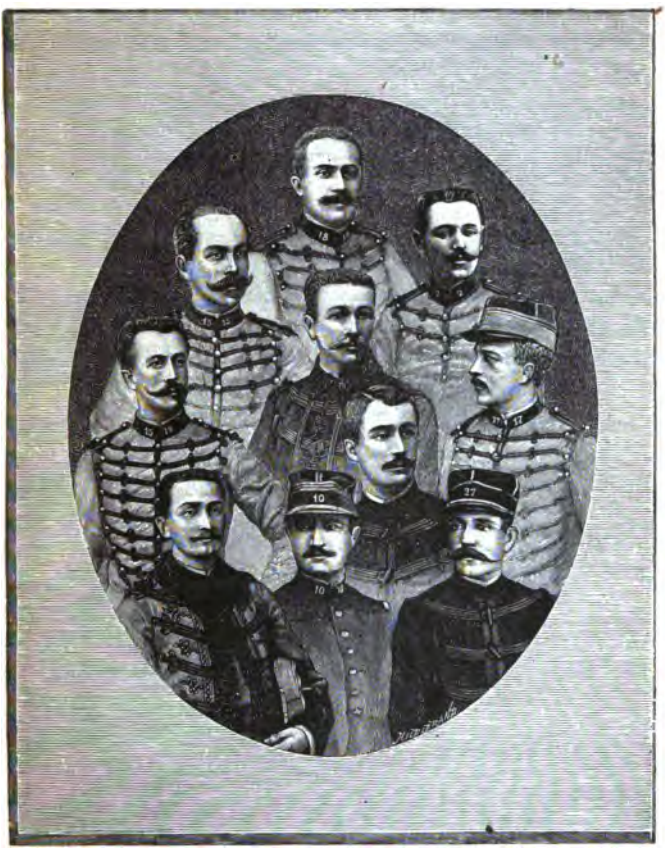

Groupe d'officiers montant en courses.

THE ASTOR LIBRARY

d'Encouragement. Elle a joliment grandi et joliment prospéré depuis sa naissance, la sœur cadette. Son budget atteint aujourd'hui 1 102 900 francs, répartis entre quarante-deux journées, dont dix-huit au printemps, huit en été et seize en automne.

L'initiative prise en 1889, par le Comité des Steeple-Chases, de porter le Grand Steeple-Chase de Paris à 120 000 francs et la grande course de haies à 50 000 francs, a été l'événement hippique de l'année 1889.

Il eût été facile à une société riche et puissante comme la Société des Steeple-Chases de rester stationnaire et d'augmenter ses réserves. Elle a compris que sa mission était tout autre et qu'il fallait, en dépit de la prospérité apparente du turf, développer les encouragements et favoriser l'écoulement des chevaux à des prix de plus en plus rémunérateurs.

On a vu de quelle façon s'était terminée la campagne d'obstacles de 1888. Plus d'un homme de guerre lui avait attribué une très grande part dans la perfection qu'ont montrée récemment nos officiers.

L'équitation militaire ne ressemble plus à ce qu'elle était il y a vingt ans et, dernièrement encore, un général très écouté dans les conseils de cavalerie me disait :

« C'est curieux de voir nos officiers sur les obstacles. Ils peuvent rivaliser avec les premiers cavaliers du monde, Autrichiens ou Anglais. »

Un autre général écrivait au prince de Sagan :

« La Société des Steeple-Chases a rendu tant de services à la cavalerie, que je ne saurais trop vous dire les progrès que je constate. Vous avez vu à Auteuil la crème de nos cavaliers; mais je vous assure que moi, qui les vois dans de petites réunions où ils sont peu nombreux, je suis émerveillé ! »

Il est certain que les Contades, les Vésian, les La Boutetière ne sont plus une exception : ils forment une légion sur laquelle nous pourrions compter, le cas échéant, et j'avoue que ce n'est pas sans un véritable orgueil où se mêle une pointe d'émotion patrio-

tique, que j'entends la foule les acclamer toutes les fois qu'ils paraissent devant elle.

Parlons du nouveau Comité d'Auteuil.

A tout Sagan tout honneur! Le prince régnant de la Société des Steeple-Chases est le conservateur de la grande existence. Il marche droit devant lui sans s'inquiéter du ministère qui passe, sans souci des crises politiques et financières. Il fait du luxe par patriotisme, pour que les étrangers trouvent toujours la France en belle humeur.

Le prince a son quartier général au petit Club. Il occupe, dans le Cercle même, un splendide appartement, dont les fenêtres donnent sur la place de la Concorde. Il a vue sur le Palais Législatif.

Il semble que du Palais Bourbon le prince de Sagan a reçu du gouvernement, fort malin en cette circonstance, la mission secrète de former une espèce de cour, très utile à un pays qui ne saurait vivre sans conserver ses traditions de bonne humeur et d'élégance. La politique le laisse froid, mais le sport le passionne. C'est lui qui a créé Auteuil, c'est lui qui a ressuscité la Croix de Berny, c'est lui qui a inventé les fêtes de Marly. Il fera ce qu'il voudra, où il le voudra, comme il le voudra; le monde, le vrai monde, ne demande qu'à suivre son panache.

C'est lui qui a fait Auteuil, soigné, peigné, entretenu comme un parc anglais. L'entretien seul de la piste ne coûte pas moins

---

GROUPE DES MEMBRES DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES.

1. Prince de Sagan. — 2. Comte de Montgomery. — 3. Baron J. Finot. — 4. Arthur O' Connor. — 5. J.-L. de Francisco Martin. — 6. Duc de la Trémoïlle. — 7. E. de La Haye-Jousselin. — 8. Général de Biré. — 9. Marquis H. de Breteuil. — 10. Vicomte Beugnot. — 11. Fernand O' Connor. — 12. Vicomte de Trédern. — 13. Vicomte O. Aguado. — 14. A. du Bos. — 15. Baron de Neuflize. — 16. Robert Hennessy. — 17. Georges Brinquant. — 18. Prince J. Murat. — 19. Marquis du Hallay-Coëtquen. — 20. H. Ridgway.

Groupe des membres du Comité de la Société des Steeple-Chases.
(D'après des photographies de M. Eug. Pirou.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

de 40 000 francs par an. En semaine, cet hippodrome modèle sert de pacage aux vaches de la Laiterie normande, qui alimente tous les amateurs de lait pur.

La présence de ces vaches donne, en semaine, à ce coin du Bois un petit côté vallée d'Auge qui eût certainement tenté le pinceau de Van Marcke.

Dans la semaine du Grand Prix, c'est Auteuil qui ouvre le bal, huit jours après le prix du Jockey-Club.

Une des particularités de l'enceinte du pesage à Auteuil, c'est son élégance aristocratique. Les tribunes et leurs dépendances sont plus soignées que partout ailleurs. Le salon des Dames et celui du Comité sont meublés avec beaucoup d'art et de goût.

La livrée des valets du cercle a aussi très bon air.

Dans le salon du Comité, un lunch servi sur une grande table, surchargée de corbeilles de fleurs, permet de recevoir dignement les étrangers de distinction, très nombreux surtout le jour du Grand Steeple-Chase de Paris.

Elle est magnifique cette réunion de juin, avec ses deux journées, consacrées, l'une au Grand Steeple-Chase, qui dépasse comme importance le Grand National de Liverpool, l'autre à la Grande Course des Haies, qui est aussi une attraction hors ligne.

Il est certain que la Société des Steeple-Chases, en fondant son meeting international d'été, s'est inspirée de l'idée du Grand Prix de Paris. Mais il est juste aussi de reconnaître qu'elle obtient un effet d'un tout autre genre et que son succès est incontestable.

Au point de vue purement sentimental et passionnant, le Grand Prix de Paris reste l'œuvre mère de l'élevage français; mais au point de vue du spectacle, les grandes courses d'obstacles produisent un effet indiscutable sur le public.

De même que Longchamp, Auteuil dispose d'un trio de commissaires qu'on peut déclarer parfait, sous le rapport de la compétence, de l'honorabilité et du chic. MM. de la Haye-Jousselin, de Montgomery et Beugnot sont trois hommes de sport de pur

sang, et une société de courses est heureuse de les avoir à sa tête.

M. de la Haye-Jousselin est doué du génie de l'organisation et aime à traiter dignement les invités; aimable avec tout le monde en général, d'une galanterie sans égale, il est pénétré de cette vérité, qu'on ne réussit qu'à la condition d'avoir les femmes pour soi.

M. de Montgomery, flegmatique en apparence, passionné pour son art, est fin connaisseur du cheval depuis sa naissance. Un moment il a possédé des chevaux de grande classe.

Il a eu la *Touques* et *Fervacques*. Quel dommage qu'on ne voie plus sa casaque écossaise!

M. le vicomte Beugnot est un chercheur, un fouilleur, homme de science hippique par excellence.

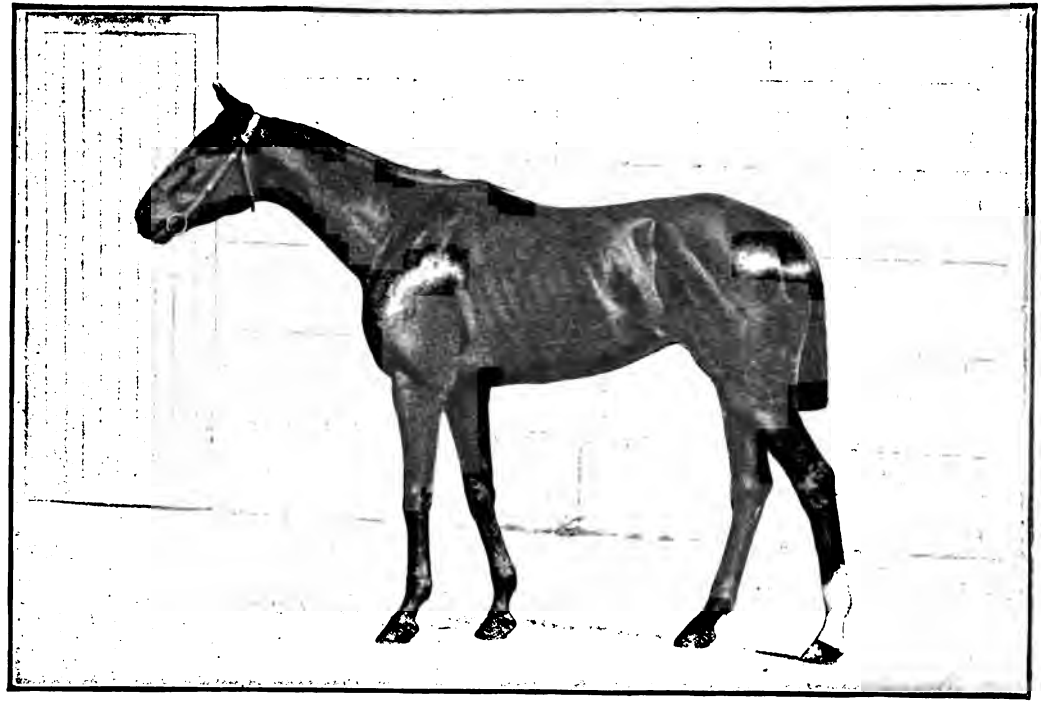

Le Torpilleur, gagnant du Grand Steeple-Chase d'Auteuil en 1889.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

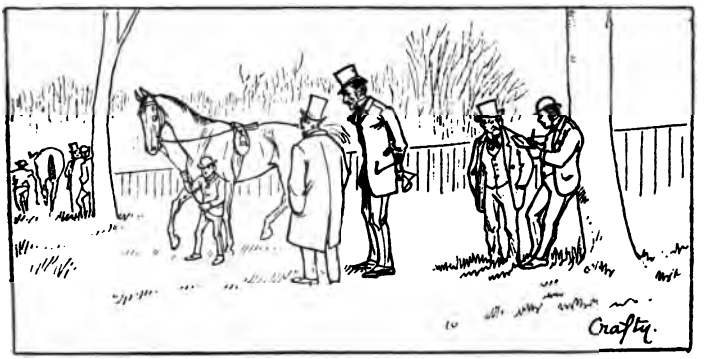

CHAPITRE X

PROFILS DE SPORTSMEN

I

LE COMTE D'HÉDOUVILLE

En ces dernières années Chantilly le saluait chaque jour comme un cavalier de légende.

Sur sa grande jument blanche efflanquée, il rendait la silhouette exacte de l'homme de Cervantès. On reconnaissait en lui le chevalier maigre de figure, long de taille, d'un tempérament robuste, quoique d'une complexion sèche et décharnée, dormant peu, se couvrant mal et chassant à mort.

Il est mort à Chantilly le 28 février 1890, dans sa quatre-vingt-unième année. Ancien pair de France, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre du Lys, ancien officier aux hussards de Chartres, le comte d'Hédouville était un des plus spirituels causeurs que j'aie connus. Il aimait à parler de sa jeunesse.

« Ah! les belles fêtes d'autrefois! me disait-il; je me souviens qu'à un bal masqué donné par le duc d'Orléans j'eus un succès

fou, déguisé en Don Quichotte! » Le docteur Véron, directeur de l'Opéra, lui avait prêté le costume, extrait des magasins du théâtre.

Ce fut un crâne gentilhomme que le comte d'Hédouville. Sorti de Saint-Cyr en 1829, il faisait partie de cette génération solide et bien trempée qui produisit MM. de Mac-Mahon, Ladmirault, Canrobert, Vaublanc, Daru, Martimprey et tant d'autres jeunes gens de race, à la carrière noblement remplie.

En quittant l'École, il rejoignit son régiment à Neuf-Brisach, et la révolution de 1830 le surprit à Joigny, au 1er hussards de Chartres, ainsi désigné parce qu'il était commandé par le duc d'Orléans. De ce régiment faisaient partie Henri de Noailles, le duc de Mouchy, père du duc actuel, Paul de Ségur, qui épousa la sœur de M. de Greffulhe, Jules de l'Aigle et Roger Massa, dont le fils possède maintenant une écurie de courses, en société avec le baron de Varenne.

Louis-Philippe, qui était lieutenant général du royaume, pensa immédiatement à faire venir le régiment de Chartres, sur lequel il était bien naturel qu'il comptât, puisqu'il était commandé par son fils. Il l'appela au quai d'Orsay.

Quand il reçut l'ordre de partir, le duc d'Orléans s'adressa à ses hommes.

« Je ne veux forcer personne, leur dit-il; ceux qui monteront à cheval demain matin seront les bienvenus. »

D'Hédouville se trouva dans un grand embarras. M. de Surmain, qui l'avait fait entrer au régiment, déclarait qu'il ne partirait pas. Réflexion faite, son affection pour son chef l'emporta, et il lui arriva cette singulière aventure d'entrer à Paris par une porte au moment où son oncle de Courbon, major général des gardes du corps, sortait par une autre, accompagnant le roi à Rambouillet.

Voilà le comte d'Hédouville à Paris, dans une situation exceptionnelle : vingt ans, officier dans le plus beau régiment de l'armée, doué d'une santé étonnante, pourvu d'assez d'argent pour mener largement la vie de garçon, et pair de France pardessus le marché....

Le comte était nécessairement parmi ceux qui accompagnaient les princes dans leurs chasses, à Compiègne, à Chantilly et à Fontainebleau. En terme de vénerie, il avait le bouton.

Quel cavalier! quel sportsman que ce d'Hédouville. Il eût volontiers vécu à cheval. Malheureusement, le roi ne partageait pas le goût de sa famille pour le sport. Et le sport n'étant pas le plaisir du roi, devenait en quelque sorte un genre prohibé. On le cultivait en cachette.

Pour tout potage, on avait des steeple-chases dans le parc du Raincy. Le duc d'Orléans avait choisi cet endroit parce qu'il était clos et que le public n'y avait pas accès. On avait tracé là un parcours assez difficile. Un grand prix fut gagné par *Toy*, monté par M. Lecouteux. Le comte d'Hédouville arriva second sur un cheval nommé *Alexander*. Un accident grave signala cette journée. M. Walewski montait une jument, *Terragone*, appartenant à M. de Morny. La jument, très chaude et tenant la tête en l'air, culbuta à la douve sèche, qui était très large. M. Walewski resta sans connaissance pendant cinq ou six heures et fut ramené chez lui assez grièvement blessé. L'accident fit un bruit du diable à Paris. Walewski s'en tira, mais ce fut la mort du Raincy.

La Croix de Berny vint plus tard, et voici comment : A deux pas de là, à Verrières, M. Charles Laffitte avait monté un petit équipage pour chasser le daim dans la vallée de la Bièvre. On se réunissait dans un ravissant cottage. Le père de Johnson, l'aubergiste de Chantilly, dont l'embonpoint eût exigé qu'il montât sur deux chevaux, était piqueur. MM. Demidoff, Vaublanc, de Normandie, Pembroke, Edgard Ney, Lecouteux étaient très assidus à ces rendez-vous, où venaient régulièrement les princes. Rien de plus à la mode que ces laisser-courre. La Croix de Berny leur doit sa fondation. C'est encore le comte d'Hédouville qui, avec Charles Laffitte, aida le plus sérieusement à la fondation des champs de courses de Chantilly et de Paris.

Le comte d'Hédouville a beaucoup fait courir, uniquement par amour du cheval de sang, jamais par amour-propre.

Au début, quand il monta son écurie, le duc d'Orléans lui avait fait cadeau de deux poulinières : *Rhinoplastie*, mère de *Javelot*, et *Touadilla*. Il fit d'abord entraîner à la Rochette, près de Fontainebleau; le baron de la Rochette eut quelques chevaux avec lui. Le comte entraînait ses chevaux lui-même, c'était son plaisir.

L'aide d'un head lad intelligent lui suffisait. C'est ainsi qu'il a joué un rôle sur le turf jusqu'à la guerre. *Bellegarde* et *Cambronne* ont été les derniers à porter la fortune de sa casaque blanche.

Quand il ne se sentit plus le nerf d'entraîner, il renonça aux chevaux de courses.

Il habitait à Chantilly une maison qu'il avait fait construire en 1848, après la dissolution de la Chambre des Pairs, partageant sa vie entre la chasse et l'agriculture et, jusqu'à la fin de sa vie, il chassait à courre régulièrement trois fois par semaine, quelque temps qu'il fît.

Il assista à trois cents hallali. Fidèle aux princes, il vécut presque dans leur intimité, et la forêt de Chantilly n'a pas un buisson qu'il n'ait fouillé derrière les chiens de la vénerie.

Bon entre mille, aimable entre tous, il ne s'impatientait que d'une question, c'est quand on lui demandait :

« Montez-vous encore à cheval?

— Je crois bien, répondait-il : tous mes amis qui ont cessé d'y monter sont morts. »

II

AUGUSTE LUPIN

Quand il s'agit de courses, on le cite comme un des purs de France et, du haut en bas de l'enceinte du pesage, on salue son honorabilité.

En effaçant de sa carrière une courte période de déveine, on trouve presque toujours les couleurs d'Auguste Lupin aux premiers rangs.

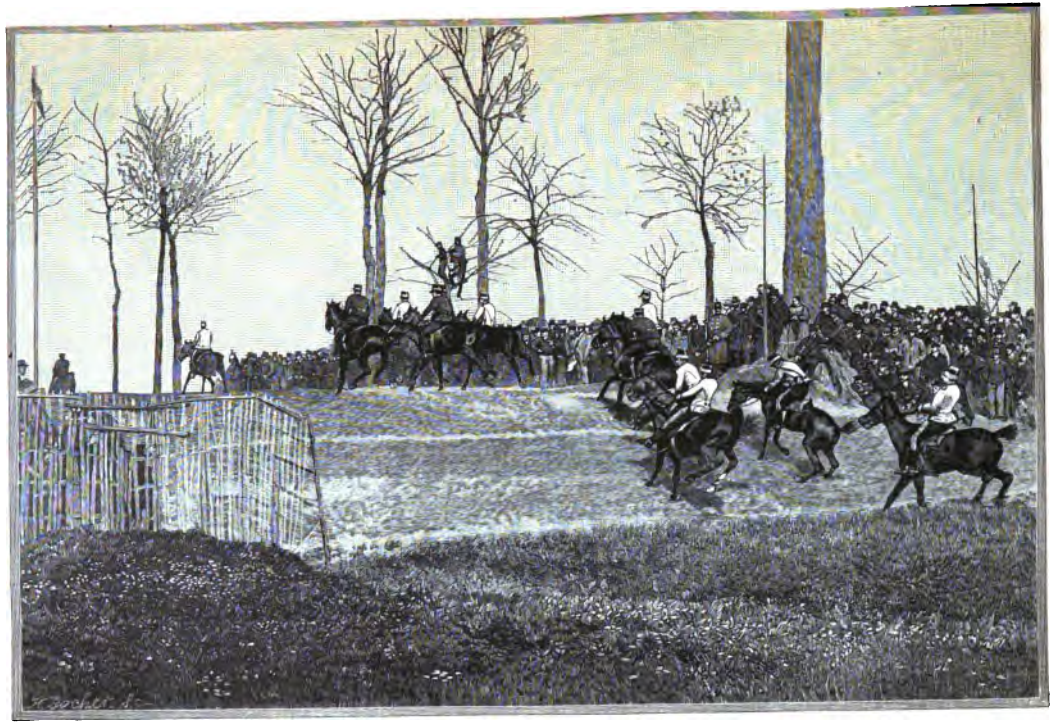

La Croix de Berny.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
N.Y.

Il a gagné deux fois la coupe de Goodwood avec *Jouvence* et *Dollar* en Angleterre. Il a gagné six fois le Derby. Les paris l'ont-ils particulièrement favorisé? Il convient d'en douter. Il y a une quinzaine d'années, on ne pariait pour ainsi dire que sur le prix du Jockey-Club. Dès le lendemain des engagements, les livres s'ouvraient et on pariait assez cher. Vers la fin de 1847, se croyant une grande chance, il avait pris son écurie pour de fortes sommes. Mais, en 1848, voilà la Révolution qui éclate : impossible de continuer les livres : on annule tout. D'abord était-il certain qu'on courrait le Derby? Il ne fallait pas songer à Chantilly..., la propriété des d'Orléans. Il ne fallait pas songer davantage au Champ de Mars, envahi par les ateliers nationaux.. Il fallait peut-être ne songer à rien.

La veille de la course, on n'était pas fixé : c'est assez tard dans la soirée qu'une délégation du Jockey-Club alla trouver Ledru-Rollin pour le consulter sur cette grave affaire.

Le chef de la gauche républicaine fit répondre par son secrétaire qu'il tenait à ce que le Derby eût lieu le lendemain; et le Derby eut lieu en effet à Versailles. Qu'on y voie le présage qu'on voudra, ce Derby de 1848, protégé par Ledru-Rollin, fut gagné par M. Lupin avec son poulain nommé *Gambetti*. Tous les paris ayant été annulés, son bénéfice ne fut pas bien considérable.

En 1850, il gagna le prix du Jockey-Club avec *Saint-Germain*, en 1851 avec *Amalfi*; mais il profita peu de ces deux victoires : les paris n'avaient pas été repris.

Quand ce fut le tour de *Potocki* d'enlever le Derby, c'est sur *Florin* qu'était tout l'argent : *Florin* tomba dans la course. M. Lupin tira meilleur profit du succès de *Glaneur* et de *Salvator*; mais ce ne furent pas encore là ce qu'on appelle des gains importants.

Auguste Lupin est convaincu cependant que le propriétaire a un avantage sur le commun des parieurs : il connaît bien la mesure de ses chevaux et, avec un peu de sagesse, devrait opérer moins à tâtons....

Mais voilà : on se passionne, on croit aux essais, qui sont la chose la plus trompeuse du monde, et le fatal samedi du Betting apparaît avec une note salée!

Au Jockey, on a quelquefois reproché à M. Lupin de se montrer peu communicatif sur les chances de ses chevaux. C'est assurément moins le désir de cacher ses secrets qui le guide que la crainte d'égarer ses amis.

Un jour que l'un d'eux l'avait plus particulièrement taquiné à ce propos, il lui répondit avec la franchise qu'on lui connaît :

« Écoutez, mon cher, puisque vous prétendez que je ne veux jamais rien vous dire, je vais vous confier une bonne affaire : je vous garantis que tel de mes chevaux sera battu demain! »

Et pendant la course, M. Lupin, voyant son cheval lâcher pied vers le milieu du parcours, disait à son ami, sur la tribune :

« Hein!... vous ai-je trompé? est-il assez mauvais, mon cheval!... est-il assez battu?... »

Mais, pendant qu'il parlait, le jockey, un jockey détestable (tout autre eût renoncé à la lutte), se mit à se démener de telle façon sur sa monture, qu'il la réveilla et, à force de coups, parvint à la faire gagner de deux longueurs!

Soyez donc prophète sur le turf!

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT.

1. Duc de Fezensac. — 2. Baron Joseph d'Hélie. — 3. Comte Costa de Beauregard. — 4. Duc de Castries. — 5. Comte de Lastours. — 6. Marquis de Lauriston. — 7. Comte Rœderer. — 8. Baron de Schickler. — 9. Baron Gustave de Rothschild. — 10. Prince Joachim Murat. — 11. Comte d'Hédouville. — 12. Baron de la Rochette. — 13. Duc de Fitz-James. — 14. Auguste Lupin. — 15. A. de Lignières. — 16. Comte L. de Turenne d'Aynac. — 17. De Carayon La Tour. 18. Henri Delamarre. — 19. Comte de Noailles. — 20. Comte Hocquart de Turtot. — 21. Comte Antoine de Gontaut. — 22. Duc de la Force. — 23. Comte des Cars. — 24. Comte de Berteux. — 25. Mackenzie-Grieves. — 26. Comte Florian de Kergorlay. — 27. Prince Auguste d'Arenberg. — 28. Paul de Salverte. — 29. Comte G. de Juigné. — 30. De Vanteaux.

Membres de la Société d'Encouragement.

THE ASTOR LIBRARY
NY

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

D'APRÈS LA PHOTOGRAPHIE DE M. NADAR

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

Je ne sais pas au juste si Auguste Lupin s'est enrichi depuis cinquante ans qu'il fait courir; je ne crois pas non plus qu'il ait diminué sa fortune.

En tout cas, s'il avait laissé quelques mille louis aux mains des bookmakers, il trouverait une compensation bien douce à l'argent disparu : c'est ce qu'on dit de son écurie.

Je n'ai jamais entendu toucher à l'immoralité des courses sans surprendre cette réponse : « En tout cas, il y a des écuries irréprochables : celle de Lupin! »

L'histoire de l'écurie Lupin peut se diviser en deux époques : l'époque d'avant la guerre, qui fut infructueuse ; l'époque d'après la guerre, qui marque une période de prospérité constante. Il en résulte qu'après avoir fait courir pendant près d'un demi-siècle, puisqu'il a commencé à faire paraître des pur sang sur le turf en 1839, M. Lupin se trouve à peu près n'avoir ni perdu ni gagné. Entendons-nous. Il faudrait, pour obtenir ce résultat, que M. Lupin vendît son écurie et réalisât ainsi un capital assez important, étant donné l'engouement justifié qui s'attache actuellement à ses chevaux, qu'il vend ce qu'il veut et comme il veut.

Il y a des propriétaires qui ont une façon spéciale de tenir leurs comptes. Ils font à la fin de l'année un inventaire estimatif de leur écurie, en attribuant à chacun des chevaux à l'entraînement, étalons ou poulinières, une valeur approximative. Le résultat de cet inventaire est comparé à celui de l'année précédente, et la plus-value ou la moins-value vient en augmentation ou en diminution du capital. M. Lupin, qui a toujours tenu exactement ses comptes depuis qu'il fait courir, procède d'une façon toute simple : il calcule ce qu'il a touché dans l'année et ce qu'il a dépensé, et d'après la balance il établit son bénéfice ou sa perte.

Avant la guerre, M. Lupin, tout en gagnant des Grands Prix, était en sérieux déficit et constatait avec surprise que ses concurrents, qui, eux, ne gagnaient pas de Grands Prix, ne se plaignaient pas pour cela. Que faut-il conclure de là, si ce n'est que

ceux qui ne criaient pas n'en étaient pas moins écorchés, et que l'élevage du pur sang, pour arriver à ce qu'il est aujourd'hui, a dû engloutir des sommes considérables, extraites des poches de tous ceux qui ont voulu contribuer à l'amélioration de la race chevaline?

Il y a cependant des écuries qui, comme celles de M. Lupin, habilement administrées, n'ont pas tourné à l'opération désastreuse. On pourrait, par exemple, citer l'écurie de M. H. Delamarre, qui à un moment, avant la guerre, avait donné des bénéfices considérables. Les vieux sportsmen se rappellent qu'à l'époque où M. Laffitte monta une écurie importante sous le nom du major Fridolin, il avait une part dans la Société Delamarre. Il lui parut convenable de liquider : il eût été anormal de conserver un intérêt dans une écurie quand on en créait une autre pour lui faire concurrence.

On pria donc des amis communs d'évaluer la part de M. Laffitte, et il me semble bien me souvenir qu'on lui rendit un peu plus du double de son capital.

M. Lupin n'a pas de préjugés en fait d'élevage. Il estime qu'on peut élever partout. Il y a, selon lui, énormément d'endroits favorables, quelques mauvais. Ce n'est pas un fanatique de la Normandie; il le prouve en ayant son haras aux environs de Paris. Il ne conteste pas que la Normandie ait du bon : énormément de bon pour M. Aumont, un peu moins de bon pour M. de Rothschild.

Faut-il s'attacher à des croisements spéciaux? On reçoit, d'après lui, bien des démentis à ce compte. Faut-il donner de vieilles juments à de vieux étalons? Comme on ne le fait pas généralement, il est difficile de conclure à la réussite de ce système.

M. Lupin ne paraît pas enthousiaste des jeunes étalons. Il aime mieux, de beaucoup, les étalons mûrs, de vingt ans, si l'on veut, pourvu qu'ils soient bien conservés!

Et pour bien conserver l'étalon?

Il est simplement d'avis de le ramener à son état primitif, c'est-

à-dire lâché, en liberté, dans une cour ou dans un paddock assez vaste. Il croit que le faire monter n'est ni bien ni mal : il ne le fait pas, et cependant il dit : « Je constate que, chez moi, on ne les promène pas autant qu'on devrait. »

Voilà en deux traits M. Lupin éleveur. M. Lupin propriétaire n'est guère moins précis dans ses aperçus.

Ses écuries de la Croix Saint-Ouen sont vastes et bien aérées, dans une situation d'un accès facile, à l'entrée du village. La cour est spacieuse. Il y a trente boxes, dont une partie à couloir comme chez M. Delamarre, chez M. Aumont, chez M. Schickler. Une partie des boxes est fermée. Les deux systèmes sont bons, dit M. Lupin. Les boxes à couloir facilitent évidemment la surveillance de l'entraîneur. Les boxes fermés sont utiles pour isoler les chevaux qui en ont besoin.

Il a acheté son établissement de la Croix à la mort de M. Mosselman, qui l'avait loué autrefois au duc de Morny. M. Lupin avait succédé au duc comme locataire. Ces écuries sont maintenant en assez bon état et seront tout à fait remises à neuf après qu'on aura réparé un dernier bâtiment.

Mais que de travaux de rafistolage il a fallu faire ! M. Mosselman ne louait pas cher, mais il refusait impitoyablement les réparations. M. Lupin dit qu'il a eu de très bons chevaux, mais souvent de mauvais entraîneurs. Nous ne parlons pas, bien entendu, de celui qui le sert actuellement.

« Ah ! voyez-vous, dit le doyen des éleveurs, je ne connais plus mes chevaux, et ce qui fait que je les connais si mal, c'est qu'il m'est difficile d'aller souvent les voir. »

M. Lupin croit qu'un propriétaire doit voir souvent ses chevaux. Sans cela, il n'y a pas d'essais possibles ; on se trompe tout le temps. Pour essayer ses poulains au point de vue des engagements, il faut déjà se rendre compte de leur valeur respective par la façon dont ils galopent ensemble habituellement. Si alors l'essai qu'on fait est conforme à l'opinion qu'on avait déjà, il y a tout lieu de croire qu'il est vrai. Dans le cas contraire, il est à vérifier.

Il faut aussi, pour obtenir un essai juste, sacrifier un cheval vite avec un petit poids pour faire le train, et après que ces chevaux qu'on veut essayer ont eu le temps de se mettre sur leurs jambes, c'est-à-dire après 300 mètres environ, il faut les faire aller d'un bout à l'autre. Maintenant, il va sans dire qu'il faut être sur un terrain uni et ne pas essayer dans une route où quelques parties plus molles constituent un désavantage pour les poulains qui sont forcés d'y passer.

Comme tout cela est compliqué et demande l'œil du « manager » ! Aussi M. Lupin avait-il eu un moment le projet de vendre toutes ses poulinières et de ne conserver que ses poulains à l'entraînement, voulant ainsi en quelque sorte limiter sa carrière. Mais il a eu le bon vent dans ses voiles, et il a encore si bon pied et si bon œil, qu'il a renoncé à prendre sa retraite. Tant mieux pour tout le monde !

III

LE COMTE FRÉDÉRIC DE LAGRANGE

Il est impossible de ne pas faire figurer dans une galerie de sportsmen célèbres la curieuse physionomie du comte de Lagrange, qui occupe une si grande place dans l'histoire des courses françaises. Bien que la mort l'ait fait disparaître depuis six ans, son souvenir est encore aussi vivant qu'au temps où ses couleurs brillaient sur nos hippodromes.

Jamais activité plus grande n'a donné un démenti plus éclatant à ce vieux préjugé qui classe les sportsmen dans la catégorie des oisifs et des inutiles. La politique et les grandes affaires ne l'ont pas moins attiré que le turf. C'était un organisateur et un administrateur. Les innovations ne l'effrayaient pas, et sa vie tout entière fournirait une étude pleine d'intérêt. Mais je ne veux m'occuper ici que du rôle qu'il a joué sur le turf pendant vingt-six ans : sur ce terrain nul ne peut, en France, lu

disputer le premier rang; il l'a conquis dès qu'il lui a plu d'y paraître, et son nom n'est guère moins connu en Angleterre que dans son propre pays.

Ce nom évoque immédiatement celui de *Gladiateur*, dont les éclatants succès ont tant contribué à rendre populaire la casaque bleu et rouge. Il en est un autre cependant qui se trouve lié, sinon plus directement, au moins d'une façon plus constante, au souvenir de M. le comte de Lagrange : je veux parler de *Monarque*. C'est à lui que la célèbre casaque doit ses premières victoires, et c'est avec ses descendants, dont *Gladiateur* fut le plus illustre, qu'elle a remporté la plupart de ses triomphes; c'est avec *Farfadet*, petit-fils de *Monarque*, qu'elle a obtenu ses plus récents succès et qu'elle a failli gagner le prix du Jockey-Club pour la dernière fois.

La haute compétence de M. le comte de Lagrange en matière hippique n'a jamais été discutée et s'est révélée dès le premier jour par l'acquisition de ce cheval célèbre. Il avait en outre le don du commandement et les qualités nécessaires pour l'exercer. Il a su choisir les hommes qu'il employait et leur imposer son autorité. C'est une condition essentielle, on ne saurait le dire trop haut, pour bien conduire une grande écurie de courses; il y a sans contredit des chances heureuses, mais les succès obtenus pendant une longue période ne peuvent être le résultat du hasard.

L'histoire de la Grande Écurie, dont le comte de Lagrange a été l'organisateur et le chef, comprend au moins sept périodes distinctes. Plusieurs associations ont été formées par lui et se sont ensuite dissoutes; mais les deux phases les plus brillantes de cette longue série de luttes toujours glorieuses ont été de 1864 à 1866 et de 1876 à 1879. *Gladiateur* et *Fille de l'Air* sont de la première époque; *Chamant*, *Verneuil*, *Camélia*, *Saint-Christophe*, *Clémentine*, *Insulaire* et *Rayon d'Or* appartiennent à la seconde.

On sait quels furent les débuts de cette écurie célèbre. En 1856, on apprit un jour que M. Aumont allait vendre ses chevaux.

L'adjudication devait être publique et promettait d'être émouvante; mais elle n'eut pas lieu, car le comte de Lagrange, attiré vers le turf par les difficultés mêmes qu'on lui faisait pressentir, acheta directement *Monarque*, *Peu d'Espoir*, *Mlle de Chantilly*, plusieurs autres chevaux à l'entraînement et treize yearlings avec cinq poulains et pouliches de l'année.

Ce fut une déconvenue pour quelques-uns; mais c'était une véritable fortune pour l'élevage. A partir de ce moment, les tentatives un peu timides qui avaient été faites jusqu'alors pour entamer la lutte avec les chevaux anglais sur leur propre terrain furent renouvelées avec plus d'audace et de persévérance. Dès l'année suivante, c'est-à-dire en 1857, *Monarque* remportait, dans la coupe de Goodwood, une victoire assez inattendue, puisqu'il partit à 16/1.

En 1858, il enleva le Newmarket Handicap, tandis que *Mlle de Chantilly*, à la surprise générale, gagnait le City et Suburban. Puis il fallut attendre jusqu'en 1861 pour remporter de nouveaux succès de quelque importance sur le turf anglais; mais la lutte continuait, et cette ténacité trouva sa récompense avec *Palestro* dans le Cambridgeshire, avec *Hospodar* dans le Criterion et le Clearwell Stakes, avec *Stradella* dans deux épreuves où elle battait les meilleurs chevaux de son âge, enfin avec *Fille de l'Air* et *Gladiateur*.

En France, le prix de Diane fut gagné, en 1857 et 1858, par *Mlle de Chantilly* et *Étoile du Nord*; le prix du Jockey-Club, en 1858 et 1859, par *Ventre-Saint-Gris* et *Black-Prince*; *Monarque* remporta le Grand Prix impérial (aujourd'hui prix Gladiateur) en 1857; *Zouave* et *Nuncio* enlevèrent successivement l'Omnium en 1858 et 1859.

Une seule écurie tenait tête à celle du comte de Lagrange. M. le baron de Nivière, à l'exemple de ce dernier, avait acheté, en 1857, tous les chevaux du prince de Beauvau et gardé son entraîneur H. Jennings, comme M. de Lagrange avait conservé T. Jennings, l'entraîneur de *Monarque*.

Bientôt les deux écuries rivales s'associèrent; il y eut seule-

ment deux centres d'entraînement, l'un à Newmarket, sous la direction de T. Jennings, l'autre en France, où Henry Jennings était l'entraîneur. Cette fusion, dont le résultat immédiat était de diminuer considérablement l'intérêt des courses en France, n'était pas du goût du public, et l'association elle-même ne fut pas de longue durée. Les succès de la Grande Écurie atteignirent leur apogée en 1861, où elle mit en ligne *Prétendant*, *Compiègne*, *Finlande*, *Marignan*, *Gabrielle d'Estrées*, qui fut victorieuse dans le prix du Jockey-Club, *Surprise*, qui enleva l'Epsom Cup, et *Palestro*, vainqueur du Cambridgeshire. Cette année-là, cent dix-huit prix, montant à 497 000 francs, furent gagnés en France, et la Grande Écurie occupait, avec 186 000 francs, le cinquième rang sur la liste des propriétaires gagnants en Angleterre.

L'association fut dissoute en 1862 : tous les chevaux furent mis en vente à la fin d'octobre; le comte de Lagrange n'hésita pas à dépenser des sommes importantes pour conserver ses favoris. Il paya *Hospodar* 125 000 francs, *Stradella* 38 750 francs, *Jarnicoton* 46 000, *Fille de l'Air* 85 000 francs, etc.

On n'a pas oublié les victoires et les défaites à sensation de *Fille de l'Air* en 1864, son éclatant succès dans les Oaks, qu'aucune pouliche française n'avait jamais gagnés, et les résultats divers de ses luttes contre *Vermout*. On connaît mieux encore la carrière de *Gladiateur*, qui enleva les Clearwell Stakes deux ans après *Hospodar*, et surtout sa magnifique campagne de 1865, où il gagna successivement les Deux Mille Guinées, le Derby, le Saint-Léger et le Grand Prix de Paris.

Ce n'était pas la première fois que le comte de Lagrange essayait de gagner le Derby : déjà il y avait fait courir plusieurs chevaux, et non sans honneur. *Dangu* est le premier poulain français qui soit entré en lice dans cette grande épreuve; l'audace parut si grande, qu'il partit à 200/1 dans le Derby de 1860, gagné par *Thormanby*; cependant il arriva quatrième. L'année suivante, *Royal-Lieu* était sixième dans le Derby de Kettledrum; ces deux noms, *Dangu* et *Royal-Lieu*, convenaient bien aux deux poulains

qui portèrent les premiers dans le Derby les couleurs de la France et du comte de Lagrange.

On n'a pas oublié l'ovation qui lui fut faite en pleine Chambre des Députés après la victoire de *Gladiateur*. En 1866, celui-ci remporta la coupe d'Ascot, qu'aucun cheval français n'avait encore gagnée, donnant ainsi un exemple qui, depuis cette époque, a été plusieurs fois suivi.

Il faut citer ensuite les noms de *Trocadéro*, de *Mortemer*, de *Rabican*, aujourd'hui presque oublié, mais qui donnait à deux ans de magnifiques espérances; enfin, de *Sarrazin* et de *Consul*. C'est avec ce dernier que le comte de Lagrange a remporté pour la quatrième fois le prix du Jockey-Club en 1869. Les chevaux y avaient été placés plusieurs fois, mais aucun d'eux n'avait pu gagner cette épreuve depuis 1861.

Lorsque la guerre éclata, tous les chevaux à l'entraînement furent vendus : *Gladiateur*, dont le comte de Lagrange avait refusé, dit-on, 400 000 francs, s'en alla chez M. Blenkiron au prix de 145 000 francs; *Général*, sur lequel on comptait beaucoup, fut payé 95 000 par le duc de Hamilton, et la meilleure acquisition fut assurément celle de *Trocadéro*, qui passa, moyennant 35 000 francs, entre les mains de M. Aumont.

Le comte de Lagrange, qui avait conservé ses poulinières, ses produits de l'année et ses yearlings, les laissa sans inconvénient à Dangu pendant toute la durée de l'invasion. Il fit mine tout d'abord de se consacrer exclusivement à l'élevage et fit même, en ce sens, un traité avec M. Lefèvre. Mais quand on a goûté du turf, de ses déceptions et de ses joies, de ses luttes et de ses fièvres, il est bien difficile, surtout avec une nature aussi active et aussi militante que celle de M. le comte de Lagrange, de se condamner longtemps à cette espèce de retraite.

Dès qu'il eut repris sa liberté, c'est-à-dire à l'automne de 1874, la casaque bleu et rouge reparut, portée par Carver, qui montait *Frondeur* : lorsqu'on la revit, il y eut dans l'enceinte du pesage une réelle émotion. Carver et *Frondeur* rentrèrent victorieux. C'était d'un heureux présage.

La période qui commence alors est marquée par l'alliance de M. Lefèvre avec le comte de Lagrange. Les résultats furent des plus brillants : il suffit de rappeler la victoire de *Camélia* dans les Mille Guinées en 1876, son dead heat avec *Enguerrande* dans les Oaks, les succès de *Chamant* dans le Middle Park et le Dewhurst Plate, et sa victoire dans les Deux Mille Guinées l'année suivante. Il allait remporter le Derby, tout y présageait sa victoire, lorsqu'il fut victime d'un malheureux accident et ne prit part à la course que pour montrer qu'il était devenu incapable de la gagner.

Comme pour consoler ses propriétaires de cette perte irréparable, *Saint-Christophe* remporta, peu de temps après, un succès tout à fait inattendu dans le Grand Prix de Paris : c'est la seule grande course française que le comte de Lagrange n'ait gagnée que deux fois.

Insulaire y portait ses couleurs en 1878, lorsqu'il dut céder la première place à *Thurio*; ce cheval malheureux était déjà arrivé second dans le Derby et les Deux Mille Guinées. Il parvint seulement à gagner le prix du Jockey-Club, que son écurie remporta encore en 1879 avec *Zut*, et en 1881 avec *Albion*. En 1882 *Dandin* partagea le prix avec *Saint-James*, et peu s'en fallut en 1883 que *Farfadet* ne triomphât de l'invincible *Frontin*. Pendant les six dernières années, les couleurs du comte de Lagrange ont donc été représentées de la manière la plus brillante dans le Derby français.

Les derniers grands succès qu'elles aient remportés en Angleterre sont ceux de *Poulet* dans le Lincolnshire Handicap en 1882 et d'*Archiduc* dans le Criterion Stakes. Mais dans cette longue énumération de chevaux illustres, élevés et conduits à la victoire par M. le comte Lagrange, il ne faut pas oublier *Rayon d'Or*, qui fut sans contredit, avec *Gladiateur*, celui dont la carrière fut la plus fructueuse et la plus brillante. En trois ans il a gagné 600 000 francs de prix, dont 450 000 francs à l'âge de trois ans. Le malheur a voulu qu'il ne fût pas prêt au moment du Derby, qui fut d'ailleurs couru par un temps épouvantable et sur un terrain

complètement détrempé : mais il a du moins remporté le Saint-Léger de Doncaster, les Great Foal et Champion Stakes, etc.

On sait quel parti M. de Lagrange savait tirer de tous ses chevaux et comment il a su, par exemple, utiliser *Castillon*, qui n'avait pas de beaux engagements.

Le hasard a voulu qu'avant la mort même du célèbre propriétaire, les plus illustres de ses élèves eussent disparu ou quitté la France : *Gladiateur*, *Monarque*, *Fille de l'Air* et *Trocadéro* sont morts; *Rayon d'Or* est allé rejoindre *Mortemer* en Amérique, *Chamant* est en Allemagne et *Verneuil* en Autriche. Quelle que soit la gravité de ces pertes pour notre pays, l'écurie de M. le comte de Lagrange était si considérable, qu'elle ne peut manquer de laisser en France des traces durables, et, parmi les vainqueurs de l'avenir, beaucoup naîtront de ces étalons ou de ces poulinières qui ont naguère illustré ses couleurs sur tant d'hippodromes de France et d'Angleterre.

IV

HENRI DELAMARRE

C'est en 1854 que M. Delamarre, qui possédait quelques chevaux de steeple-chase, comme *Flying Buck* et *Lady Arthur*, prit comme entraîneur Th. Carter, qui, par ses capacités et son honorabilité, poursuit une carrière de trente-cinq années sans que le plus léger reproche ait jamais pu lui être adressé sur le turf. Un des premiers chevaux de course plate qui fit triompher la casaque marron fut *Aviceps*, qui venait de la vente Piscatore. En même temps qu'*Aviceps*, Th. Carter entraînait *Flying Buck*, qui, deux années de suite, gagna le grand Steeple-Chase de la Marche. Le second cheval qui mérite d'être cité pour la première société Delamarre, dans laquelle figuraient MM. de Lauriston et Albéric de Saint-Roman, fut *Trovatore*. *Trovatore* et *Cagliostro* venaient de la vente de M. Jules Very. *Trovatore* gagna un prix comme

il n'en existe plus aujourd'hui : un handicap pour chevaux de deux ans et au-dessus. Ce poulain, qui avait claqué huit jours avant la Grande Poule d'Essai, fut battu par *Ventre-Saint-Gris* dans le prix du Jockey-Club.

L'association prit une plus grande importance l'année qui suivit la victoire de *Brocoli* dans la Poule d'Essai. Elle se composa de MM. Charles Laffitte, Édouard Fould, le comte Rœderer, auquel appartenait *Brocoli*, L. de Saint-Roman, Édouard André et Archdeacon.

Vers 1863, après une période contraire, il fut question de liquider, et sans les victoires de *Conquête*, qui gagna successivement à Caen, au camp de Châlons, à Bade, où elle battit *Dollar*, et à Paris, à l'automne, on vendait *Vermout* et *Bois-Roussel*, le vainqueur du prix du Jockey-Club et le vainqueur du Grand Prix de Paris.

Vendre son écurie à la veille de posséder *Vermout* et *Bois-Roussel* eût été le comble de la déveine. En 1866, M. Delamarre gagnait le prix du Jockey-Club avec *Florentin* ; l'année suivante, *Patricien*, vainqueur du prix du Jockey-Club, perdait le Grand Prix de Paris d'une tête, après un dead heat avec *Fervacques*.

La guerre obligea M. Delamarre à émigrer en Angleterre avec un lot excellent dont il ne put tirer qu'un parti ordinaire, comparativement à ce qu'il eût pu espérer en France. Il mettait en ligne deux pouliches de premier ordre, *Verdure* et *Véranda* ; comme poulains, *Clotaire* et *Bivouac*. *Clotaire*, qui avait remporté les Blankney Stakes à Lincoln, avait le germe du typhus quand il courut les Deux Mille Guinées. Il vendit *Verdure* 100 000 francs à M. Lefèvre, après une belle performance à Ascot ; il gagna un prix à Croydon avec *Boréal* et un prix avec *Cramoisi* à Hampton. Il fit, en outre, une excellente acquisition en réclamant un poulain nommé *Master Fider*.

En 1873, il eut *Boïard*. Depuis cette époque, je ne lui vois que des chevaux utiles, mais les vrais cracks ne naissent plus à *Bois-Roussel*. Car je ne puis considérer *Vasistas* que comme un cheval heureux, dont la victoire surprenante dans le Grand Prix de

Paris, suivie d'une vente inespérée à un sportsman anglais, a rapporté 300000 francs, sur lesquels il n'était guère possible de compter.

M. Delamarre eut la main heureuse quand il acheta des poulinières comme *Vermeille*, qu'il paya 5000 francs, et *Bilbery*, qu'il paya 2500 francs au duc de Morny.

Le propriétaire de *Vermout* a d'ailleurs toujours été un fin connaisseur en chevaux. Il les voit en artiste habile à les peindre, et n'est pas moins expert à les juger dès leur naissance. Après M. Lupin, c'est lui qui, à la prairie, montre la plus grande sûreté de coup d'œil. Il mène très soigneusement son écurie, avec une très légère tendance à s'exagérer la qualité de ses chevaux. Il en a possédé de si bons, qu'il a peine à s'imaginer que son élevage décline. Les importations d'*Energy*, du *Bard*, de *Silvio* et de *Pérégrine* sembleraient constituer peut-être une infériorité pour un haras qui n'a plus que la monnaie de *Vermout*.

Cependant la production de *Vigilant* ne paraît pas mal s'annoncer. — Des produits comme *Chlamyde*, *Serapis*, *Disque* et *Faune* sont d'un bon augure pour un jeune étalon, et je crois que le dernier lot de yearlings envoyé au dressage confirmera encore l'opinion favorable que j'entends émettre à ce sujet par un grand nombre de connaisseurs.

En retrouvant le sang de *Vermout*, il se pourrait que l'écurie Delamarre eût un nouveau filon de succès.

Th. Carter paraît très satisfait, et il l'est surtout du témoignage non moins flatteur que mérité que lui ont accordé ses maîtres en terminant l'année 1889.

Ceux-ci, à l'occasion de la victoire de *Vasistas*, lui ont envoyé une coupe en argent, magnifique pièce d'orfèvrerie sortant des ateliers de M. Odiot; cette coupe est supportée par un trépied formé de feuillage enlaçant les fers de *Vermout*, *Boïard* et *Vasistas*, trois vainqueurs de trois Grands Prix de Paris que l'excellent entraîneur a su habilement amener au poteau.

Sur un cartouche sont gravés ces mots : *Estime et Gratitude*. Comme couronnement d'une carrière honorable entre toutes,

l'homme qui a consacré sa vie au service de M. Delamarre ne pouvait espérer une plus belle récompense.

V

PAUL AUMONT

Si les propriétaires prenaient une devise, celle de M. Paul Aumont serait infailliblement : « Éleveur avant tout! » Presque à ses débuts dans la carrière, peu de temps après la fondation des premières courses de chevaux de pur sang, son père, M. Alexandre Aumont, s'était affirmé comme un maître en élevage. Son nom figure dans le calendrier de 1848 avec une quinzaine de chevaux. Trois ans après, il mit en ligne *Fitz Emilius*, qui gagna le Criterium de deux ans à Chantilly. En avançant un peu, on trouve *La Clôture*, *Hervine*, *Aguila*, *Échelle*, *Porthos*, *Mika*, *Fitz-Gladiator*, *Papillon*, *Royal-Quand-Même*, *Mademoiselle de Chantilly*, *Lingot d'Or*, etc....

M. Alexandre Aumont, malgré ses grands succès, avait toujours considéré le turf comme semé de si dangereux écueils, qu'il avait fait tous ses efforts pour en préserver son fils Paul. Pour cela il s'était efforcé de lui donner le goût de l'agriculture, et lui avait confié la gestion de fermes très importantes en Normandie.

Mais, comme dit le proverbe : « Bon chien chasse de race, » et en dépit de toutes les précautions paternelles, en dépit du soin que mettait M. Alexandre Aumont à laisser son fils tellement éloigné des courses qu'on aurait pu penser qu'il n'en soupçonnait même pas l'existence, celui-ci, tout en s'occupant d'élever du demi-sang, percevait comme un écho des exploits paternels. Il ne fallait qu'une occasion pour l'engager dans la route qu'on avait voulu lui fermer. Cette occasion fut malheureusement le décès de son père, en février 1860.

A ce moment, M. Paul Aumont se vit, tout jeune, maître de Victot et de l'écurie de Chantilly, composée des poulains qui ne

faisaient pas partie d'un marché passé pour trois ans avec le comte de Lagrange, c'est-à-dire depuis 1856, l'année qui suivit la victoire de *Monarque* dans le prix du Jockey-Club. M. Paul Aumont prendrait-il la suite des affaires de son père? ferait-il courir ou liquiderait-il tout simplement les chevaux? Telle fut la question que bien des gens se posèrent. Il ne manqua pas d'officieux qui donnèrent à ce moment des avis bien différents au jeune sportsman. Mais il a prouvé depuis qu'il avait assez de tête pour se guider lui-même, et qu'il pouvait, comme on dit, se passer de lisières. Tout ce qu'on obtint de lui fut qu'il ferait une vente; mais il n'était pas difficile de deviner qu'il retiendrait bien quelques bribes, pour essayer ses ailes et voir tout au moins comment la chance tournerait.

M. Alexandre Aumont avait eu ses grands succès avec l'aide de Tom Jennings, que l'on pouvait bien considérer comme un des meilleurs entraîneurs de France, puisqu'il a été un des meilleurs entraîneurs d'Angleterre. Mais T. Jennings avait passé au service du comte de Lagrange, à qui M. Aumont livrait, pour sa troisième année de marché, un lot où figuraient *Palestro*, *Compiègne* et *Gabrielle d'Estrées*. M. de Lagrange avait droit à tous les produits nés à Victot, sauf les produits d'*Hervine*, que son propriétaire s'était réservés. La réserve était heureuse : *Hervine* avait produit une jolie pouliche alezane, *Mon Étoile*, par *Fitz-Gladiator*.

Ah! cette pouliche, il fallait voir avec quelle anxiété M. Alexandre Aumont attendit ses débuts.

« Je crois que j'en tiens une bonne! » disait-il en confidence à ses intimes.

Il l'avait appelée *Mon Étoile*. Ça voulait dire : Mon étoile, ma bonne étoile va briller de nouveau. Les débuts de la pouliche ne devaient pas être décevants pour son éleveur. Elle gagnait, en effet, à deux ans, le prix du Premier Pas, à Chantilly, et le Grand Criterium. On ne se doutait guère à ce moment qu'elle serait l'arrière-grand'mère de *Plaisanterie*. Alexandre Aumont ne devait pas assister aux brillantes performances de *Mon Étoile* à trois

ans; il mourait pendant l'hiver, laissant à son fils Paul le soin de continuer son œuvre. Il est certain que si, à un moment donné, il avait voulu le préserver des dangers des courses, s'il avait eu plus tard à dicter ses dernières volontés, il n'eût pas voulu que son nom et ses couleurs disparussent de l'hippodrome.

C'est ainsi que Paul Aumont crut le mieux se conformer aux conseils de la sagesse. Il n'entrait pas sur le turf avec un gros effectif : il avait *Mon Étoile*, qui s'était révélée une des bonnes pouliches de sa génération, et *Capucine*, par *Gladiator* et *Bathilde*, née chez M. Benoist, et dont il louait la carrière.

A la vente, M. Aumont rachetait, en outre, quatre poulinières : *Eusebia*, la mère de *Royal-Quand-Même*, *Maid of Hart*, la mère de *Compiègne*, *Fleur de Mai*, etc.; *Clémentine*, la mère d'*Egmont*, et *Dacia*, la mère de *Noélie*; comme yearling, *Orphelin*, qui plus tard devait aller remplacer son père *Fitz-Gladiator* à Victot, mais qui mourait d'un accident juste au moment où il venait de se déclarer comme reproducteur.

Cette vente fut assez curieuse; le comte de Morny y assistait: il y acheta même pour 16000 francs — c'était un prix pour un yearling! — *Noélie*, qui devait être la mère de *Don Carlos*. Quand arriva le tour de *Mon Étoile*, M. de Morny la poussa de 10000 jusqu'à 35000 francs, et comme il voyait que Paul Aumont surenchérissait toujours, il lui dit :

« Je comprends ça, monsieur! »

Et il cessa de lutter.

M. Aumont avait mis la même insistance à conserver *Fitz-Gladiator*; mais il la céda aux haras à M. Houël, comme je l'ai déjà raconté.

Les débuts de *Mon Étoile* et de *Capucine* ne donnèrent pas au jeune propriétaire l'entrée en campagne de 1860 aussi brillante qu'il aurait pu l'espérer. Il eut cependant, à l'arrière-saison, ses deux pouliches première et seconde dans le prix de l'Empereur. *Mon Étoile* et *Capucine* occupèrent ces mêmes places dans l'Omnium. L'année suivante, *Mon Étoile* gagnait le Grand Prix de Bade, où elle battit *Compiègne* et *Palestro*.

Après les jolis succès de *Mon Étoile* et de *Capucine*, la veine de Paul Aumont n'eut pas le même essor pendant plusieurs années. Il ne réussissait pas bien avec les étalons de l'État, qui lui préparaient pourtant des compensations dans l'avenir.

En somme, à cette époque, le propriétaire de Victot dut souvent se demander si son apprentissage n'allait pas lui coûter un peu plus cher qu'il ne voulait. Il élevait quelques produits qui galopaient; il en vendait qui galopaient également.

Parmi les chevaux du haras qui ont été vendus, j'en pourrais citer qui ne firent pas mal l'affaire de leurs acquéreurs : *Biéville*, vendu aux Rothschild; *Étoile Filante*, vendue à M. Lunel; *Gouvernail*, *Capitaliste* et *Monseigneur*, vendus au duc de Hamilton; *Montargis*, vendu au comte de Juigné et qui gagna le Cambridgeshire; *Fitz-Plutus*, *Bariolet*, *Brisolier*, *Serpolette* (gagnante du prix de Diane), *Rubens*, *Venise*, *Problème II* (gagnant de l'Omnium), *Newmarket*, *Pourquoi*, aux Ephrussi. Il n'a tenu qu'à un crin que M. Goldschmidt n'achetât *Ténébreuse*!

Bavarde, *Barberine* et *Gamin* sont nés et ont été élevés à Victot. Ce n'était donc pas le fond qui manquait. Qu'était-ce donc? Ce je ne sais quoi de mystérieux qu'on ne saurait définir et qui parfois, avec les meilleurs éléments, nous empêche de mettre la main sur ce merle blanc qu'on appelle un crack.

C'est à la naissance d'*Orphelin* que M. Aumont peut faire remonter l'âge d'or de son écurie. Quand il envoya au haras ce fils d'*Échelle* qui lui rendait le sang de *Gladiator*, il put se dire : Je suis rentré en possession d'un filon dont j'avais hérité et dont je n'aurais jamais dû m'éloigner. Dès sa première année de monte, *Orphelin* donna *Minerve* avec *Hervine*, *Orpheline* avec *Bathilde*; un peu plus tard, *Miss Hervine* avec *Hervine*, et *Bariolette* avec *Babette*.

On a pu voir combien les produits d'*Hervine* étaient précieux; aussi son propriétaire ne consentait-il à s'en défaire sous aucun prétexte. Pour une fois qu'il laissa partir imprudemment une fille d'*Hervine*, il perdit *Poëtess*, la mère de *Plaisanterie*.

Ce n'est qu'à sa douzième année d'exercice que M. Aumont

enleva son premier prix du Jockey-Club, en 1872, avec *Révigny*, un des derniers produits d'*Orphelin*, qui, après une carrière très courte, mourut avant la guerre.

Si la question des étalons est importante, on peut bien dire que celle des entraîneurs est capitale. Certes, en confiant à son entrée sur le turf la direction de ses chevaux à Spreoty, M. Aumont n'eut pas l'équivalent de T. Jennings. Il aurait pu l'avoir plus tard, en confiant ses chevaux à son frère Henry.

Mais on connaît les fantaisies du vieil entraîneur de la Croix Saint-Ouen. Il en avait d'étranges : quand je ne rappellerais que celle qui consista à faire monter *Peut-Être*, le futur gagnant de Cambridgeshire, par le jockey français Meunier, dans le prix du Jockey-Club en 1874.

Avec *Source*, il gagna l'Omnium en 1876.

Ce sont évidemment ces huit dernières années qui marquent la période la plus heureuse de l'écurie.

Athala, *Galatée*, *Chitré*, *Mademoiselle de Senlis*, *Fra Diavolo*, *Frégate*, *Satory*, *Alger*, *Hervine*, *Saint-Luc*, *Sauterelle*, *Verveine*, furent ce qu'on peut appeler de bons vainqueurs. *Monarque*, *Ténébreuse* et *Sibérie* ont été des cracks dans toute l'acception du mot.

Et maintenant, quand on repasse la carrière de M. Aumont, qui remonte à vingt-huit ans, on y trouve réellement une année magnifique : l'année 1887. Mais les autres! Les autres sont des années ordinaires.

Ah! que c'est difficile le turf! Il a fallu vingt-six ans d'efforts pour arriver à une moisson de gloire et d'argent qui en valût la peine, et cela dans une écurie alimentée par un établissement d'élevage comme Victot.

Quand on calcule un peu sérieusement le bénéfice de la saison où *Monarque* et *Ténébreuse* remportent le Grand Prix de Paris et le prix du Jockey-Club, quand on a atteint le maximum des vaches grasses, on compte qu'il reste à peine, comme bénéfice, de quoi parer à une année de vaches maigres. Et quand on parie, c'est bien autre chose. Ce n'est pas là le défaut de M. Aumont :

il n'y a pas d'exemple qu'il ait mis cinq louis sur un cheval.

Qu'a-t-il encaissé de la victoire de *Ténébreuse* dans le Césaréwitch? Pas un shilling! Tout a été absorbé par les frais. Tout ce qu'il a gagné, c'est un surcroît de réputation pour la pouliche, qui était suffisamment célèbre après son triomphe dans la grande lutte internationale de juin, et pour son élevage, qui lui a valu la décoration de la Légion d'honneur, remise par M. Méline lui-même, en 1883, à l'occasion du concours régional de Caen.

Pour revenir à *Ténébreuse*, on en a offert un prix fabuleux, comme on a offert un prix fabuleux de *Plaisanterie*; mais nous ne pouvons pas tout laisser partir pour l'étranger : la fille de *New Star* est retournée goûter les douceurs de la maternité dans son pays natal.

Comme il n'y a pas de roses sans épines, Paul Aumont ne peut pas se flatter d'avoir traversé le turf sans éprouver quelques contrariétés. Il a dû lui arriver d'entendre monter jusqu'à lui des clameurs jalouses.

Mais que lui importent ces légers déboires auprès de la grande satisfaction obtenue à la dernière exposition chevaline du Cours-la-Reine, où le jury ne lui a pas seulement accordé le premier prix pour son étalon *Saxifrage*, mais encore l'objet d'art offert pour avoir présenté le plus beau lot d'ensemble : c'est-à-dire le triomphe le plus complet qu'ait jamais eu un éleveur français!

VI

M. L. ANDRÉ

Si l'âne savant de la foire, placé dans le cercle des propriétaires qui font courir, avait à désigner la personne la plus heureuse de la société, je crois qu'il n'hésiterait pas à s'incliner, en lançant une pétarade, devant la sympathique figure de M. André.

Je pourrais presque affirmer que M. André est le seul de ses collègues pouvant se vanter d'avoir gagné de l'argent aux courses.

« Vous conviendrez, lui disais-je en le félicitant après un grand succès, que votre procédé est utile à retenir et à communiquer aux autres. Car je consens que vous soyez un veinard; mais aussi vous êtes forcément un habile homme.

— Comment cela?

— Oui, je puis bien admettre la veine ou la déveine s'attachant à quelqu'un pendant un certain temps; mais quand l'une et l'autre passent à l'état chronique, c'est que celui qui en est atteint est un habile ou un maladroit; d'où je conclus que vous êtes un habile. Voyons! Vous avez réussi dès le début; comment avez-vous commencé? Comment vous est venue l'idée de faire courir?

— C'est à la mort du duc de Morny; on faisait sa vente à Chantilly, et comme depuis longtemps j'avais la passion du cheval, j'achetai aux enchères la pouliche *Betty*, âgée de trois ans, et qui n'avait pas encore couru. Mon début ne fut pas malheureux; le premier succès qu'elle me valut fut l'Express de Fontainebleau. Je n'avais même pas mes couleurs ce jour-là. La toque me fut prêtée par M. Lupin.

— La pouliche ne vous fut-elle pas réclamée à Boulogne-sur-Mer?

— Oui, après sa victoire dans le Grand Prix, elle fut achetée, et plus tard le baron Finot la retrouva. Comme poulinière, elle fit souche de ses meilleurs chevaux d'obstacles. N'ayant qu'un cheval et l'ayant perdu, il m'en fallait nécessairement un autre pour porter ma casaque. A Caen, j'eus la chance de réclamer *Rubrique* à M. Delamarre. J'avais mis ce jour-là la main sur une excellente jument qui me gagna beaucoup de prix, et, comme poulinière, me donna *Reine de Saba*, *Regret* que je vendis 20 000 francs au comte Lendorff. *Rubrique* était morte en produisant ce dernier poulain, que nous avions élevé au biberon.

— *Reine de Saba*, vous ne pouviez pas mieux espérer. Ne vous a-t-elle pas donné *Roxane*, *Réséda*, *Satory*, *Richelieu*, *Séville*, *Rigoletto*, *Rosette* et *Roger Bontemps*?

— Et ensuite elle m'a donné *Reine des Prés*, qui n'a certes pas l'apparence d'une mauvaise pouliche. Mais vous allez voir

comme tout s'enchaîne : l'acquisition de *Rubrique* m'amena à acheter son propre frère *Ruy-Blas*, qui a été un des meilleurs chevaux que nous ayons eus en France, gagnant le Grand Prix de Bade et 120 000 francs dans une année. En même temps *Six Mai*, qui était aussi un très bon cheval et qui m'avait rapporté 26 000 francs.

— N'avoir que deux chevaux et des chevaux de cette valeur, c'est ce qu'on peut appeler une écurie agréable.

— Ils me rapportèrent cette année-là (1867) 141 298 francs. Deux ans après, j'achetais *Noélie* à M. Lecesne, en société avec M. Aumont, pour 20 000 francs. A cette époque, c'était un prix! J'entrais dans la voie des sacrifices sérieux, mais nécessaires. Cette poulinière venait encore du duc de Morny — bonne source pour moi; — nous en eûmes presque aussitôt *Don Carlos*. Au moment où nous l'avions achetée, elle était pleine de *Bohémienne*, qu'elle portait dans son flanc en courant le prix Gladiateur. *Bohémienne* est la mère de *Basque*. *Noélie* avait été tuée par un bœuf qui lui avait ouvert le ventre d'un coup de corne. Voulant retrouver ce sang précieux, je fis demander par toute la France où se trouvait *Bohémienne*. J'appris qu'elle était chez un paysan qui l'avait donnée à son fils comme jument de selle. Le fils étant dégoûté de la monter, parce qu'elle était difficile, j'eus la chance de la reprendre pour 1500 francs.

— Est-ce que *Bohémienne* n'était pas grosse comme un rat?

— Elle était toute petite, en effet, ce qui ne l'empêcha pas de produire un grand et fort cheval comme *Basque*. Quand le sang y est, tout y est. *Don Carlos*, son frère, me gagna 120 000 francs, et 10 000 francs en Angleterre pendant le siège de Paris, où j'étais enfermé. Je n'appris mon succès qu'à la signature de la paix. *Don Carlos* termina sa carrière en 1871 — les tribunes n'étaient pas complètement réparées — en gagnant le prix Gladiateur.

— Mais n'aviez-vous pas eu *Fervacques* en 1870?

— Parfaitement. Je l'avais acheté à M. de Montgomery; il m'a gagné plusieurs prix en France et aussi en Angleterre, où Jen-

nings le vendit pour 15 000 francs. Je puis encore vous citer, parmi mes chevaux heureux, une petite pouliche, *Chevreuse*, par *Orphelin* et *Coquette*, qui me gagna, en 1870, 26 000 francs, puis des prix en Angleterre, où Jennings la vendit aussi 15 000 francs. J'avais de même cette année-là *Eberstein*, encore un bon; *Palm*, qui me gagna près de 90 000 francs en 1872; *Orléans*, par *Noélie* et *The Nabob*, qui gagna une douzaine de mille francs; *Postillon*, cheval modeste, mais qui gagnait partout et rapportait une cinquantaine de mille francs : il attrapait tous les prix nationaux : c'était un *Ruy-Blas*; *Auguste*, par *Optimist* et *Miss Lucy* : il gagna 15 000 francs et fut payé 15 000 francs pour le Brésil.

— Jolie collection!

— Attendez. Nous arrivons à *Saint-Mars*, vainqueur du grand Criterium à Gand et en tout 40 000 francs environ. *Mourle*, que j'achetai 5000 francs, chez Chéri, à la vente de M. Fould. Il débuta en gagnant les Grenby Stakes à Newmarket, et près de 110 000 francs chez nous. La même année, j'avais *Basque*, non moins illustre en plat qu'en obstacles; puis *Monsieur Philippe*, qui avait gagné les Criterion Stakes de 27 000 francs, et qui fut acheté pour l'Administration des Haras.

— En 1880, vous avez gagné le Premier Pas à Caen?

— Avec *Parlementaire*. C'était l'année de *Péronne*, qui m'a rapporté plus de 20 000 francs, prix de la Forêt, de Salamandre, etc. En 1882, je gagne encore le prix du Premier Pas à Caen, avec *Satory*, qui m'enleva le Prix Triennal. Vous vous souvenez de la contestation qui fut soulevée à ce moment et qui se termina en ma faveur. Ses gains se montent à 218 000 francs.

— Et le prix de Diane?

— Oui, je l'ai gagné en 1884, avec *Frégate*, que j'avais en même temps que *Satory*. Elle m'a gagné 73 000 francs. Elle est poulinière à Victot. *Rigoletto*, dont nous ne parlons pas, m'a rapporté, tant en prix qu'en réclamations, une quarantaine de mille francs. En 1886, *Plaisance* me rapporta 51 000 francs avant de devenir la propriété de M. Hennessy. J'ai encore eu bien d'autres chevaux utiles dont je ne vous cite pas les noms : *Faust*, par *Saxifrage*

et *Finance*. *Finance*, encore une acquisition heureuse, mais d'une origine bien faite pour tenter un éleveur. Pensez donc, *Consul* et *Fille de l'Air* ! Je ne la payai que 3415 francs à la liquidation de l'écurie Lagrange.

— En somme, vous avez gagné une foule de Grands Prix : Grand Prix de Bade, Grand Prix de Lyon, deux fois le prix Gladiateur, le prix de Diane et vingt-deux prix nationaux. Ce qui prouve qu'il faut s'attacher, dans une écurie, à remplacer la quantité par la qualité. Vous me rappelez les intelligents collectionneurs.

— C'est un peu cela. Et puis j'ai toujours eu pour moi la precieuse collaboration de M. Aumont, qui m'a élevé mes meilleurs chevaux, dont il est propriétaire pour la moitié, et ne m'a jamais marchandé les conseils de sa grande expérience.

— Quel est votre gain total?

— 1 609742 fr. 30.

— En combien d'années?

— En vingt-deux ans.

— Et l'on ne peut pas dire : Vingt-deux ans ou la vie d'un joueur?

— Non, puisque je n'ai jamais parié.

— Combien estimez-vous qu'il vous est resté de bénéfice?

— Mettons la moitié.

— Vous voyez qu'on peut vous citer comme un exemple aux jeunes qui se lancent dans la carrière en leur donnant comme devise : *Paululi equi.* »

VII

LES ROTHSCHILD

Dans la maison hippique des Rothschild, on a longtemps fait mentir le proverbe qui dit que l'eau va toujours à la rivière. Il a fallu une persévérance inouïe pour ne pas se décourager des résultats négatifs d'un élevage aussi important que celui de Meautry.

Meautry, avec son organisation si luxueuse, a souvent ressemblé à ces berceaux princiers où l'on n'élève pas de princes, si bien qu'on s'imaginerait que les nouveau-nés ont été changés en nourrice et qu'on leur a substitué des enfants de villageois. Rien n'est cependant négligé pour que les résultats soient satisfaisants.

Ce qui est surtout remarquable, c'est l'activité déployée par les barons, qui pourraient si bien vivre tranquillement *de leurs rentes*. A côté du surmenage intellectuel de leur travail de bureau, ils se donnent le nouveau tracas de mener une écurie de course; ce qui suffirait à absorber le temps de gens qui n'ont pas autre chose à faire, car on aurait tort de supposer que le soin de conduire l'écurie est abandonné à tout autre mandataire : ce sont les maîtres qui dirigent et ordonnent d'une façon absolue. Qu'ils n'épargnent pas leur argent, c'est bien naturel; mais qu'ils soient si peu économes de leur temps, c'est inexplicable. Entre les deux barons, l'entente est parfaite, aussi bien pour la direction des chevaux que pour chaque autre branche de leur gouvernement si compliqué, et chaque victoire de la casaque bleue procure aux deux baronnes des joies non moins vives qu'à leurs maris.

On le devine bien au rayonnement de leurs physionomies chaque fois qu'après une course gagnée on voit, comme en partie carrée, le baron et la baronne Alphonse, le baron et la baronne Gustave aller complimenter leur entraîneur et le jockey triomphant, et même caresser l'encolure du vainqueur.

VIII

LE DUC DE HAMILTON

J'ai presque chaque hiver la bonne fortune de rencontrer sous les palmiers de Monte-Carlo un amoureux de soleil, qui est en même temps le plus aimable sportsman que j'aie connu, le duc de Hamilton.

Je ne saurais dire le nombre de souvenirs agréables qu'éveille

en moi la rencontre du seigneur anglais, qui fut une physionomie parisienne à l'heureuse époque où la grande vie battait son plein!

Nous nous rajeunissons volontiers de vingt ans et nous bavardons. Le duc a toujours son même type particulier, sa même tournure, la même finesse de sourire. Il a peu changé.

« Qu'est-ce qui vous amuse le plus maintenant?

— Voyager. »

Il a de temps en temps de légers accès de goutte.

« Je m'en vais dans la mer Rouge, et le climat les fait passer. »

Bien que je ne doute pas de l'efficacité du remède, je ne me hasarde pas trop à le recommander, car il n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Vous ne voyez pas, par exemple, le premier bourgeois venu allant chez son médecin pour un rhumatisme et celui-ci lui disant :

« Rien de plus facile que de vous en débarrasser : il vous suffira d'acheter un yacht de 300 000 francs et de vous tremper dans la mer Rouge. »

A part la navigation, le noble yachtsman aime toujours les courses.

Naturellement, c'est un plaisir dont on ne guérit pas facilement.

Nous parlons du bon temps, de l'époque de Lamplugh, qui était bien pour un grand propriétaire le plus merveilleux entraîneur qu'on puisse rêver. C'était un étonnant cuisinier qui préparait un succès à son maître, comme Vatel préparait un morceau de venaison.

Il le servait sur un plat d'argent, et il n'y avait plus qu'à le savourer. « Mylord, disait-il, vous pouvez mettre n'importe quelle somme sur votre cheval; il est sûr de gagner. » Ça ne manquait jamais.

Malheureusement les Lamplugh sont rares. Celui-ci mourut à Bade, dans la villa Hamilton, que possédait la mère du duc. Il fut d'abord remplacé, si j'ai bonne mémoire, par Page, qui avait été un excellent jockey, mais qui fut un piètre entraîneur. La

casaque rose et gris perle n'eut plus la même fortune. Elle se releva cependant entre les mains de Planner, et poursuivit encore une carrière brillante.

Pas plus qu'en Angleterre, le duc n'eut jamais chez nous ce qu'on peut appeler une veine carabinée. Il compta d'assez bons chevaux, comme *Gouvernail*, qui gagna la Poule d'Essai et fut un grand favori dans le prix du Jockey-Club, gagné par *Suzerain*; *Little Agnès*, qui gagna le prix de Diane et la Grande Poule des Produits en 1872, et des chevaux comme *Barbillon*, qui fait encore la monte.

Il a bien gagné dernièrement les Mille Guinées et les Oaks, mais sa pouliche était favorite, et dans les Oaks il n'a pu gagner, en pariant, qu'un millier de livres, qu'il a partagées entre son jockey et son entraîneur.

Il s'est tenu dans les demi-veines : je ne me rappelle pas que son bonheur de sportsman ait jamais été complet. On ne voit figurer son nom ni sur la liste des vainqueurs des Deux Mille Guinées, ni sur celle des vainqueurs du Derby d'Epsom. Mais, comme il a eu *Ossian* dans le Saint-Léger en 1883, et qu'il a eu *Miss Jummy* dans les Oaks, tout espoir n'est pas perdu. Pour qu'il s'amusât complètement, il lui eût fallu un *Gladiateur* ou un *Donovan*.

Ce semblant d'impossibilité à décrocher les Grands Prix a souvent maintenu le duc de Hamilton dans un état d'agacement qui se traduisait par des : « Diable! diable! mais ça ne va pas tout à fait comme je veux. »

Avec un peu plus de philosophie, il se fût contenté d'être un des plus riches seigneurs d'Angleterre, ce qui lui eût évité de se faire le mauvais sang d'où fleurit le rhumatisme. Il est vrai qu'alors il n'eût pas eu de prétexte sérieux d'aller dans la mer Rouge, où il a pu faire un ravissant voyage, commencé à Monte-Carlo par une heureuse série, non moins rouge que la mer destinée à porter son yacht.

IX

A. DU BOS

Quand on parle des propriétaires réputés bons directeurs de leur barque, on cite tout naturellement M. Du Bos.

« Oh! celui-là, dit-on, est un soigneux qui fait tout ce qu'il faut pour réussir! »

Il a eu de bons chevaux. Il a eu ce qui s'appelle un lot donnant les plus belles espérances, un dessus du panier du steeple-chase. Comment se fait-il qu'à cette époque il n'ait pas fait sérieusement échec au baron Finot? Il lui a bien fait échec. Il a eu la main si heureuse et une série de succès si complète, qu'on commençait à dire qu'il avait appris le chant des sirènes pour charmer les oreilles du handicapeur Beugnot.... »

Mais tout à coup le mauvais vent qui souffle sur les tendons a mis le meilleur de sa cavalerie sur la paille. Et il a fallu attendre que la tourmente eût passé.

Il avait eu, lui aussi, des débuts très heureux en quittant l'écurie du baron Roger, dont il était l'associé.

La Vague, *Fils de l'Air*, *Sauveteur*, *Voltaire*, *Saint-Priest*, *Rêveur*, *Courcolet*, étaient d'excellents élèves, sans cesse couronnés... aux distributions de prix d'Auteuil et de Vincennes.

Il n'y avait plus assez de place dans les journaux pour enre-

---

GROUPE DES PROPRIÉTAIRES QUI NE SONT PAS MEMBRES DU JOCKEY-CLUB.

1. M. de Brémond. — 2. M. H. Say. — 3. M. R. Petit. — 4. M. A. Abeille. — 5. M. de Soubeyran. — 6. M. A. Aumont. — 7. M. E. de la Charme. — 8. M. E. Blanc. — 9. M. F. Siéber. — 10. M. Moreau-Chaslon. — 11. M. C. Blanc. — 12. M. J. Prat. — 13. M. G. Ledat. — 14. M. P. Donon. — 15. M. L. André. — 16. M. Maurice Ephrussi. — 17. M. Ét. Fould. — 18. M. Michel Ephrussi. — 19. M. L. Delâtre. — 20. Baron Demarçay. — 21. M. Deschamps. — 22. Comte Le Marois.

Groupe des propriétaires qui ne sont pas membres du Jockey-Club.

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

Groupe des propriétaires qui ne sont pas membres du Jockey-Club.

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

gistrer les succès des lauréats de l'écurie Worms-Du Bos, dont Mitchell soignait l'éducation et dont Andrews guidait les pas... à travers les plus périlleux obstacles.

Le premier nuage gris dans ce ciel bleu fut l'arrivée du grand jockey J. Jones, mandé d'Angleterre pour remplacer Andrews, dont l'engagement était expiré.

Ce Jones, à ce moment, était à moitié fini comme artiste de la cravache; il s'était senti décliner dans son pays : c'est pour cela qu'il avait songé à venir en France nous servir les mauvais restes de sa carrière.

J. Jones ne gagna pas un seul prix pour l'écurie Du Bos, qui se liquida, pour se reformer sur de nouvelles bases.

La nouvelle association se composait, avec le titulaire, de MM. Gordon-Bennett, Ridgway, Robert Hennessy, Jean Joubert, Serge de Morny.

L'écurie semblait formidable avec un escadron de premier ordre, formé de *Newmarket*, *Jupiter*, *Lyonnais*, *Défilé* et *Palamède*. De ces cinq athlètes un seul est resté sous les armes : *Newmarket*.

Cependant *Newmarket* et *Jupiter* avaient pris les deux premières places dans la Grande Course de Haies d'Auteuil!...

> Mais ces vaillants coursiers, par le succès marqués,
> Presque ensemble un beau jour s'arrêtèrent claqués!

Ah! le claquage, le terrible claquage! quel fléau dans une écurie!

Jupiter, qui promettait de devenir le meilleur sujet de son année, s'éclipsa après un modeste gain de 3000 francs. *Lyonnais*, qui avait rapporté 25000 francs alors qu'il était simplement loué à M. Delâtre, ne gagna plus qu'un prix de 12000 francs après que celui-ci l'eut vendu 25000 francs, et disparut à son tour de la lice. *Palamède* et *Défilé* eurent le même sort.

Ce qui fait que, malgré tout, l'écurie Du Bos retrouvera certainement sa « belle », c'est qu'elle est conduite par un sportsman sage et expérimenté, ménageant ses chevaux et soucieux de ne courir que lorsqu'il se croit une chance.

C'est à la fois de ma part une prophétie et un souhait.

X

M. JEAN PRAT

M. Jean Prat, qu'il faut ranger dans la catégorie des jeunes si l'on s'en réfère à son extrait de baptême, fait déjà partie du groupe des anciens, — je ne dis pas des vétérans, — à prendre ses états de service. Ses premiers pas dans la carrière datent, en effet, de 1867. Il avait acheté à Tours, dans un prix à réclamer, une jument de M. Delâtre, *La Cagnotte*, et la monta lui-même à Marseille, dans le prix des Phocéens, où il arriva troisième; peu après, il enlevait une Poule de Hacks à Carcassonne, en selle sur *Feu Grégeois* : tels furent ses débuts comme propriétaire et comme gentleman-rider.

En 1868, au bel âge de sa majorité, M. J. Prat concluait une association pour trois années avec MM. Double et Maurel, sous le pseudonyme de « capitaine Henriot ». L'écurie était installée à Mazargues, près Marseille; elle se composait de sept ou huit chevaux, sous la direction de G. Haight, qui cumulait les fonctions d'entraîneur et de jockey. Le crack en fut *Adour*, qui gagna une quarantaine de mille francs pendant cette période, somme assez importante pour l'époque, en province surtout. M. J. Prat eut le plaisir de conduire lui-même *Adour* à la victoire, d'abord dans le prix des Pins Francs à Bordeaux, puis dans le prix des Dames à Bade, la dernière année où un gentleman français ait paru sur l'hippodrome d'Iffenzheim (1869).

Après la guerre, l'association Prat-Double-Maurel fut dissoute et M. J. Prat en reprit la suite pour son compte personnel. Il s'installa provisoirement à Montredon, dans la banlieue de Marseille également, avec une demi-douzaine de chevaux, parmi lesquels le vieil *Adour* seul lui rendit encore quelques services. Peu après, il dut renoncer à monter en courses : le poids, l'inévitable poids, le forçait à une retraite prématurée. Sa carrière de *rider* avait peu duré, mais elle avait été très brillante, puisque

sur dix-sept montes il était arrivé neuf fois premier et quatre fois placé. Il avait gagné une de ses dernières courses dans des conditions assez amusantes.

Un sien ami, qui lui confiait d'ordinaire ses représentants, avait cette fois donné la préférence au crack gentleman de la région, le comte F. de David-Beauregard, le propriétaire, qui méritait du reste à tous égards sa réputation de fine cravache. Le champ était assez nombreux; suivant sa tactique accoutumée, M. de Beauregard avait filé résolument en tête et bientôt il avait mis ses adversaires en difficultés plus ou moins sérieuses. Un coup d'œil par-dessus l'épaule, à l'entrée de la ligne droite, lui avait montré le désarroi des deux ou trois concurrents qui le suivaient de plus près; les autres paraissaient ne plus exister depuis longtemps. M. de Beauregard ralentit alors un peu son cheval. Fatale confiance! Tout à coup surgit en dehors, dans un *rush* irrésistible, un assaillant inattendu : c'était M. J. Prat, qui, connaissant bien le jeu de son rival, avait attendu jusqu'au dernier moment, avec une patience de Peau-Rouge, et venait le surprendre dans sa quiétude et le battre d'une encolure, sur le poteau. Jugez de la consternation des tenants du favori, de l'ennui du propriétaire et de la honte du cavalier tout penaud d'être tombé dans cette ruse de bonne guerre.

En 1872, à la suite d'un incendie de ses écuries, M. J. Prat abandonnait Montredon et transportait sa cavalerie à Ibos, près de Tarbes, sous la direction de Flatman. Cette nouvelle installation subsista jusqu'à la fin de 1874. *Le Champi*, dont le très réel mérite était malheureusement paralysé trop souvent par les effets d'un détestable caractère, fut, avec *Mansart*, le meilleur de la maison pendant cette période triennale.

A partir de 1875, M. J. Prat, renonçant aux avantages plus ou moins hypothétiques de la circonscription du Midi, se fixait définitivement à la Croix Saint-Ouen et créait, en bordure de la forêt de Compiègne, un établissement d'entraînement dont l'augmentation progressive devait suivre une marche parallèle au développement de l'écurie.

Deux produits du haras de Montfort, issus tous deux de *Monitor II* et *Fluke*, *Faisane* en 1876 et *Faisan* en 1878, faisaient triompher pour la première fois, dans de grandes épreuves classiques, les couleurs de M. J. Prat. *Faisane*, à deux ans, remportait, entre autres courses, le Grand Criterium International de Dieppe et le Prix de la Salamandre à Chantilly, et gagnait 63 000 francs d'argent public. *Faisan*, vainqueur des Hamilton Stakes et des Rous Stakes à Brighton, n'avait peut-être pas autant de classe que sa sœur aînée, mais il montra plus de résistance, car la carrière de *Faisane* se limita à peu près à son année de deux ans. Il était *flyer* remarquable, et son plus grand tort a été de se heurter, dans le prix de la Forêt, à un spécialiste comme *Phœnix*; il eut du moins, en cette rencontre, l'honneur de finir devant *Swift*, jusqu'alors invincible.

Depuis 1885 l'entraînement est confié à Clout, qui a succédé lui-même à Th. Brown, lequel avait remplacé Flatman en 1882.

Les chiffres de ces trois dernières campagnes constatent une progression constante; celle de 1889, notamment, a été des plus fructueuses :

1887. . . .	15 chevaux. . . .	94 212 fr.
1888. . . .	18 chevaux. . . .	118 462 fr. 50
1889. . . .	18 chevaux. . . .	206 045 fr.

Cette progression est d'autant plus digne de remarque que M. J. Prat tire maintenant de son propre fond les ressources de son écurie de courses. Son haras de Bel Ébat, simple ferme qui fait vis-à-vis au grand établissement de M. Edmond Blanc à la Celle-Saint-Cloud, entretient une douzaine de poulinières et un étalon, *Faisan*. Il date de 1877. L'amélioration graduelle de sa production est manifeste, elle montre bien de quelle importance est l'acclimatement des reproducteurs. Avec des éléments primitifs qui n'ont rien d'extraordinaire, M. J. Prat a beaucoup mieux réussi que d'autres à grands frais d'importations coûteuses. *Faisan* fait des chevaux qui galopent, *Folie*, *Phocéen*,

Prophète, *Calchas* en témoignent, et ce sont encore les juments sélectionnées dans le lot de la Croix Saint-Ouen qui constituent les meilleures mères du stud de Bel Ébat, — *Prospérité*, *Navette III*, *Feuille de Frêne*, *Chauve-Souris*, — cette dernière morte en 1889, malheureusement.

Entraînement et stud sont également surveillés de très près par M. J. Prat, et « l'œil du maître » est pour beaucoup dans la prospérité de cette entreprise en partie double, qui comprend l'élevage et l'écurie de courses. La moyenne des mises-bas comparativement aux saillies est à citer sous ce rapport. Pour ces quatre dernières années, on trouve : en 1885, sur 12 juments saillies, 10 pleines; en 1886, sur 9 juments saillies, 7 pleines; en 1887 et 1888, sur 10 juments saillies, 9 pleines.

Le résumé de ces états de service dénote chez M. J. Prat un esprit de suite et de méthode indispensables dans cette carrière d'éleveur, dont le propre est de récolter, à si long terme, des semailles trop lentes à germer au gré des impatients. Cet homme d'une courtoisie, d'une affabilité parfaites est en effet un énergique et un persévérant, et si les succès de ses couleurs rencontrent toujours un accueil très sympathique, c'est qu'il apporte dans la direction de son écurie la fermeté et l'absolue correction qui caractérisent sa personne.

Une main de fer sous un gant de velours....

XI

M. EDMOND BLANC.

M. Edmond Blanc est actuellement propriétaire d'un des établissements d'élevage les plus importants que nous ayons en France. — Il n'a pas eu, en 1889, moins de quarante naissances à ses deux haras de Villebon et de la Celle-Saint-Cloud. — On peut dire qu'il a goûté à tous les sports et, chose rare, pour tous il a déployé les mêmes goûts et les mêmes aptitudes. On pourrait dire qu'il s'est passionné pour chacune de ses entreprises, si

la passion consistait en une étude approfondie et poussée à ses plus extrêmes limites. Qu'il s'occupe de yachting ou de courses de chevaux, il recherche la perfection, la première place : le plus beau vapeur ou le plus bel étalon. Il veut de riches semences pour de grosses récoltes, et, comme il est à même de largement semer, il n'hésite pas à garnir ses sillons non seulement de ce qui se change en fruits, mais encore de ce qui se change en art. N'est-ce point en effet un art véritable que la production d'un beau cheval, et l'éleveur n'a-t-il pas les joies de Pygmalion épris de la statue qu'il veut dérober aux regards des mortels? Les ignorants des joies et des difficultés de l'élevage s'imagineront que je veux plaisanter et que mes images sont outrées. Oh que non! Qu'est-ce que c'est donc que l'élevage?... S'imagine-t-on, par hasard, qu'il suffit de posséder un étalon payé très cher et de l'allier à des poulinières illustres pour laisser faire le reste à la nature? Cela ne serait vraiment pas assez et le rôle de l'intelligence humaine serait ainsi tellement effacé, qu'elle n'y trouverait plus aucun plaisir et n'en recueillerait aucun charme d'amour-propre. Certes il faut l'avoir le bel étalon; mais s'il est à la portée de toutes les bourses un peu bien garnies, il faut, pour le discerner, l'œil du fin connaisseur, comme il faut au véritable amateur ce je ne sais quoi doublé d'un grand flair qui lui met dans les mains les plus belles pièces d'une collection. Un bon cheval existe, mais où est-il, ce diamant pur qui n'a pas l'air plus brillant qu'un autre de sa taille, mais qu'on peut voir à la loupe sans l'atome d'un défaut? Le connaisseur le sait et ramène *Energy*, un vainqueur de *Tristan*. Est-ce tout dire? Pas tout, car il faut ajouter à sa gloire seize prix sur trente-sept. En ramenant en France le sang de *Sterling*, M. Edmond Blanc a fait preuve évidemment d'un jugement très sûr, et il suffit d'étudier sa façon de comprendre les croisements et d'unir les bons courants de sang pour se pénétrer des services qu'il peut rendre à la commission du Stud-Book dont il fait partie. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1887. A peine à ses débuts, la fortune s'est hâtée de lui sourire comme pour l'inviter à se lancer encore plus hardiment

dans la carrière. *Nubienne*, il y a dix ans, lui avait gagné le prix de Diane et le Grand Prix de Paris; *Clover* vient de compléter sa collection de belles victoires en lui enlevant le prix du Jockey-Club. Le voilà donc blasé peut-être sur les lauriers français et je ne serais pas étonné qu'il tournât ses ambitions de l'autre côté du détroit pour y rendre notre élevage conquérant, comme au beau temps des Lagrange et des Lupin.

C'est sans bruit et sans tapage qu'il se prépare à ces luttes nouvelles, ayant à l'entraînement, à Newmarket, ses produits les plus estimés. Nous n'avons pas gagné le Derby d'Epsom depuis *Gladiateur*. Qui sait ce que nous ménage la descendance d'*Energy*!

XII

LE PRINCE D'ARENBERG ET LE COMTE DE JUIGNÉ.

Deux noms qu'il est difficile de séparer, parce qu'ils appartiennent à deux inséparables du turf. Les électeurs de 1889 les ont renvoyés à la Chambre, où ils sont deux des représentants distingués du parti conservateur. La politique et le turf ne les empêchent pas de s'intéresser à tout ce qui est art, et le prince d'Arenberg fait partie, je crois, de la commission chargée de choisir les objets de sculpture qu'on donne en prix à Longchamp.

Les deux associés de la casaque orange et rouge, qu'une sympathie réciproque eût infailliblement rapprochés en dehors des questions d'intérêt, ont débuté sportivement en 1867. Leur premier succès date de 1876, où, avec *Jongleur*, leur meilleur produit, ils gagnèrent en France le Grand Criterium et le prix de Condé, et les Criterion Stakes à Newmarket. L'année suivante, *Jongleur* enlevait la Grande Poule des Produits, le prix du Jockey-Club et le prix Royal Oak; il arrivait second dans le Grand Prix de Paris, battu par *Saint-Christophe*, qui certes ne le valait pas. Envoyé en Angleterre, il gagnait les Select Stakes et le Cambridgeshire.

A quatre ans, *Jongleur* était vainqueur du Biennal, des prix d'Apremont, de Dangu, de Deauville et d'Ispahan, rapportant ainsi dans sa carrière de courses 370 000 francs d'argent public. Quelque temps après, en prenant un galop d'exercice, il s'enfonçait un clou dans le sabot et mourait du tétanos. Si j'insiste autant sur *Jongleur*, c'est que ce fut une grosse perte pour le haras, car il était le vrai type de l'étalon, d'une noblesse rare avec des membres irréprochables, et il n'est pas possible de prévoir ce qu'il aurait pu donner.

L'associé du prince d'Arenberg possédait dès sa jeunesse toutes les qualités requises pour bien diriger une écurie de courses : d'abord une grande sûreté de jugement pour deviner les qualités des jeunes poulains : il l'a prouvé en achetant autrefois *Montargis*, et plus récemment la pouliche *Bigorre*, dont les excellents débuts à deux ans se sont confirmés à trois ans. Il a aussi une entente parfaite de l'entraînement et sait à première vue quand ses chevaux sont en forme. Il les engage avec beaucoup de discernement et nul n'a mieux que lui le secret de faire une bonne récolte en province. J'ajoute qu'il s'entend à merveille à donner les ordres à ses jockeys et que plus d'une course gagnée a été due à la précision avec laquelle il a fait monter le vainqueur.

J'ai visité presque tous les haras de France et une bonne partie de ceux d'Angleterre; je n'ai trouvé nulle part une installation aussi confortable, aussi complète, aussi pratique et à la fois aussi simple qu'à Bois-Rouaud, la propriété de M. le comte de Juigné. On reconnaît la main du sportsman expérimenté, de l'homme connaissant le cheval.

En 1887, MM. de Juigné et d'Arenberg faisaient au Tattersall la vente complète de leur écurie, avec l'intention manifeste de se retirer des courses. Mais personne à ce moment n'avait pris au sérieux leur détermination. On savait que, pour s'éloigner définitivement de la scène hippique, il faut n'y avoir pas cueilli les lauriers dont les deux associés avaient fait une moisson, et n'y pas jouir comme eux d'une considération et d'une popularité bien méritées. Ce n'était pas sérieux.

MM. de Juigné et d'Arenberg ont eu à leur service les meilleurs entraîneurs, Henry Jennings, Charles Pratt, et les meilleurs jockeys, Carratt, Rolfe et Hartley. Ainsi que c'était facile à prévoir, les deux associés n'ont fait, il y a quatre ans, qu'une simple vente de réforme, ce qui est le cas de toute écurie bien menée.

Je me rappelais à leur sujet l'histoire de ce grand financier qui s'était dit un beau jour : « Pourquoi ne vendrais-je pas mon hôtel avec tous les objets d'art qui le meublent? » On se lasse de tout. Il se croyait lassé. A peine l'affaire faite, il eut la nostalgie des choses qu'il avait le plus aimées et dont il avait cru pouvoir se séparer sans douleur. Il paya le double pour reconquérir ce qu'il avait vendu.

MM. de Juigné et d'Arenberg, n'étant pas à l'abri des suggestions de ce genre, ne firent qu'une fausse sortie. De nouveaux succès les attendaient d'ailleurs sur nos hippodromes et sur les hippodromes belges, où *Tantale* a fourni une assez fructueuse carrière. Les deux associés ont depuis renforcé leur production, ce qui fait que Bois-Rouaud reste un de ces établissements qu'un pays comme le nôtre ne saurait perdre sans un grand préjudice pour les intérêts de son élevage.

THE ATOR LIBRARY

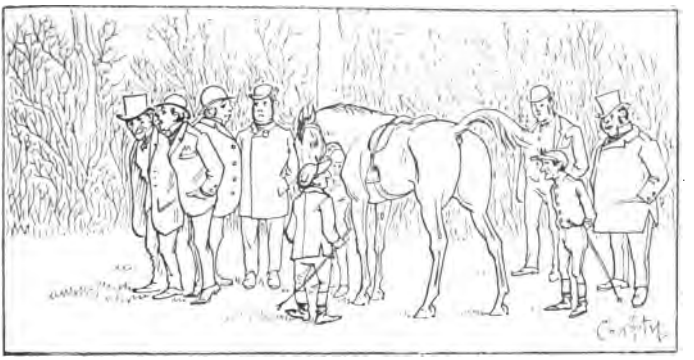

CHAPITRE XI

PROFILS D'ENTRAINEURS ET DE JOCKEYS

I

HENRY JENNINGS

Je sténographie un petit bout de conversation du doyen des entraîneurs, surnommé « le vieux chapeau ». Je reproduis fidèlement les sons qui me parviennent. C'est une langue extrêmement bizarre, qui peut tenir sa place entre le chinois et le zoulou.

Un des propriétaires s'approche timidement et le questionne ainsi :

« Eh bien ! Jennings, que pensez-vous du cheval ? »

Jennings relève son grand chapeau, qu'il rejette en arrière, secoue la tête comme un chien qui se cherche une puce à l'épaule, disperse, en se grattant, les cheveux d'une mèche qui folâtre au milieu de son front, et... écoutez-le :

« Et puis, tu sais.... Tcha! tcha! tcha!... Vous très fort.... Oua! oua! oua!... Et puis... ça m'est égal.... Vous faites comme vous voulez. Tcha! tcha! tcha!... Et puis, le cheval.... Oua! oua! oua! »

La plupart du temps l'interlocuteur a l'air de comprendre et s'en va satisfait.

Henry Jennings est un millionnaire; il en profite pour s'abandonner à toutes les divagations de son caractère extrêmement fantasque.

Il débuta en France au service du vieux Thomas Carter, qui l'avait engagé en même temps que son frère Carter. Il devint son jockey. Le nom de Thomas Carter se rattache à la naissance de nos courses. Alors qu'il était au service de Lord Seymour, à la Porte-Maillot, n'ayant pas encore trouvé la compagne de son choix, il avait fait venir sa sœur pour tenir la maison. Mlle Carter aida son frère en révélant des qualités solides de ménagère, qu'elle devait mettre plus tard au service de son mari. Elle ne tarda pas, en effet, à devenir Mme Henry Jennings, « madame Henry », comme l'appelaient les garçons d'écurie, qui l'avaient en vénération.

Jennings se plaça bientôt comme entraîneur chez le prince Marc de Beauvau. Il eut ensuite la direction des écuries Beauvau-Komar, baron Nivière, Nivière et Lagrange. C'est pendant cette période qu'il eut tant de peine à s'entendre avec son frère.

Le comte de Morny l'appela ensuite à diriger son écurie. Il entraîna, à la mort de ce dernier, pour MM. de la Charme, Delâtre, Nanquette, André, Aumont, le comte de Juigné et le prince d'Arenberg. Parmi tous ces propriétaires, il n'en est pas un qui n'ait rendu justice aux qualités de tête et de cœur de Mme Jennings. Elle apportait la plus grande aménité dans ses rapports avec les patrons de son mari et ses employés. Toutes les fois que Henry Jennings, par la bizarrerie de son caractère, avait fait des mécontents, la bonne humeur et la bonne grâce de Mme Jennings savaient les ramener.

On lui demandait son appréciation personnelle sur les chevaux, et bien qu'elle la donnât avec une réserve calculée pour ne pas empiéter sur les prérogatives de son mari, on y attachait du prix.

Elle personnifiait la femme de l'entraîneur, compagne indispensable de l'homme actif chargé de la direction d'un grand établissement de courses.

Si le métier d'entraîneur est un métier lucratif, faisant prendre à celui qui l'exerce le chemin de la fortune, dont s'écarte souvent en même temps le propriétaire son maître, il faut que l'ordre et la tenue règnent dans la maison, grâce à la main exercée et à l'œil vigilant d'une ménagère habile. Sans cela, le coulage emporte les bénéfices et l'homme arrive au bout de sa carrière sans avoir fait d'énonomies et sans avoir mis ses dernières années à l'abri du besoin.

La femme de l'entraîneur est pour plus de moitié dans le succès d'une écurie. C'est elle qui par son exemple répand au logis le charme de la vie réglée. C'est elle qui assure le confort d'un personnel difficile à mener. C'est elle qui préserve des tentatives funestes d'une bande corruptrice le mari que son influence rappelle au foyer. C'est elle qui intercède en faveur des coupables et atténue la sévérité du maître. C'est elle qui, avec un tact parfait, sans oublier la distance qui sépare l'entraîneur des propriétaires, reçoit ces derniers en les entourant de mille prévenances qui les disposent à l'indulgence et à la philosophie, si nécessaires dans une carrière semée de déboires.

Henry Jennings fut très affligé au moment où il perdit sa femme, morte à l'âge de soixante-quatorze ans.

Comme tous les propriétaires qui avaient usé de ses services ont fini par s'en lasser, il possède maintenant des chevaux pour son propre compte, et naturellement les conduit à sa fantaisie, qui n'est pas mince.

Probablement en souvenir de ses commencements, il s'imagina, il n'y a pas longtemps, d'entraîner ses chevaux dans le Bois de Boulogne, au risque de les voir venir en contact, dans leurs

galops, avec de paisibles promeneurs à pied ou à cheval. Il causa des accidents, notamment un matin où l'un de ses poulains, *Young-George*, bouscula un buggy, le démolit et se démolit lui-même.

Jennings avait vendu son établissement de la Croix Saint-Ouen, où une surprise plus grande encore que celles qui les avaient étonnés, était réservée à ses voisins.

On ne tarda pas à apprendre qu'il se remariait avec des promesses de paternité instantanée. Il épousait une toute jeune fille, sa nièce, confiée à sa garde. Dernièrement il a quitté la France pour aller s'installer définitivement en Angleterre. Combien de temps y séjournera-t-il? Nul ne le sait, pas même peut-être son *Old-Hat*.

II

CORNILLET

L'Asmodée des courses : c'est lui qui soulève la nuit les toits des écuries de Chantilly pour épier le sommeil des chevaux. Il est à la fois Asmodée est Ahasvérus. Sa légende est calquée sur celle du Juif Errant. Dès son enfance il fut condamné au mouvement perpétuel; je ne sais si l'on y ajouta l'immortalité : je le voudrais, attendu que Cornillet est un homme précieux, qui sera difficilement remplacé sur le turf! — Marche! marche! Cornillet! lui a crié le génie des pistes.

GROUPE DES ENTRAINEURS.

1. George Cunnington. — 2. Tom Cunnington. — 3. Tom Hurst. — 4. Denmam. — 5. R. Count. — 6. Carratt. — 7. Stripp. — 8. Lynham. 9. Ch. Cunnington. — 10. T.-R. Carter. — 11. F. Carter. — 12. G. Rothera. — 13. A. Archer. — 14. R. Carter. — 15. W. Clout. — 16. Laisnel. — 17. Ch. Pratt. — 18. T. Carter neveu. — 19. Webb.

Groupe des entraîneurs.

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

Groupe des entraîneurs.

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

Et depuis ce temps Cornillet n'a jamais cessé d'être en route entre Paris et Chantilly, entre Chantilly et Compiègne, entre Paris et Epsom. Il a été un précieux collaborateur pour les journaux hippiques, le *Sport* et le *Jockey*. Tous les hippodromes de Paris l'ont vu, tous les commissaires le connaissent, tous les jockeys, tous les entraîneurs lui font bon accueil.

III

A.-E. DODGE

Au point de vue de ses mérites tout le monde est d'accord. C'est la première cravache de France. Nul mieux que lui ne monte dans une course, ne sait ce qu'il fait dans une course et ne *finit une course*. L'énergie de Dodge est proverbiale; il semble que, quand la lutte l'exige, il tire de son cheval ce qu'un autre n'en tirerait pas. Il méduse ses adversaires quand il les rejoint à quelques mètres du poteau; il s'en empare comme d'une proie terrifiée; il leur arrive sus comme un ouragan et les avale comme un œuf. Le petit public des courses, qui a de l'esprit, avait donné à Andrews, le jockey de steeple-chase, le surnom de Crocodile, sans doute parce qu'il engloutissait ses concurrents dans sa terrible mâchoire. Dodge a été bien autrement crocodile qu'Andrews. Tout au moins il l'a été plus souvent.

Que de courses il a gagnées d'une tête et de la tête! En 1888 notamment, il remporta d'une courte tête le prix du Prince de Galles sur *Brisoler* et le prix de Seine-et-Marne sur *Bavarde* — sans parler du prix de Diane et de l'Omnium enlevés sur *Solange* et *Dauphin*, mais sans effort. La qualité dominante de Dodge, à mon sens, c'est la condition — comme on dit en escrime; il est toujours en armes, en muscles, si vous aimez mieux. Aussi, quand il s'agit de l'effort final, est-il en parfaite possession de son souffle, qui fait défaut à ses rivaux, aussi forts

peut-être, mais moins régulièrement exercés. Dodge est lourd : en hiver, il pèse beaucoup plus que son poids, et on n'imagine pas le travail effréné auquel il doit se soumettre pour arriver à la mesure réglementaire.

J'ajoute que comme Dodge est un soigneux de sa personne et qu'ayant gagné pas mal d'argent, il tient à en jouir le plus longtemps possible, il évite, pour se maintenir en condition, de recourir aux moyens factices. Il aime mieux se donner beaucoup de mal et se faire moins de mal. Il n'admet ni les trop grandes suées d'une marche rapide, ni les suées du Hammam, ni surtout les médecines.

Il a vingt-neuf ans et n'a jamais monté avec un gramme de plus que son poids. Comment fait-il?... C'est le mouvement perpétuel. Il monte à l'exercice à ses deux promenades, chasse, marche, grimpe sur un bicycle.

Dodge ne se fait pas les revenus fabuleux d'Archer. Mais on peut bien évaluer à une cinquantaine de mille francs par an le produit de ses montes. Il reconnaît la supériorité de ses grands confrères d'outre-Manche, mais seulement sur les courtes distances. Ils ne font que cela tous les jours et, dame! plus on monte, mieux on monte. Mais pour les longues distances nos jockeys n'ont rien à redouter. J'évalue à cent cinquante les montes annuelles de Dodge. Il a piloté 43 vainqueurs en 1888 et 45 en 1887. Il a été particulièrement heureux pour certains propriétaires, notamment pour M. Robert Hennessy.

Il a commencé comme apprenti en Angleterre, chez Peter Price, à Newmarket.

Il y a débuté comme jockey pour MM. Tattersall, courant sous le nom de Sammerville. Il a monté aussi pour M. Bowes et

GROUPE DES JOCKEYS.

1. Rolfe. — 2. Horan. — 3. Kearney. — 4. Bridgeland. — 5. Mousset. — 6. Dodge. — 7. Lane. — 8. Hartley. — 9. Mitchell. — 10. Bartholomew. — 11. Hopkins.

Groupe des jockeys.

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

Groupe des jockeys.

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

pour M. Michel Innes. Il arriva second dans le Derby d'Epsom, sur *Glen Arthur*, au capitaine Alexander. Il débutait à l'époque des Cannon, des Archer, des Constable, des Fordham, des Newhouse. Pendant cinq ans il se démena au milieu de ces célébrités et tira bien son épingle du jeu. Il gagna beaucoup de prix, et notamment les Chamant Stakes, le prix du Prince de Galles à Ascot, un prix d'une centaine de mille francs; le July Handicap à Newmarket, le Great Northern Handicap à York, le Manchester Cup, avec *Polonaise*, à M. Bowes. C'est à ce moment que Th. Jennings l'engagea pour l'écurie du comte de Lagrange.

Il avait eu bon coup d'œil. Dodge est resté au service du propriétaire de *Gladiateur* jusqu'à sa mort. Il entraînait pour lui en dernier lieu. Chose bizarre, il n'a jamais gagné le prix du Jockey-Club, ni le Grand Prix de Paris. Mais il a collectionné presque toutes les autres grandes timbales. Il a gagné trois fois le prix de Diane sur *Frégate*, *Bavarde* et *Solange*; trois ou quatre fois le prix de la Forêt sur *Azur* et *Castillon*; trois fois le prix Gladiateur; deux fois la Poule d'Essai; deux fois le prix d'Octobre; deux ou trois fois le prix du Prince d'Orange.

En même temps que sa profession de jockey, Dodge a continué à exercer celle d'entraîneur. Il a loué Neaufles et les anciennes pistes d'entraînement du comte de Lagrange, qui en sont voisines. Il a bâti là des boxes pour trente-sept chevaux de courses, une trentaine pour des poulinières et des poulains. A Neaufles, il a élevé *Brillant* et *Reims*; il y loge actuellement une dizaine de poulinières et plusieurs yearlings. Il élève aussi des bœufs : de cent vingt à cent cinquante à Neaufles et une quarantaine dans une propriété particulière qu'il a récemment achetée entre Gisors et Try-Château, qui s'appellera le haras de Gisors.

IV

HARTLEY

Encore un enfant gâté du public, un jockey très populaire. Il y a des fanatiques de la monte de Hartley, comme il y en a de la monte de Dodge, ou de Rolfe, ou de Bridgeland ou de T. Lane ou du petit French. Il mérite bien aussi sa réputation. Il n'était pas précisément né pour son métier. Hartley a commencé par être typographe. Apprenti à Manchester, il alignait des caractères du matin au soir à la lueur fumeuse du gaz. Le plein air le tentait. Je ne sais si c'est en composant des articles de sport que sa vocation s'est déclarée et s'il a été séduit par les exploits des grands jockeys de son pays; mais à dix-neuf ans il renonçait aux casses de l'imprimerie pour les boxes d'une écurie de courses. Ça ne lui a pas mal réussi. Glissons sur ses débuts en Angleterre chez Th. Jennings : c'est en France qu'il a fait vraiment son chemin et qu'il est devenu premier sujet, au point de recevoir 8000 francs pour sa seconde monte, retenue par le baron de Rothschild. La première appartient à MM. d'Arenberg et de Juigné.

Hartley est un consciencieux, un laborieux et un économe. Gendre de Charles Pratt, il s'est fait construire à la Morlaye une maisonnette anglaise contre un mur mitoyen de son beau-père. Il a gagné le prix du Jockey-Club sur *Monarque*; il a monté *Plaisanterie* dans ses deux victoires, le Césaréwitch et le Cambridgeshire. Il a bien marché, l'ex-jeune typo, et son bas de laine est gonflé de ses économies et des cadeaux qu'il a reçus. Il est peu dépensier et sera vite riche, car c'est une vraie fourmi. Je me souviens qu'une année on l'avait taquiné à Deauville, en lui racontant qu'il était descendu dans l'hôtel le plus cher de la plage et qu'on allait l'écorcher vif. Cette perspective empoisonnait son séjour, et on ne s'imagine pas à quel point l'addition de Damoclès le rendait soucieux.

Ils font rapidement leur pelote les bons jockeys. Pour un oui ou pour un non, on ajoute un billet de mille ou de cinq cents au prix de leur monte. Dans la joie du triomphe, ça ne coûte rien. J'ai remarqué que Hartley était assez sensible aux largesses de ses maîtres : les hommes intéressés n'admettent que les hommes généreux. Il a déjà eu beaucoup d'accidents. Mais pour être un peu fait maintenant de pièces et de morceaux, il n'en est pas moins solide.

Sa dernière chute a été fort grave, en 1888, pendant la semaine du Grand Prix. *Nogaret*, le cheval qu'il montait, est tombé presque en tête du peloton et il a culbuté. Une dizaine de chevaux lui ont passé sur le corps. Au moment où il roulait à terre, il s'était pelotonné comme un lièvre qui déboule, la tête ramassée dans les mains. Malgré cela, il avait été touché au bras gauche et à la tête. Quand il se releva, sans avoir perdu connaissance, il fut obligé de tenir son bras qui pendait, fracturé en deux places, et un jet de sang jaillit immédiatement de sa tête. Deux gardiens de la paix s'approchèrent alors et lui proposaient de le faire transporter en civière.

« Ce n'est pas la peine, leur dit Hartley, j'irai à pied jusqu'au pesage. Tout ce que je vous demande, c'est de me placer entre vous, comme un voleur, et d'empêcher que personne ne me frôle. »

C'est ainsi qu'il fut remis entre les mains de chirurgiens habiles et qu'il n'y a plus trace de l'accident qui l'avait cloué si longtemps à la Morlaye.

Quand on lui demande s'il a beaucoup souffert :

« Oui, dit-il, de l'ennui de ne pas monter! »

Il a repris son service plus vite que ne le voulaient les médecins, et a gagné la première fois qu'il s'est remis en selle.

Hartley n'a jamais donné sujet à la moindre plainte. Il jouit d'une excellente réputation.

Il est aussi parmi ceux qui se maintiennent en condition. Au moment où la saison commence, il dit : « Ce n'est pas tout que les chevaux soient bien entraînés, il faut que je le sois aussi. »

Et régulièrement il fait ses 20 kilomètres à pied après son déjeuner.

Le public commence à connaître ces détails : il sait qu'il y a des circonstances où c'est moins souvent le cheval qui est *fini* que l'homme qui le monte, et il risque plus ou moins d'argent selon que l'animal et le cavalier annoncent des qualités qui se complètent.

Il y a certainement bien des courses perdues par manque de condition du jockey. Un entraîneur habile devrait veiller à cela. Sous ce rapport, avec Hartley, on peut être tranquille, on ne le trouvera jamais en train de faire la sieste à l'heure de son exercice.

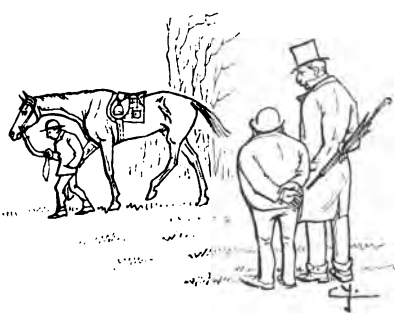

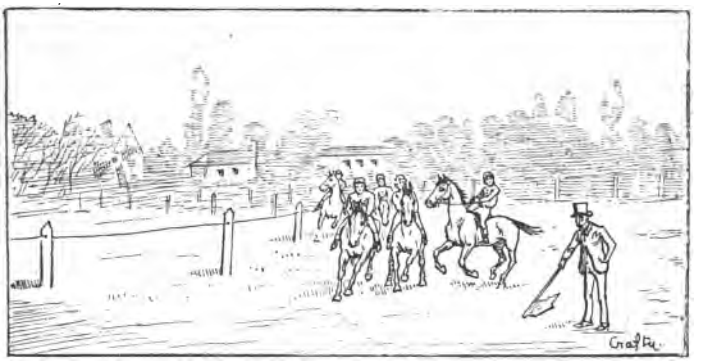

CHAPITRE XII

LE HANDICAPEUR, LE JUGE ET LE STARTER

I

LE HANDICAPEUR.

Le *handicapeur* est un fonctionnaire rétribué par les sociétés et chargé d'équilibrer par les poids les chances de chevaux d'un mérite différent dans des courses appelées *handicaps*. Le *handicap* est un mot qui n'a jamais été clairement défini. Sa traduction littérale est : *la main dans la casquette*.

Il est probable qu'à l'origine le handicapeur sortait d'un chapeau, au hasard, les chevaux dont il avait à fixer le poids.

Tout n'est pas roses dans le métier de distributeur de poids, et on a beau prendre pour enseigne : « A la juste balance », comme les gens qui pèsent les bourgeois et les nourrices dans les Champs-Élysées, on n'en est pas moins houspillé. Je ne sais pas comment se comportent MM. les Anglais vis-à-vis du *handicaper*, mais il faut croire qu'ils se donnent la satisfaction de ne

pas leur ménager les mauvais compliments, tout comme en France.

Quand le handicapeur est connu, ce qui arrive généralement, étant donnée la difficulté de garder l'incognito en pareille circonstance, il est rare qu'il puisse mettre le pied sur un champ de courses sans entendre des réflexions désagréables, souvent formulées en termes peu gracieux.

De temps en temps on l'aborde en face pour lui demander quel est l'aimable crétin qui a fait le handicap. D'autres fois, l'attaque est moins directe : c'est en passant près de lui qu'on laisse tomber de méchants propos à son oreille. Il a fait exprès de mal faire les poids. On devine bien l'intérêt qu'il a à favoriser telle ou telle écurie, et autres phrases malveillantes, qui généralement ne sont pas relevées.

Je comprends très bien que dans de telles conditions le handicapeur devienne un oiseau rare en Angleterre.

C'est un métier bien difficile
Que de faire avec équité
Un handicap où chacun brille
Et dont chacun soit enchanté.

Pour ma part, on me donnerait le budget d'un président de la République, avec traitement facile à dépenser, même en voyage, que je renoncerais à une fonction qui ne rapporte jamais le plus petit honneur. On n'a même pas la reconnaissance du propriétaire qui gagne la course, car celui-ci se dit : « Si je remercie le handicapeur, il croira que c'est à lui que je dois mon succès et il montera mon cheval dans les prochains poids. Il vaut mieux l'entretenir dans la pensée que c'est le hasard qui m'a servi. »

Quant aux vaincus, il n'est pas de coups de lardoir dont ils ne cherchent à percer le flanc du malheureux condamné... à contenter tout le monde.

Ce qu'il faudrait, il me semble l'avoir déjà dit, c'est que les handicaps fussent anonymes, pour éviter à leur auteur le désagrément de se voir à tout propos traité comme un monsieur

dont la pièce est sifflée. Le handicap a besoin aussi d'être travaillé comme un poème, jusqu'à ce que le tour et la rime en soient riches.

L'idéal du handicap serait que tous les chevaux arrivassent ensemble : le plus mauvais tête à tête avec le meilleur, grâce à une surcharge judicieusement imposée à ce dernier.

Un cheval imprudemment lâché fait d'un handicap une course dont l'insuccès est certain, et vraiment le propriétaire dont le cheval est lâché n'a même pas l'avantage d'en bénéficier en pariant, puisque c'est un peu comme si on lui faisait faire cavalier seul.

Défions-nous par-dessus tout des handicaps au jugé. Le handicap doit être une sorte de compensation pour les écuries malheureuses; mais il faut mettre un cheval à même de gagner sans pour cela décourager d'avance tous ses concurrents, car dans ce cas ce n'est plus un service qu'on lui rend, c'est un pavé dont on l'écrase.

II

LE JUGE.

C'est le fonctionnaire chargé de proclamer le vainqueur. Il lui faut avoir bon pied, bon œil, bon œil surtout. Placé en face du poteau d'arrivée, il saisit les chevaux juste au moment où les premières têtes s'y présentent pour la lutte finale, et désigne ainsi le gagnant, le second et le troisième. C'est à la suite de son jugement, rendu aussi promptement que possible, que le numéro du lauréat est affiché sur le poteau indicateur et porté à la connaissance du public. Il ne manque plus qu'une formalité pour rendre la victoire définitive : c'est que le jockey ait son poids en rentrant dans les balances et qu'il n'y ait pas de réclamation admise par les commissaires. C'est seulement depuis environ quatre ans que le juge est appointé à la Société d'Encouragement et depuis trois ans à Auteuil. Auparavant

c'était un des commissaires qui remplissait gratuitement ces fonctions.

J'ai vu dans la guérite du juge, à Longchamp, le baron de la Rochette, le comte Henri Greffulhe, M. Reiset, M. de Noailles, le comte Hocquart, le comte de Kergorlay, et tous faisaient partie du Comité des courses. A Auteuil, c'est M. Demourgue qui est juge, et personne ne s'en plaint; le juge de la Société Sportive d'Encouragement, M. Le Blois, n'a pas moins l'oreille du public. M. Corrent de Labadie opère pour la Société d'Encouragement.

Quand le juge voit deux ou trois têtes se présenter ensemble sur le poteau, sans qu'il puisse établir de différence entre elles, il prononce *dead heat*, c'est-à-dire tête à tête, et l'épreuve est à recommencer entre ces chevaux *ex æquo*, à moins que leurs propriétaires ne préfèrent partager le prix. En steeple-chase, le partage est obligatoire. Le juge surveille aussi le pesage des jockeys.

III

LE STARTER.

Il en est du *starter* comme du juge et du handicapeur. Tous les starters sont maintenant appointés. Les commissaires ont jugé qu'ils se donnaient beaucoup de mal pour remplir des fonctions gratuites, très fatigantes, et ont passé la main à des starters payés. Le baron de la Rochette fut un des premiers starters de la Société d'Encouragement. Il tint longtemps le drapeau, qui passa ensuite aux mains du comte d'Hédouville, du vicomte d'Hédouville et de quelques-uns de leurs collègues. — Quand on entra dans la voie des starters rétribués, on choisit le baron d'Étreillis, puis Henry Hurst, puis Richard Figès. C'est ce dernier qui opère encore d'une façon assez satisfaisante. A Auteuil, le starter s'appelle Arnull; c'est le même Arnull qui donne les départs à la Société Sportive d'Encouragement et à Vincennes. On tire au sort les places des chevaux au départ, quand cela plaît

aux commissaires. Le starter peut faire ranger les jockeys en ligne, en arrière du poteau de départ, aussi loin qu'il le juge utile. Il est juge souverain de la validité du signal et peut mettre à l'amende et même à pied pour un temps le jockey qui se montre récalcitrant à ses ordres.

THE AUTOR LIBRARY

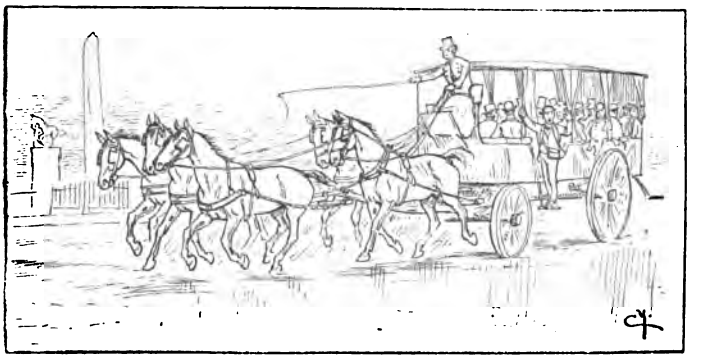

CHAPITRE XIII

HIPPODROMES PARISIENS ET SUBURBAINS

Les courses en France ont pris depuis ces dernières années une extension considérable. Il s'en faut de bien peu qu'elles ne soient aussi populaires qu'aux environs de Londres. A Longchamp et à Auteuil, les dimanches, on ne compte guère moins de 40 000 entrées de piétons sur la pelouse. Le petit public qui s'intéresse au sport est donc en très grande majorité sur le public élégant qui fréquente l'enceinte du pesage, où, depuis la suppression des abonnements, l'entrée est invariablement de 20 francs pour les hommes et de 10 francs pour les dames et pour les enfants.

Il y a actuellement un certain nombre de sociétés tenant des réunions aux environs de Paris : la Société d'Encouragement (Jockey-Club), qui a les hippodromes de Longchamp, de Chantilly et de Fontainebleau; — la Société des Steeple-Chases, qui a les hippodromes d'Auteuil et de la Croix de Berny; — la Société pour l'amélioration du demi-sang, qui a l'hippodrome de Vincennes, où elle donne indistinctement des courses plates, des steeple-chases et des courses au trot; — la Société Sportive

d'Encouragement, qui a les hippodromes de Saint-Ouen, Maisons-Laffitte, la Marche, Enghien et le Vésinet; — la Société de Sport de France, qui n'a pas d'hippodrome particulier et donne ses réunions tantôt à Vincennes, tantôt à Saint-Germain; — la Société des Courses de Colombes, qui a l'hippodrome de Colombes; — la Société de Saint-Germain, qui a l'hippodrome d'Achères, et enfin la Société de Compiègne, qui a l'hippodrome de Compiègne.

Ces huit sociétés, parfaitement reconnues et classées, courant sous les mêmes règlements, se partagent le calendrier et ne laissent pas une seule journée vacante du 15 février au 15 décembre. Le turf ne chôme que pendant soixante jours de l'année, au moment où les fortes gelées rendent les pistes impraticables.

J'ai dit que l'entrée au pesage était uniformément de 20 francs. Sur les hippodromes de la Société d'Encouragement, de la Société des Steeple-Chases de France et de la Société de Vincennes, les entrées sont : pour une personne à pied, de 1 franc; un cavalier, 5 francs; une voiture à un cheval, 15 francs; à 2 chevaux ou plus, 20 francs; il y a en outre, en dehors de l'enceinte du pesage, des pavillons dont le prix d'entrée est de 5 francs. Ces trois sociétés doivent se conformer à ce tarif par clause de leurs baux passés avec la Ville de Paris. Les autres sociétés font payer 3 francs l'entrée des piétons sur leurs pelouses.

Les moyens de locomotion pour se rendre aux courses sont des plus variés. On a le choix entre le chemin de fer, les bateaux-mouches (Longchamp), les voitures de place et les voitures spéciales, sortes de chars-à-bancs à quatre chevaux qui se sont créées pour le service des champs de courses et

---

COMMISSAIRES DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT.

1. M. Le Blois. — 2. M. Cullerier. — 3. M. R. Papin. — 4. M. E. Adam. — 5. M. Daudé. — 6. M. Gelez. — 7. M. de Rollepot — 8. M. Manceau.

Commissaires de la Société sportive d'Encouragement.

THE ASTOR LIBRARY
NY

Commissaires de la Société Sportive d'Encouragement.

THE ASTOR LIBRARY
NY

dont le prix varie de 3 à 5 francs. Ces voitures partent des grands boulevards ou du boulevard Saint-Michel, près du square Cluny.

Dans la plupart des hippodromes l'organisation est la même. L'affichage des numéros des chevaux se fait au fur et à mesure du pesage, les noms des jockeys sont inscrits en regard des numéros correspondant au programme et, quand le pesage est terminé, un disque rouge apparaissant au sommet du tableau indicateur signifie que le nombre des chevaux devant prendre part à la course est complet et que le pesage est terminé.

C'est alors que commencent les opérations des paris.

La Société d'Encouragement donne trois réunions à Longchamp. La réunion du printemps commence en mars ou en avril, celle d'été en mai ou juin et celle d'automne en septembre.

La réunion du printemps se compose de douze journées, celle d'été de huit journées, celle d'automne de six journées. C'est à la réunion du printemps que se courent : le prix des Sablons (10 000 fr.), le prix de Fontainebleau (15 000 fr.), le prix Dollar (12 000 fr.), le prix de Lutèce (10 000 fr.), le prix du Cadran (30 000 fr.), le prix Hocquart (20 000 fr.), le prix de la Seine (12 000 fr.), le prix Rainbow (20 000 fr.), le prix des Cars (10 000 fr.), le 33e Biennal (20 000 fr.), la Coupe (10 000 fr.), le prix Rieussec (10 000 fr.), le prix du Nabob (20 000 fr.), le prix Greffulhe (20 000 fr.), la Poule d'Essai des Pouliches (20 000 fr.), la Poule d'Essai des Poulains (20 000 fr.), le 32e Biennal (20 000 fr.), le prix Fould (10 000 fr.), le prix La Rochette (30 000 fr.), le prix Daru (20 000 fr.), le prix du Printemps (10 000 fr.), le prix Reiset (20 000 fr.), le prix du Prince de Galles (10 000 fr.), la Grande Poule des Produits (30 000 fr.), le prix du Lac (8 000 fr.), le prix des Acacias (25 000 fr.).

C'est à la réunion d'été, se composant de huit journées, que se courent : le prix de Lonray (10 000 fr.), le prix de Victot (10 000 fr.), le prix du Cèdre (10 000 fr.), le prix de Juin (10 000 fr.), le prix Seymour (10 000 fr.), le prix de Deauville (10 000 fr.), le prix de la Néva (10 000 fr.), le prix de Meudon (10 000 fr.), le

prix d'Ispahan (10 000 fr.), le Grand Prix de Paris (100 000 fr.), le prix de Rocquencourt (12 000 fr.), le prix de Seine-et-Marne (10 000 fr.), le prix de Longchamp (20 000 fr.), le prix de la Jonchère (10 000 fr.).

C'est à la réunion d'automne que se courent : le prix de Jouvence (10 000 fr.), le prix de Chantilly (10 000 fr.), l'Omnium (10 000 fr.), le prix Royal Oak (40 000 fr.), le Grand Criterium (20 000 fr.), le prix de Saint-Cloud (10 000 fr.), le prix de Villebon (10 000 fr.), le prix de Martinvast (10 000 fr.), le prix d'Octobre (20 000 fr.), le prix du Prince d'Orange (12 000 fr.), le Handicap libre (10 000 fr.), le prix Gladiateur (20 000 fr.).

A Chantilly, la première réunion du printemps commence dans la seconde quinzaine de mai; on y court, comme principaux prix : le prix de Diane (40 000 fr.), le prix d'Apremont (10 000 fr.), le prix de la Pelouse (10 000 fr.), le prix La Rochette (40 000 fr.), le prix de Dangu (10 000 fr.), le prix du Jockey-Club (75 000 fr.). — La seconde réunion, à l'automne, commence en octobre, le jeudi qui suit les courses de Paris. Les principaux prix sont : le prix de la Forêt (20 000 fr.), le prix de la Salamandre (10 000 fr.), le prix de la Table (10 000 fr.), le prix Vermout (10 000 fr.), le prix de Condé (10 000 fr.), le prix du Pin (15 000 fr.).

Fontainebleau n'a plus qu'une journée d'automne. Les principaux prix sont le prix de Bois-Roussel (10 000 fr.) et le prix La Rochette (20 000 fr.).

A Auteuil, les steeple-chases de France ont aussi trois réunions. — Celle du printemps est composée de dix-sept journées, dont les principaux prix sont : le prix Harry (15 000 fr.), le prix d'Auteuil (15 000 fr.), le prix Hungerford (12 000 fr.), le prix du Viaduc (15 000 fr.), le prix de Billancourt (15 000 fr.), le prix de l'Équinoxe (15 000 fr.), le Grand Prix du Printemps (20 000 fr.), le prix de la Butte (15 000 fr.), le prix d'Anjou (12 500 fr.), le prix Richard Hennessy (15 000 fr.), le prix Emilius (12 000 fr.). La réunion d'été, qui commence aux premiers jours de juin, comprend dix journées, dont les principaux prix sont : le Grand Steeple-Chase de Paris (120 000 fr.), la Grande Course de Haies

Auteuil. — Prix des Drags.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

d'Auteuil (50 000 fr.), le prix des Drags (12 000 fr.), le prix Wild Monarch (15 000 fr.), le prix de France (20 000 fr.), le prix Le Torpilleur (15 000 fr.), le prix du Point-du-Jour (10 000 fr.), le prix Saint-Sauveur (15 000 fr.), le prix Congress (20 000 fr.). — La réunion d'automne comprend seize journées, dont les principaux prix sont : le prix de l'Avenir (20 000 fr.), le Grand Prix d'Automne (15 000 fr.), le prix Firino (15 000 fr.), le prix de Vincennes (15 000 fr.), le prix de Chantilly (10 000 fr.), le prix Maubourguet (12 000 fr.), le prix de la Croix de Berny (30 000 fr.), le prix Magne (15 000 fr.), le prix Le Hon (12 000 fr.).

Indépendamment des réunions déjà citées et qui se décomposent comme suit : 26 journées à Longchamp, 43 à Auteuil, 43 à Vincennes, 9 à Chantilly, 1 à Fontainebleau, 1 à la Croix de Berny, on peut compter 63 journées à Saint-Ouen, 16 à Maisons-Laffitte, 9 à Enghien, 7 à la Marche, 6 au Vésinet, 25 à Saint-Germain et 24 à Colombes. Compiègne, qui n'avait eu pour son année d'inauguration qu'une seule journée, en a pris davantage par la suite. On arrive ainsi à 276 journées à Paris et dans les champs de courses suburbains. Le reste du calendrier appartient à la province et à l'entr'acte, qui dure du 15 décembre au 15 février.

Voici les recettes que l'on fait actuellement aux courses.

Société d'Encouragement (Jockey-Club).

Paris	Printemps	925 000	»
	Été	648 000	
	Automne	420 000	»
Chantilly	Printemps	230 000	
	Automne	125 000	»

Société des Steeple-Chases de France.

Auteuil La Croix de Berny	Printemps	684 319	»
	Été	617 191	»
	Automne	593 899	»

Société du Demi-Sang.

Vincennes.	Été, Printemps, Automne.	688 913	»

Société Sportive d'Encouragement.

Saint-Ouen.	Printemps et Été.	962 432	»
Maisons-Laffitte. . .			
La Marche.			
Enghien.	Automne.	726 548	»
Le Vésinet.			

Il est aisé de se rendre compte, en consultant ces chiffres qui donnent un total de 6 621 302 fr., de la faveur dont jouissent les courses chez nous et des progrès qu'elles ont faits depuis vingt années.

CHAPITRE XIV

CHANTILLY

LA GRANDE SEMAINE

Elle est bien changée, cette fameuse semaine de Chantilly, dont il conviendrait de fêter le cinquantenaire. Qu'est-elle devenue cette grande semaine, dont nous retrouvons la trace dans les chroniques d'Eugène Chapus ?

« Le prince royal, voulant que l'éclat des fêtes compensât leur peu de durée, a fait figurer la chasse à courre dans leur programme. Il y a eu aussi spectacle, bal et concert de nuit sur l'étang où se reflètent les tourelles du château. De cette heureuse diversité dans les plaisirs résulte, comme on le pense, une cause de très vive attraction pour le monde parisien. Il y a un air d'aristocratie et de haute existence à respirer en allant à Chantilly. Les favorisés de la grande fortune ont coutume d'y louer une maison pour le temps si limité des courses où l'on colonise tout le luxe de Paris.

« Pour ceux qui appartiennent réellement au monde du sport

parisien, Chantilly est un rendez-vous obligé; mais il le devient aussi pour ceux qui veulent faire croire qu'ils ont des chevaux et des équipages.

« Chantilly est vraiment unique par la bizarrerie du rang de ses visiteurs. C'est un pêle-mêle d'individualités qui font contraste : gentilshommes de bon aloi, grandes dames, comtesses et duchesses orthodoxes, gens de distinction éminente et de fortune aussi, puis haute bohème, cohue profane et douteuse, célébrités de finance, foule incolore, prosaïque, débraillée, dédaigneuse des bonnes traditions. Tous affluent à Chantilly, dont ils occupent à l'avance les hôtels, les appartements et les chambres garnies, souvent bien peu garnies.

« Pour beaucoup, parmi ceux qui accourent à Chantilly par le chemin de fer ou à grand bruit de poste, à grand étalage de landaus et de calèches, l'amour des chevaux n'est qu'un prétexte de déplacement. Aussi chacun suit-il son courant pour se réunir momentanément, une fois par jour, au signal des courses ou de la chasse.

« Le jeu, les galas, les danses remplissent une grande partie des heures. Les tables dressées sont en permanence, ici couvertes de tapis verts, là de mets exquis et de flacons variés d'encolure.

« Dès que la nuit arrive, les lumières luisent aux vitraux de toutes les maisons, les plaisirs prennent des allures plus vives. Des femmes vêtues de blanc glissent sur l'herbe de la pelouse comme des cygnes qui regagnent leurs demeures. Ici, malgré l'heure avancée, c'est le dîner qui chemine encore.

— Garçon, du champagne! garçon, du champagne!

« Le Moët et le Rœderer coulent à pleins verres sans mousse, c'est de rigueur.

« Ailleurs, c'est le jeu qui s'engage.

— Cinq cents louis! Banco! A moi la main!

« Et *honni soit qui mal y pense!* Là-bas, c'est le bal qui débute, et plus loin, c'est le feu d'artifice; le vacarme est si terrible, la pluie d'étincelles incendiaires si abondante, qu'aubergistes et propriétaires sont tentés de crier au feu.

— Vous aller brûler ma maison, messeigneurs!

« A quoi l'on répond :

— Mets ta maison sur la carte, aubergiste! »

Ainsi chroniquait Chapus. Mais depuis cinquante ans un léger changement s'est opéré. Pas le plus petit feu de Bengale. Silence complet sur la pelouse à partir de neuf heures. Les quelques sportsmen qui campent dans les pavillons dépendant de leurs écuries trouvent que se coucher de bonne heure est le meilleur des sports. On n'entend plus le son des trompes que le soir, quand les gens de vénerie s'exercent.

C'est cependant un jour très curieux que celui du prix du Jockey-Club, le Derby de Chantilly. Notre Newmarket français, qui d'ordinaire est une Thébaïde, se transforme une fois par an et devient la ville la plus vivante du monde pendant douze heures : le jour du Derby. La veille encore c'était la demeure du sommeil. Le voyageur attardé qui rentrait chez lui après neuf heures, en longeant la forêt, se guidait à la clarté un peu pâle de la lune.

Donc, la veille du Derby, calme plat à Chantilly. Ce n'est que le matin que l'animation commence.

Les rues se remplissent de mendiants. Il y en a de tous les pays et de toutes les formes, compris la vieille anglaise, qui, paraît-il, a douze millions en consolidés, et mendie par habitude ou par ordonnance de son médecin.

Ce qu'il y a de plus curieux à Chantilly le jour du Derby, ce sont les hôtels. Tous ces hôtels sont suffisants pour héberger une trentaine de voyageurs. Mettons qu'il y ait trois hôtels : cela fait quatre-vingt-dix ou cent voyageurs au maximum. Il y a deux mille personnes imprudentes qui inventent comme partie fine d'aller déjeuner à Chantilly le jour du prix du Jockey-Club.

Ce qui se passe alors dans les hôtels est inénarrable. On improvise des tables, qu'on va installer jusque dans les greniers. Dans la cour, il y a des déjeuneurs sur chaque pavé. On a eu beau réquisitionner tous les poulets des environs, dévaliser les bouchers, faire venir de Paris des wagons de langoustes et des

tombereaux de bottes d'asperges, les scènes déchirantes de la *Méduse* ne tardent pas à se multiplier.

Un Anglais offre 50 louis d'une côtelette et 3000 francs d'une cuisse de poulet pour sa femme. Il y a bien le buffet de Rouzé dans l'enceinte du pesage, mais Rouzé a sa part de bouches à nourrir et à désaltérer.

Chez les entraîneurs, tout le monde est sur le pont. C'est le jour où l'on reçoit des amis, les confrères d'Outre-Manche. Une grande table, dans la salle à manger, est surchargée d'un rosbif gigantesque, d'un jambon phénoménal, d'un pâté pyramidal, comme si Gargantua allait venir. Cinquante bouteilles de champagne sont alignées sur le buffet.

On peut être sûr que le soir il y aura table rase.

A Chantilly comme à Epsom, le Derby Day est, pour les Anglais surtout, prétexte à « nopces et festins ». Sans compter la musique, que j'oubliais.

Un matin, attiré par cette solennité hippique, je passais devant une des écuries les plus connues de la ville. Les chevaux rentraient de la promenade; je me mis à causer un instant avec l'entraîneur, nous discutions les chances des favoris. Son fils revenait à cheval avec les autres jockeys; il mit pied à terre dans la cour, fit entrer son poulain dans le box, ôta sa veste et, les manches de chemise, retroussées jusqu'au coude, pansa son coursier avec le plus grand soin, en accompagnant son travail du petit sifflotement traditionnel. L'opération dura bien une demi-heure. Tout à coup le jeune homme jeta sa brosse à terre, remit la couverture sur son cheval et, toujours en manches de chemise, entra en face dans la maison, s'installa au piano et joua avec beaucoup d'âme, en vue de charmer ses invités le soir.

« Est-ce qu'il fait ça tous les matins? demandai-je à son père.

— Tous les matins. Il rentre de la promenade et, quand il a fini son cheval, il se met au piano. »

J'aurais voulu lui demander de me jouer le *Dernier pansage de Weber*!

A partir de neuf heures, la circulation commence dans la

Tribunes de Chantilly.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

forêt. Les premiers trains ont amené déjà quelques milliers de voyageurs. C'est l'heure des gens, pas les plus bêtes ceux-là, qui apportent leurs victuailles pour déjeuner dans le taillis.

Dès ce moment, la route des Aigles, qui aboutit aux tribunes, ne sera plus qu'un nuage de poussière, car elle sera continuellement sillonnée par les voitures de la localité conduisant à fond de train les voyageurs de la gare. Un peu après neuf heures, arrivent les gardiens de la paix, pressés de prendre leurs postes aux abords des tribunes et de la piste. Les gardes de monseigneur le duc d'Aumale, en grand uniforme, tunique bleue, pantalon bleu et guêtres chamois, se tiennent de préférence près des barrières de la forêt.

Les Parisiens commencent à affluer, ainsi que les Parisiennes de toutes nuances. La descente des trains vaut à elle seule tout un poème. Ce que l'observateur surprend de secrets à la descente des marchepieds est incalculable.

Les trains qui arrivent amènent ce qu'on appelle une foule gaie et bien disposée.

Quand on n'est ni gai ni bien disposé, on ne s'embarque pas pour le Derby de Chantilly !

Parmi les Parisiens envahisseurs de la ville, il y en a qui se répandent chez les entraîneurs ou qui les questionnent sur leurs portes.

« Avez-vous vu le cheval de Soubeyran ?

— Le crack est-il arrivé ?

— Qui est-ce qui vient le monter ? »

Et des potins sans nombre :

« J'ai envie de le jouer placé.... S'il gagne, celui-là, je le mange ! »

Très curieux le monsieur qui s'engage à manger un cheval. Il est rare qu'il tienne parole. Quel est le cheval qu'on pourrait s'engager à manger ? Quel est le cheval dont on peut dire : Il ne gagnera pas !

Que j'ai vu de démentis reçus en pareil cas !... Je me souviens qu'il y a deux ou trois ans j'étais persécuté aux courses par un

raseur infatigable qui voulait me forcer à lui indiquer d'avance tous les gagnants.

Fort énervé et décidé à en finir avec cet animal insupportable, je consulte une bonne fois mon programme et, après mûr examen, croyant avoir trouvé le cheval absolument impossible, je lui dis : « Prenez celui-là ! »

Cinq minutes après, mon homme se jetait dans mes bras, en m'appelant son bienfaiteur ; il avait parié à vingt sur mon indication et gagnait vingt mille francs !

Depuis ce jour mémorable, je n'ai pas pu me débarrasser de cet oiseau reconnaissant.

A midi, la pelouse est encore verdoyante ; le soleil darde ferme sur les grandes écuries ; la journée sera chaude ! On admire la piste : les petites pâquerettes s'entr'ouvrent avec confiance et allaitent les insectes, sans se douter que tout à l'heure il faudra courber le front sous le pied des bookmakers et des cohortes parieuses.

Les jockeys anglais sont débarqués. Voici Webb, le célèbre Webb, qui vient monter un favori ; il est entouré de trois ou quatre Anglais formant son escorte.

Combien croyez-vous que ça va lui rapporter de monter un favori ?... S'il ne gagne pas, 5000 francs ; et s'il gagne, 12 500 francs au moins.

C'est un grand seigneur que ce Webb ; il est mis à la dernière mode : c'est Poole qui l'habille, c'est Roberts qui le chausse ; je ne sais quel est le chapelier en renom digne de le coiffer. Les boutons de sa chemise, de la plus fine batiste, sont en diamants ; l'épingle de sa cravate enchâsse le plus pur œil-de-chat du Royaume-Uni.

Il arrive avec sa cravache comme Sivori avec son violon. Cinq minutes de son talent valent dix mille francs !

Quand Fred Archer s'est marié, avez-vous vu quelles noces on lui a faites ! Les propriétaires pour lesquels il a monté en courses se sont mis l'imagination à la torture pour trouver les cadeaux qui pouvaient le flatter. L'un lui a donné une voiture tout attelée ;

Clover, gagnant du prix du Jockey-Club en 1889.
(D'après une photographie de M. Delton.)

OR LIBRARY

un autre, un mobilier de prince. On a cherché pour lui plaire les objets d'art les plus précieux.

Des bœufs entiers ont été rôtis sur la plaine de Newmarket et distribués aux pauvres en son honneur.

Si je ne craignais de faire concurrence au chroniqueur chargé de raconter comment on couronne un tsar, je décrirais les noces d'Archer, et je ne sais pas si j'aurais le dessous.

A propos de jockeys, il ne faut pas que j'oublie un détail amusant.

Ils habitent presque tous Chantilly, où ils montent à l'exercice à quatre heures et demie ou cinq heures du matin. A dix heures, ils prennent le train pour aller aux courses, soit à Longchamp, soit ailleurs. Il en résulte que le soir, quand il s'agit de rentrer à domicile, ils sont très fatigués et pris d'une irrésistible envie de dormir.

Vous devinez qu'il n'est pas de jour où un jockey ne dépasse la station de Chantilly.

Ceux qui ont le sommeil le moins dur s'aperçoivent de leur erreur en arrivant à Creil; là ils réveillent un aubergiste, — au *Cheval Blanc*, je crois, — qui fait atteler une carriole et les ramène vers trois heures du matin.

D'autres vont jusqu'à Amiens.

Enfin on m'a affirmé que Gibson, un vrai dormeur celui-là, était allé jusqu'à Bruxelles! Et, voyez s'il est incorrigible : ayant repris de Bruxelles le train pour Chantilly, il dépassa encore la station au retour et se réveilla à Orry. Cette fois, pour se punir, il rentra chez lui à pied.

Quand il est une heure, la pelouse de Chantilly est noire de monde. Alors on perçoit un si grand nombre de bruits divers, qu'on n'entend pour ainsi dire plus rien du tout. On croit voir au pesage un tourbillon roulant de sportsmen affolés.

La cloche sonne pour le Derby. Chacun gagne sa place. On se tait jusqu'à l'entrée des chevaux. Les voici. On les désigne par leurs noms. Qu'il est beau!... Quelle action!... Quel galop!... Sûr, c'est le vainqueur!... Nouveau silence. Voici la série des

faux départs. Il y a des gens que cela impatiente, il y en a d'autres que cela assoupit. Enfin le signal est donné. Tout le monde se lève dans les tribunes. Deux minutes d'anxiété, et le nom du vainqueur est proclamé par quinze mille bouches. Les uns sont gais, les autres tristes. Quelques-uns vont trinquer pour fêter un triomphe, d'autres pour oublier une défaite.

Une demi-heure après, la pelouse est déserte, Chantilly est replongé dans son calme. Les trains du Nord ont emporté les Parisiens!...

Sur la pelouse, il ne reste plus que quelques gamins furetant au milieu d'un amas de petits papiers dont l'herbe est jonchée : morceaux de cartes, fragments de programmes, tickets de bookmakers.

Voilà le Derby de Chantilly!

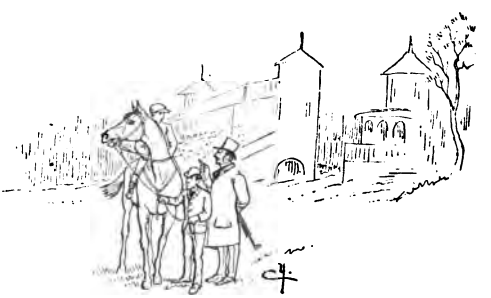

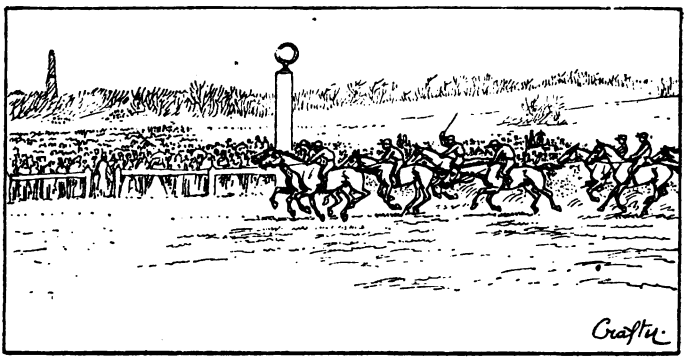

CHAPITRE XV

LE GRAND PRIX DE PARIS

Le Grand Prix de Paris a été fondé en 1863 pour les chevaux de trois ans. Depuis lors il a été couru régulièrement chaque année, sauf en 1871, l'année de la Commune. Vingt-six chevaux jusqu'ici sont donc sortis vainqueurs de cette épreuve, la plus célèbre et la plus suivie des courses de notre pays. De ces vingt-six gagnants, quatorze sont nés en France, dix en Angleterre, un en Autriche et un aux États-Unis. Ces résultats montrent que la course a bien conservé le caractère international qu'on avait tenu à lui donner dès l'origine.

Le prix, abstraction faite des entrées et des forfaits qui viennent s'y ajouter et qui s'élèvent en moyenne à une quarantaine de mille francs, est de 100 000 francs. Il est offert moitié par la Ville de Paris, moitié par les cinq grandes Compagnies de Chemins de fer. C'est une générosité intelligente, car le sacrifice que s'imposent la Ville et les Compagnies est largement compensé par les recettes que cette fête leur procure en créant un grand mouvement de voyageurs et un courant d'affaires dont profite l'octroi. Aussi les conseillers municipaux, qui font chaque année

des difficultés quand vient le moment de voter cette allocation, ne peuvent-ils sérieusement soutenir qu'ils veulent ménager les finances de la Ville. L'économie n'est qu'un prétexte, et il est inutile d'indiquer plus clairement le sentiment qui les guide. Fort heureusement d'ailleurs l'opposition est restée jusqu'à présent en minorité.

On a dit que, si la Ville et les Compagnies refusaient leur concours, la Société d'Encouragement serait assez riche pour s'en passer. On oublie l'article 12 de son règlement, qui réserve exclusivement aux chevaux français tous les prix donnés par elle. Il faudrait donc commencer par retirer à la course son caractère international; mais on ferait disparaître en même temps l'intérêt spécial qui s'attache à cette épreuve et sa légitime popularité.

Il semblait téméraire, à l'origine, d'admettre les chevaux anglais à concourir avec les nôtres dans des conditions d'égalité absolue; leur supériorité paraissait alors si bien établie, que l'on considérait les chevaux français comme battus d'avance. Pourtant une chance heureuse voulut que, en 1863, l'année même de la fondation du Grand Prix, l'élevage français possédât une pouliche de trois ans d'un mérite exceptionnel. C'était la *Touques*, à M. de Montgomery. Après sa victoire sur *Dollar* dans le prix du Jockey-Club à Chantilly, les moins optimistes commencèrent à espérer son succès. Mais, le jour de la bataille, la *Touques* dut se contenter de la seconde place, derrière le cheval anglais *The Ranger*. Aussitôt les alarmistes de triompher : si l'on était battu dès la première année et avec un pareil champion, que serait-ce les années suivantes?

Le hasard se chargea de la réponse : il nous donna presque simultanément *Fille de l'Air*, *Vermout* et *Gladiateur*. Mais il convient d'ajouter que ces hasards-là avaient été préparés par des propriétaires comme le comte de Lagrange et M. Delamarre. *Fille de l'Air* gagna les Oaks en Angleterre, *Vermout* battit dans le Grand Prix le vainqueur du Derby anglais, et *Gladiateur* les surpassa l'un et l'autre, en gagnant successivement le Derby et le

Grand Prix. Ces brillants résultats furent obtenus en 1864 et 1865. La défaite de la *Touques* avait donc été promptement réparée.

Jamais l'hippodrome du Bois de Boulogne ne retentit d'acclamations plus enthousiastes que le jour où *Vermout* triompha de *Blair-Athol*; c'est que sa victoire était aussi glorieuse qu'inattendue. Presque inconnu la veille, sacrifié en quelque sorte à son compagnon d'écurie *Bois-Roussel*, il se montrait tout d'un coup supérieur non seulement à ce dernier, mais à la célèbre *Fille de l'Air* et au vainqueur du Derby, qui était incontestablement un des meilleurs chevaux de son temps.

Vermout était un cheval froid; sa victoire le grisa moins que ses admirateurs, qui parlaient de le porter en triomphe : il rentra paisiblement au pesage. Il n'a pas été moins heureux comme étalon, et c'est encore à lui que l'élevage français doit la plus brillante victoire qu'il ait remportée par la suite dans le Grand Prix. *Vermout* est, en effet, devenu le père de *Boïard*, qui gagna facilement le Grand Prix de 1873, où il battit son compatriote *Flageolet* et *Doncaster*, vainqueur du Derby. Ce dernier était, comme *Blair-Athol*, un animal de grande valeur, et l'on ne pouvait pas considérer comme un mince succès de l'avoir relégué au troisième rang. Aujourd'hui *Vermout* est mort et *Boïard* est en Russie, où son nom le prédestinait à finir ses jours.

Dix ans après lui, un autre cheval français a battu dans le Grand Prix le vainqueur du Derby : c'est *Frontin*, au duc de Castries, qui l'emporta sur *Saint-Blaise*, après une lutte palpitante. Ce combat fut malheureusement fatal aux deux adversaires : *Frontin* ne reparut plus sur le turf et *Saint-Blaise* aurait mieux fait, pour sa gloire, de n'y jamais revenir.

En 1887, les deux premiers chevaux du Derby, *Merry Hampton* et *The Baron*, traversèrent inutilement la Manche pour disputer le Grand Prix. Ils durent se contenter de la seconde et de la quatrième place. La victoire fut pour *Ténébreuse*, qui partage seulement avec deux autres pouliches, *Sornette* et *Nubienne*, la gloire d'avoir cueilli ce laurier.

En 1888, *Stuart*, à M. P. Donon, a triomphé si brillamment

du second du Derby, *Crowberry*, que les Anglais présents à la course n'hésitèrent pas à le proclamer le meilleur poulain de son âge dans le monde entier.

Une autre lutte aussi palpitante que favorable aux couleurs françaises fut celle de *Glaneur*, *Drummer* et *Ryshworth* en 1869. Le premier, qui appartenait à M. Lupin, ne l'emporta que d'une tête, et ses partisans eurent une émotion terrible, car ils savaient que cet animal fantasque et volontaire n'aimait ni la lutte ni les coups de cravache. Heureusement son jockey, Kitchener, possédait un inaltérable sang-froid : c'était lui qui avait déjà conduit *Vermout* à la victoire. Il resta impassible comme s'il gagnait facilement, et *Glaneur*, dont la moindre imprudence eût dérangé l'allure, se conduisit très sagement en voyant qu'on ne lui demandait rien d'extraordinaire.

En 1878, la lutte ne fut pas moins émouvante, mais l'issue n'en fut pas aussi favorable aux éleveurs français. C'était l'année de l'Exposition et les circonstances donnaient au Grand Prix un relief tout particulier. Les concurrents eurent sans doute conscience de la grandeur de leur tâche, car une lutte désespérée s'engagea à la fin du parcours entre *Thurio*, qui appartenait au prince Soltykoff, et les deux représentants de l'écurie Lagrange, *Insulaire* et *Inval*. Le cheval anglais ne l'emporta que d'une encolure, très difficilement.

Lorsque *Tristan* fut battu, en 1881, par un cheval américain, *Foxhall*, sa défaite ne fut ni plus aisée ni moins honorable. *Tristan*, quoique né en Angleterre, appartenait à M. Lefèvre et portait la casaque tricolore. Son adversaire est un des héros du turf : il a gagné plus tard les deux grands handicaps anglais, le Césaréwitch et le Cambridgeshire.

Un an après la course de *Thurio*, *Insulaire* et *Inval*, une lutte semblable s'engagea entre *Nubienne*, à M. Edmond Blanc, *Salteador* et *Flavio II*. Elle se termina en faveur de la première; mais l'élevage anglais ne fut pas représenté dans cette épreuve, parce que tous les concurrents d'Outre-Manche s'étaient retirés devant le vainqueur du Derby, *Sir Bevys*, lequel ne put figurer dans la

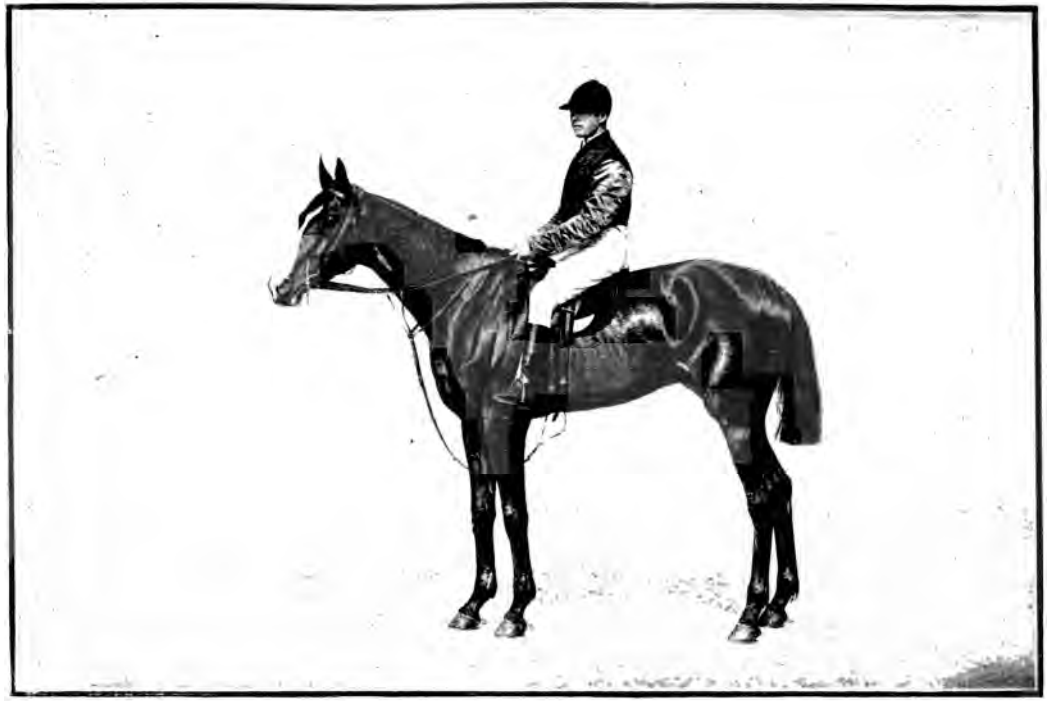

Vasistas, gagnant du Grand-Prix en 1889.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

course par suite de la mort de son propriétaire, survenue entre le Derby et le Grand Prix.

Il faut signaler enfin le dead heat de *Fervacques* et de *Patricien* en 1867. A la seconde épreuve, *Fervacques*, qui appartenait au propriétaire de la *Touques*, ne l'emporta que d'une tête, grâce à l'extrême énergie de son jockey Fordham.

Pendant longtemps l'enjeu du Grand Prix est resté le plus considérable de toutes les courses du monde entier. En 1889 il est dépassé, même en France, par le grand steeple-chase d'Auteuil, qui est de 120 000 francs. En Angleterre on a vu, l'année dernière, *Seabreeze* gagner un prix de 255 000 francs et cette année *Donovan*, qui avait déjà enlevé un prix de 150 000 francs en 1888, gagner le Prince of Wales Stakes de 275 000 francs. D'autre part, l'Amérique, où les courses ont pris depuis quelques années un développement extraordinaire, commence à se piquer d'honneur. Le Jockey-Club de Coney-Island (États-Unis) a créé successivement les Futurity Stakes (pour chevaux de deux ans), courus en 1888, et les Realisation Stakes (pour chevaux de trois ans) à courir en 1889. Ces deux prix ne sont que de 50 000 francs chacun; mais, grâce aux entrées et aux forfaits, ils dépassent le montant du Grand Prix. Le premier a été l'année dernière de 205 000 francs, et il paraît que neuf cent quinze engagements ont été faits pour la même épreuve à courir en 1890. Le Jockey-Club hongrois a voulu avoir aussi son Grand Prix international de 100 000 francs, et l'Italie commence à créer des courses importantes, comme le Grand Prix du Commerce, à Milan, qui sont ouvertes aux concurrents étrangers.

Il ne faut pas trop s'inquiéter de cette concurrence, car pas une ville n'est mieux placée que Paris pour attirer les chevaux de l'Europe entière et au besoin des États-Unis. L'avantage de cette situation apparaîtra plus clairement encore lorsque les efforts considérables faits depuis quelques années dans tous les pays de l'Europe pour développer l'élevage de pur sang auront produit leurs fruits.

Les deux réunions hippiques, qui ont pris en France et en

Angleterre des proportions de fête nationale, ont eu pour fondateurs deux personnages illustres, dont les noms résument les splendeurs du turf anglais et du turf français.

On sait comment lord Derby fonda la grande course d'Epsom qui porte son nom depuis un siècle, et dont le prestige n'a pas été atteint par la création récente d'épreuves encore plus richement dotées.

Il y avait à Epsom, petit village connu jadis par la réputation de ses sels purgatifs, une taverne très fréquentée qui s'appelait la « Taverne des Chênes » (Oaks Tavern). Cette taverne fut acquise d'abord par le général Burgoyne, qui la transforma en un rendez-vous de chasse princier, comme savent en installer les grands seigneurs d'Outre-Manche. C'était presque un château, qu'acheta lord Derby.

Le château des Oaks, considérablement agrandi et embelli par son nouveau propriétaire, devait avoir pour châtelaine lady Elisabeth Hamilton. Quelque temps après son mariage avec lady Hamilton, lord Derby y donna une fête champêtre dont les poètes de l'époque ont conservé le souvenir : la ballade *The Maid of the Oaks*, « la Vierge des Chênes », est encore populaire chez nos voisins. Cette fête précéda d'une année la fondation du Derby (1780), dont la première course fut gagnée par *Diomed*, à sir Banbury.

Si l'on voulait chez nous suivre le précédent créé par nos rivaux, le Grand Prix de Paris devrait s'appeler le Morny, comme le Grand Prix d'Epsom s'est appelé le Derby. Ce serait justice, car c'est également au fondateur du Grand Prix que la Société d'Encouragement doit son bel hippodrome du Bois de Boulogne. Mais le duc de Morny, dont le nom appartenait bien plus à l'histoire de France qu'à l'histoire du turf, laissa de côté tout amour-propre paternel et songea plutôt à flatter le Conseil municipal, auquel il demandait un sacrifice annuel de cinquante mille francs, en intitulant la course internationale le Grand Prix de Paris.

Ce fut d'ailleurs une preuve de sagesse; car, au milieu des orages politiques, il y a longtemps que le Morny eût été débaptisé. Qui sait même si le Conseil municipal, toujours en quête

d'une raison plausible pour retirer la subvention, n'eût pas saisi avec empressement le prétexte que cette dénomination lui eût fourni ?

Au point de vue de l'animation qu'il donne à la ville de Paris, le Grand Prix a plus d'un point de ressemblance avec le Grand Prix d'Epsom.

A cela près que le Parlement ne prend pas congé en son honneur, puisque la course a lieu un dimanche, il provoque le même mouvement; sa date prend la même importance, plus d'importance peut-être, puisqu'elle marque la fermeture de nos principaux théâtres de genre et qu'elle donne aux Parisiens le signal de la villégiature.

Le jour du Grand Prix, Paris s'éveille toujours d'excellente humeur. C'est une fête qui plaît à tout le monde et ne ravive aucune susceptibilité politique. Les rues ne sont pas encombrées de verdures desséchées enguirlandant des guinguettes de carrefour. Les gens riches n'émigrent pas, les autres ne passent pas leur journée au cabaret. Une idée patriotique réunit tous les cœurs : pourvu que les étrangers reçoivent une frottée! Heureusement nulle difficulté diplomatique ne peut en résulter.

Dès midi, chacun se met en route, sentant la nécessité d'arriver assez tôt pour trouver une bonne place. Le flot des véhicules commence à monter vers l'Arc de Triomphe. Ainsi roulent les vagues pendant les grandes marées. Depuis le mail-coach jusqu'à la petite charrette anglaise que l'on conduit soi-même, depuis le cab, d'importation récente, jusqu'à la pauline aux vigoureux postiers et à la modeste tapissière que traîne l'osseux bidet, il y en a pour tous les goûts.

Et tout cela marche gaiement, côte à côte, sans maussaderie, sans envie d'accrocher le voisin.

Par les allées ombreuses du Bois, on cherche vainement à terre un brin d'herbe, un coin de verdure. L'herbe et la verdure ont disparu sous les nappes blanches. On se prépare à festiner comme au temps de Paul de Kock. Le bourgeois vide les bouteilles, pour calmer la soif qu'il a gagnée à mettre le couvert.

Les petites filles jouent à cache-cache et les dames font la sieste, nonchalamment étendues, sans souci de l'œil indiscret des passants.

Nous voici à l'hippodrome, sur le turf, comme on dit. Ici, il faut étudier le sujet sous ses deux aspects distincts : le côté Pesage et le côté Pelouse.

Le pesage n'est plus aussi aristocratique qu'autrefois, mais le public de la pelouse est encore bien plus mélangé : on y trouve les bourgeois qui ne veulent contribuer que pour leurs vingt sous à l'amélioration de la race chevaline, les petits boutiquiers, les ouvriers, et, à côté d'eux, bien des gens qui doivent venir en droite ligne de la Cour des Miracles.

L'arrivée au pesage est très curieuse par tous les temps. Si le soleil brille, les toilettes sont claires et vives en couleurs, comme les fleurettes des blés. Les femmes descendent d'équipage avec des légèretés de mésange, sans s'inquiéter de la place où leur pied va se poser.

Par un temps de pluie, comme on en a vu si souvent, la mise en scène change. Adieu les toilettes savamment élaborées pendant des semaines! Les voitures n'approchent que péniblement, les femmes ont des sautillements de bergeronnettes et se livrent à un vrai steeple-chase, à travers les flaques d'eau, pour gagner leur place à l'endroit le plus abrité de la tribune.

Le pesage se peuple de bonne heure. Le public prudent sait que sur quatre cent mille spectateurs, plus des deux tiers ne verront du Grand Prix que les pigeons voyageurs planant dans le ciel pour porter des dépêches.

A dix heures, le buffet de Rouzé est envahi par les employés du Jockey-Club, les officiers de paix et les officiers qui commandent les troupes de service.

Très gai, Rouzé, surtout ce jour-là. Il sait bien qu'on ne chicanera pas sur la qualité du déjeuner. Le sportsman est trop heureux d'obtenir, dans un verre, un liquide quelconque, douteux et hors de prix.

Les gens qui tiennent les buffets aux courses comptent sur les

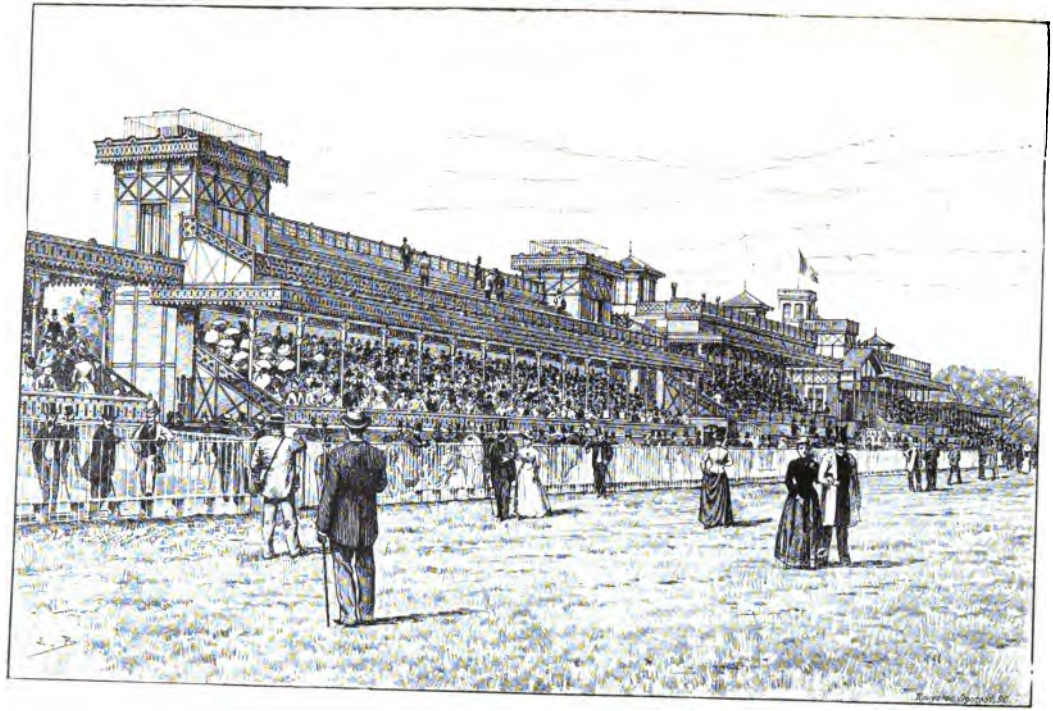

Tribunes de Longchamp.

THE ASTOR LIBRARY
NY

journées tropicales. Ils encaissent alors des recettes inespérées. On cite un ancien garçon qui a fait fortune sur le turf et dont l'industrie ne manquait pas d'une certaine adresse. Il arrivait à Chantilly avec un champagne de marque obscure, qu'il payait à son patron à raison de quinze francs la bouteille. Il s'installait alors à une petite table dont les dessous étaient habilement masqués et débitait son champagne. De la bouteille payée quinze francs il tirait régulièrement trente verres à un franc. Comment cela? Un simple coup d'œil sous la petite table eût donné la clef du mystère : il y avait là une rangée de siphons d'eau de seltz. Il paraît que les clients trouvaient la marque excellente.

Vers une heure, la circulation est déjà presque impossible dans le pesage et c'est à peine si la police parvient à assurer le passage des voitures qui se dirigent vers la tribune officielle. Nombreux, trop nombreux aussi, les équipages qui amènent les hôtes du chef de l'État jusqu'au pied de la tribune. Sous l'Empire, deux ou trois voitures seulement arrivaient jusque-là. Les ministres, les grands dignitaires, traversaient le pesage à pied. Maintenant tous les invités font entrer leurs voitures, et le reste du public est écrasé. C'est le triomphe de l'égalité.

Il est une heure : tout le monde est à son poste et pourtant les courses ne commencent qu'à deux heures. C'est le moment que choisissent les chroniqueurs mondains pour prendre leurs notes sur les jolies toilettes et les jolies femmes.

Quand il pleut, c'est vite fait. On écrit : « Parapluies et waterproofs sur toute la ligne. » Quand il fait beau, les membres du Jockey-Club promènent à chaque entr'acte la fleur du panier mondain. On n'a que l'embarras du choix. Et tout se passe tranquillement; c'est à peine si de temps en temps il se produit un petit attroupement : un pick-pocket qu'on arrête.

Le Grand Prix de Paris, il faut bien le reconnaître, est une institution chère aux pick-pockets. C'est encore à Longchamp qu'ils peuvent opérer dans les conditions les plus favorables et les plus fructueuses.

On sait qu'il n'en est pas de même sur le turf en Angleterre. Par exemple, le matin du Derby d'Epsom, il y a un bon moment à passer pour l'étranger curieux de tout voir. C'est le moment où la police fait la cueillette des pick-pockets.

Pendant deux heures, sans interruption, on voit arriver à un « violon », situé derrière les tribunes, des gentlemen amenés par les policemen et invités à passer la journée à l'ombre. Un Parisien qui assistait à cette rafle demandait comment, dès le matin, tous ces gens-là pouvaient déjà avoir volé. On lui expliqua qu'ils n'avaient rien volé du tout, ce jour-là du moins, car ce sont des voleurs de profession. Les choses se passent le plus simplement du monde. Les gens de police se promènent dans les groupes, en se dissimulant de leur mieux et, quand ils reconnaissent un habitué des « mains dans les poches », ils lui font signe :

« Tiens! vous voilà? »

L'autre comprend.

« Allons! c'est dommage! une journée de perdue! »

Le voleur reconnu, à quoi bon lui laisser la liberté d'opérer? On le met sous clef pour la journée; le soir, on le relâche. En France, on attend le délit.

Passons maintenant dans le camp des bookmakers.

Autour des listes, le public arrive, se presse, se bouscule; c'est un enfer, à la porte duquel il faut laisser toute prétention aux égards les plus élémentaires, à la plus vulgaire politesse! Avancez *per fas et nefas*, faites-vous place à coups de coude et presque à coups de poing! Où règne l'argent, la courtoisie disparaît.

Tout à coup une poussée se produit : un flot humain se forme et court le long des listes avec une rapidité incroyable. Parieurs, saluez! c'est le renseignement qui passe. Une personne qu'on croit bien informée a pris un cheval et l'a déclaré sûr de gagner; derrière elle, une bande d'affamés s'élance. Les coups de crayon se succèdent avec une rapidité fiévreuse, et c'en est assez pour qu'en moins de deux minutes la cote subisse sur toute la ligne une véritable révolution.

Cependant les chevaux sortent sur la piste : ils prennent leur galop d'essai. Les bookmakers redoublent d'efforts pour placer ceux que les parieurs ont délaissés. Quelques transactions se bâclent encore précipitamment : parieurs, défiez-vous des manœuvres de la dernière heure!

Soudain un cri s'élève : les chevaux sont partis. Comme une volée d'oiseaux, parieurs et bookmakers s'élancent; ils se ruent vers la piste pour assister à la course. En un clin d'œil la foule a disparu. Il n'y a plus qu'un désert, où quelques commis indifférents taillent leurs crayons avec mélancolie.

Trois minutes plus tard, les bookmakers sont de retour à leur poste, les chevaux rentrent, les jockeys se font peser. Instant solennel pour les partisans du vainqueur! Aura-t-il son poids? La balance s'incline. *All right!* prononce le juge. *All right!* répète d'une voix retentissante le crieur salarié des bookmakers, et aussitôt le règlement des paris commence.

Au printemps de 1887, le pari mutuel a été rétabli. Il suppose l'existence de toute une administration qui, sans se préoccuper du résultat des courses, encaisse les mises, délivre les tickets, prélève une commission, dont les trois quarts appartiennent aux pauvres, fait entre les gagnants la répartition du surplus, proportionnellement à leurs mises, et se charge enfin des payements. De là toute une série d'opérations assez compliquées qui exigent un personnel considérable et un matériel important. Aussi les baraques du pari mutuel occupent-elles un espace assez vaste, tant au pesage qu'à la pelouse, et c'est toute une affaire que de courir des bookmakers au pari mutuel et réciproquement, pour tâcher de découvrir qui donnera la meilleure cote.

Mais combien de spectateurs, et surtout de spectatrices, ne regardent ni les chevaux, ni la course, ni même le numéro du vainqueur! *Spectatum veniunt*, et n'est-ce pas le cas d'ajouter : *veniunt spectentur ut ipsæ*?

Veut-on avoir une idée de la foule immense que met en mouvement le Grand Prix, il faut se hisser sur le toit d'une des tribunes et contempler de là cette mer humaine dont les dernières vagues

se perdent sous les arbres du Bois. Au pesage et sur la pelouse, le sol a disparu sous la multitude. Sur les routes voisines, des files interminables de voitures se déroulent à perte de vue; des familles entières sont groupées en haut de la Cascade et les curieux s'installent jusque sur les arbres, d'où ils voient un instant briller au loin le satin des casaques multicolores : ceux-là aussi peuvent dire qu'ils ont vu le Grand Prix!

Des chaises sont placées entre les tribunes et la piste : cet endroit est comme un immense salon où l'on parle de tout, et quelquefois des courses; mais ce sont les tièdes qui se trouvent là. Les fanatiques s'installent dans les tribunes. Pour voir la grande épreuve, ils restent stoïquement trois ou quatre heures sans bouger. Les femmes elles-mêmes se condamnent volontiers à ce supplice. Elles se sentent regardées, se savent ou se croient admirées. Cette pensée les soutient. La tribune qui leur est réservée est éblouissante, depuis que la mode des couleurs claires est revenue.

Derrière les tribunes est le pesage proprement dit; là se promènent les héros du jour, tenus en main par des garçons d'écurie. Autour d'eux se forment des groupes de connaisseurs. Les propriétaires circulent, l'air affairé. On se montre les jockeys célèbres, venus d'Angleterre, comme des artistes en représentation.

Enfin, tous les préparatifs sont achevés, la cloche retentit, les cœurs battent, l'émotion redouble. La police fait évacuer la piste, non sans peine, et les concurrents font leur entrée au milieu d'un silence solennel. Quand ils prennent leur galop d'essai, les acclamations commencent, puis les chevaux se rassemblent devant le starter. Le drapeau s'abaisse, et pendant deux minutes règne un grand silence. Des sentiments bien différents, le patriotisme et l'intérêt, font palpiter tous les cœurs. Mais les chevaux montent la côte, le train devient vertigineux à la descente : c'est là que la course se dessine; au dernier tournant, les vociférations commencent, la lutte devient acharnée. Encore un effort et le but est atteint, dépassé même, car la vitesse acquise entraîne les chevaux

Paddock de Longchamp et Tribune du Président de la République.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR

jusqu'au Moulin. Le vainqueur revient au milieu d'acclamations, courtoises s'il est étranger, enthousiastes s'il est français. Il y a quelques années, tous les membres du Jockey-Club l'attendaient à son retour, groupés sur le passage qui conduit à leur tribune. Le jockey venait mettre pied à terre, dans la salle des balances, qui était presque sous l'escalier. Aux acclamations succédait alors un nouveau silence. L'*All right* prononcé, les applaudissements et les hurrahs repartaient de plus belle, et cette fois rien ne les arrêtait, car il n'y a pas d'exemple que le jugement ait été modifié.

Aujourd'hui, la salle des balances est installée dans un pavillon spécial et beaucoup plus éloigné de la tribune du Jockey; la mise en scène a donc changé forcément et l'on ne jouit plus du curieux spectacle de jadis.

Le vainqueur disparaît presque immédiatement. Après un pansage rapide, on lui remet ses couvertures et son camail, puis on l'emmène à son écurie.

L'heureux propriétaire suppute ses gains. Outre le montant du prix, il escompte la valeur que la victoire donne à son cheval. Quand il aura terminé la carrière fructueuse qu'il peut encore parcourir de trois à six ans, ce cheval deviendra étalon, et, pendant une vingtaine d'années, son maître tirera de lui une rente d'environ quarante mille francs. Tels sont les rêves dorés du triomphateur!

La grande course terminée, les deux prix qui suivent n'excitent qu'un intérêt médiocre, à moins qu'on ne soit gros parieur ou qu'on n'ait à se refaire.

Le grand souci maintenant, c'est le départ. Comment s'en aller? Comment retrouver sa voiture? Munis de la fameuse carte de stationnement qu'accorde la Préfecture de Police, les privilégiés ont encore la chance d'apercevoir leur cocher dans la demi-lune qui fait face à la sortie. Mais, à défaut de cette bienheureuse carte, que de patience ne faut-il pas pour attendre le retour de la casquette de soie qu'on expédie à la découverte de son véhicule!

C'est une débâcle extraordinaire. Les cochers, qui d'habitude s'inquiètent déjà peu d'écraser les piétons, perdent ce jour-là toute mesure. Les voies sont encombrées. Les moins pressés prennent l'allée des Acacias, les impatients s'en retournent par la Porte Maillot ou Passy. Le propriétaire du vainqueur et ses amis, partis prudemment avant la fin de la représentation, vont à l'écurie s'assurer que le cheval est rentré sans encombre et lui rendre leurs devoirs. Il est rare qu'ils ne soient pas accompagnés d'un dessinateur en vogue, qui vient prendre un croquis du héros de la journée.

Les chevaux français habitent presque tous du côté de Madrid ou à Boulogne. Les chevaux anglais reçoivent ordinairement l'hospitalité dans les écuries de sir Richard Wallace, à Bagatelle. C'est là que fut conduit en 1885 *Paradox*, le lauréat du Grand Prix. C'est là aussi que, vers cinq heures du soir, on eût pu voir tranquillement assis sur un banc du jardin, devant des « soda brandy », M. Brodrick Cloëte, propriétaire du vainqueur, et son ami sir Frédéric Johnstone, qui est lui-même un des grands propriétaires du turf anglais.

Les 100 000 francs du Grand Prix comptaient pour bien peu dans la satisfaction de M. Brodrick Cloëte. Le propriétaire de *Paradox* est colossalement riche; il fait courir par vocation; c'est un goût qui se transmet de père en fils dans sa famille. L'argent pesait si peu dans ses calculs, que peu auparavant il avait promis, s'il gagnait le Derby d'Epsom avec le même *Paradox*, d'abandonner le montant du prix à son entraîneur Porter et à son jockey Webb, qui devaient se le partager. Malheureusement pour eux; le cheval fut battu d'une tête.

En 1886, la pluie, qui n'a pas cessé pendant toute la durée des courses, en a encore attristé le retour. Dans ces conditions, le départ ressemblait à une déroute. Les allées qui entourent l'hippodrome disparaissaient sous la boue, la pelouse était un marécage; de toutes parts des vapeurs s'élevaient au-dessus du Bois, comme à la fin de l'automne. Personne ne songeait plus au vainqueur, *Minting*; c'était pourtant un superbe poulain, dont le

propriétaire, M. Vyner, s'était juré de gagner le Grand Prix et avait tenu parole. *Minting* était apparu sur la piste, brillant et natté comme s'il sortait des mains du coiffeur; il revenait abominablement crotté, et lorsque Archer rentra au pesage, couvert de boue non moins que de gloire, la foule, sous l'influence du patriotisme et de l'averse, supprima toutes les acclamations.

Le vainqueur retourna tranquillement à Bagatelle. On répara le désordre de sa toilette : Archer s'était remis en selle et John Lewis Brown, en quelques coups de brosse, fixa ses traits pour la postérité. Très modeste et très calme, le cheval n'avait pas l'air de se douter qu'il venait de s'immortaliser et que le plus mondain des peintres de sport s'empressait à faire son portrait. *Minting* était d'ailleurs un cheval hors ligne, et le seul qui ait failli battre *Ormonde*, dont la réputation est tout à fait légendaire.

En 1887 le terrain était encore lourd, mais le temps était beau et la fête fut des plus brillantes, d'autant plus brillante pour la masse du public, que la victoire revint à une pouliche bien française, *Ténébreuse*, à M. Aumont. C'était la première fois que ce propriétaire gagnait le Grand Prix, bien que son nom se retrouve souvent sur la liste des grands vainqueurs. Les parieurs n'avaient pas trop l'air satisfaits, car *Ténébreuse* était si peu favorite, que le pari mutuel versa dix-huit fois leur mise à ses partisans. Mais le patriotisme effaça bien vite cette déception.

Ténébreuse a d'ailleurs consacré sa popularité en gagnant un an plus tard un des grands handicaps anglais, le Césaréwitch, malgré toutes les barrières que les Anglais avaient élevées pour écarter nos chevaux de cette importante épreuve.

Le vainqueur du Grand Prix de 1888 a été *Stuart*, l'un des plus beaux et des meilleurs poulains que l'élevage français ait produits. Un instant on a pu croire qu'une indisposition assez grave l'empêcherait de prendre part à la course; fort heureusement il n'en fut pas ainsi, et *Stuart* battit avec une facilité merveilleuse le second du Derby anglais. La brillante carrière de

Stuart s'est malheureusement terminée avec cette belle victoire, qui en fut le couronnement.

Même par un beau temps, la fête finit d'ordinaire avec les courses elles-mêmes. Le Jockey-Club n'imite pas le Cercle de la rue Royale, qui organise des réjouissances : soupers, bals, comedies, en l'honneur des sportsmen étrangers venus passer la semaine à Paris. Les manifestations du Jockey ont été extrêmement rares ; elles se sont bornées à une illumination du Cercle le jour de la victoire de *Vermout* en 1864, et à un dîner offert en 1866 au duc de Beaufort, propriétaire de *Ceylon*.

Le Grand Prix de Paris est une solennité qui d'ordinaire extrait beaucoup d'argent de la poche des Parisiens, à la condition pourtant que le baromètre se mette de la partie. Quand le soleil brille, chacun sort gravement de chez soi et se met en route, la bourse bien garnie. Mais qu'il vienne à pleuvoir, c'est autre chose : l'empressement à s'amuser n'est plus le même. Il faut pour se mettre en route avoir le diable au corps, à moins d'être appelé sur le turf par des intérêts personnels ou des raisons de métier. Je me suis amusé à calculer ce que la pluie coûtait, un jour pareil, à l'ensemble de nos industries : couturiers, loueurs de voitures, restaurateurs, concerts, bals en plein vent ; c'était fabuleux.

La Société d'Encouragement voit d'abord diminuer sa recette d'au moins 100 000 francs ; les loueurs perdent 50 pour 100 de leurs recettes.

En 1886, les compagnies de voitures publiques ont elles-mêmes souffert du mauvais temps. La Compagnie générale, qui encaisse 100 000 francs, a vu baisser sa recette de près d'un cinquième. Il en a été de même pour l'Urbaine. Même désastre pour les restaurateurs. A la Cascade, on a subi une baisse de 15 000 francs sur l'année précédente ; chez Ledoyen, on a diminué d'un tiers ; aux Ambassadeurs, on a fait 8000 au lieu de 11 000.

Les concerts et les bals n'ont pas été moins atteints : au Jardin de Paris, qui a succédé au Jardin Mabille, il y a eu 59 entrées,

Stuart, gagnant du Grand Prix de Paris en 1888.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE LAWYER'S INN

contre 5000 l'année précédente. L'Alcazar et l'Horloge, au lieu d'ouvrir avec 5000 francs de recettes, ont dû congédier leurs chanteuses et éteindre leur gaz devant des chaises vides.

Un autre chiffre intéressant fut recueilli au chemin de fer de l'Ouest. La station de Suresnes, qui avait reçu 19 000 voyageurs en 1885, n'en voyait descendre que 6000 en 1886. En résumé, pour les industries qui comptent sur la journée du Grand Prix, il est indispensable que le soleil brille de son plus vif éclat, autrement c'est un million de perdu. On m'objectera bien que la Faculté aura à soigner des centaines de pleurésies et de laryngites, que les pharmaciens épuiseront leur stock de pâtes pectorales et de sirops émollients; que les chapeliers donneront des coups de fer à tous les couvre-chefs de la capitale : cela ne comblera pas encore le déficit.

Le Grand Prix de 1880, gagné par *Robert the Devil*, ne fut pas moins inondé. Le ciel s'était assombri dès le matin, et vers midi tout espoir de soleil était perdu. Les tribunes, qui d'ordinaire se remplissent deux heures au moins avant le commencement des courses, étaient navrantes d'aspect. On allait courir devant des banquettes. Cependant du haut des plates-formes il y avait de singuliers effets à observer : d'abord, au milieu de la piste, tout un champ d'immenses champignons blancs : les caoutchoucs des cochers grimpés sur leurs voitures. Dans le pesage, un champ de champignons noirs, qui disparaissaient de temps à autre, selon qu'avec un ensemble parfait les parapluies s'ouvraient ou se fermaient. Une couturière avait inventé la robe bébé. Jugez si elle en fut pour ses frais. On ne rencontrait en fait de femmes que des capucins au capuchon rabattu. Deux jeunes femmes qui avaient arboré quand même des toilettes claires eurent un certain succès d'hilarité, grâce à une garniture de nénuphars qui ornait leurs robes : c'était tout à fait de circonstance.

Vive le soleil de midi! c'est celui qui décide de la victoire. Mais redoutons ces pluies perfides qui transforment le pesage en boue plus jaune que les flots du Nil des tableaux de Fromentin.

Je n'oublierai jamais la journée de 1886. Quand j'eus à faire

la description des toilettes, ce fut terrible, et voici comment je m'en tirai :

« Parmi les caoutchoucs les plus réussis, citons le caoutchouc gris perle de la marquise de P..., relevé sur des délicieux bas noirs à jour; le caoutchouc changeant de la vicomtesse de R..., relevé sur des bas bleu tendre; le caoutchouc rayé de Mme la duchesse de T..., relevé sur des bas abricot de plein vent : bas et caoutchoucs, caoutchoucs et bas, tels furent les seuls effets de toilette dont put jouer la coquetterie féminine. »

CHAPITRE XVI

LE TURF A VINGT SOUS

I

LA PELOUSE

Une étude vraiment curieuse que celle du petit public des courses qui paye son entrée vingt sous et vit de l'autre côté de la piste où les rumeurs du pesage ne lui parviennent que comme les bruits de la ville aux bonnes gens de la banlieue.

Dès midi, commence sur la pelouse le campement des bookmakers, installés à la façon des bohémiens de la foire. L'aspect de cet intérieur d'hippodrome est assurément moins pittoresque que l'aspect intérieur des principaux hippodromes anglais : celui d'Epsom, par exemple. Il manque de saltimbanques, de musiciens et de paillasses, mais il a tout de même son cachet particulier.

Comme motif principal du décor, au premier plan, se dresse la tente de Rouzé, sur laquelle flotte un drapeau tricolore ; puis

à droite de la tente, divisés en quatre grandes rues bien alignées, les quatre cents piquets des bookmakers opérant en concurrence avec les baraques du pari mutuel.

L'attirail du bookmaker se compose d'un piquet surmonté d'un tableau, d'une enseigne, d'un banc, d'une ficelle, d'une éponge et d'un morceau de craie — je parle de l'attirail fourni par des entrepreneurs spéciaux, qui moyennant dix francs se chargent de préparer tout ce qu'il faut à l'opérateur.

Quand je dis tout ce qu'il faut, j'oublie encore quelques accessoires, mais qui sont en d'autres mains, le parapluie par exemple. Le parapluie appartient au bookmaker — et tous les bookmakers entretiennent à frais communs un employé qui les suit partout, même en province, avec leurs parapluies. Il y a aussi les listes, c'est-à-dire les cartons sur lesquels sont imprimés les noms des chevaux.

Les préparatifs du matériel des bookmakers ne sont pas bien compliqués et se font assez méthodiquement. Les employés des entrepreneurs de piquets commencent par placer les piquets, le tableau, l'enseigne et le banc et, je le répète, ces piquets forment quatre rues de cinquante piquets par côté. Le fournisseur des listes passe ensuite avec un marteau et des clous de tapissier; il est accompagné de sa femme, une petite brune qui tient dans ses bras les jeux de listes. Devant chaque tableau, elle lui remet un jeu de listes contenant les cinq ou six cartons correspondant aux cinq ou six prix de la journée. Ce jeu est fixé au tableau à l'aide d'un clou. Chacun de ces cartons est encadré de noir, et sur les marges, préparées à cet effet, la craie indique la cote, qui s'efface avec l'éponge pour être marquée à nouveau selon les fluctuations du marché. Les deux marges de chaque carton sont larges de cinq centimètres; sur la marge de gauche on marque le chiffre pour la cote gagnante, et sur la marge de droite on marque le chiffre pour le cheval placé.

La cote placée est en général du tiers ou du quart de la cote gagnante. Sur la pelouse on parie beaucoup plus pour la place que dans le pesage, et j'ai remarqué parmi la catégorie des

petits parieurs un grand parti pris de prudence et l'intention bien évidente de se contenter d'un léger bénéfice.

Les rues une fois formées, les bookmakers et le public ne tardent pas à arriver, pataugeant dans la boue liquide les jours de pluie, ou traversant des nuages de poussière les jours de sécheresse.

L'organisation industrielle du pari de courses remonte à plus de vingt ans. Ce fut en 1866 qu'un groupe de parieurs français eut l'idée de parier argent comptant, en donnant des tickets qu'ils payaient après la course. Quand je dis que ce groupe avait eu

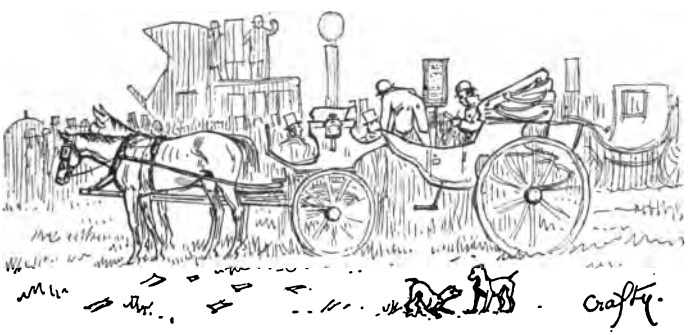

l'idée, il serait plus exact de rappeler qu'on la lui avait donnée. On avait dit à ces parieurs que ce mode de pari réussissait en Angleterre et qu'il serait peut-être adroit de l'introduire en France. Ils s'organisèrent d'abord à la façon de Mangin, avec une voiture à quatre chevaux. Sur les côtés on avait accroché des ardoises où l'on inscrivait les noms des chevaux et la cote. Il y avait des guichets portatifs par où l'on distribuait les tickets. Cet équipage, auquel il ne manquait que Vert-de-Gris et son orgue, attira la foule et l'entreprise fit des affaires d'or. Il est bien difficile à Paris et même ailleurs de faire des affaires d'or sans éveiller les convoitises et exciter la concurrence. La voiture-agence à quatre chevaux ne tarda pas à attirer à sa suite une autre, puis deux, puis trois, puis cinq cents voitures-agences.

Une longue file stationna à côté des voitures bourgeoises et de toutes les banquettes partaient des cris : « Voyez la cote ! la belle cote ! »

C'est alors que se posa le problème des places. Chaque directeur d'agence ambulante voulant être le plus près possible du centre des opérations, il s'agissait d'arriver sur le terrain avant les confrères. On vit d'abord des voitures pénétrer sur le champ de courses dès l'aube du jour; bientôt ce ne fut plus suffisant : il y en avait qui venaient la veille et passaient la nuit pour se réserver un bon rang.

Le génie industriel de la cote, ne connaissant plus de limites, leur inspira une nouvelle méthode. Ils dételèrent leurs voitures après une journée de courses, et les laissèrent sur l'hippodrome, marquant ainsi leurs places d'une façon très commode et économisant la nourriture et la location des chevaux. Un inconvénient se présenta : il y eut des promeneurs nocturnes qui poussèrent l'indélicatesse jusqu'à dérober quelques voitures des agences ambulantes. Nouvelle difficulté qu'on tourna en achetant des équipages sans valeur et en utilisant ainsi tous les rossignols de la locomotion.

C'est ainsi que l'hippodrome de Lonchamp présenta un instant un coup d'œil des plus étranges; on y voyait stationner les voitures les plus rococo, depuis le coche de voyage jusqu'à la malle-poste jaune du temps de la Restauration, depuis le briska du règne de Louis-Philippe jusqu'à la diligence de Notre-Dame-des-Victoires.

Les Anglais, qui avaient donné l'idée des agences ambulantes, n'avaient jamais eu l'intention de n'en pas profiter pour leur compte. Quand ils apprirent que la clientèle était assez nombreuse, ils vinrent prendre leur part des marrons qu'ils avaient fait tirer du feu. Les agences ambulantes firent de très bonnes affaires jusqu'à l'apparition du pari mutuel, qui leur causa un certain préjudice. Le pari mutuel avait l'attrait de la nouveauté, tout le monde trouva son mécanisme ingénieux et voulut en essayer. Les parieurs ne tardèrent pas cependant à revenir au pari à la

cote. Le pari mutuel présentait un inconvénient : au moment où l'on plaçait son argent, on ignorait la proportion à laquelle on prenait le cheval de son choix. On savait ce que l'on pouvait perdre; on ne savait pas ce que l'on pouvait gagner. En 1875, d'ailleurs, dame justice s'occupa très particulièrement des paris et la Cour de Cassation décida que le pari mutuel était illégal. Elle estima que la presque totalité des parieurs sans notions spéciales, sans renseignements précis et utiles, ne faisaient qu'une désignation fictive et en réalité obéissaient au hasard et aux suggestions de l'agence en plaçant leurs enjeux sur tel ou tel cheval. Dans cette hypothèse, le choix apparent du cheval devant être considéré comme non avenu en tant que désignation personnelle, réfléchie ou plus ou moins rationnelle, les paris avaient le caractère prédominant de jeux de hasard.

J'ai déjà parlé de la résurrection du pari mutuel, dont la concurrence ne nuit pas plus que jadis au pari à la cote.

Le pari est-il un bien ou un mal, c'est une discussion que je n'ai pas à renouveler ici. J'ai déjà dit qu'il était inséparable de la prospérité des courses. Ce qui m'intéresse, c'est de constater que depuis qu'il fonctionne avec une espèce d'organisation, que personne ne reconnaît, mais que personne non plus ne désavoue, les recettes ont augmenté dans des proportions considérables. On a parlé de l'installation des piquets, de ces piquets dont je parlais tout à l'heure; cette installation est due à l'initiative de trois entrepreneurs dont l'intervention n'est pas bien compliquée.

Les piquets du pesage, les piquets des pavillons appartiennent à un nommé Régimbaud, qui monopolisa la plantation du piquet. Il se mit en frais d'un gros matériel pour alimenter les courses de Paris, de la banlieue et de la province; il fit peindre ses piquets en vert pour les distinguer des autres piquets. Il prit sous son bonnet d'épurer autant que possible le personnel des bookmakers. Bien qu'il n'eût aucun mandat pour cela, il adopta pour règle de ne fournir un piquet vert qu'à des individus présentant une certaine surface. Il refusa le piquet à tout impétrant n'ayant pas au moins un domicile et un loyer à son nom. Cette

sorte d'exclusion lui amena la concurrence d'autres entrepreneurs de piquets peints en rouge qu'on pouvait obtenir sans la moindre enquête préalable. Il suffisait de se présenter en disant qu'on voulait faire la cote, pour être immédiatement admis.

On compte environ quatre cents piquets au milieu du champ de courses, en cet endroit qu'on appelle improprement la Pelouse, puisque, je l'ai déjà dit, on aurait de la peine à y découvrir un brin d'herbe. Les huit premières rangées en partant du buffet appartiennent aux piquets verts et forment quatre rues. Les têtes de rue sont occupées par des bookmakers qui

ont une clientèle assez sérieuse pour risquer d'assez fortes sommes contre un cheval. Au fur et à mesure que l'on avance dans les rues, on trouve des donneurs plus modestes, qui acceptent des mises de cent sous, de quarante sous et même de vingt sous. On m'a même dit qu'on acceptait des mises de dix sous dans le fer à cheval qui forme le quartier des piquets rouges. C'est la cote à la portée des militaires et des bonnes d'enfants.

Les têtes de rue ouvrent la cote de bonne heure, avant même que les bookmakers du pesage soient installés. Ils ont un grand nombre de clients qui savent cela et qui les entourent pour avoir ce qu'on est convenu d'appeler la fleur du marché.

Il n'est pas rare de trouver des cotes plus avantageuses sur la pelouse qu'au pesage.

Ce quartier excentrique du turf ne tarde pas à se peupler d'une foule de types que l'on m'a fait connaître tout récemment et que je vais essayer de vous présenter à mon tour. D'abord les petits bookmakers. On les appelle petits bookmakers par comparaison avec les gros bookmakers qui fonctionnent au pesage et s'exposent à attraper d'énormes culottes. Je ne vous cacherai pas qu'il est un peu mêlé, ce monde des petits bookmakers.

Le personnel des petits bookmakers se recrute principalement parmi les camelots et les marchands de vin dont l'établissement n'est pas très fréquenté dans la journée.

Le bookmaker important qui ouvre le premier sa liste doit faire de brillantes affaires. Il est entouré d'une foule énorme et tellement sollicité qu'il ne sait à qui répondre. Trente mains se tendent vers lui et, avec la dignité d'un agent de change dans sa corbeille, il indique d'un geste à ses clients qu'il les invite à un peu de patience et que tout le monde sera servi.

— A moi !... A moi !...

— Pour dix louis !

— Pour cinq louis !

— Trois louis de chaque côté !

Chacun fait sa commande et remet son argent en échange d'un ticket.

Pendant que le bookmaker délivre ses tickets, son commis comptable, à raison de dix francs par séance, inscrit toutes les opérations sur un grand livre. Ce commis, qui, chez les petits bookmakers, est souvent une

femme, légitime ou autre, souvent même une simple employée, doit avoir une assez grande aptitude à compter rapidement. Il est indispensable que le bookmaker soit au courant du total des mises placées sur chaque cheval, de façon à ne pas se laisser surprendre par un découvert. Quand un cheval est l'objet des préférences du public, quand c'est surtout lui qu'on prend, il est naturel de le voir monter à la cote. Plus on le débite, plus le prix change. Le chiffre marqué à la craie est effacé par l'éponge et remplacé par un chiffre plus faible jusqu'à ce que le chiffre total du livre soit atteint. Alors on n'en donne plus du tout, le plus bas chiffre est remplacé par un trait qui veut dire complet!

Un certain nombre de bookmakers travaillent pour des commanditaires. Quelques-uns sont commandités par de vieilles cocottes démodées qui cherchent à faire fructifier leurs économies.

En même temps que les bookmakers, d'autres industriels procèdent à leur installation sur divers points de ce champ de manœuvres; ce sont :

II

LES PRONOSTIQUEURS

Le pronostiqueur, en général, est tout simplement un bookmaker qui n'a pas fait ses affaires. La lucidité qu'il n'avait pas pour son compte, il prétend l'avoir pour le compte des autres. Nous avons différentes espèces de pronostiqueurs. D'abord le pronostiqueur en chambre qui fait des annonces dans les journaux de sport et vante bien haut sa lucidité. — C'est M. de X. ou M. de Z. qui, moyennant un louis, envoient au domicile de leurs clients, sous pli cacheté, une ou deux quasi-certitudes pour la journée. Quand le hasard s'en mêle, ça va bien.

Le pronostiqueur au champ de courses tient boutique à peu de frais : un petit tiroir à compartiments posé sur un petit tréteau, au-dessus du tréteau une pancarte, sur la pancarte le boniment.

J'ai copié quelques-uns de ces boniments.

> **LE SPORT**
>
> QUATRIÈME ANNÉE
>
> Nous possédons dans le Prix du Lac un renseignement de la plus haute valeur. Le cheval que nous indiquerons a par sa forme et la préparation qu'il a reçue en vue de gagner une grande course dont il n'a pu courir sa chance à cause d'un accident de voyage. Nous tenons de source certaine que ce cheval a le handicap complètement à sa merci.

Passez derrière la pancarte et vous lirez tous les exploits passés du pronostiqueur : les nombreux vainqueurs qu'il a indiqués avec une sûreté imperturbable ; les nombreuses personnes qui ont fait fortune en l'écoutant et en lui apportant la modique somme de vingt sous.

Autre boniment.

> **A UN FRANC**
>
> Malgré ce prix minime, je puis garantir un bénéfice assuré aux *Sportsmen*.
>
> Vaincre le hasard qui souvent déjoue les combinaisons les mieux établies, tel est mon but. Mes six années d'expérience et d'études, mes succès me recommandent aux joueurs comme un homme sincère dans ses appréciations, ayant fait ses preuves.

Toutes ces affiches se ressemblent, c'est toujours la fortune

offerte, sous une orthographe bizarre, au commun des mortels, pour la faible somme de vingt sous.

Voici encore une variante :

> Quiconque voudra et sera capable de suivre mes renseignements, sans écouter les racontars, peut compter sur des gains considérables!
>
> Je ne suis pas infaillible! Non! Mais je possède les connaissances *acquit* par six années d'études et une attention de tous les jours.
>
> Mes succès sont mes recommandations!

C'est le même procédé et la même installation que pour la vente de la pommade à guérir les cors aux pieds, la pâte à faire couper les rasoirs ou le savon à détacher les étoffes.

Le hasard étant le grand maître, surtout en courses, il arrive souvent que le prophète à vingt sous en vaut un autre et obtient des succès. C'est comme cela qu'il trouve toujours un certain nombre d'amateurs pour lui acheter l'enveloppe contenant la feuille prophétique.

Sur cette feuille, tirée à l'autocopiste, il y a un gagnant et un cheval placé désignés pour chaque prix et quelques noms soulignés pour attirer plus spécialement l'attention du joueur.

III

PRONOSTIQUEUR AMBULANT

Le concurrent du pronostiqueur en boutique est le pronostiqueur ambulant. Il se tient debout, à une place où sont sûrs de le retrouver ses nombreux clients, et d'ailleurs il se fait reconnaître en criant à pleins poumons :

« Le renseignement d'Epsom!... Le tombeau des bookmakers! »

Et une foule d'autres choses qui font partie de son répertoire. Il est là, debout, solidement campé sur ses jambes. Rien dans les mains! Rien dans les poches!

Quand je dis rien dans les mains, je me trompe. Il a dans les mains un jeu de cartons d'une certaine couleur qu'il distribue, moyennant cinq francs, aux personnes qui, pendant la journée, viendront le questionner sur les opérations à faire.

Quand je disais rien dans les poches, je me trompais encore. Dans la poche de côté de la jaquette, à l'endroit où les « boudinés » laissent pointer un coin du mouchoir — il y a le crayon magique, le crayon qui sur le programme de l'amateur doit pointer tous les gagnants de la journée.

« Demandez le rrrenseignement d'Epsom! »

Ici, point de travail préliminaire, point de préparation, point de calculs basés sur l'expérience ou sur une longue étude des performances. C'est le renseignement d'écurie, le tuyau de la dernière heure qu'on ne vous fera connaître que quelques minutes avant la course.

Le pronostiqueur ambulant doit être un habile homme, à en juger par l'empressement qu'un grand nombre de personnes mettent à l'entourer dès son arrivée sur le turf et à prendre une carte donnant droit à ses conseils.

A peine a-t-il poussé le premier cri : « Demandez le rrrenseignement!... » que vingt bouches lui chuchotent dans l'oreille

droite et vingt autres bouches dans l'oreille gauche. Sa tête n'est plus une tête. C'est un appareil téléphonique. On lui téléphone mille questions et il retéléphone les réponses dans l'appareil acoustique de ses interlocuteurs, tout cela avec un mystère et un sérieux tout à fait étonnants.

Quelques impatients s'approchent :

« Vous n'avez rien pour le handicap?

— Tout à l'heure, répond-il; revenez entre la deuxième et la troisième; rien avant! »

Les autres s'éloignent pieusement, bien décidés à venir prendre le mot d'ordre à la minute indiquée. Et comme cela m'amusait et que, paraît-il, je n'avais pas l'air de prendre la scène au sérieux, une dame s'approcha de moi :

« Vous n'y croyez pas, monsieur? me dit-elle.

— Mais je vous demande bien pardon, madame; aux courses, je crois à tout, j'admets toutes les combinaisons, tous les calculs.

— C'est que ce jeune homme est très fort!

— Je n'en doute pas.

— Tenez! il m'a donné un tuyau impossible.

— Lequel?

— Il m'a dit : Prenez tel cheval, après qu'il aura couru quatre fois sans gagner, et qu'il sera à dix, un jour de pluie.

— Et cela a réussi?

— Parfaitement. »

Voilà un homme qui, s'il fût né deux siècles plus tôt, eût été brûlé vif.

IV

LE DONNEUR DE TUYAUX

En fait de pronostiqueurs, on rencontre encore le *donneur de tuyaux*, autrement dit l'indicateur de soi-disant coups préparés par les écuries et qui doivent infailliblement réussir.

Ce métier, qui est très connu en Angleterre, consiste, pour celui qui l'exerce, à bien se rappeler la personne à laquelle il a indiqué le gagnant. Le tour est des plus simples. Le donneur de tuyaux signale un cheval différent à huit personnes différentes. Il y a sept perdants, devant lesquels il se dérobe après la course; mais il y a un huitième personnage dont il s'approche triomphalement.

« Eh bien! vous voyez, c'était sûr. Je vous en donnerai un autre. Mais ça vaut bien une pièce de quarante sous! »

Les perdants ne peuvent pas se plaindre : on ne leur a rien fait payer pour le renseignement.

Ce truc est généralement exercé par des jockeys qui ne peuvent plus monter ou par des garçons d'écurie en rupture de litière.

Les preneurs sont devenus fort adroits et ne s'entourent pas moins de renseignements que le public du pesage. Les bookmakers n'ont qu'à bien ouvrir l'œil pour ne pas avoir le dessous.

Du reste, preneurs et bookmakers ont un service spécial pour se tenir au courant de tout ce qui se passe d'important au pesage.

Deux employés, qu'ils payent pour cela, prennent une carte de vingt francs qui leur donne accès dans l'enceinte. L'un d'eux se mêle au ring et surveille les plus adroits parieurs; son auxiliaire se tient sur la terrasse d'une des tribunes. Dès que le favori se dessine par la cote, immédiatement l'homme du ring l'indique par des signaux à son collègue de la terrasse et, à l'aide d'une

lorgnette, ces signaux sont parfaitement compris des gens qu'ils intéressent.

Pour indiquer, par exemple, que le n° 1 du programme est favori, l'homme du ring lève son parapluie en l'air, geste qui est immédiatement reproduit par l'homme de la terrasse. Il agite son chapeau pour le n° 2, son mouchoir pour le n° 3, un journal pour le n° 4. Il y a comme ça un signal pour tous les numéros correspondants aux chevaux inscrits au programme.

A l'aide de cette télégraphie très peu compliquée, la cote de la pelouse reproduit assez exactement celle du pesage et les parieurs à vingt sous sont aussi bien renseignés que les parieurs à vingt francs.

Les bookmakers reçoivent également toutes les indications qui leur sont utiles par les « all right » attachés à leur service.

Un emploi difficile est aussi celui du préposé au tableau !... Il a pour mission d'y inscrire les noms des jockeys presque en même temps qu'ils sont connus au pesage.

Autres types :

V

LES POULEURS ET LES POULEUSES

La poule n'est pas morte, à en juger par le nombre de femmes qui se promènent une bourse de quêteuse à la main en criant :

« Les vingt et un à un franc! Les vingt et un à deux francs!... »

Et à la fin des courses :

« Demandez la consolation!... Qui veut la consolation? »

Ce sont des femmes en toilettes de ville ordinaires, coiffées souvent de gigantesques chapeaux de paille comme on en voit sur les rives canotières des environs de Paris. Elles sont en général très peu timides et vous tendent cavalièrement l'aumônière de velours.

Parmi ces dames nous avons encore la pronostiqueuse femelle, qui garantit les cinq favoris pour un franc et s'engage à fournir

toute espèce de compensations en cas d'insuccès!... Si encore la pronostiqueuse était jeune et gentille, on s'expliquerait cette clause du contrat. Mais ce n'est pas le cas. Et je ne crois pas qu'il se présente beaucoup de clients pour réclamer une bonne fortune en dédommagement de la mauvaise.

Nous avons encore le concurrent de Rouzé, sorte de marchand de coco qui doit faire des affaires d'or les jours de soleil.

De l'eau fraîche!... du rhum!... quelques tranches de citron!... En voilà pour deux sous le verre.

Il y a foule autour de la cruche, qui est immense et qui est la providence des gosiers desséchés par la poussière.

Le public à vingt sous contient toutes les variétés de l'espèce bourgeoise, ouvrière et camelote.

Voici le cocher en rupture de siège, mis à pied par la compagnie et coiffé d'un petit chapeau de paille qui le repose de son lourd chapeau de cuir.

Voici le simple charbonnier ou le simple chef de cuisine qui se sont échappés pour quelques heures, l'un de sa boutique, l'autre de ses fourneaux, sans prendre le temps de quitter la tenue de travail.

Voici des militaires en permission, des valets de chambre, des garçons de café; le méli-mélo est complet. C'est le même public qu'à la foire au pain d'épices ou à la fête de Saint-Cloud.

Et tout ce monde se démène au milieu d'un bruit à ne pas se

reconnaître. Car il n'y a pas que les bookmakers, les pronostiqueurs et les marchands de coco ou de sirop de Calabre qui s'égosillent. On vend de tout. — Demandez le programme!... La carte des courses! — Demandez le crayon protège-pointe!... Le crayon des courses!...

Le petit public des courses n'est pas seulement fantaisiste, il est aussi très hâbleur. Pour la hâblerie le parieur tient du chasseur : il invente complaisamment des anecdotes dont il est le héros.

Ainsi, par exemple, dans un groupe où l'on rappelle des souvenirs, on cite un cheval parti à trente contre un dans un handicap.

« Je sais bien, je l'avais pris! » fait tout à coup un personnage du groupe.

Il n'y a pas à dire, ce personnage, qui n'est qu'un simple farceur, devient un objet d'admiration pour tout le monde. A moins que quelque auditeur jaloux et incrédule ne s'écrie :

« Allons donc! Vous l'aviez!... Ce n'est pas possible! »

Dans ces conditions, il n'est pas rare que la discussion s'envenime et qu'un œil ne soit subitement sauté au beurre noir.

La hâblerie du petit parieur consiste encore à se vanter de relations extraordinaires.

Un gentleman très râpé, aux pantalons très frangés et aux bottes très éculées se vante d'être très lié avec Lupin!

Si on le pousse à s'expliquer, il avouera avec franchise qu'il connaît le commissionnaire du coin de la rue Cambon, lequel est en bons termes avec le valet de chambre du propriétaire en question et lui donne quelquefois des lettres à porter pour son maître.

Un autre dira qu'il a déjeuné avec T. Lane, qui lui a pointé son programme.

La vérité est qu'il connaît le garçon du restaurant où le jockey déjeune habituellement, et que ce garçon a pu demander à Lane de lui donner quelques indications.

Les gens qui possèdent ces relations vraiment belles quoique

un peu indirectes, ont à leur suite quelques privilégiés auxquels ils daignent communiquer leurs secrets.

Cependant les secrets ou les tuyaux sont moins recherchés qu'on ne pourrait le croire dans le monde des petits parieurs, qui se sont souvent mordu les doigts pour les avoir écoutés.

Un habitué du turf à vingt sous me disait dernièrement :

« C'est sur la pelouse qu'on joue le mieux! »

En effet, le petit parieur se lasse vite des pronostiqueurs et des donneurs de tuyaux. Il parie suivant les performances des chevaux sans se laisser influencer par les soi-disant bruits d'écurie, qui ne sont bons qu'à fausser l'opinion.

Mais la cloche a sonné, les chevaux sont entrés sur la piste et prennent leurs galops d'essai; c'est le moment où le petit public se dispose à voir à sa façon — une façon qui est assez particulière.

Tout ce monde se divise en trois groupes.

Le premier va au départ, malgré la distance à parcourir pour assister au départ lorsqu'il a lieu derrière le tournant de la Cascade; les plus alertes s'y rendent en grand nombre. Le départ est un des côtés passionnants de la course. Ce n'est pas sans une très vive émotion que l'on suit de l'œil, au milieu des casaques multicolores, le champion que l'on a choisi et que l'on a rendu dépositaire de sa fortune. Le départ joue un grand rôle dans le résultat. On pourra donc considérer ses affaires en bon chemin quand on aura vu son favori s'élancer un des premiers au signal du starter. Il en sera autrement si le jockey n'a pas bien saisi le mouvement du drapeau et se trouve en queue du peloton. Il y aura alors des imprécations parmi les partisans de ce traînard.

Les habitués du départ y puisent ainsi des indications assez utiles pour leurs paris; ils étudient les jockeys les plus habiles à saisir le signal et prennent plus volontiers leurs montes dans les courses à petites distances, ce qui est sagement raisonné. Cependant on remarque qu'il y a au départ peut-être plus de curieux encore que de parieurs.

Une fraction plus importante du public qui joue se porte au dernier tournant, à l'entrée de la ligne droite, à ce point où la course commence à se dessiner, où, selon l'expression d'un vieux sportsman, « les chevaux se dépêchent ». Si à cet endroit on ne distingue pas toujours positivement le vainqueur, on y voit très distinctement les concurrents dont la chance est irrémédiablement flambée, les vaincus pour lesquels il n'y a plus qu'à faire l'addition des paris perdus. Que d'illusions envolées ainsi avant le poteau de distance!...

Une fois les chevaux passés au dernier tournant, la foule se replie aussi rapidement que possible sur l'arrivée. C'est là naturellement que se tient le gros des parieurs. Les uns s'appuient contre la corde (autrement dit la lice) en masses compactes et serrées. Les autres, qui n'ont pu atteindre que les rangs éloignés, aiment mieux reculer de quelques pas et saisir pour ainsi dire au vol les toques qui émergent comme des fusées au-dessus des chapeaux de la foule. On les voit sauter sur place pour parer à l'insuffisance de leur taille et essayer de surprendre quelque indice pour deviner le résultat. A ce moment où l'émotion est à son paroxysme, tous ceux qui voient, comme ceux qui ne voient pas, subissent la même influence occulte. Ils crient, quelle que soit sa place, le nom du cheval pour lequel ils ont parié. Et ce nom, doux à leurs lèvres, ils le crient à partir du moment où les chevaux sont entrés dans la ligne droite. Ils le crient quand la lutte commence et ouvre le champ à toutes les espérances; ils le crient encore après le poteau passé, après le numéro affiché, quand il n'y a plus qu'à s'incliner devant la décision du sort.

Ce n'est qu'au bout de quelques secondes que l'émotion se calme et que les discussions s'entament pour louer les mérites du vainqueur ou excuser la défaite des vaincus.

C'est alors que ces mots sont fréquemment prononcés : « Il a bien monté ! » « C'est l'autre qui a manqué de nerf! » « Je l'avais dit! » Les avis sont partagés, l'entente est difficile. On s'échauffe et, quand on a épuisé tous les arguments sans s'être mis d'accord, on est attiré par la course suivante, qui interrompt le débat.

Prix des Faunes. Le départ.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

C'est toujours la même chose, mais c'est toujours amusant, et il faut bien qu'il en soit ainsi pour que les courses soient devenues aussi bien la distraction favorite du monde à vingt francs qui porte de gueules sur fond d'azur, et du monde à vingt sous qui porte de gueules sur fond de zinc.

THE ASTOR LIBRARY
NY

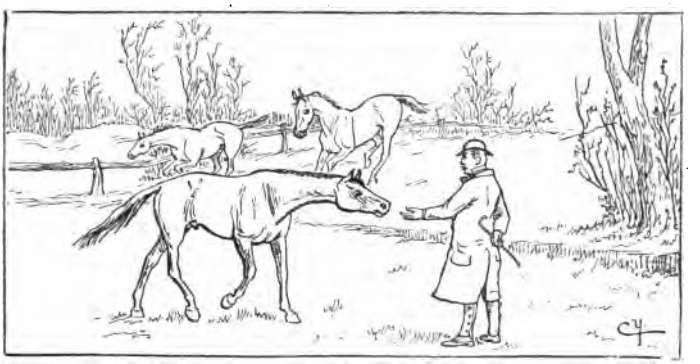

CHAPITRE XVII

LE JEU AUX COURSES

Le jeu aux courses a fonctionné un moment de trois façons différentes : nous avons eu le pari à la cote — au comptant ou au livre — le pari mutuel et la poule. Le pari à la cote et le pari mutuel survivent seuls. Ils ont tué la poule, qui était bien moins aux œufs d'or que ses rivaux meurtriers.

Férocement pourchassés par le parquet et par la police à certaines époques, les paris n'ont jamais été plus menacés qu'au début de 1887, où une véritable ligue fut fondée pour les exterminer. Ce qu'il y eut de plus bizarre, c'est que de grandes Sociétés de courses, comme le Jockey-Club, devinrent les alliés des adversaires les plus acharnés du jeu aux courses. Le lièvre fut levé au Conseil municipal, où naturellement on est toujours disposé à faire civet de tout poil.

Le motif du Conseil municipal était des plus compréhensibles : il disait qu'on avait organisé de vraies maisons de jeu sur son terrain, qu'il n'avait pas loué pour cette destination, et qu'il voulait au moins que ce produit immoral lui rapportât.

Là-dessus, les Sociétés de courses, le Jockey-Club, la Société d'Encouragement, si vous aimez mieux, de donner le baiser Lamourette au Conseil municipal et de s'écrier avec des larmes d'attendrissement :

« Vous nous demandez la suppression du jeu? C'est cela qui nous va! Vous comblez le plus cher de nos vœux! Le jeu nous démoralisait, *détruisait la sincérité de nos épreuves*; en nous en débarrassant, vous nous rendrez le meilleur des services. »

Tout le monde crut la morale sauvée, et M. Goblet, qui était alors Président du Conseil, rédigea au nom du Gouvernement une circulaire foudroyante pour la spéculation hippique.

Cette aventure fut très comique. Le Conseil municipal et le Gouvernement, qui n'entendaient goutte à la question, étaient très pardonnables; mais le Jockey-Club! où allait-il? Pour qui connaît ses tendances, son mobile était bien simple : il croyait pouvoir faire, sans l'auxiliaire des paris, des recettes suffisantes et prospérer, s'imaginant que les sociétés rivales en mourraient.

Il n'en restera qu'un : je serai celui-là !

Mais l'expérience fut courte et concluante. Dès les premières tentatives de suppression des paris, des bookmakers et de leurs piquets, le public déserta les hippodromes, et les recettes baissèrent si fort, que les commissaires de la Société d'Encouragement, qui avaient mené la campagne, commencèrent à se regarder avec inquiétude et à se demander comment l'affaire allait tourner. La maladresse commise sautait aux yeux! L'embarras était de la réparer.

Tout le monde se démena. Les commissaires de toutes les courses qui ne dépendaient pas du Jockey-Club se réunirent, et sollicitèrent l'intervention du Ministre de l'Agriculture au nom des intérêts de l'élevage gravement compromis.

Il était bien difficile au Gouvernement de se déjuger du jour au lendemain et de rapporter la circulaire Goblet, approuvée par des gens dont la compétence n'aurait pas dû être mise en doute.

C'est alors que, proscrivant le pari à la cote qui était légal, on autorisa le pari mutuel, le plus compromis et le plus illégal de tous, pour rétablir le jeu et ramener le public. On a pu voir depuis lors Paris envahi par des boutiques, dites de *commission au pari mutuel*, que la loi fut impuissante à atteindre et qui en firent la plus considérable des villes de jeu.

Pendant qu'on installait le pari mutuel, la police, tâtonnant de plus en plus, se livrait à une vraie Saint-Barthélemy de bookmakers. Opérant à tort et à travers, on arrêtait tous ceux qui bougeaient dans le ring et les déférait aux tribunaux correctionnels, après les avoir préalablement fouillés et leur avoir pris leur argent.

On eut un instant l'intention d'imposer le silence dans l'enceinte du pesage, absolument comme dans une classe d'écoliers. La police se livrait aux tracasseries les plus raffinées, si bien qu'une après-midi, il s'en fallut de peu que la foule agacée ne fît prendre un bain dans la rivière d'Auteuil à un de ses agents. Un dimanche que M. Clément avait fouillé quelques sacoches de bookmakers, il découvrit, en comptant chez lui l'argent qu'elles avaient contenu et qu'il sortait de ses poches, un certain nombre de pièces fausses. Il eut le désagrément de les remplacer par des vraies et, ce jour-là, ce fut le policier qui paya l'amende.

L'ingéniosité de certains bookmakers fut très remarquée à cette époque.

Pour assurer leur sécurité sur la pelouse, ils avaient adopté un système de signaux qui leur permettait d'échapper aux persécutions. Les commissaires de police avaient l'habitude de quitter leur bureau du pesage pour faire des incursions sur la pelouse et saisir les enjeux. Pendant quelque temps ils en furent pour leurs frais.

Dès qu'ils s'approchaient de la grille dans l'intention de traverser la piste, sur un signe d'un compère qui les filait, un petit drapeau était hissé sur le sommet d'un fiacre. Tout aussitôt les opérations s'arrêtaient et les agents de la force

publique n'avaient pas le plus petit délit à se mettre sous la dent.

Dès que le commissaire était rentré au pesage, un petit drapeau blanc remplaçait le drapeau rouge. Ce qui voulait dire : les opérations peuvent recommencer, *la voie est libre!*

Avant l'invention du drapeau, il y avait eu le coup du chapeau. Un individu assis sur le siège d'un fiacre restait la tête découverte tant qu'il y avait menace de perquisition et ne se recoiffait que lorsque le danger avait disparu. Mais par des temps un peu froids, l'avertisseur s'étant enrhumé, le drapeau remplaça le gibus.

Maintenant tous ces jours de tracasserie et de terreur sont passés, et il ne reste plus de la circulaire Goblet qu'un mauvais souvenir lointain, puisque son inefficacité a été démontrée par tous les jugements des tribunaux auxquels on a déféré les bookmakers et puisque la Cour suprême a fixé une jurisprudence qui ne proscrit plus le pari à la cote. Elle est assez singulière, j'en conviens, cette jurisprudence, et une récente conférence des avocats en démontre l'imperfection.

La question à discuter était ainsi conçue :

« Les agences de courses où le public est admis à parier à la cote constituent-elles des maisons de jeu de hasard tombant sous l'application de l'article 410 du Code pénal? »

MM. de Verteuil et Chandon soutenaient l'affirmative.

MM. Malter et Philippe, la négative.

M. Félix Liouville, comme ministère public, concluait dans le sens de la négative, que la conférence a adoptée.

Il m'a paru curieux de relever quelques-uns des arguments des intéressantes conclusions de M. Félix Liouville.

Après avoir rappelé que c'est seulement à partir de 1877 que le pari à la cote est condamné par la Cour suprême sous le bénéfice d'une importante distinction et de réserves fort graves, M. Liouville nous apprend quelle est cette distinction et quelles sont ces réserves :

« La doctrine de la Cour de Cassation se résume tout entière

dans la distinction, qu'elle s'est vue obligée de faire, entre les cas où le pari à la cote est licite et ceux où il devient délictueux. »

Elle n'a pu, en effet, frapper ce pari d'une manière générale et absolue ; elle a dû reconnaître que le pari à la cote n'est pas un jeu de hasard en lui-même, en dehors des circonstances qui le rendent tel, et ce n'est qu'après avoir fait cette grave réserve qu'elle proclame que le pari à la cote prend un caractère illicite dès que le donneur de paris offre la cote à tout venant.

Cette doctrine a soulevé les plus vives critiques : elle est contraire à l'opinion de la plupart des jurisconsultes.

La distinction sur laquelle elle repose, il faut bien le dire, paraît des plus spécieuses et aussi contraire au sens littéral du texte que l'application de la doctrine elle-même dans la pratique devient arbitraire et dangereuse.

La première objection que l'on peut faire à la théorie que nous nous permettons de combattre, c'est la nécessité pratique des paris de course et l'impossibilité où l'on est de les supprimer effectivement.

Indiquons, en deux mots seulement, cette première raison de fait qui, n'étant point tirée de l'interprétation même du texte, serait, en droit, dépouillée de toute valeur juridique, mais qui ne saurait manquer toutefois d'avoir, aux yeux de ceux qui sont chargés d'appliquer la loi, une réelle importance, à raison même de la gravité que les pouvoirs publics lui ont reconnue.

C'est dans le monde des courses, aussi bien que parmi les esprits sérieux et compétents qui s'occupent de l'amélioration de la race chevaline, un axiome qui ne se discute pas, que celui de la nécessité pratique des paris aux courses de chevaux.

Sans paris, dit-on, plus de courses, aussi bien que sans parieurs plus de public ; partant plus de recettes, et comme conséquence plus de sociétés de courses.

En fait, il faut bien le dire, on a reconnu la vérité de cet axiome ; en 1887, on a eu la démonstration certaine, lorsque à la suite d'un vote du Conseil municipal l'autorité administrative fit interdire

les premiers paris sur les hippodromes de Longchamp et d'Auteuil : en quatre journées la recette baissa de 100 000 francs.

Il faut donc des parieurs sur les hippodromes; sans eux, plus de sociétés de courses et plus de courses de chevaux.

Or les courses de chevaux — c'est là un deuxième axiome pour tous ceux qui s'occupent du cheval — les courses de chevaux sont indispensables à l'élevage du cheval de demi-sang, c'est-à-dire du cheval de guerre.

Elles constituent, en effet, pour l'éleveur, grâce aux prix importants qu'elles rapportent, grâce aux débouchés que seules elles peuvent offrir, l'encouragement dont il a besoin et la seule rémunération qu'il puisse espérer de ses longs et courageux efforts.

Elles mettent à sa disposition, d'autre part, l'unique moyen d'épreuve qui lui permette de distinguer parmi les jeunes chevaux ceux que leur résistance, leur vigueur et leur énergie rendent plus propres à l'amélioration des races locales et à la production du cheval de guerre.

L'existence des courses est donc indissolublement liée à la question de l'élevage.

Et l'élevage, on le sait, c'est à la fois une des richesses du pays et l'une des ressources de l'armement national; toucher à ses intérêts, c'est amoindrir la situation économique et militaire de la France.

C'est ainsi que les paris de courses se trouvent justifiés et, pour ainsi dire, légitimés par des nécessités de premier ordre.

Ces considérations, bien qu'elles ne soient point inspirées par la lecture du texte pénal et qu'elles restent en dehors du droit, ont paru assez graves à l'autorité administrative pour qu'en 1887 elle se décidât, malgré les arrêts de la Cour suprême, malgré les injonctions du Conseil municipal de Paris, à revenir sur la première interdiction qu'elle avait prononcée et à fermer les yeux sur la pratique des paris.

J'entends bien qu'elle a frappé les paris à la cote, mais seulement sur les hippodromes de Longchamp et d'Auteuil, et pour

les y remplacer par un pari qui est incontestablement plus aléatoire que le pari à la cote, qui a été proscrit lui-même par la Cour de Cassation, par le pari mutuel.

Ces considérations de fait seraient assez puissantes à elles seules, il semble, pour que l'autorité répressive dût hésiter à appliquer la doctrine consacrée par la Cour de Cassation.

Mais, en droit, des raisons beaucoup plus décisives militent en faveur du rejet absolu de cette doctrine.

Aussi bien c'est dans le domaine juridique qu'il faut puiser la véritable solution de la difficulté qui s'élève.

Il s'agit d'interpréter un texte de loi pénale; c'est dans le texte lui-même et dans les principes qui régissent l'interprétation de nos lois qu'il faut aller chercher la raison de décider.

On se fonde, pour légitimer les poursuites exercées contre les bookmakers qui font parier à la cote, sur l'article 410 du Code pénal qui punit ceux qui tiennent une maison de jeu de hasard et y admettent le public. Faut-il donc considérer les paris à la cote comme des jeux de hasard?

La Cour de Cassation l'affirme, mais sous les graves réserves que l'on sait.

Aux yeux de nombreux auteurs, cette assimilation est impossible si l'on veut s'attacher à la lettre du texte : elle est faite à la faveur d'une distinction que le texte pénal ne comporte pas et par suite d'une extension illicite de la volonté du législateur.

Voyons d'abord si les paris à la cote rentrent dans les termes de l'article 410.

Qu'est-ce que les jeux de hasard? Ce sont, au sens du parler vulgaire, ceux où l'issue du jeu, c'est-à-dire la défaite pour l'un, le succès pour l'autre, se trouve déterminée, non par la volonté des joueurs, mais par cette force, faite d'inconnu, qu'on nomme le hasard.

Tel est le jeu de baccara, où le gain et la perte dépendent de la carte qu'on retourne; telle la loterie, où le succès vient avec le numéro qui sort de la roue. Voilà les jeux de hasard : ce sont ceux

où le hasard est le seul maître du sort des joueurs. Ce sont ceux que le Code a proscrits.

Tous les autres jeux, ceux où l'adresse du coup et les combinaisons de l'intelligence trouvent place, où les efforts du joueur tendent à décider la victoire, ne sont pas des jeux de hasard. Tels sont les jeux de bezigue, de whist, d'écarté, que la Cour de Cassation a exceptés des jeux de hasard.

Tel, à notre sens, le pari de course, où la réflexion, le souvenir des résultats obtenus dans les courses précédentes, l'appréciation des qualités du cheval et du talent de son jockey sont nécessaires et concourent à la détermination du choix.

Est-ce à dire que cette deuxième catégorie de jeux ne comporte pas d'aléa? Assurément non. Le hasard s'y trouve inévitablement mêlé; dans le whist, par exemple, c'est lui qui préside à la distribution des cartes, et les cartes, on le sait, ont le plus souvent une influence prépondérante.

Mais ce qui fait la caractéristique de ces jeux-là, ce qui les différencie des jeux de hasard, c'est que la volonté de l'homme et ses efforts interviennent dans le jeu, c'est qu'ils en modifient les chances et que bien souvent ils en assurent le succès. Tantôt le joueur l'emporte et tantôt le hasard.

Dans laquelle de ces deux catégories faut-il ranger les paris à la cote?

N'est-ce pas incontestablement dans la seconde, puisque, malgré l'aléa qui s'y trouve mêlé, c'est le joueur, somme toute, qui est maître de son choix.

Cela dépend, répond la Cour de Cassation; classons-les parmi les jeux d'adresse lorsqu'ils sont tenus par un sportsman avéré, connaisseur des choses du turf; parmi les jeux de hasard, au contraire, lorsqu'ils sont offerts à la foule : dans ce cas, en effet, le hasard y prédomine, la foule étant ignorante et pariant aveuglément.

Ne voit-on pas tout de suite combien cette doctrine s'écarte du texte et de la définition que le hasard donne aux mots de « jeu de hasard » dont il s'est servi?

Et les adversaires des paris à la cote ne se condamnent-ils pas eux-mêmes par la distinction qu'ils sont forcés de faire?

Le hasard prédomine dans le pari fait par la foule ignorante, dit-on; on reconnaît donc que le hasard n'y est pas seul maître. On est forcé d'avouer que la libre détermination du joueur y est pour quelque chose, détermination plus ou moins éclairée sans doute, parfois ignorante, mais toujours libre.

Eh bien! ces caractères suffisent pleinement pour que les paris à la cote ne puissent être confondus parmi les jeux de hasard.

C'est assez, en effet, d'avoir constaté que le hasard n'y est pas souverain et que la volonté du parieur intervient dans le jeu, pour que l'on doive les ranger sans hésiter dans la catégorie des jeux licites.

Aussi bien la distinction que la Cour de Cassation a été forcée de faire entre les cas où le pari à la cote reste jeu licite et ceux où il devient jeu de hasard, est-elle possible, en droit d'abord, en fait ensuite?

En droit, comment admettre que le même fait soit punissable ou non, suivant l'état intellectuel ou social de celui qui y figure? Le législateur a-t-il jamais subordonné l'application de la peine à une distinction aussi fragile, aussi arbitraire, aussi dangereuse?

L'article 410 du Code pénal en a-t-il fait mention? Pour que le pari à la cote tombe sous le coup de cet article, ne faut-il pas qu'en lui-même il soit un jeu de hasard? Peut-on admettre qu'il prenne ou qu'il perde ce caractère suivant la qualité de celui qui le tient?

Distinction spécieuse, épineuse, qui n'a pas été écrite dans la loi et qui tend à créer, à côté du texte pénal et de la définition donnée par lui, des jeux qu'il veut proscrire, une catégorie punissable des jeux qu'il veut frapper.

La loi n'a parlé que de jeux de hasard; or il n'y a qu'une sorte de jeux de hasard : ceux où le hasard seul détermine le gain et la perte. Tous les autres sont permis.

Appliquer cette disposition pénale à une troisième catégorie de jeux, ceux qui, en raison de circonstances extrinsèques à leur

nature de jeux licites qu'ils sont, peuvent dégénérer en jeux de hasard, c'est étendre la loi pénale à des cas qu'elle n'a pas prévus et frapper de peines des délits qu'elle n'a pas prévus.

En fait, la distinction de la Cour de Cassation paraît absolument erronée. Elle repose sur cette affirmation dont on fait un axiome pour n'avoir pas à en démontrer l'exactitude, à savoir que la foule est ignorante des choses du turf et qu'elle parie les yeux fermés.

On se demande comment il est possible d'asseoir tout un système pénal sur une opinion aussi discutable et qui ne repose sur aucun document, sur aucune expérience, sur aucune donnée certaine.

La masse des parieurs est inconsciente, dit-on. L'a-t-on vérifié? de quels éléments positifs a-t-on pu induire cette assertion? Une enquête a-t-elle été instituée? A-t-elle révélé que les ignorants parmi les parieurs constituent la généralité? Rien de tout cela n'a été fait, et c'est une simple présomption qui devient la clef de voûte d'une théorie pénale!

Cette manière de raisonner en matière criminelle est assurément en contradiction formelle avec les principes fondamentaux de nos lois pénales; elle est d'autant plus fâcheuse que l'assertion sur laquelle elle repose est très vraisemblablement fausse.

De nos jours, en effet, avec les éléments d'information multiples qui sont à la disposition de la foule, quand de nombreux journaux spéciaux trouvent tous les jours une clientèle plus nombreuse, quand toutes les feuilles politiques donnent à qui veut les lire les renseignements les plus détaillés sur les courses, quand partout des pronostics s'offrent à la curiosité du public, quand la cote elle-même l'avertit des chances de chaque cheval, il paraît bien difficile de dire que c'est au hasard et les yeux fermés que la foule se décide à parier aux courses.

Elle est plus ou moins bien renseignée, plus ou moins habile, on l'accorde; il faut admettre même que dans le nombre elle renferme des joueurs ignorants : mais la généralité des parieurs sait ce qu'elle fait et se détermine librement.

Rien ne paraît donc plus inexact que de proclamer l'ignorance aveugle du public en matière de paris de courses, rien n'est en tous cas moins établi.

La distinction faite par la Cour de Cassation, et qui repose en fait sur cette affirmation, n'a donc pas de raison d'être, et le pari à la cote ne peut en aucun cas revêtir un caractère délictueux.

S'il n'en était pas ainsi, s'il fallait admettre en principe la théorie qui a prévalu dans la jurisprudence, il resterait encore pour la combattre à montrer à quelles inconséquences elle conduit dans la pratique.

Cette théorie n'est applicable en effet, et la Cour de Cassation l'a bien compris, qu'à la condition d'une singulière interversion de rôle entre la défense et l'accusation.

L'élément constitutif du délit dans cette théorie, on le sait, c'est le fait d'avoir parié avec un ignorant.

Le pari en lui-même, en effet, n'est pas délictueux : pratiqué avec un sportsman avéré, il est permis; il ne devient illicite que s'il est pratiqué avec un ignorant. Il est donc exact de dire que l'élément constitutif du délit, c'est chez le parieur l'ignorance du jeu auquel il s'adonne.

Le ministère public, qui a la charge de la preuve, devrait donc, d'après les principes élémentaires en matière de répression, apporter celle de l'élément essentiel qui fait du pari à la cote un jeu de hasard. Il devrait prouver que le parieur avec lequel le bookmaker a joué était un ignorant des choses du turf.

On comprend tout de suite que, si le ministère public avait une pareille preuve à administrer, la répression des paris à la cote deviendrait bientôt lettre morte.

Comment, en effet, prouver l'ignorance des parieurs? On ne peut les arrêter, puisqu'ils ne commettent, eux, aucun délit; en admettant qu'on réussisse à en amener quelques-uns à la barre comme témoins, combien en trouverait-on, parmi eux, qui se déclareraient ignorants des connaissances qu'on doit avoir pour parier? combien avoueraient avoir agi sans réflexion et au hasard?

En fait, la preuve échapperait toujours au ministère public.

La Cour de Cassation l'a bien compris et, pour assurer la répression, elle a imaginé une nouvelle fiction, assurément ingénieuse, mais qui ne satisfait pas la raison. (Dans un récent arrêt du mois dernier, elle a précisé sa doctrine à cet égard.)

La Cour suprême pose en principe que la généralité des paris sont ceux qui sont pratiqués avec des ignorants, et que, lorsque le pari est tenu par un amateur éclairé, c'est l'exception.

Partant de là, elle décide que, lorsque le bookmaker parie avec tout venant, il parie nécessairement avec des ignorants; que, s'il plaide non coupable, c'est à lui à prouver à l'appui de sa défense qu'il est dans l'exception; que, d'autre part, le ministère public n'a, quant à lui, à prouver qu'une seule chose, c'est que le bookmaker est dans la généralité, c'est-à-dire qu'il a parié avec la foule.

Ce système, on le voit, évite au ministère public la peine d'avoir à apporter la preuve de l'élément constitutif du délit. On suppose et on proclame que cet élément existe toujours, sauf au prévenu à faire la preuve du contraire.

Il suffit d'énoncer cette théorie pour démontrer ce qu'elle a d'antijuridique.

La théorie de la Cour de Cassation ne peut donc survivre à son application dans la pratique que par une interversion de rôle à laquelle répugnent les principes les plus élémentaires en matière criminelle. D'autre part, considérée en elle-même, elle est contraire en droit aux termes du Code et à la définition qu'il a donnée des jeux illicites et amène à une interprétation extensive du texte pénal. Elle repose en fait sur une affirmation dont rien ne démontre la véracité, que tout, au contraire, concourt à rendre invraisemblable.

Toutes ces raisons paraissent suffisantes pour que l'on puisse croire qu'un jour la Cour de Cassation reviendra sur sa doctrine et pour qu'on hésite dès à présent à l'appliquer. »

Jamais on n'a mieux résumé la question des paris à la cote que ne l'ont fait M. Liouville et la Cour de Cassation belge. Il n'y a

pas un seul de leurs arguments qui ne s'impose par son bon sens et par sa logique.

Maintenant que le piquet a refleuri de plus belle, nous avons deux jeux au lieu d'un : voilà ce qu'a gagné la morale.

Je ne suis pas l'ami du pari mutuel, je ne l'ai jamais été et je crois que j'aurais bien du mal à le devenir. Pour peu que la plus légère franchise anime les gens qui ont gratifié le turf de cette roulette supplémentaire, ils n'hésiteront pas à convenir avec moi qu'ils ont rendu un fâcheux service à l'élevage.

Je résume en peu de mots les inconvénients du pari mutuel, où l'erreur se glisse si facilement. Il nécessite une queue continuelle, qui jusqu'à ce jour n'avait été supportée que par les courageux amateurs de spectacles gratis cherchant à se faufiler dans les théâtres subventionnés le 14 juillet. Ce supplice de l'attente est horrible. Avec le pari mutuel, le preneur est irrémédiablement condamné à ne jamais avoir la fleur de la cote et à ne jamais bénéficier du renseignement qui permet de prendre un cheval à une bonne proportion au début du marché, pour le rendre ensuite et profiter de la précieuse combinaison qui consiste à se couvrir, c'est-à-dire à risquer de gagner sans danger de perdre.

Mais l'inconvénient le plus grave, à mes yeux, du *Totalisateur*, comme l'appellent les étrangers, c'est la cagnotte réservée à l'Assistance publique. Cette cagnotte, à la longue, ruinera le joueur aux courses comme elle a ruiné le joueur au cercle. Quand il n'y aura plus de joueurs, il n'y aura plus de recettes, et quand il n'y aura plus de recettes, nous verrons ce que deviendra le budget de l'élevage.

L'Assistance publique ne m'inspire aucun intérêt ; je ne vois pas quel avantage les Sociétés de courses peuvent avoir à favoriser la laïcisation des hôpitaux. Parbleu ! je sais bien que les défenseurs endurcis du pari mutuel ne manqueront pas de me répondre :

— Mais les bookmakers ne réalisaient-ils pas des bénéfices scandaleux ?

Sans avoir jamais fait le compte de ce qui a pu entrer dans les

sacoches des gros bonnets de la cote, je veux bien admettre qu'ils aient momentanément encaissé de gros bénéfices.

Mais on reconnaîtra bien aussi que pas mal d'entre eux ont rendu l'argent. Il y en a même quelques-uns qui sont hors de combat. D'autres ont payé des chevaux des prix fabuleux. L'élevage en a tiré profit. Tandis que l'argent qui passe par les caisses de l'Assistance publique ne reparaîtra jamais dans les affaires de courses.

Le pari à la cote, mais c'est le seul raisonnable. C'est le seul qu'on puisse admettre, et c'est encore celui qui est le plus commode pour aider à suivre une enquête sérieuse dans un cas où un jockey ou un propriétaire est inculpé de fraude. J'avoue que mon désir, dans l'intérêt de l'élevage, est de voir triompher le pari à la cote, et je compte un peu pour cela sur la ténacité et la malice de ceux qui le pratiquent.

J'ai nommé les bookmakers, et ceci m'amène à retracer leurs débuts chez nous.

Le Jockey-Club ayant toujours déclaré qu'il entendait ne se mêler en rien aux affaires des bookmakers, la Préfecture de Police ayant imité le Jockey-Club, il en résultait à l'origine que ces messieurs avaient à s'arranger comme ils voudraient. On les avait parqués dans un espace limité; en dehors de cet espace, ils ne devaient pas songer à attirer l'attention : c'était tout ce qu'on leur demandait. Le coin de l'enceinte qui fait face au pavillon de gauche leur appartenait, et c'est là qu'on tolérait leurs piquets et leurs listes. Libre à eux de se ranger à leur guise, à la condition de vivre en parfaite intelligence et de ne pas causer de scandale. Les commis passaient la nuit aux abords des grilles de l'enceinte, couchés dans les massifs jusqu'au moment de l'ouverture desdites grilles.

On n'a pas idée de la bousculade qui se produisait, du steeple-chase qui avait lieu. Les spectateurs qui le contemplaient n'avaient rien vu de pareil. C'était une course d'hommes souvent beaucoup plus émouvante que les courses de chevaux.

Mais un jour un bookmaker, un Français si j'ai bon souvenir,

déclara que cette lutte entre commis de bookmakers était contraire à la dignité de la corporation et demanda s'il n'y aurait pas plus d'intérêt à s'entendre, à se syndiquer et à se distribuer à l'amiable les places qu'on se disputait à la course.

Cet homme, à l'esprit conciliant, fut délégué auprès du secrétaire des courses, lequel déclara qu'il n'avait rien à voir là dedans. Il ne fut guère mieux reçu par l'officier de paix, qui lui répondit qu'il entendait ne se mêler en rien dans tout cela, et qu'il n'interviendrait qu'en cas de désordre, pour flanquer les délinquants au poste.

Néanmoins il y eut accord entre les bookmakers, qui se distribuèrent les places et s'entendirent si bien, qu'il ne s'éleva plus aucune contestation dans leurs rangs.

Le métier de bookmaker exige des qualités très sérieuses ; il faut de l'audace, de l'estomac, beaucoup d'estomac, comme disent les joueurs, des qualités de calculateur hors ligne, un coup d'œil de commissaire-priseur pour suivre dans un groupe la personne qui demande un cheval, une oreille excellente pour entendre la somme, et beaucoup de présence d'esprit pour se rappeler instantanément le nom du client. Le bookmaker affecte une politesse exagérée : il faut voir avec quelle bonne grâce il verse l'argent qu'il vient de perdre ; il a l'air de dire à son adversaire : Vous ne pouvez pas vous imaginer la joie que j'éprouve à vous payer ! Pour le client malheureux qui vient de frapper à faux, cinq, six ou huit fois de suite, il a un petit clignement de condoléance qui signifie : Sapristi !... Qui donc avez-vous rencontré qui vous ait porté une guigne pareille ?

Le bookmaker est toujours en mouvement, toujours en action, sautillant sur son petit banc comme Strauss sur son pupitre. Il a un regard pour la cote qui change chez ses voisins, une oreille pour le client mystérieux qui vient lui prendre une grosse somme d'un cheval, une autre oreille pour son *tout* l'avertissant de se découvrir à fond sur le favori qui a toussé, un sourire pour une de ses bonnes pratiques qui passe et qui ne lui prend rien. Il gesticule dix fois plus agilement qu'un pantin d'Holden.

Nous comptons maintenant au moins autant de bookmakers français que d'anglais.

Cependant le bookmaker anglais tient quand même la corde; il sait monter sa maison, bien choisir, bien dresser et bien rétribuer ses commis. Le commis est un auxiliaire d'une rare importance pour le maître qui opère; s'il s'embrouille, s'il ne saisit pas avec une rapidité télégraphique l'opération qu'on lui transmet, tout s'enchevêtre, tout s'arrête, et, en trois secondes, on manque à inscrire trois mille louis de paris.

Le livre dont se servent les bookmakers est très habilement conçu : il se divise en autant de colonnes qu'il y a de chevaux à débiter dans la course. Enfin, deux colonnes sont réservées pour totaliser, au fur et à mesure qu'elles arrivent, toutes les mises et toutes les sommes qu'elles pourront coûter au bookmaker, quelle que soit l'issue de la course.

Avec de bons commis, jamais un départ n'est donné sans que, d'un coup d'œil, le bookmaker sache, à un louis près, ce que lui rapporte son champ et ce que peut lui coûter la victoire de chacun des chevaux qu'il a donnés.

Un autre auxiliaire précieux pour les bookmakers est :

L'« ALL RIGHT MAN ».

Encore un des emplois du turf moderne. Il est taillé sur un patron anglais. Les bookmakers anglais ont depuis longtemps leur crieur assermenté; il fallait bien que nous l'eussions en France. Le métier d'*all right man* est le seul vraiment et régulièrement lucratif du turf.

Pendant que les jockeys se pèsent, le crieur s'informe auprès d'eux des chevaux qui prennent part à la course. Dès qu'il les connaît, il les marque sur son programme, et, se rendant du côté des listes, il parcourt la rangée des bookmakers en criant un, deux, trois, six, sept, huit, etc. De cette façon, les bookmakers, informés, quelques secondes avant le pesage, des chevaux qui doivent courir, peuvent établir leur côte en toute sécurité,

commencer leurs opérations plus tôt et faire un grand nombre d'affaires.

Quand les chevaux, sellés et montés, sortent sur la piste pour se rendre au poteau de départ, le crieur les accompagne et les suit des yeux jusqu'au moment où le drapeau s'abaisse; alors il crie : *They are off!*

Ce qui veut dire : ils sont partis, et les bookmakers cessent instantanément leurs opérations.

La course est finie, le nom du vainqueur est affiché. Le crieur se rend au pesage et attend que le juge ait dit au jockey dans la balance : *All right!*

Ce mot, alors, il le crie à pleins poumons, de façon qu'il soit entendu des bookmakers, qui peuvent payer les paris au comptant.

Avant la dernière course, l'*all right man* parcourt une dernière fois les listes : c'est pour toucher la gratification qui lui est remise par chacun de ses clients; il se fait ainsi une moyenne de cinq cents francs environ par journée.

C'est un nommé Harper, frère de l'ex-entraîneur du baron Finot, qui occupe cette charge sur la plupart de nos hippodromes.

Voici quelques silhouettes des principaux listmen.

H. Saffery, le coq des bookmakers. Du moins il le fut. Il avait tout à fait les allures de cet oiseau vainqueur. D'abord, il était maigre, qualité excellente dans l'emploi. Il avait du feu dans les yeux, de la fierté dans la démarche. Il était planté sur ses ergots,

[illegible] moment de la cote et ne se laissait pas facilement intimider [illegible] mille louis de tel cheval!

[illegible] monsieur le comte; voulez-vous deux fois, quatre fois, [illegible] »

[illegible] toujours le preneur qui reculait.

[illegible] bookmakers français étaient à l'origine aussi timides que [illegible] était audacieux.

[illegible] d'eux, s'étant persuadé cependant que le voisinage de [illegible] lui permettrait d'étendre le chiffre de ses affaires, recher- [illegible] depuis longtemps l'occasion d'opérer à ses côtés.

« Les gros clients se portent vers lui, s'était-il dit, j'aurai [illegible] qu'il ne pourra pas satisfaire. »

Un jour, à Dieppe, le bookmaker français réalise son rêve : il [illegible] le voisin de Saffery.

Voici un gros parieur qui vient à la liste.

« Saffery! cent louis de ce cheval qui est à 6/1. »

Le Français assiste à l'opération et se hâte de baisser la cote; il met le cheval à 4, ce que fait d'ailleurs Saffery.

« Saffery! cent louis de ce cheval à 4/1. »

Vite, le Français le met à 3/1.

Il ne fit pas un louis d'affaires; il passa son temps à baisser la cote au fur et à mesure que Saffery pariait.

Saffery habite Auteuil. Souvent, en allant le voir chez lui, on l'a trouvé en train de ranger sur une table une foule de petits objets bizarres, tels que bagues, bracelets, épingles de cravate, titres d'obligations au porteur, reconnaissances du mont-de-piété, etc.

« Qu'est-ce que tout cela? lui demandait-on.

— Ça, répondait Saffery, c'est le résultat de la journée d'hier, qui a été très favorable aux preneurs! »

Singulière existence que celle de tous ces teneurs de listes qui faisaient la cote dans le voisinage des bookmakers sérieux. Ils disposaient d'un tout petit capital, que la déveine avait bientôt épuisé; alors, comme il pariaient au comptant et qu'il s'agissait de payer sans retard, ils couraient chez Saffery et, en toute hâte,

lui glissaient un bijou, une valeur, tout ce qu'ils possédaient, en échange de quelques louis pour faire face à leurs engagements. Plus tard, quand la fortune leur souriait, ils retiraient le gage déposé, qui restait toujours à leur disposition. Saffery a de quoi meubler une vitrine immense avec les bibelots qui lui ont été remis en pareille circonstance; il appellerait ça le musée des décavés.

On devrait en conclure que les dettes de courses se payent très régulièrement.

Saffery pourrait cependant montrer un livre sur lequel figurent des noms très connus et qui ne contient pas moins d'un million de créances. Mais c'est un livre que Saffery ne montre jamais. Il se contente de répondre :

« Il y a quelquefois des gens qui font attendre.

— Pourquoi consentez-vous à parier avec ces gens-là?

— Pourquoi?... On ne fait pas toujours ce qu'on veut. »

Et il place sa petite anecdote.

« C'était aux courses de province. La pluie se mit à tomber, mais à tomber comme si l'on avait déchaîné toutes les écluses; la plus mauvaise paye du ring s'approcha de moi et, avec beaucoup d'amabilité, me dit : « Monsieur Saffery, voulez-vous me permettre de vous abriter? »

« En même temps, sans même me laisser lui répondre, il grimpa sur mon escabeau et ouvrit sur ma tête un superbe parapluie, qu'il tint avec une complaisance gênante. Je commençai la cote et il me prit aussitôt cinquante louis du favori. Le moyen de refuser un pari à une personne qui vous abrite de la pluie! Ce jour-là, il me prit pour dix mille francs de favoris; tous les favoris furent battus, et je ne touchai jamais les dix mille francs. »

W. Wright, autre très gros parieur et aussi très aimable. On l'a surnommé le *Boy*, parce qu'il est imberbe et qu'il a l'air d'un bébé joufflu. Il a doublé sa fortune en exécutant une commission importante sur le Grand National, à Liverpool. Plusieurs de ses chevaux ont eu du succès sur le turf. Mais un jour

il paria très cher pour le cheval d'un lord dans une grande course. Celui-ci vint le trouver et lui dit :

« Je sais que vous avez pris mon cheval à peu près partout, voulez-vous me céder vos paris ?

— Mais non, répondit Wright.

— Alors, je ferai fermer votre agence.

— Faites, milord. »

Milord exécuta sa menace, et c'est ainsi que, toutes les listes ayant été interdites du même coup à Londres, Wright vint en France, où il occupe maintenant la première place parmi les donneurs.

Valentine. Il y a longtemps qu'il crie la cote celui-là, mais il ne fait pas fortune. Il est trop confiant. Un jour, un parieur qui avait dans sa poche le résultat d'une course, vint prendre le vainqueur pour une somme considérable, et Valentine eut la naïveté de se laisser refaire. Je sais de lui un mot bien drôle : un parieur qui ne le connaissait pas lui demandait un cheval, et Valentine acceptait de le donner.

« Pardon ! lui dit alors son preneur, mais déposez-vous l'argent ?

— Où ça ? interrogea Valentine.

— Mon ami le tiendra, répondit le parieur en désignant une personne qui l'accompagnait.

— Soit ! dit Valentine, mais qui tiendra votre ami ? »

Marks, dit *Antidote*, à cause d'une histoire connue :

Elle remonte à l'époque où toute la rue de Choiseul était envahie par des agences de paris. On pouvait dans une après-midi perdre ou gagner beaucoup d'argent sur une course. Marks, qui connaissait admirablement la manœuvre de toutes ces agences, inventa une vraie comédie pour réaliser un bénéfice énorme. Le propriétaire du cheval lui avait donné carte blanche et lui avait laissé toute liberté d'employer les ruses qu'il jugerait utiles.

Antidote, qui devait courir à Bromley, fut envoyé sur le terrain ; alors les *touts* chargés de renseigner les bookmakers de la rue de Choiseul les avisèrent télégraphiquement qu'*Antidote* était

arrivé en bonne condition et qu'il était absolument sûr de gagner.

Immédiatement *Antidote* fut coté à égalité sur toutes les listes de toutes les agences. Mais une heure après l'arrivée du cheval à Bromley, selon les instructions de Marks, on le remet en chemin de fer et on l'embarque pour Epsom. Vingt télégrammes sont expédiés dans toutes les directions et, cette fois, les *touts* informent leurs clients qu'*Antidote* ne part pas dans la course, attendu qu'il reprend le chemin d'Epsom.

A ce moment, Marks arpentait mélancoliquement la rue de Choiseul :

« Qu'est-ce que vous avez? Vous paraissez sombre, lui dit un bookmaker qui passait.

— Parbleu! répond Marks, il y a de quoi; j'ai un imbécile qui m'a chargé de lui placer cinq ou six mille francs sur un cheval à mon choix, et je ne sais comment les lui faire perdre.

— Il y aurait un moyen bien simple, dit l'autre, il faudrait l'engager à risquer son argent sur *Antidote*, qui a été grand favori dans la matinée....

— Et alors?...

— Alors il perdrait à coup sûr; le cheval ne part pas....

— Vous croyez?

— J'en suis certain; j'ai la dépêche dans ma poche; on l'a remis dans le train pour Epsom.

— Parfait! continue Marks, on pourrait dans ce cas lui donner une cote énorme.

— Naturellement! Qu'est ce que ça peut faire, puisque c'est gagné d'avance; voulez-vous 10 contre 1?

— Soit! 10 contre 1!

— Vous aurez votre part, bien entendu.

— Oh! je ne veux rien dans l'affaire, dit Marks d'un air digne; on ne sait pas ce qui peut arriver. Si le cheval venait à gagner!

— Mais, farceur! puisque je vous dis que j'ai la dépêche dans ma poche. Voulez-vous la voir? »

C'est ainsi que Marks ramassa *Antidote* à 10 et 15 contre 1

dans tout le quartier. Le cheval avait été en effet remis en route pour Epsom, mais, par une entente spéciale avec la Compagnie, le train s'était arrêté au bout de dix minutes; un autre train chauffait à cet endroit tout exprès pour le ramener à Bromley, où il courait et gagnait facilement. Pendant quatre jours Marks se tint soigneusement caché. Si on l'eût trouvé, on lui eût fait certainement un mauvais parti, qu'il n'eût d'ailleurs pas volé!

Ceci donnera une idée des ruses que certains parieurs anglais tolèrent et qui leur valent une réputation de gens adroits.

Cette anecdote m'en rappelle une autre non moins typique.

Sous le champignon, deux parieurs, un preneur et un donneur, viennent de conclure un assez gros pari.

L'affaire terminée, le preneur prend le donneur à part et lui dit :

« Vous êtes un bon enfant; maintenant que vous m'avez donné le cheval, je vous le dis en secret, je le prends pour le propriétaire.

— Secret pour secret, répond le donneur : je le place pour le jockey! »

Un type dont l'espèce ne tend malheureusement pas à disparaître, c'est l'homme qui *se croit toujours volé.*

Dès qu'un résultat n'est pas conforme à ses prévisions ou à ses espérances, il s'en prend au turf tout entier. Il accuse le propriétaire, l'entraîneur, le jockey, les commissaires et les journalistes.

« C'est abominable! s'écrie-t-il. On ne devrait pas tolérer de pareils abus : il faudrait disqualifier le propriétaire, mettre à pied le jockey et envoyer le cheval en fourrière. »

L'homme qui se croit toujours volé n'admet pas d'excuses pour la défaite de son champion. Celui-ci, fût-il battu d'un nez sur le poteau, il ne manquera pas de dire :

« Le jockey l'a fait exprès; il l'a retenu au dernier moment et n'a cravaché que sa botte! »

On essaye de raisonner le monsieur qui croit qu'on vole toujours. On convient avec lui qu'il y a, mais assez rarement, des

courses dont le résultat est faussé par des manœuvres malhonnêtes : il ne vous écoute même pas. Selon lui, tout est irrégulier. Les commissaires et les journalistes ferment les yeux. On les achète.

Notez que le monsieur qui croit qu'on vole toujours est assez ordinairement un déclassé, venu aux courses pour chercher des moyens d'existence. En cela il se trompe. Le jeu des courses est, comme tous les jeux, plein de hasards, de déceptions et ne réussit qu'aux sages qui parient rarement, en profitant de leurs connaissances spéciales.

L'homme qui va aux courses sans une étude approfondie du cheval et du turf est purement un joueur sans plus d'avantages qu'à la roulette ou au trente-et-quarante. Il ne doit compter que sur le hasard ou sur son habileté à engager son argent.

Son unique règle doit être celle-ci : Emballez-vous dans le gain; modérez-vous dans la perte.

Au contraire de l'homme qui croit qu'on vole toujours, le vrai sportsman sait la part qu'il doit laisser à l'imprévu. J'ai connu un très fin parieur qui faisait fortune aux courses : son système consistait à ne parier que lorsque l'occasion lui semblait exceptionnelle. Quand il jugeait qu'un cheval dont la cote régulière eût été 3 contre 1, était donné à 10, il risquait son argent.

Un amateur qui fréquente l'Hôtel des Ventes ne trouve pas tous les jours une acquisition avantageuse. Le boursier adroit n'a pas non plus tous les jours un ordre utile à donner à son agent. Pourquoi certaines personnes qui vont à toutes les courses veulent-elles jouer tout le temps? Parce que ça les amuse?... Si c'est un amusement irrésistible, il faut le proportionner aux ressources dont on dispose et ne pas se plaindre du mauvais résultat.

Le monsieur qui croit qu'on vole toujours est en même temps le monsieur qui voudrait ne jamais perdre. La perte l'exaspère parce que le plus souvent il est hors d'état de la supporter.

Il s'imagine volontiers que les chevaux peuvent être assimilés

est chargé de remettre au jockey le cadeau princier. Le soir, on fait le calcul des gains du plongeur et les journaux en impriment le total.

Il y a des exemples de plongeurs qui s'arrêtent après fortune faite et qui ne rendent pas l'argent. Il y en a d'autres qui plongent si audacieusement, qu'un beau jour on ne les voit plus reparaître à la surface. Il ne faut pas de longues séries malheureuses à un plongeur pour qu'il vienne à sombrer; il joue si cher, que la crampe de la déveine a vite paralysé ses moyens. Il s'en va sans payer, tout est dit, on n'en parle même plus, et les bookmakers le voient disparaître sans trop se plaindre. Il a beaucoup plongé; qu'il lui soit beaucoup pardonné!

CHAPITRE XVIII

LE SPORT ET LA FEMME

L'aspect des courses, au point de vue mondain, n'est ni moins varié ni moins curieux qu'au point de vue hippique. Le coup d'œil n'est pas le même au printemps qu'à l'automne; le Grand Prix de Deauville ne ressemble en rien au Grand Prix de Paris.

Avant même l'apparition du printemps, les courses recommencent.

Auteuil, que la pluie et la neige contrarient parfois, est toujours très suivi. La foule des sportsmen, après le repos de l'hiver, est heureuse de revenir à son hippodrome de prédilection. L'élément féminin fait un peu défaut, surtout au début : ce sont les demi-mondaines qui donnent, soit à cause de leur plus grande intrépidité, soit à cause des steeple-chases, qui leur procurent plus d'émotions.

Avril ramène au Bois sportsmen et sportswomen, heureux de vivre, heureux de revoir, au tournant de la Cascade, refleurir les lilas et reverdir la pelouse. Ce sont toujours les mêmes visages, les mêmes types connus; il semble que c'était hier le dernier jour

d'automne. Et pourtant plus d'un nom sympathique manque à l'appel, plus d'un fidèle du turf a disparu! Mais point n'est besoin de serrer les rangs : pour un ancien qui est parti, trois nouveaux sont venus.

Déjà les équipages sont plus élégants et plus corrects; adieu les fourrures admises à Auteuil, mais qui ne sont plus en harmonie avec les tons chatoyants des marronniers! Seules les giboulées menacent encore : aussi les toilettes restent-elles sobres et même un peu sombres, une toute petite note claire s'y montre pour se mettre à l'unisson du soleil. Adieu les braseros qui rôtissent d'un côté pendant que le vent glace de l'autre!

Mais l'assistance féminine, un peu clairsemée tout d'abord, se complète peu à peu : la messe, la toilette a retenu les plus indolentes. Au commencement on s'observe, puis on se rapproche, on se retrouve, on se forme en petits groupes quelque peu exclusifs, mais d'où ne sont jamais complètement bannies la coquetterie et la médisance. Voici un groupe de parieuses : elles organisent des poules et déjà leurs jolis visages s'éclairent ou s'assombrissent, suivant que la fortune les maltraite ou les favorise. Infortuné chapeau bleu! son cheval n'est pas en forme! mais trois fois heureuse la petite capote cerise! Elle a pincé le favori. Nouvelle Perrette, elle escompte son gain et déjà son imagination galope à travers les étalages admirés la veille; elle cherche l'emploi des louis qu'elle va toucher.

Ici c'est un salon, où l'on affecte systématiquement de négliger les courses. Les chevaux passent : on ne les regarde pas. Ils galopent, on leur tourne le dos, et de retour à Paris les belles indifférentes demandent qui a gagné le Grand Prix!

Celles-là sont de petites folles. Elles parlent de tout et ne pensent à rien, suivent la seconde course avec le programme de la troisième, oublient leurs ombrelles, cassent leurs éventails, causent, sans s'écouter les unes les autres, toilette, théâtre, beaux-arts, toilette surtout. Leurs langues bavardes n'ont jamais connu le repos. L'une d'elles cependant écoute d'une oreille attentive la conversation d'un grand jeune homme qui s'appuie

légèrement au dossier de sa chaise, tandis que les trois autres disent à qui mieux mieux du mal de la petite baronne et de la blonde marquise. C'est un Five o'clock en plein vent, une potinière en miniature.

Mais voici la vraie sportswoman; lorgnette en bandoulière, programme et crayon à la main, elle va, vient, s'agite, se démène, recueillant au vol tout les racontars. Rien ne lui échappe; à elle tous les *tuyaux* et les renseignements. Elle ne confie à personne

le soin de ses paris, cause avec les jockeys, sourit aux entraîneurs et ne dédaigne pas le commerce des gens d'écurie. Elle compare Rolfe à Hopkins, Hartley à Lane, au besoin elle s'enthousiasme pour Kearney.

Sans cesse à la recherche de la meilleure cote, elle se fait coudoyer stoïquement au milieu des listes; pour elle le bookmaker galant rehausse d'un point le chiffre, et lui tend son ticket en souriant.

La course commence; cette doctoresse en sport ne veut pas perdre une foulée de son favori. Elle grimpe sur une chaise,

comme une fauvette sur sa branche; sa lorgnette exercée suit le groupe mobile et multicolore, mais c'est son cheval surtout qui l'intéresse. Il gagne! Non! Son jockey le pousse, il est en détresse, il est battu! Mais le voici qui revient. O bonheur! il est en tête au dernier tournant. Hélas! voici un de ses adversaires qui l'attaque; tout est perdu; Rolfe a levé sa cravache. Encore un effort et tout est sauvé; sur le poteau il a repris l'avantage, d'une tête seulement, il est vrai, mais, comme dans les luttes électorales et parlementaires, qu'importe que la majorité soit faible, pourvu qu'on l'ait la majorité! Pourtant, tout n'est pas fini. Dieu veuille qu'il ait son poids, qu'il ne soit pas invalidé, que le bookmaker paye! — *All right!* a crié d'une voix retentissante le héraut d'armes des chevaliers de la sacoche, et dans les mains fiévreuses de cette Danaé absolument moderne la pluie d'or va tomber.

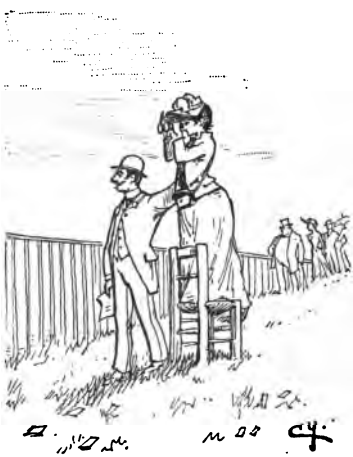

Calinette est une fantaisiste : elle fait montre d'originalité, choisit son cheval d'après le nom qu'il porte : *Bichette*, *Plaisanterie*, *Didine*, *Ardente*, *Caressante* ou *Coureuse de Nuit*. Elle s'attache même au numéro du programme, qu'elle pointe comme la carte à Monaco.

Paméla appartient, au contraire, au type classique : avant de partir elle a consulté la *Chronique*, pioché les performances, discuté les origines, lu toutes les feuilles et commenté leurs pronostics. Rien ne l'émeut, et le jour du Grand Prix elle parie volontiers pour les Anglais : en voilà une qui se moque du patriotisme!

La femme du propriétaire s'intéresse aux chevaux de l'écurie et parie pour eux, même s'ils n'ont aucune chance. Que voulez-vous? elle les connaît depuis leur naissance, elle les a vus grandir et, des fenêtres du château, elle a suivi leurs courses folles dans la prairie. Elle leur a caressé l'encolure de ses blanches mains; elle a partagé toutes les émotions et toutes les espérances, comme tous les déboires de leur préparation.

La femme du bookmaker ne lui sert de commis que lorsque sa fortune est modeste; plus tard elle reprend sa liberté, déserte le piquet conjugal et passe son temps à parcourir les listes, pariant elle-même, plutôt mal que bien, très accessible aux fausses nouvelles dont son expérience devrait la préserver, et ne joue heureusement que de faibles sommes : autrement cette Pénélope nouveau modèle déferait de ses mains le travail conjugal.

Celle qui est là-bas avec une cour de petits jeunes gens n'aimait jadis ni les courses ni le jeu. Mais elle est coquette, jalouse, et son mari est *plongeur*. Il est jeune, s'entête et double ou triple sa mise pour rattraper ses pertes. Elle vient le surveiller, n'empêche rien et se laisse glisser elle-même. Sa coquetterie ne s'en plaint pas: c'est un prétexte à toilettes. Superstitieuse et se laissant influencer par tout ce qu'elle rencontre, elle a foi en son étoile et n'a pas tort. Ses choix déconcertent la raison, et pourtant réussissent.

Madame, un peu pâle et toujours très émue, est mariée à un grand jeune homme, élancé comme un oiseau. Absolument nul, il parle peu, ne comprend guère et rit toujours. Pourtant elle l'aime inconsciemment. Excellent ménage : on vit largement, et pourtant on n'a rien. Cette jolie femme est un homme d'affaires : nul mieux qu'elle ne sait débrouiller un handicap et profiter des fluctuations de la cote. Elle ne lâche jamais son grand innocent, l'escorte jusqu'aux piquets et choisit le cheval, le bookmaker et la cote. Elle est la volonté qui commande et lui le bras qui exécute. Mais cette vie l'use très vite, elle vieillit : terrible chose que de compter sur le jeu pour payer son terme et sa couturière;

il y a tout de même une saveur d'imprévu : on part sans déjeuner et l'on dîne chez Bignon.

Tout ce monde s'étudie, se jalouse, s'observe, se contient. Quelquefois pourtant éclatent les scènes de ménage, qui amusent la galerie et dont les observateurs sont friands. « Qui as-tu pris? s'écrie madame, au chignon d'or très défraîchi; moi je veux le 9, va me le chercher. — Le 9, mais c'est absurde! il n'a aucune chance! D'ailleurs il est trop tard, le signal est donné. »

Les chevaux arrivent, et, par le plus grand des hasards, le 9, une rosse, gagne d'une encolure. « La! je l'avais bien dit! C'était sûr! on me l'avait donné! C'est ta faute! Quel malheur de vivre avec un entêté pareil! Tu sais pourtant que j'ai besoin d'argent! Mais ça m'est égal, tu me payeras tout de même : ça t'apprendra à faire ce que je te dis! » Quelquefois elle ajoute : « Sale bête! » comme Sapho. Lui, baisse le nez, se sauve et revient plus tard recevoir une nouvelle bordée, à la grande joie des voisins, qu'amuse fort cette lessive de famille.

Et les scènes de pugilat et les luttes à main plate. Ce n'est pas le plus joli du tableau, mais ça se voit.

En route pour Chantilly! La gare du Nord a l'air d'une ruche où l'on a récolté un essaim. Des queues interminables se forment. Tous les guichets délivrent des billets pour Chantilly. D'énormes écriteaux portent l'inscription : « Courses à Chantilly. » Sur le quai, les trains sont pris d'assaut. Tout le monde va en chemin de fer, les voitures et les mail-coaches ne viennent que des châteaux.

Le train part; chacun s'installe, prend ses aises et regarde à la dérobée ses voisins ou voisines; puis on cherche à occuper le temps : d'abord l'étude du programme, puis la lecture des journaux. Dans certains wagons se sont faufilées des bandes de bonneteurs qui amorcent les naïfs. L'éducation du public s'est faite, les pigeons deviennent rares. Au bout d'une demi-heure, les distractions s'épuisent. Mais le paysage, d'abord monotone, est de plus en plus joli. Voici la forêt, les étangs, la Reine-Blanche, on arrive, on est arrivé, et, comme on voit au théâtre la fée étincelante rejeter tout d'un coup le sombre manteau qui la couvre, on voit tomber les cache-poussière qui dissimulaient les toilettes printanières. Les chapeaux ronds sont en majorité et les plumes sont devenues fleurs. On traverse la gare, au milieu des cochers qui assaillent le client, en lui criant leurs offres. Si le temps est beau, ils s'égosillent en vain; il est bien plus gai de gagner à pied l'hippodrome, suivant l'allée qui a nom *des Aigles*, mais qui mériterait celui *des Mendiants*. Les marchandes de muguet, à la bonne heure : ça embaume et c'est coquet! En passant, voici la tribune des Princes, qui ne sera plus vide. Les tribunes se garnissent de toilettes. D'autres femmes se forment en corbeille sur le gazon. Les villes de l'Oise, Beauvais, Compiègne, Clermont, Senlis ont toutes envoyé leurs contingents. L'état-major de la garnison de Senlis est au complet. Les modes nouvelles sont dans tout leur épanouissement; mais c'est au Grand Prix qu'elles battront leur plein.

Le prix de Diane et le prix du Jockey-Club excitent de grandes émotions.

Puis c'est la grande semaine : Grand Steeple! Grande Course de Haies! Grand Prix! tout est grand, il n'y a de place que pour les héros du turf. C'est la semaine bénie des couturières et des modistes, où tout Paris s'habille et babille en attendant l'heure de la séparation.

Les sportsmen ne sont pas toujours fanatiques de ces *grrrandes* journées, où les habitués se voient noyés dans le flot des profanes, où les plus intéressés ne voient rien. Mais le coup d'œil

est joli : les tribunes ressemblent à des paniers d'Isabelle. Le soleil et la mode aidant, il y a parfois une véritable orgie de couleurs claires; le blanc surtout domine : robes de dentelle, de toile, de soie; ombrelles transparentes en gaze, en dentelle bouillonnée et toutes chargées de fleurs; grands chapeaux de paille avec nœuds de ruban menaçant le ciel et bouquets tremblotants.

C'est la plus belle, mais aussi la dernière journée de la saison parisienne : déjà les plages se préparent à recevoir leurs hôtes accoutumés! Dans l'intervalle, Auteuil, Fontainebleau et Beauvais attirent et retiennent la plus grande partie des turfistes; il y en a qui pour un empire ne manqueraient pas Fontainebleau. La gare de Lyon est un peu loin, mais le déplacement n'est pas cher et la vallée de la Sole est charmante.

Quel plaisir de s'en aller à pied ou en voiture à travers la forêt! Quel air embaumé et salubre! Il en est qui, venus de bonne heure, déjeunent dans la forêt, au buffet du pesage.

Fontainebleau doit aussi son aspect particulier à sa garnison et à son école d'artillerie. Beauvais doit son élégance aux châteaux qui l'environnent. On y est généralement carbonisé.

Les sportswomen se retrouvent à Caen. Pendant quarante-huit heures la paisible ville normande offre un aspect nouveau. Voici les contingents de Trouville-Deauville, de Cabourg, Villers, Houlgate, Luc-sur-Mer, Saint-Aubin, etc. Voici les députations de Lisieux, Falaise, Bayeux, Bernay, Pont-l'Évêque, Saint-Lô, etc. Voici enfin plusieurs trains complets qui arrivent directement de Paris, proie rêvée par les hôteliers aux notes effrayantes. De tous côtés accourent les calèches, les omnibus traînés par de vigoureux percherons. Tout le monde est content et les châtelains sont heureux de procurer à leurs hôtes cette rare distraction.

A l'heure des courses, les rues de Caen sont vides : toute la population est sur l'hippodrome, revêtue de ses plus beaux atours. C'est quelquefois un peu lourd, un peu surchargé; les couleurs sont parfois criardes, mais c'est très élégant tout de même.

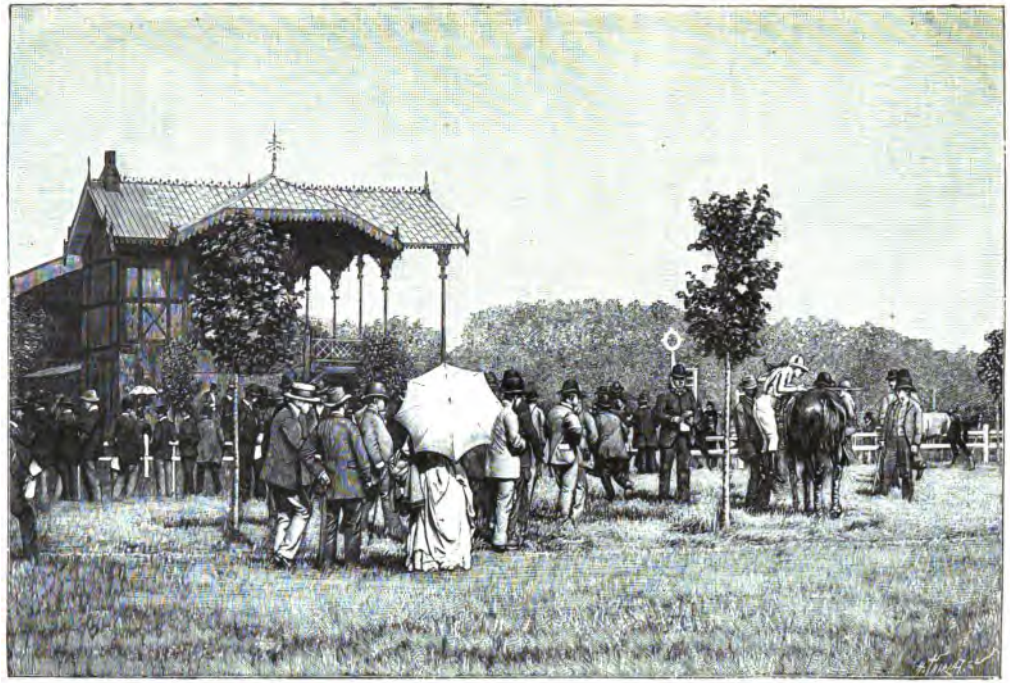

Paddock de Caen.
(D'après une photographie de M. Delton.)

THE ASTOR LIBRARY
NY

Trouville! Huit jours d'arrêt! Les naturels de l'endroit trouvent que, si la semaine des courses n'existait pas, il faudrait l'inventer. C'est la moitié de leur rente annuelle.

Le flot des visiteurs apparaît dès le premier jour, depuis l'élégant qui prend le train de luxe jusqu'à la clientèle des trains omnibus qui arrive avec un parapluie, une canne et un sac de nuit. Tous les trains ont deux heures de retard; dans la gare les malles font des tours Eiffel. Pensez donc! pour huit jours, au moins seize robes!

Plaignons ceux qui n'ont pas retenu leur logis! Pendant des heures, ils vont de porte en porte. Sans leur valise, on les prendrait pour ces fantômes des anciennes légendes qui, pour prix de leurs crimes, errent éternellement à travers le brouillard et la nuit.

Enfin, tout le monde s'est casé plus ou moins; du matin au soir, d'élégantes Parisiennes trottinent sur les planches, afin d'y exhiber les dernières créations de Redfern.

C'est le règne de la fantaisie : le rouge et le bleu dominent. C'est le triomphe des robes matelot, avec leurs grands galons blancs et leurs ancres brodées partout, des jerseys qui portent sur la poitrine le nom d'un joli yacht. Pour les coiffures, la variété est extrême : à celles qu'on voit partout s'ajoutent les casquettes, les bérets, les toques de jockey et surtout les petits chapeaux marin, à bords plats, avec simple nœud sur le devant.

Deauville reste d'ailleurs la réunion élégante par excellence, et rien n'est plus joli, plus aristocratique que l'enceinte du pesage le jour du Grand Prix.

Puis cette animation, ce mouvement extraordinaire cessent brusquement : la mer est toujours aussi belle, le ciel est encore bleu, mais la cavalerie sportive est en route : c'en est assez pour qu'à sa suite s'envolent tous ces oiseaux de passage, dédaigneux des beautés de la nature, si tant est que la nature ait rien d'extraordinaire en ce pays. L'existence la plus élégante tient la femme en haleine. Pas un instant de repos, toujours en représentation! Le matin, c'est le bain et la potinière. Puis le déjeu-

ner, difficile à obtenir; les garçons, éreintés, ahuris, persécutés, ne savent à qui placer la langouste rémoulade.

Puis c'est, après la messe, l'heure de s'habiller de nouveau, monter en voiture, assister aux courses, faire des visites, et faire les planches à Trouville, dîner, nouvelle toilette, assister au spectacle ou au concert, au bal, et aux petits chevaux. Voilà la vie d'une femme élégante qui va se reposer à la mer.

Dieppe hérite de Trouville; pendant cinq ou six jours on y reprend la même vie, puis on se retrouve à Auteuil ou à Fontainebleau. Septembre ramène au Bois les fidèles; mais ce n'est plus l'assistance du printemps et de l'été. La villégiature et la chasse y laissent de nombreux vides. Pourtant bon nombre d'élégantes y viennent le dimanche. Les journées sont moins chaudes, mais encore agréables. Le Bois est ravissant avec ses teintes dorées. L'aspect des toilettes se modifie.

Le genre favori est le genre militaire. Les casaques de drap très collantes ont les unes des chevrons, les autres des brandebourgs, toutes des galons; mais les toilettes sont assez sombres, garnies de zibeline, de loutre et d'astrakan. Les chapeaux se font remarquer par leur exiguïté : c'est à peine s'ils se voient, vraies huppes de poules de Houdan. Beaucoup de capotes rouges de toutes nuances, depuis la flamme jusqu'au grenat, des plumes lisses et posées toutes droites, parfois mélangées avec des aigrettes de jais, des oiseaux entiers se culbutant, des têtes de loutre aux yeux de rubis, apparaissant dans un fouillis de rubans à coques droites.

Comme les sportsmen et surtout les sportswomen sont superstitieux, ils ont toujours un fétiche : celui qui a remplacé le fer à cheval, le porte-veine et l'éléphant blanc, est l'*audja*. C'est le porte-bonheur des peuples qui habitent les bords du Nil; il avait déjà cette spécialité sous les Pharaons. On le faisait en or, en pâte, en bois. C'est à la fois le soleil couchant et le soleil levant; l'œil droit et l'œil gauche; l'œil d'Horus, la larme qui coule; le Nil, l'eau ou la chaleur qui féconde; son nom veut dire : santé, bonheur, prospérité.

Encore une jolie semaine à Chantilly, dans la forêt, qui semble d'or éteint, comme certaines femmes exquises à leur déclin.

Novembre appartient à Auteuil, et, sauf quelques-unes de ces journées rares que fournit l'été de la Saint-Martin, les jolies frileuses font leurs adieux au turf : seules les enragées luttent contre le froid et l'humidité, couvertes de fourrures et les pieds collés aux grilles des braseros; elles voient courir le prix de la Croix de Berny, le prix de Clôture, le prix d'Adieu, le prix du Départ. Puis, comme dans la romance du *Petit Faust* : « Plus rien! c'est l'hiver! »

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

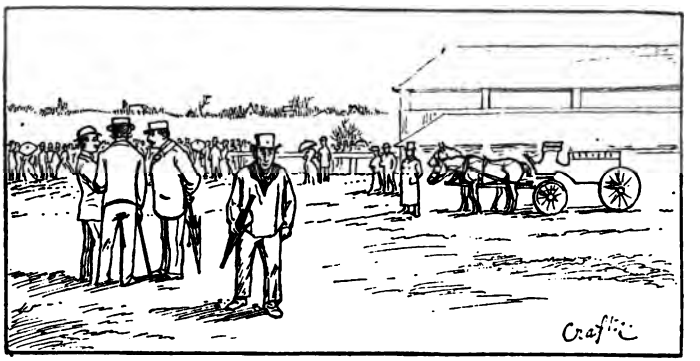

CHAPITRE XIX

LES COURSES EN PROVINCE

La province est malade. Elle avait sa raison d'être quand on ne courait pas tous les jours dans Paris ou sur des hippodromes suburbains. Mais maintenant... il est bien plus commode et bien plus économique de prendre un fiacre pour Saint-Ouen qu'un train pour Chalon-sur-Saône. En admettant même qu'on ne recule pas devant le voyage, les frais de déplacement sont excessifs. La faute en est moins aux chemins de fer qu'aux hôteliers, car les Compagnies font des réductions de tarif pour attirer le public; mais les hôteliers non seulement ne diminuent rien (ce serait trop demander), mais augmentent leurs prix dans des proportions décourageantes; ils n'épargnent même pas les acteurs qui leur amènent l'affluence dont ils profitent, c'est-à-dire les chevaux et ceux qui les accompagnent. Un beau jour, les victimes de cette avidité se fâchent, partent et ne reviennent plus : la poule aux œufs d'or est morte; il est bien difficile de la ressusciter.

Les écuries, presque toutes groupées dans les environs de

Paris, se bornent aux réunions, toujours de plus en plus nombreuses, qui sont à leur portée : elles renoncent à ces déplacements lointains qui fatiguent les chevaux, peuvent causer des accidents, coûtent fort cher et couvrent rarement les frais.

Mais, dira-t-on, il ne faut pas chercher à soutenir les industries ou les commerces en souffrance au détriment de ceux qui prospèrent; il est bien inutile de chercher à faire vivre les Sociétés qui n'ont pas la force de se défendre elles-mêmes.

C'est là une doctrine quelque peu égoïste; la Société d'Encouragement ne saurait oublier qu'elle doit plus que jamais propager le goût de l'élevage du cheval de pur sang dans toute la France, et pas seulement en Normandie ou dans les environs de Paris; je le répète, partout! Elle devrait venir en aide aux petites réunions qui luttent péniblement contre l'indifférence générale. Que de commissaires ont actuellement le sommeil troublé par le cauchemar du *walk over*!

Ce qui me surprend, c'est la théorie de la Société d'Encouragement, consistant à augmenter les allocations des réunions qui prospèrent et à diminuer les subsides de celles qui végètent.

Les Commissaires vous disent en propres termes : « Vous avez fait de bonnes affaires l'année dernière, vous êtes en mesure de donner de plus gros prix, nous allons vous augmenter; mais si vous avez eu des malheurs, si vos recettes ont été plus faibles pour quelque cause que ce soit, tant pis pour vous, nous vous diminuons. »

Peut-être la principale cause de la décadence que l'on constate sur certains points est-elle malheureusement l'absence de cette spéculation qui, sur d'autres hippodromes, s'est développée jusqu'à l'exagération. C'est un mal nécessaire, surtout dans un pays où il y a si peu de gens qui aiment platoniquement le sport. En Prusse, malgré les efforts du gouvernement et de quelques grands seigneurs, l'interdiction des paris a mis en danger l'institution des courses et paralysé son développement. En France, faut-il, tout compte fait, désirer le retour aux mœurs plus pures de

1840? Évidemment non, si le mal procure des ressources qui permettent de faire beaucoup de bien.

Lorsqu'il s'agissait autrefois d'envoyer des chevaux dans une ville, on ne considérait guère que la distance à franchir, les frais à faire et les prix à gagner. Une autre préoccupation intervient aujourd'hui : sera-t-il possible de parier? Le marché vaudra-t-il qu'on se dérange? Un propriétaire se félicitait jadis de n'avoir que peu ou point d'adversaires; il s'en désole aujourd'hui, parce qu'il ne peut plus parier. Le prix compte à peine s'il n'est pas important; il est moins recherché que l'occasion de faire un gros bénéfice. C'est une tactique nouvelle, dangereuse peut-être, car rien ne prouve qu'à la fin de l'année la balance ne soit pas plus favorable au propriétaire qui s'applique tout simplement à gagner beaucoup de prix; mais ce sont les mœurs du jour et elles font certainement du tort aux villes où le *betting* est insuffisant. Malheur à l'hippodrome où les bookmakers ne plantent pas leurs piquets!

Jusqu'au milieu de juin, les chevaux sont absorbés par les courses de la Société d'Encouragement. Après Fontainebleau, il faut accorder quelque temps de repos, et depuis Beauvais les chevaux sont mis en réserve pour les réunions normandes. Celles-ci ont tout pour elles : la proximité de Paris, la saison des bains de mer, le goût naturel des populations pour le cheval, enfin la primeur des courses de deux ans, avec l'immense avantage d'offrir aux parieurs un marché très étendu. Il reste à savoir cependant si, en réservant pour ces courses non seulement la fleur de leur écurie, mais la presque totalité de leur effectif, et en délaissant les réunions intermédiaires, les propriétaires ne sacrifient pas la proie pour l'ombre.

La Normandie est la terre classique de l'élevage français : mais les courses y ont des racines assez profondes pour qu'on puisse, sans faire de tort à ses réunions, demander quelque chose pour ces Sociétés de province, notamment de l'Est ou du Sud-Est, qui luttent si péniblement contre la concurrence des grands hippodromes et dont l'existence devient si précaire.

Peut-être pourrait-on leur laisser plus de liberté pour distribuer les subventions qui leur sont accordées. La Société d'Encouragement donne parfois avec tant de conditions restrictives, que le bienfait reste sans résultat. Ne vaudrait-il pas mieux se contenter d'imposer aux Sociétés quelques conditions générales et leur permettre de répartir à leur guise les allocations qui leur sont faites?

Les conditions vitales pour la province sont nombreuses :

1° Choisir des hippodromes bien situés aux portes des villes, ayant des moyens de communication très faciles avec des centres très importants.

Lorsque la voie ferrée est proche du champ de courses, et qu'une halte peut être établie, comme à Dieppe ou à Beauvais, c'est une situation avantageuse, car il est bien rare que l'hippodrome puisse être au cœur de la ville, comme à Caen.

2° Étudier les programmes; calculer les décharges et handicaper les chevaux avec le plus grand soin.

3° Prendre les mesures nécessaires pour que les chevaux et ceux qui les accompagnent soient logés convenablement et dans des conditions de prix très modérées.

4° Assurer des compensations aux propriétaires malheureux, soit en créant des prix de consolation, soit en attribuant une somme fixe aux chevaux qui se déplacent pour la réunion.

On a essayé ce nouveau moyen à Nice en 1890, et il a réussi. D'ailleurs, il n'est pas nouveau. Il y a longtemps qu'on le pratique en Autriche. Il y a six ans, la Société pour l'*Encouragement des bons cavaliers* de campagne, qui offre à Vienne des prix importants aux officiers de toutes armes, a pris des mesures pour assurer aux chevaux et aux ordonnances qui les accompagnent les conditions les plus avantageuses et les plus confortables. Elle les loge elle-même dans des écuries dignes d'animaux de prix, elle fournit le fourrage aux chevaux pendant un temps déterminé. Enfin, elle vient de toutes manières en aide à ses invités. C'est un exemple que les Sociétés de province peuvent imiter. Elles ont déjà fait quelques pas dans cette voie, mais elles pourraient y entrer plus largement.

Il est certain que c'est à force de sacrifices qu'un certain nombre de réunions de province parviendront à se défendre et à conserver une part sérieuse de leur ancienne prospérité.

Ce ne sont pas les réunions d'hiver, celles qui ouvrent la marche sur le calendrier hippique, qui se défendent le moins bien. Le meeting de Pau, par exemple, est tout à fait en progrès; mais il faut constater qu'il n'a rien négligé pour cela.

C'est ainsi qu'au début de 1890 Nice est entré nettement dans la voie des améliorations. Depuis deux ans, il n'était pas difficile de constater un ralentissement dans la prospérité de ce meeting. Des prix importants, comme le Grand Prix de Monaco, de 20 000 francs, et la Grande Course de Haies de Monte Carlo, de 10 000, qui avaient paru alléchants au début, passaient pour ainsi dire inaperçus au milieu des somptueuses allocations du steeple-chasing dans Paris. Les propriétaires de chevaux commençaient à se plaindre de la longueur du déplacement, des frais considérables qu'il occasionne. Le nombre des chevaux diminuait, et c'est le plus mauvais symptôme. Pour 1890, en augmentant les allocations, on va faire revivre Nice. Le prix de Monte Carlo, grande course de haies, a été porté à 20 000 francs et le Grand Prix de Monaco, steeple-chase, à 30 000.

Quand on jette un coup d'œil sur le calendrier de la province, on est surpris du petit nombre de réunions auxquelles on fait encore attention. Le coup le plus fatal porté à leur existence est la diminution constante du crédit des courses au budget de l'Agriculture. En 1884, les crédits de l'industrie chevaline étaient de 2 243 000 francs. Ils sont restés à ce chiffre en 1885 et 1886, puis ils ont commencé à fléchir en 1887, pour tomber en 1888 à 2 164 000 francs, et pour n'être plus en 1889 que de 2 millions en chiffres ronds. En ce qui concerne les crédits spécialement consacrés aux courses, ils étaient en 1886 de 629 150 francs. Ils sont tombés en 1887 à 582 500 francs; en 1888, ils n'étaient plus que de 120 000 francs.

Je suis de l'avis d'un des derniers défenseurs de ces crédits, M. Paulmier, du Calvados, qui disait, il y a trois ans, à la tribune :

« On juge beaucoup trop les courses d'après quelques grandes réunions de Paris, d'après le Grand Prix, le Grand Steeple-Chase, le prix du Jockey-Club, d'après ces assemblées où l'affluence des curieux, le monde des parieurs, l'élément mondain effacent un peu l'intérêt hippique et la question du cheval.

« Mais si l'on se transporte sur les hippodromes, beaucoup plus nombreux, de la province, la scène change complètement. On ne retrouve plus au complet ce monde de parieurs, cette affluence de curieux, mais bien une population de cultivateurs, d'agriculteurs, de producteurs qui viennent assister aux courses de leurs chevaux. »

Cette diminution de crédit est le coup de grâce pour certaines réunions où les courses ne battaient que d'une aile. Les courses de Bordeaux deviennent très maigres; celles de Marseille sont sous le coup d'une suppression imminente; Beauvais se traîne grâce au Jockey-Club, qui la maintient à la force du poignet, comme Fontainebleau. Boulogne-sur-Mer, Lyon, Aix-les-Bains sont relégués tout à fait au dernier plan, et maintenus surtout avec l'aide et dans l'intérêt des Casinos. En fait de province un peu vivace, il nous reste la Normandie, dont la campagne d'août commence à Évreux, continue à Bernay, Caen, Cabourg, Deauville, et finit à Dieppe.

La réunion normande jouit depuis longtemps d'un privilège exceptionnel. Paris s'y transporte. Pas trop à Évreux, qui n'est qu'un bien maigre lever de rideau, mais un peu à Bernay, beaucoup à Caen, énormément à Deauville. A Dieppe il y a déjà un peu de fatigue, et d'ailleurs la réunion n'est pas encore ce qu'elle devrait être, étant données les ressources dont elle dispose.

Entre Caen et Deauville il y a un symptôme de concurrence regrettable. Il me semble que Deauville fait échec à Caen.

Deauville n'a pas lieu d'être jalouse : elle a bien assez d'atouts dans ses cartes.

L'hippodrome a été acheté le 16 mai 1889 par une Société civile, exclusivement constituée à cet effet. En même temps, la

Société des courses de Deauville, fondée en 1864 par le duc de Morny, continuée par MM. le viconte Daru, Donon, comte Hocquart, Hector Crémieux, Calenge, etc., qui n'était qu'une pure association de fait, a été également constituée en Société civile, par les soins de son président actuel, le comte Florian de Kergorlay, tout en conservant une organisation dont une expérience de vingt-cinq années a démontré les avantages.

Son premier acte a été de s'assurer la jouissance de l'hippodrome par un bail de quatre-vingts années. Elle se trouve être ainsi de toutes les Sociétés de courses de France celle qui vraisemblablement repose sur la base la plus durable.

Dans ces conditions, la Société de Deauville n'a pas hésité à s'imposer des sacrifices considérables (60 000 francs environ, paraît-il, pour installer un système complet d'arrosage qui garantit de la sécheresse non seulement la piste des courses, mais les trois pistes d'entraînement. Ces travaux n'ont d'ailleurs été entrepris qu'à l'instigation des principaux propriétaires, qui ont participé à la dépense pour une quinzaine de mille francs.

La Société de Deauville a pris la bonne habitude d'ajouter à la brochure de son programme un certain nombre de renseignements statistiques intéressants à consulter. J'y vois notamment que le programme de la prochaine réunion présente une augmentation de 30 500 francs de prix, malgré la nouvelle diminution des prix du Gouvernement. C'est ainsi que depuis trois ans la somme donnée en prix s'est accrue de 75 000 francs, soit de près d'un tiers.

En 1864, les prix s'élevaient à 23 500 francs. Le total des prix fondés en 1883 étant de 235 000 francs est donc dix fois supérieur à celui de l'année de la fondation.

Une nouvelle course a été introduite dans le programme du premier jour : le prix Guillaume-le-Conquérant, 10 000 francs, pour chevaux de trois ans et au-dessus, sur 1600 mètres.

Différentes modifications ont été apportées à l'aménagement de l'enceinte du pesage en vue d'en augmenter le confortable : établissement de tentes devant les salles du pesage, du vestiaire

des jockeys, de la presse et du télégraphe; pose d'une grille pour limiter l'emplacement occupé par le ring, etc.

Les commissaires actuels sont MM. le comte de Kergorlay, comte de Gontaut-Biron et Pierre Donon.

Presque toute l'armée de l'entraînement donne dans la campagne de Normandie, et il est assez curieux de la voir rentrer dans ses foyers après ce qu'on pourrait appeler les grandes manœuvres du turf. Il y a toujours quelques chevaux hors de combat, eu égard à la trop grande sécheresse des premiers jours d'août. Pas mal de boiteux, pas mal d'enrhumés, et cela tient, je crois, bien moins au changement d'écurie qu'à la fâcheuse habitude, contractée par les entraîneurs, de faire travailler leurs poulains de trop bonne heure. Dans une vallée froide comme la vallée de Touques, on est vraiment assez éprouvé par la température jusqu'au moment où le soleil se montre, c'est-à-dire vers sept heures. Alors, pourquoi sortir vers cinq heures et demie, sous une brume glaciale qui saisit brusquement les animaux extraits de leurs boxes bien chauds? A Newmarket, les entraîneurs sont bien moins pressés de sortir. Ils attendent que la température soit supportable. Mais en France, c'est à qui sera le premier dehors ou, pour mieux dire, le premier rentré. On met son amour-propre à finir l'écurie de bonne heure : autrement dit la question d'ordre et de propreté prime la question d'hygiène. A Dieppe, où l'hippodrome est plus encaissé et où les entraîneurs n'éveillent pas leurs chevaux à l'heure des condamnés à mort, il y a moins de refroidissements. C'est assommant pour un propriétaire qui envoie un animal courir en province, d'apprendre qu'il tousse au moment de courir. Outre la chance perdue dans le prix que l'on visait, il y a une note de frais devant laquelle je m'explique que plus d'un fasse la grimace.

Quant à la note de Normandie, elle est toujours salée comme la Manche. Légendaire est l'histoire des carottes de Marsh, à 20 francs la botte. Mais les frais d'un cheval en voyage ne sont qu'une longue suite d'autres carottes. A Deauville, l'écorchement

Deauville.

OR LIBRARY

est déjà vif, mais il y a un certain ordre; les commissaires règlent le tarif et l'adoucissent dans une certaine mesure.

A Dieppe, au contraire, c'est de la férocité. Un entraîneur obligé de loger ses chevaux et ses hommes dans le quartier dit *des Charbonniers* est forcé de payer pour un boxe soixante-dix francs et pour la chambre d'un garçon d'écurie, une mauvaise chambre, un taudis : *trente francs!*

A chaque pas il y a des pourboires à donner, sans compter les façons d'exploiter inventées par les paroissiens de la localité.

Pendant une semaine de Deauville, je me promenais avec un entraîneur connu et qui passe pour un des plus malins de sa profession. Un individu en blouse, à l'allure assez franche, l'aborde et lui dit en passant : « N'oubliez pas l'homme qui a descendu tous vos bagages. »

L'entraîneur lui remet 10 francs, et, arrivé à l'écurie, signale cette dépense à son premier garçon, pour qu'il en prenne note.

« Mais, dit le premier garçon, voilà un farceur qui s'es moqué de vous. C'est un homme d'équipe qui a descendu vos bagages, et il a eu tout de suite son pourboire. »

Le hasard fait que vingt minutes après nous retrouvons l'homme en blouse.

« Vous avez du toupet, vous! lui crie mon entraîneur. Vous me dites que vous avez descendu mes bagages, et ce n'était pas vous!

— Pardon, répond le Normand, je vous ai conseillé de ne pas oublier l'homme qui avait descendu vos bagages, mais je ne vous ai pas dit que c'était moi! »

THE ASTOR LIBRARY
NY

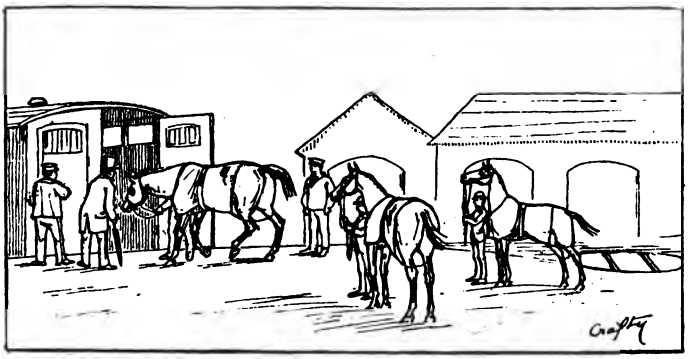

CHAPITRE XX

NOS SUCCÈS EN ANGLETERRE.

La victoire de *Ténébreuse* dans le Césaréwitch de 1888 a pris une grande signification. Elle a annoncé le relèvement de la production française. Il y a un détail curieux à noter. En 1885, le Jockey-Club anglais, un peu énervé du double triomphe de *Plaisanterie* dans le Césaréwitch et le Cambridgeshire, se laisse aller à voter la proposition Craven, qui nous interdisait les handicaps d'outre-Manche, sous peine de faire entraîner habituellement nos chevaux dans le pays des brouillards ou d'une exhibition dans deux courses anglaises en l'espace de six mois.

Crac! Trois ans après, nous envoyons *Ténébreuse*, dont les performances étaient d'autant moins dans un sac qu'elle avait enlevé le Grand Prix de Paris au vainqueur du Derby d'Epsom; malgré les sévérités du handicapeur, elle cueille le Césaréwitch au petit galop.

Là, certes, il n'y avait pas de coup préparé. Pas plus en cette circonstance que dans les autres, M. Paul Aumont, qui ne parie jamais, n'avait pas mis un shilling sur sa pouliche. Elle a gagné

carrément, au grand jour, et, toute la presse l'ayant désignée avec ensemble, tous les parieurs français ont pu en profiter largement. Si elle avait couru hors de forme au mois de juin, son propriétaire était bien forcé de la montrer, sous peine de ne pas la voir qualifiée, dans les épreuves de l'automne.

Cette même année, le second d'Epsom était battu par *Stuart*

Ténébreuse.
(D'après une photographie de M. Delton.)

au petit galop dans le Grand Prix de Longchamp, et *Van Dieman's Land*, le troisième d'Epsom, n'arrivait que mauvais troisième derrière *Galaor* et *Le Sancy* dans le Grand Prix de Deauville.

Ceci prouve que ce n'est pas par les tracasseries qu'on est le plus fort, et que les petits moyens ne réussissent jamais à ceux qui les emploient.

Nous faisons de bons chevaux en France; il serait vraiment

dommage qu'il en fût autrement. Cela prouverait que les efforts considérables de notre élevage sont bien mal récompensés. Voyez les frais que s'imposent certains jeunes propriétaires, le prix qu'ils payent leurs étalons et leurs poulinières, et dites s'il n'est pas juste qu'ils réussissent.

Alicante.
(D'après une photographie de M. Delton.)

Où est le temps où gagner un bon prix en Angleterre semblait un exploit fabuleux? Quand M. Lupin envoya courir *Jouvence* dans la Coupe de Goodwood en 1853, on eût dit qu'il allait décrocher la lune. Il en revint cependant victorieux. Il la gagna une seconde fois avec *Dollar* en 1864.

Amusons-nous, si vous voulez, à remonter un peu dans le passé et à rechercher nos principaux chevaux gagnants en Angleterre. Il n'en manque pas sous les couleurs du comte de Lagrange.

Dans le Derby d'Epsom, nous trouvons *Gladiateur* (1865), *Insulaire* 2e (1873). Dans les Oaks : *Fille de l'Air* (1864), *Reine* (1872), *Enguerrande* et *Camelia* dead heat (1876).

Dans le Saint-Léger : *Gladiateur* (1865), *Rayon d'Or* (1879). Dans les Deux Mille Guinées : *Gladiateur* (1865), *Chamant* (1877), *Pique-Nique* 2e (1875), *Insulaire* 2e (1878), *Rayon d'Or* 3e (1879).

Dans les Mille Guinées : *Reine* (1872), *Camélia* (1876), *Malibran* 2e (1883). Dans le City and Suburban : *Mademoiselle de Chantilly* (1858). Dans le Great Metropolitan : *Dutch Skater* (1872). Dans le Northumberland Plate : *Fervacques* (1867).

Dans le Woodcote Stakes : *Fille de l'Air* (1863), *Le Sarrasin* (1867).

Dans le Middle Park Plate : *Chamant* (1876), *Montargis* 3e (1872), *Heurtebise* 3e (1875), *Dora* 3e (1879), *Xaintrailles* 2e (1885), *Clover* 3e (1888).

Dans le Dewhurst Plate : *Chamant* (1876), *Insulaire* 2e (1877). Dans le Newmarket October Handicap : *Lina* (1878), *Barberine* (1885). Dans les Champion Stakes : *Rayon d'Or* (1879).

Dans le Goodwood Cup : *Jouvence* (1853), *Baroncino* (1855), *Monarque* (1857), *Dollar* (1864), *Flageolet* (1873). Dans le Brighton Cup : *Dollar* (1864), *Fénelon* (1882). Dans les Champagne Stakes : *Clémentine* (1877), *Fille de l'Air* 2e (1863), *Rayon d'Or* 2e (1878).

Dans le Doncaster Cup : *Sornette* (1876), *Dutch Skater* (1872), *Louis d'Or* (1884). Dans le Queen's Vase : *Verneuil* (1878). Dans la Coupe d'or à Ascot : *Gladiateur* (1866), *Mortemer* (1871), *Henry* (1872), *Boïard* (1874), *Verneuil* (1878).

Dans les New-Stakes : *Océanie* (1879). Dans l'Alexandra Plate : *Fille de l'Air* (1865), *Trocadéro* (1870), *Verneuil* (1878), *Insulaire* (1879). Dans les Clarewell Stakes : *Hospodar* (1862), *Gladiateur* (1864), *Feu d'Amour* (1873), *Rayon d'Or* (1878).

Dans les Criterion Stakes : *Hospodar* (1862), *Fille de l'Air* (1863), *Général* (1870), *Flageolet* (1872), *Jongleur* (1876), *Monsieur Philippe* (1878), *Archiduc* (1883). Dans le Great Eastern Handicap : *Cosmopolite* (1861), *Plutus* (1866), *Aurore* (1874).

Dans le Jockey-Club Cup : *Flageolet* (1873), *Braconnier* (1876), *Verneuil* (1877).

Dans le Rous Memorial : *Phénix* (1879), *Rayon d'Or* (1880). *Poulet* (1881). Dans le Althorp Park Stakes : *Brio* (1886). Dans le Lincolnshire Handicap : *Benjamin* (1864), *Poulet* (1882). Dans les Northamptonshire Stakes : *Dollar* (1864), *Messager* (1872), *Commandant* (1881).

Dans le Newmarket Triennal : *Pontoise* (1878). Dans le Newmarket Handicap : *Monarque* (1858), *Montagnard* (1868).

Dans le Césaréwitch : *Salvanos* (1872), *Plaisanterie* (1885), *Ténébreuse* (1888).

Dans le Cambridgeshire : *Palestro* (1861), *Montargis* (1873), *Peut-être* (1874), *Jongleur* (1877), *Plaisanterie* (1885).

En 1870, quelques-unes de nos écuries, ayant émigré en Angleterre, firent une campagne assez fructueuse. Parmi les noms des vainqueurs, je relève ceux de *Clos-Vougeot*, *Clotaire*, *Cramoisi*, *Véranda*, *Verdure*, *Vigogne*, *Porphyre*, à M. Delamarre ; *Eckmuhl*, à M. Desvignes ; *Finistère*, *Somno*, *Sornette*, au major Fridolin ; *Calvados*, *La Calonne*, *La Risle*, à M. de Montgomery ; *Fantôme*, *Graziella*, *Miss Hervine*, *Pensée*, *Haydée*, *Seul*, à M. Aumont ; *Gouache* et *Meleurge*, à M. E. de la Charme ; *Acide Prussique*, *Attraction*, *La Superga*, *Monsieur le Prince*, *Argenaut*, *Rafale*, *Soteira*, au baron Schickler ; *Antiochus*, *Le Ténor*, *Pistole* et *Postérité*, à M. Lupin ; *Tasman*, à M. Delâtre.

Au commencement de l'année 1890, les écuries françaises comptent en Angleterre des représentants d'une certaine valeur destinés à y remplir des engagements. Ce sont d'abord : *Le Nord* par *Tristan* et *La Noce*, *Heaume* par *Hermit* et *Bella*, *Vermillon* par *Tristan* et *Versigny*, au baron de Rothschild ; *Clover* par *Wellingtonia* et *Princess Catherine*, *Ragobert* par *Tristan* et *Rêveuse*, *Gouverneur* par *Energy* et *Gladia*, *Le Butard* par

Energy et *La Morlaye*, *Révérend* par *Energy* et *Réveuse*, à M. Edmond Blanc; *Achille* par *Tristan* et *Aurore*, au duc de Feltre. J'allais oublier *Vasistas*, devenu la propriété du baron de Hirsch. Tous ces poulains sont entraînés à Newmarket. Parmi nos représentants entraînés à Chantilly ou à la Croix Saint Ouen, tout fait supposer que nous trouverons encore quelque sujet digne de passer fructueusement la Manche, et il serait étonnant qu'une bête comme *Alicante*, également descendante de *Hermit*. n'allât pas y faire triompher les couleurs de M. Maurice Ephrussi dans quelque prix important.

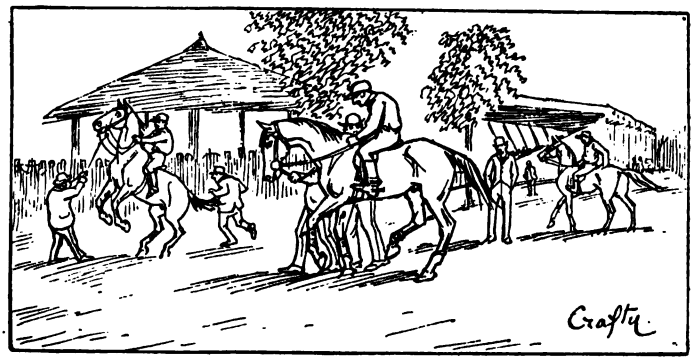

CHAPITRE XXI

LES COURSES AU TROT

L'institution des courses au trot n'avait pas précisément pour but, à l'origine, de développer la vitesse chez le cheval de demi-sang. On voulait avant tout le dresser en vue de sa présentation aux haras, aux remontes et aux marchands.

Les guerres du premier Empire avaient décimé la population chevaline de la France, et l'on sait comment les races nouvelles s'étaient constituées, à l'aide des vieux débris et l'infusion du sang pur.

Le goût de l'équitation avait peu à peu disparu à mesure que les moyens de locomotion devenaient plus nombreux, et les marchands, personnages très importants de l'époque, trouvaient difficilement des cavaliers pour *débourrer* les chevaux, qu'ils recevaient pour la plupart de Normandie à l'état demi-sauvage. Nous étions sous ce rapport dans un état d'infériorité regrettable vis-à-vis de l'Angleterre, de la Hollande et même de l'Allemagne, disposant d'excellents moyens de dressage et d'asservissement.

Cependant nous constations une augmentation de nos produits

de demi-sang. Les vieilles races disparues faisaient place à des produits plus affinés et plus rapides. Quelques essais de trotting, tentés par des hommes qui pressentaient l'avenir de leur entreprise, eurent un succès réconfortant.

Des courses au trot avaient eu lieu en France, à Saint-Brieuc en 1807, à Strasbourg et à Aurillac en 1820, à Nancy en 1828, mais elles étaient encore dans les limbes, d'où quelques hommes, d'une très grande valeur en matière chevaline, faisaient de vains efforts pour les extraire.

M. E. Houël, un des inspecteurs les plus distingués de l'Administration des Haras, une des plumes les plus autorisées de l'époque, se démenait sans repos ni trêve pour organiser quelques réunions de trotting. Mais il fallait sa ténacité pour ne pas céder au découragement.

Après avoir intéressé à son idée M. Dittmer, inspecteur des haras, il fut appelé par le ministre, M. Vitet, devant une commission où il n'avait recueilli que des haussements d'épaules discrets; l'un des membres de la commission même lui avait dit d'un air narquois :

« Jamais vous ne réussirez à faire trotter deux chevaux ensemble, sans qu'au bout de vingt pas il y en ait un qui prenne le galop! »

M. Vitet, futur académicien, avait eu beau prodiguer des condoléances, cela ne suffisait pas.

Le plan des courses au trot avait été développé et discuté dans les séances et les concours de la Société normande. La Société vétérinaire de Normandie émettait des avis favorables. M. du Pont, directeur du dépôt d'étalons de Saint-Lô, poussait volontiers à la roue. Mais pas un de ces hommes influents n'avait la foi, cette foi communicative qui enlève une affaire.

Et puis, disons le mot, la question d'argent enrayait tout; on avait beau avoir convaincu des hommes d'élite qui promettaient leur précieux concours : dès que l'on faisait le plus léger appel à la bourse des conseils généraux, ceux-ci se dérobaient.

« C'est là, dit M. Houël à qui je passe la plume, qu'il faut placer deux années de démarches, d'études, de travaux de toute espèce, de voyages, de fatigues et de dépenses à la recherche d'une occasion favorable. »

Elle se présenta enfin, cette occasion, mais pas du côté où M. Houël l'aurait attendue. Ce n'était pas un homme de cheval qui lui vint en aide : c'était un marchand de vins.

Un jour que M. Houël se désolait plus que de coutume de l'insuccès de ses efforts, il vit entrer chez lui un monsieur de bonnes façons qui lui tint ce langage :

« Vous avez proposé un plan pour l'organisation de courses au trot? »

M. Houël regarda l'inconnu; il s'était senti grandir de trois pouces.

« Oui, monsieur!

— Vous cherchez un emplacement pour un hippodrome, de l'argent pour donner des prix, une organisation enfin?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, je vous offre tout cela; vous aurez une grande ville pour théâtre, un hippodrome tout fait, des prix de courses: fixons une époque.

— Monsieur, répondit l'inspecteur enchanté, voici mon plan, veuillez y jeter les yeux.

— Inutile, répondit le négociant, le plan importe peu : c'est un spectacle que je veux. Voilà tout. Écoutez-moi : La ville de Cherbourg est une ville de guerre, mais elle a peu de commerce, point d'industrie. Nous sommes quelques hommes jeunes qui nous occupons d'affaires. Pour moi, je fais le commerce de vins avec la Grande-Bretagne; nous voudrions attirer chez nous les étrangers par quelques fêtes attrayantes. Les Anglais ont le goût du cheval et de la mer. Nous avons essayé des régates : elles n'ont pas répondu à nos espérances; essayons des courses de chevaux. L'idée des courses au trot est nouvelle : c'est un attrait de plus. »

Ainsi parla ce négociant vinicole, qui fonda une Société de

trotteurs, dont les statuts ont servi de modèle à toutes les Sociétés créées en France par la suite.

Ces courses de Cherbourg furent inaugurées en 1836, sur la belle plage qui s'étend en face des canons et des forts de la ville.

A la faveur de ce lancement inespéré, le trotting fit des progrès moins lents; il s'organisa à Caen en 1837, à Saint-Lô en 1838, à Rouen en 1843.

Les propriétaires dont les noms figurent sur les programmes de cette époque étaient MM. Alexandre Aumont, le duc de Vicence, de Basly, Marion, etc.

Le gouvernement, plus favorable à une œuvre dont l'avenir se dessinait bien, s'en occupa plus activement, institua les courses pour étalons de trois ans. En 1845 les nouveaux propriétaires étaient MM. le duc de Narbonne, Forcinal et Bastard.

De grands progrès étaient constatés en 1847, le nombre des Sociétés augmentait sensiblement et, le 25 avril 1848, une commission composée de MM. le marquis de Croix, le comte de Rédonville, de Saint-Valier, Auguste Lupin, de Turenne, H. de Kergorlay, Perrot de Thanneberg, le général Subervic, le général Randon, le général Baugenel, demandait au Conseil des Haras l'augmentation des courses, et particulièrement des courses au trot.

Dès 1850, les prix s'élevaient à 92 000 francs; malgré cela, le trotting ne jouissait pas d'un grand crédit; il était en butte aux attaques fréquentes des partisans exclusifs du pur sang. Ce n'étaient cependant pas les éleveurs qui manquaient, et les plus connus d'entre eux, MM. Lefèvre, Montfort, Tiercelin, Douesnel, Lindet, le marquis de Croix et Margrin, n'avaient qu'à se louer d'avoir marché de l'avant.

Le trotting, qui avait reçu du général Fleury une réelle impul-

---

SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG.

1. Marquis de Cornulier. — 2. M. Legoux-Longpré, *commissaires*. — 3. M. Tiercelin, *agent général*.

Société du Demi-Sang.

THE ASTOR LIBRARY
NY

Société du Demi-Sang.

THE ASTOR LIBRARY
NY

sion en 1860, devait bientôt s'organiser sur de nouvelles bases, et c'est quatre ans plus tard (1864) que se fonda la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang. Elle eut son siège à Caen, tout naturellement, puisqu'elle devait sa naissance à la collaboration des principaux éleveurs de Normandie. Et l'on ne pouvait pas dire pour cela qu'elle fût d'intérêt purement local, puisqu'elle recrutait ses membres parmi des hommes venus à elle de presque tous les points de la France et qu'elle dotait de subventions prises dans sa caisse les diverses Sociétés qui s'imposaient des sacrifices en vue de protéger l'élevage. Voici la composition du Comité fondateur : MM. le marquis de Croix, président, le marquis de Cornulier, le comte de Germiny, le comte d'Osseville, de Basly, Bastard, Brion, Desloges, le comte de Montigny, Forcinal, Henri de Saint-Germain. M. Legoux-Longpré n'était encore que le Messie pressenti ; il était très jeune, participait à la défense nationale dans une compagnie franche et ne devait entrer dans le Comité qu'en 1875, pour compléter un trio de commissaires qui depuis n'a pas varié : le marquis de Cornulier, Legoux-Longpré et Hervieu.

Le trotting a maintenant sa place bien large au soleil hippique. Nous ne pouvons pas être encore orgueilleux de nos jockeys, je le confesse ; mais, s'il y a encore beaucoup à désirer de ce côté, il faut avouer que l'amélioration de la race peut être considérée comme une vraie conquête nationale.

Les chevaux sont là ; les hommes viendront ! Il eût fallu les voir il y a vingt ans nos jockeys de courses au trot. Mais glissons sur ce point faible.

Dans les écuries de trotteurs, le maître — quand il est vraiment le maître — est trop doux ou trop emporté. Quand par hasard nous trouvons un cavalier de mérite, son premier soin est de ne rien apprendre aux camarades qu'il a sous ses ordres. Il sait, mais ne transmet pas son expérience de l'entraînement. Sa façon de donner des conseils est d'opérer lui-même en présence d'un élève auquel il n'explique rien et qui ne comprend pas davantage. Et maintenant faut-il s'applaudir de l'état actuel, qui en arrive à

l'exploitation à outrance? Je crois au contraire que, si les hommes qui président aux destinées hippiques de la France n'y mettent bon ordre, la décadence arrivera.

J'ai peur que la production, l'élevage et l'entraînement des trotteurs, qui coûtent actuellement deux millions, ne trouvant qu'un ensemble d'allocations qui ne dépasse pas la moitié de ce chiffre, n'obligent l'éleveur à désarmer; car je ne pense pas que les transactions commerciales comblent le déficit.

L'éleveur cherche à produire, le marchand veut trouver le cheval d'hippodrome. L'éleveur, c'est-à-dire celui qui ne vend pas ses produits, procède d'abord par croisements raisonnés et intelligents; il prépare un grand nombre de ses jeunes élèves pour la « course ». Il les nourrit en conséquence, les fait panser et manier pour les habituer à l'homme. Voilà qui est bon; car le poulain, qu'il réussisse ou ne réussisse pas sur le turf, aura toujours le bénéfice des soins dont il aura été l'objet, soins qui autrefois lui faisaient complètement défaut.

Les haras et les remontes connaissent si bien les bons effets de l'entraînement, qu'ils n'hésitent plus à faire un premier choix parmi les vainqueurs des courses et sont d'autant mieux disposés à payer un bon prix qu'ils sont plus sûrs des origines.

Le fruit sec des courses n'en conserve pas moins les qualités acquises, le commerce le prend comme cheval de service et comme cheval de luxe.

Il n'y a à tout cela qu'un point noir : l'étranger, qui nous guette. écrème souvent avant nous et mange les bons marrons que nous tirons du feu.

Voici quelques détails complémentaires susceptibles d'intéresser les amateurs de trotting.

ORIGINE DES TROTTEURS. — GRANDES FAMILLES.

Y. Rattler, pur sang, par *Rattler* et une *Snape* [*Mare*, né en Angleterre en 1811.

Eastham, pur sang, par *Sir Ollivier* et *Cowslip* par *Alexander*, né en Angleterre 1818.

Sylvio, pur sang, par *Trance* et *Hébé*, par *Rubens*, 1826.

Napoléon, pur sang, par *Bob Booty* et *Pope Mare*, 1824.

Royal-Oak, pur sang anglais, par *Catton* et *Smolensko*, 1823.

L'affirmation de la race trotteuse remontant aux chevaux de pur sang que je viens de citer a véritablement été établie par les six étalons dont les noms suivent :

The Heir-of-Linne, pur sang (1853), par *Galaor* et *Mistress Walker*.

Conquérant, demi-sang (1858), par *Kapirat* et *Élisa*.

Lavater, demi-sang (1867), par *Y.* et *Candelaria*.

Normand, demi-sang (1869), par *Divus* et une fille de *Kapirat*.

Reynolds, demi-sang (1873), par *Conquérant* et *Miss Pierce*.

Niger, demi-sang (1869), par *Phænomenon* et une jument américaine.

Le hasard amena *The Heir-of-Linne* en Normandie; cet étalon avait été destiné à la région du Midi. En 1862, faute d'emploi, on l'envoya dans le département de l'Orne, où les éleveurs le dédaignèrent tout d'abord. Placé alors au dépôt de Saint-Lô, dans la Manche, il y réussit à merveille et ses fils aujourd'hui font race dans les autres régions d'élevage.

Conquérant était fils de *Kapirat*, étalon méconnu pendant plus de dix années, au point que la Société d'agriculture de Cherbourg, le considérant comme incapable de produire utilement, demandait son déplacement chaque année avec insistance.

L'Administration des Haras, écoutant alors les sages observations du Directeur du dépôt de Saint-Lô, auquel la Normandie doit sans contredit la création et le maintien de la précieuse race de trotteurs qu'elle possède aujourd'hui, envoya *Kapirat* dans le Cotentin. De son croisement avec *Élisa* on obtint *Conquérant*.

Lavater, né et élevé chez le marquis de Croix, ne fut acheté qu'à six ans par l'administration; son propriétaire avait voulu le conserver pour son haras très célèbre.

M. Froidevaux à ce moment déploya tant d'éloquence, qu'il obtint du marquis la vente de son étalon, pour l'envoyer encore à Saint-Lô, où il était destiné à croiser avec les filles de *The-Heir-of-Linne*.

A la même époque, la Vendée, qui réclamait un trotteur de race, reçut en partage l'étalon *Reynolds*, fils de *Conquérant* et de *Miss Pierce*, dont la mère, *Lady Pierce*, avait des qualités exceptionnelles d'allure et de vitesse; mais là encore *Reynolds* ne fut pas apprécié : on demanda même de le réformer; il revint à Saint-Lô comme les autres!

Il a depuis lors beaucoup et admirablement produit dans ce centre d'élevage.

Normand était fils de *Divus*. Ce dernier paraissait un étalon médiocre; on lui reprochait ses membres légers, sa tête commune, ses longues oreilles et ses mauvais aplombs; il fut peu employé. La persistance du Directeur fit ce qu'elle avait déjà fait pour *Kapirat*, et une fille de ce dernier produisit avec *Divus* l'étalon *Normand*, dont les fils sont actuellement si recherchés.

Voici donc dans cette riche partie de la Normandie une race de trotteurs créée à force de persuasion et de persévérance par les soins d'un homme dévoué à la cause hippique, qui, dans la plénitude de ses forces physiques, aurait su continuer et multiplier ses bons et loyaux services, si des raisons administratives que je ne veux point apprécier ne l'avaient éloigné d'un poste important qu'il occupait avec une compétence incontestable.

Niger, fils de *Phænomenon* et de *Miss Bell*, une jument américaine, eut dès son début une carrière moins tourmentée; ses brillants succès d'hippodrome, sa conformation très suivie, sa vitesse, lui assuraient la vogue, avant même qu'il eût produit, aux yeux des éleveurs de Normandie.

Cet étalon fut demandé de tous côtés : le Merlerault l'emporta et la circonscription du Pin l'a toujours conservé.

Bayadère.

THE ASTOR LIBRARY
NY

Niger a fait quelques produits classés sur les hippodromes, mais il n'a pas répondu à la confiance qui lui avait été si largement accordée.

Faut-il attribuer ce peu de succès dans sa production à son origine mal constatée? On supposait que son père *Phænomenon* était né dans le Norfolk, on croyait sa mère d'origine américaine. Tout cela était bien vague.

Le peu de régularité de cette production est sans doute le fait d'une particularité de la nature inexplicable pour les hommes de cheval les plus expérimentés, et qui veut qu'un étalon de valeur ayant séduit tous les connaisseurs ne transmette pas mieux à ses produits ses qualités naturelles que ses qualités acquises.

LES MEILLEURES VITESSES.

1827.	Jument anglaise au général Oudinot, 28 kil. en	63m	
1830.	*Roblot* à M. le comte d'Hinisdal, 12 kil. en	22m	
1840.	*Sylvio*, 8 kil. en.	17m	
1840.	*Madère*, 4000 mètres en.	7m	42s
1847.	*Georgette* »	7m	45s
1850.	*Éclipse* »	7m	27s
1851.	*Éclipse* »	6m	35s
1857.	*Herminie* »	7m	16s
1860.	*Miss Pierce* »	7m	25s
1861.	*Fridoline* »	7m	05s
1862.	*Miss Pierce* »	6m	41s
1863.	*Bayadère* »	7m	10s
1868.	*Modestie* »	7m	04s
1869.	*Hersilie* »	6m	34s

De 1868 à 1889 le nombre des trotteurs s'est accru, en même temps que le chiffre des allocations offertes par les Sociétés de courses.

Les vitesses données précédemment par quelques sujets d'élite n'ont pas sensiblement augmenté, mais le nombre des chevaux

trottant régulièrement et pouvant atteindre ces mêmes vitesses est devenu considérable.

Par le fait de cette augmentation, la classification des chevaux de tête ayant paru sur les hippodromes devient difficile; elle est en même temps la meilleure preuve d'un succès continu et fort appréciable pour l'élevage des demi-sang.

Je crois pouvoir affirmer que la vitesse et l'endurance des trotteurs se sont généralisées au point que, sur 450 poulains de quatre ans ayant figuré sur les hippodromes en 1889, plus de 30 poulains pourraient aujourd'hui courir entre eux sur une distance de 4000 mètres avec des chances égales de succès.

Je citerai seulement quelques-uns des meilleurs trotteurs ayant figuré de 1868 à 1889 : *J'y Songerai*, *Kilomètre*, *Gringalet*, *Normand*, *Orphée*, *Pourquoi pas?*, *Quinola*, *Gorüne*, *Beaugé*, *Cherbourg*, *Capucine*, *Qui-Vive?*, *Hippomène*, *Virago*, *Kozyr*, *Joliette*, *Aramis*, *Haydée*, *Hémine*, *Harlay*, *Impétueuse*, *Pastille*. La moyenne des vitesses obtenues pendant cette longue période de vingt années a souvent atteint 1 minute 45 secondes par kilomètre, soit 7 minutes pour 4000 mètres.

Pour conclure à l'homogénéité de la race trotteuse et des vitesses que peuvent fournir ses représentants, il suffit de se reporter aux documents officiels publiés en 1889.

900 poulains et pouliches de trois ans environ ont paru dans l'année sur les hippodromes français. Leur vitesse moyenne, en ne comptant pas, bien entendu, les sujets d'élite, a été de 1 minute 45 secondes par kilomètre.

Environ 500 chevaux de quatre ans ont également fourni des vitesses analogues; enfin 400 chevaux âgés ont pris part également à ces courses, en donnant une moyenne de vitesse encore plus considérable.

SOMMES DISTRIBUÉES EN PRIX A DIVERSES ÉPOQUES.

1850.	50 prix courus se sont élevés à. . . .	92 000 fr.
1868.	85 Sociétés ont donné en prix.	23 885 fr.

1878. 122 Sociétés ont donné en prix. . . . . 482 025 fr.
1889. 217 Sociétés ont donné en prix.. . . . 1 037 645 fr.

Dans ces sommes sont comprises : les subventions de l'État, de la Société d'Encouragement, des départements, des villes et des particuliers.

Des courses extraordinaires furent organisées à l'occasion des grandes Expositions par M. Legoux-Longpré. En 1878, secondé par Gambetta qui s'intéressait vivement à l'œuvre, il donna une journée à Maisons-Laffitte, où 62 500 francs de prix furent répartis entre des chevaux de diverses nationalités : *Gourko* (russe), *Toujours* (français), *Loubesny* (russe), *Sylvia* (français), *Star Gazer* (anglais), *Lascelles* (anglais).

En 1889, 56 000 francs de prix offerts à Vincennes furent répartis entre : *Hémine* (français), *Impétueuse* (français), *Hétaïre* (français), *Bosque Bonita* (américain), *Harlay* (français) et *Watt* (américain).

Si nous avons eu dans les courses au galop la fameuse *Plaisanterie*, le trotting nous a donné la célèbre *Bayadère*, jument baie, née en 1859 par *Phænomenon* et *Bayadère*, par *Ramsay* et *Marquise*, une des meilleures trotteuses d'Angleterre. *Ramsay*, pur sang, était fils de *Sylvio*, pur sang anglais. *Bayadère* appartenait à MM. Montfort et Tiercelin. Elle avait été élevée à Pont-l'Évêque (Calvados), et entraînée dans l'Orne par M. Tiercelin. *Bayadère* a gagné 22 courses sur 24 qu'elle a courues en 1862 et 1863, réalisant un gain de 27 000 francs, assez considérable pour l'époque.

TROTTEURS FRANÇAIS ET TROTTEURS ÉTRANGERS.

Un petit nombre de propriétaires français, et plus particulièrement quelques amateurs de trotting, ont vanté et vantent encore avec passion les qualités des trotteurs russes et américains. Loin de moi la pensée de contester les magnifiques et rapides allures de ces nobles étrangers : ce sont de brillants acteurs, merveil-

leusement stylés, mais impropres aux travaux que nous exigeons de nos races indigènes.

Nous ne donnons pas en France des épreuves à spectacle. Chez nous, la course est un moyen de sélection : nous voulons connaître le meilleur cheval. Si à l'étranger les chevaux trotteurs sont produits pour les courses, en France, au contraire, les courses sont faites pour les chevaux.

Le but unique de nos courses au trot pour le demi-sang est en effet de faire produire, avec le meilleur sang et des qualités d'endurance, un animal à la fois robuste et rapide, capable de porter un cavalier solide et son lourd paquetage, en résistant aux fatigues d'une longue campagne.

Les courses au trot, je l'ai dit, ont déjà produit l'affinement des races. C'est quelque chose, et si le but poursuivi n'est pas encore complètement atteint, il n'en est pas moins incontestable que notre cavalerie a déjà ressenti les bons effets d'une première amélioration.

L'État est à même de prendre *immédiatement* et sans exception tous les trotteurs qui se trouvent dans les écuries d'entraînement. On est sûr de les voir faire campagne, mieux, bien mieux même que d'autres chevaux déjà exercés.

Le cheval de course américain ou russe n'est pas apte à rendre les mêmes services. L'américain et le russe, à de très rares exceptions, sont créés de longue race pour la course attelée. Le poids de l'homme les fait souffrir à cause même de leur conformation voulue.

Mais, tout en considérant que les trotteurs étrangers sont incapables de rendre des services à notre armée et d'exercer ainsi une heureuse influence dans les croisements, j'admire les soins méticuleux qui président à leur élevage et à leur entraînement.

L'entraînement américain touche à la perfection. Chaque cheval a son « boy », un petit nègre généralement, qui le soigne et le conduit; il est attelé au même sulky et porte toujours les mêmes harnais, pour que tout le harnachement soit bien adapté à ses

formes, à son caractère et à ses allures. L'entraîneur préside à tout avec un soin jaloux : au pansage, à la promenade; un fer dépassant de quelques grammes le poids habituel est méthodiquement mis de côté comme capable de déranger l'équilibre du cheval et ses actions. Rien n'est livré au hasard, tout est ponctuel, pesé, équilibré, chronométré.

Un fanatique des trotteurs américains me disait en m'exaltant l'habileté des drivers du Kentucky et leur façon d'assurer la grande stabilité de l'encolure :

« Vous pourriez tendre un fil en travers de la piste, quelques centimètres au-dessus des oreilles du trotteur attelé et mis en action rapide; vous placeriez ce même fil, à la même hauteur, sur différents points du parcours, et jamais le cheval ne le toucherait, tant la main de l'homme est ferme et la fixité de la tête de l'animal bien assurée. »

Il y a loin de là au balancement d'encolure continuel constaté chez nos trotteurs normands et aux saccades qui leur brisent les jarrets.

On dit alors que le cheval « encense »; c'est une façon de sauver l'amour-propre de son *dompteur*. Un peu d'intelligence et de douceur seraient d'un meilleur emploi.

Le jour où les jockeys français consentiront à faire leur éducation à l'américaine, on ne sera pas loin d'atteindre la perfection.

A vrai dire, les drivers américains ou russes sont des spécialistes et ne conduisent que des chevaux attelés. Nos cavaliers au contraire sont à deux fins, puisque nos trotteurs courent la plupart du temps montés et que ce sont eux qui les conduisent aussi dans les courses attelées. C'est évidemment une difficulté, mais qui est loin d'être insurmontable.

Une nouvelle Société de courses au trot a été fondée le 19 mars 1889, sous le nom de *Trotting Club de Paris*. Ses principaux fondateurs étaient : MM. le duc de Vicence, président, A. E. Terry, Ch. Servian, H. Desgenetais, J. Silbermann, E. Saulin, A. Desgrais, Léon Guillaumet. La Société disposait

d'un hippodrome spécial, à Neuilly-Levallois. Cet hippodrome était aménagé d'après les derniers perfectionnements connus en Amérique. Il est le seul en France qui ait une piste faite exprès pour les courses au trot. Du 22 juin au 30 novembre 1889, la Société a donné onze réunions, avec un total de 138 500 francs de prix. 834 chevaux ont été engagés et 435 ont couru, et 102 chevaux gagnants appartenant à 77 propriétaires se sont partagé ces allocations. Le siège de la Société est 25, rue Tronchet, et M. Desgrais en est le directeur.

DICTIONNAIRE

DES TERMES EMPLOYÉS SUR LE TURF

A

Action. L'allure d'un cheval au galop. On dit d'un cheval qu'il a une « belle action », une « action raccourcie », une « vilaine action ».

Affichage. Au fur et à mesure des opérations du pesage, on marque sur un tableau les numéros des chevaux qui doivent courir; ce tableau s'appelle le « tableau d'affichage ». Aussitôt après la course, on y indique le numéro des trois premiers chevaux placés, ainsi que les distances qui les séparent et la durée de la course.

Affûté. Se dit d'un cheval amené tout spécialement en vue d'une course et dont la préparation a été combinée de longue date.

Age. Les chevaux prennent leur âge à partir du 1er janvier de l'année de leur naissance (article 16 du Règlement des courses).

All right. Locution anglaise qui signifie: « Tout est bien ». En matière de course, on l'emploie pour informer le ring que le résultat qui vient d'être affiché est officiel.

All rightman. On appelle ainsi un employé payé en commun par les bookmakers et chargé par eux de les avertir après chaque course de la régularité du résultat en criant : *All right!*

Allure. Se dit de la façon de galoper d'un cheval : allure « séduisante », « allure élastique », « allure piquée », etc., etc.

Aplombs. On dit d'un cheval qu'il a de beaux ou de vilains aplombs, selon qu'il paraît bien ou mal porté sur ses membres.

Apparence. On dit qu'un cheval a bonne ou mauvaise apparence, selon qu'il est amené en bonne ou mauvaise condition sur le turf.

Apprêter. On apprête un cheval pour une course, c'est-à-dire qu'on l'amène à un moment donné dans une condition parfaite d'entraînement et de préparation. Un cheval bien apprêté ne doit avoir ni trop, ni trop peu de chair : il est tout en muscles.

Arrière main. L'arrière-main est la partie postérieure d'un cheval.

Arrivée. Point précis où se termine une course. Le poteau d'arrivée est indiqué par un mât surmonté d'un disque et placé exactement en face de la tribune du juge.

Avant-main. L'avant-main est la partie antérieure du cheval.

B

Banquette irlandaise. Obstacle de steeple-chase. Talus en terre d'une hauteur de 1 mètre 20, avec plate-forme au sommet. Les chevaux doivent passer cet obstacle en deux bonds, avec un point d'appui sur la plate-forme. Il est très rare qu'un cheval le franchisse de volée sans tomber.

Barrière. Obstacle de steeple-chase. — Deux barres fixes superposées dans le sens horizontal, et dont la hauteur est réglementairement de 1 mètre.

Betting. Provient du verbe anglais *to bet*, qui signifie « parier ». Le « Betting » en France est composé d'une réunion de parieurs. Plus généralement, on appelle « Betting ou Ring » l'endroit réservé sur chaque champ de courses aux parieurs pour ou contre. On appelle aussi « Betting » le relevé des cotes auxquelles les différents chevaux d'une course ont été donnés.

Blood horse. En français « pur sang ».

Book. En français « livre ». Le book est le livre sur lequel les parieurs contre ou bookmakers inscrivent leurs différents paris. Parier au book ou au livre signifie parier sur parole, sans échange d'argent comptant, avec règlement au Salon des Courses.

Bookmaker. On appelle ainsi le parieur contre ou donneur. Le bookmaker parie contre tous les chevaux d'une course, dans une proportion différente; il parvient ainsi parfois à équilibrer ses paris et à faire un livre régulier de façon à ne perdre sur aucun cheval et à gagner sur plusieurs d'entre eux.

Broken-down. Signifie en français « cassé dans le bas ». Se dit d'un cheval rentrant après une course boitant bas, que la boiterie provienne du tendon du boulet ou du pied.

Brook. Rivière précédée d'une barre fixe.

Bull-finch. Obstacle de steeple-chase. — C'est une haie généralement d'une hauteur de 2 mètres. Les chevaux ne doivent pas la franchir, mais la traverser. Cet obstacle n'offre aucun danger, mais souvent les chevaux s'en effrayent et se dérobent.

C

Canter. Le canter est le galop que fournit le cheval en sortant du paddock avant de se rendre au poteau. Les connaisseurs jugent souvent de l'état de préparation du cheval d'après son canter. On dit « gagner dans un canter », d'un cheval qui gagne avec une facilité telle, qu'il n'a pas dû se détendre à l'arrivée plus que dans son canter. A l'exercice on donne aux chevaux des canters sur différentes distances.

Champ. Le lot de chevaux qui disputent une course. Champ nombreux, champ médiocre.

Cheval anglais. Signifie pur sang, c'est-à-dire un cheval de race pure, qui a sa généalogie parfaitement tracée au Stud-Book anglais-français ou d'une nation quelconque.

Cheval claqué. Signification presque identique à « broken-down ». S'emploie cependant plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'un cheval qui a les muscles ou les tendons plus ou moins distendus.

Cheval d'armes. Cheval de pur sang ou non, inscrit aux contrôles d'un régiment.

Cheval de demi-sang. Produit d'un étalon ou d'une poulinière de pur sang, et d'une poulinière ou d'un étalon de race commune ou tout au moins de race améliorée, mais non inscrits au Stud-Book. Pour qu'un cheval soit qualifié de demi-sang, il faut que son propriétaire puisse prouver que son père ou sa mère étaient réellement de demi-sang.

Cheval né et élevé en France. Pour être qualifié dans les épreuves réservées aux « chevaux nés et élevés en France », il faut que le cheval soit né en France et y soit resté jusqu'au 1er juin de sa deuxième année (art. 1er du Code des courses).

Cheval gagnant. Le cheval que le juge a indiqué comme passant premier le poteau. On entend par « cheval gagnant d'une certaine somme », celui qui, à une époque ou dans un pays quelconque, a gagné une somme de..., en un seul prix, entrées comprises, déduction faite de la sienne.

Claie. Obstacle formé d'un treillage d'osier ou de branchages. Cet obstacle mesure environ 1 mètre de hauteur.

Classe. Les chevaux de course sont classés d'après leurs performances et aussi d'après leur origine. Un cheval de classe ou d'ordre est un cheval supérieur.

Cloche. On sonne la cloche avant une épreuve : 1° pour annoncer aux jockeys qu'ils doivent venir se faire peser ; 2° pour annoncer le moment de monter à cheval et d'entrer sur la piste.

Cob. Petit cheval, de taille un peu plus élevée qu'un poney.

Contre-bas. Obstacle de steeple-chase. Fossé de 1 mètre 20, dissimulé par une haie inclinée.

Corde. Sur les hippodromes, la piste est tracée par une corde. En termes de course, « avoir la corde » signifie se trouver le plus près de cette corde à main droite. Au départ, les places se tirent généralement au sort et le jockey qui tire le n° 1 se place le plus près de la corde; pendant la course, le cheval en tête peut prendre la corde, mais il faut pour cela qu'il ait au moins une avance d'une longueur sur le cheval qui s'y trouve.

Corneur. Corneur ou cornard. Se dit d'un cheval ayant la respiration bruyante et difficile, surtout après un galop.

Cote. Les bookmakers parient contre tous les chevaux, à une proportion différente et équivalente à la chance que le cheval a de gagner; la proportion offerte s'appelle la « cote ».

Cote du départ. Au moment du départ des chevaux, les rédacteurs des journaux spéciaux relèvent la cote la plus avantageuse à laquelle les parieurs pourraient prendre chaque cheval : c'est ce qui établit la cote du départ.

Cote du mutuel. Depuis l'institution officielle du pari mutuel, les parieurs qui ne vont pas aux courses et veulent parier à la cote du départ, parient, soit à la cote du dernier moment enregistrée par un journal spécial, soit à la cote du pari mutuel, en acceptant le règlement d'après ce que le pari mutuel aura donné.

Couleurs. Chaque propriétaire de chevaux de courses adopte ses couleurs, composées d'une casaque et d'une toque. Les couleurs doivent être déclarées officiellement à la Société d'Encouragement et ne peuvent être modifiées qu'après en avoir averti ladite Société. Il est interdit de prendre des couleurs déjà adoptées par un autre propriétaire. Nul ne peut reprendre les couleurs d'un autre propriétaire, à moins que ce dernier n'ait cessé de faire courir depuis *au moins* cinq ans.

Couper. Il est interdit à un jockey de se placer devant un autre cheval pendant la course, si le sien n'a pas au moins une avance d'une longueur : sinon il a coupé son adversaire, et ce fait est cause que le cheval est distancé et souvent attire une pénalité au jockey.

Courir ou payer. En anglais *Play or Pay*. En terme de paris, on appelle faire un pari « courir ou payer » un pari engagé avant la course et qui reste valable dans le cas même où le cheval qui en est l'objet n'y participerait pas.

Crack. Le crack d'une écurie est le cheval de deux ou trois ans considéré comme le meilleur, en vue des grandes épreuves classiques. Le crack de l'année est le cheval dont les performances publiques sont les plus brillantes.

Cravache. Jonc terminé par une mèche. On dit : « Gagner à la cravache », d'un cheval qui remporte une course difficilement et cravaché par son jockey.

Criterium. Signifie textuellement « essai ». On a dénommé ainsi des épreuves réservées aux « two years old » (poulains de deux ans), et dans le résultat desquelles on cherche des indications pour l'avenir.

Cross-country. Traduction littérale : « à travers champs ». On appelle ainsi les steeple-chases où les chevaux ne sont pas astreints à suivre une piste tracée, mais courent d'obstacle à obstacle à travers champs. Dans les vrais cross-country les obstacles sont naturels.

D

Dead heat. Expression anglaise qui signifie : « tête à tête ». Le juge prononce le dead heat pour la première, deuxième ou troisième place, quand deux chevaux arrivent exactement ensemble. Quand le dead heat est déclaré, les propriétaires des chevaux partagent le prix s'ils s'entendent sur ce point; sinon les chevaux recourent une épreuve définitive après la dernière course de la journée. En steeple-chase, le partage est obligatoire.

Déboulé (un). Course de courte distance où, du départ à l'arrivée, les chevaux donnent toute la vitesse dont ils sont capables. On dit aussi d'une course courue sur une longue distance qu'elle s'est réduite à un déboulé, quand elle a été courue sans aucun train pendant la plus grande partie du parcours et que les derniers cent mètres ont été fournis à toute vitesse.

Décharge. Dans certaines courses les conditions accordent à certains chevaux des décharges, c'est-à-dire une diminution sur le poids commun, soit pour n'avoir jamais gagné, soit pour n'avoir pas gagné une certaine somme, soit encore d'après leur prix de réclamation si c'est un prix à réclamer.

Defaulter. Un « defaulter », c'est « l'homme qui fait défaut le jour du règlement des paris ». Cette expression s'applique en général à ceux qui ne payent pas exactement leurs paris.

Dérober (se). — En course plate, un cheval se dérobe quand il quitte la piste, autrement dit, quand il passe en dehors des piquets qui marquent la piste; il cherche à se dérober quand il se jette à gauche ou à droite. Dans le premier cas, il est distancé de fait. En course d'obstacles, les chevaux se dérobent aussi quand ils ne franchissent pas tous les obstacles en dedans des deux drapeaux indicateurs qui se trouvent placés aux extrémités.

Détresse. Un cheval est en détresse, quand le train mené par les autres est tel qu'il ne peut le suivre.

Disqualifier. Est disqualifié : 1° tout cheval engagé sous une fausse désignation d'âge, de robe ou d'origine; 2° tout cheval ayant gagné une course et au sujet duquel on découvrira, pendant les six mois qui suivront la course, qu'il l'a gagnée sous une fausse dénomination quelconque; 3° tout cheval contre la qualification duquel une réclamation ayant été déposée, le propriétaire n'a pu prouver la qualification dans le laps de temps qui lui aura été fixé par les commissaires; 4° tout propriétaire, entraîneur ou jockey dont le Comité des courses aura prononcé l'interdiction pour avoir manqué aux prescriptions du règlement tendant à maintenir la moralité des courses. Tout propriétaire, entraîneur ou jockey disqualifié ne peut posséder, ni entraîner, ni monter aucun cheval qui puisse disputer les courses reconnues par les sociétés.

Distance. Le poteau de distance se trouve généralement à cent mètres du but.

Distancer. On dit qu'un cheval est distancé, quand il ne peut suivre le train de ses concurrents. Est déclaré distancé, tout cheval dont le jockey ne porte pas le poids qui lui est attribué par les conditions de la course, ou ne le porte plus à sa rentrée aux balances; tout cheval dont le jockey est descendu avant d'arriver à l'endroit désigné à cet effet; tout cheval qui, pendant la course, a gêné ou coupé manifestement un de ses concurrents.

Donneur. Traduction française du mot anglais Bookmaker : celui qui donne les chevaux, qui paric contre.

Don't pay. Quand, après une course, une objection se produit, l'allrightman crie : *Don't pay*, au lieu de *All right*. Cela signifie : ne payez pas, attendez la décision des commissaires. Selon cette décision, un nouvel « all right » annonce que le résultat est définitivement bon. Dans le cas contraire, on publie la décision qui le modifie.

Driver. Mot anglais qui signifie « conducteur »; s'emploie dans les courses au trot attelé, pour désigner celui qui conduit.

E

Echarpe. Large ruban de soie de couleur différente de celle de la casaque, que les jockeys portent en sautoir quand dans une course il y a plusieurs chevaux du même propriétaire. Autrefois, quand un propriétaire avait plusieurs chevaux dans une course, il déclarait volon-

tiers avec lequel il voulait gagner et le jockey de l'autre portait une écharpe. Cette déclaration n'est pas imposée.

Efflanqué. Se dit d'un cheval qui a le flanc retroussé.

Effort. En course, les jockeys ménagent autant que possible les forces de leur cheval pendant la première partie du parcours, pour leur faire donner, dans les dernières foulées, ce suprême élan qu'on appelle l'effort.

Emballé. Un cheval est emballé quand le jockey qui le monte n'a momentanément plus assez d'empire sur lui pour le modérer dans son galop.

Enceinte du pesage. L'endroit où se pèsent les jockeys est entouré d'un grillage : c'est l'enceinte du pesage. Les jockeys doivent s'y présenter avant la course et y rentrer après. Cette enceinte n'est accessible qu'aux porteurs de cartes spéciales, qui sont généralement les membres du Comité, les propriétaires de chevaux, les entraîneurs et les membres de la presse. Plus généralement on appelle « Pesage » toute la partie réservée où l'entrée, en France, est de vingt francs.

Encolure. Partie du corps du cheval qui va de la tête aux épaules et au poitrail. Le juge déclare qu'un cheval a gagné d'une encolure quand il arrive premier de cet intervalle.

Engagements. Pour chaque course, il y a une date et une heure fixées jusqu'à laquelle les propriétaires ont le droit de faire inscrire leurs chevaux. Cela s'appelle « engager » son cheval. L'engagement doit se faire par écrit ; la lettre d'engagement doit contenir un certificat, signé par le propriétaire, indiquant l'âge, la robe et l'origine exacte du cheval qu'il engage. La Société organisatrice des courses a également le droit d'exiger qu'à la lettre d'engagement soit jointe la somme stipulée pour l'entrée ou le forfait du cheval.

Enlever (s'). S'emploie dans les courses au trot. Un cheval s'enlève lorsqu'il quitte l'allure réglementaire du trot pour prendre le galop.

Ensellé. La concavité présentée par le dos et les reins d'un cheval, et qui semble place faite pour recevoir la selle.

Entraînement. Préparation que l'on fait subir aux chevaux en vue des courses qu'ils ont à fournir.

Entraîneur. Les entraîneurs sont généralement d'anciens jockeys qui se livrent à la profession d'entraîner les chevaux. La plupart des entraîneurs sont Anglais. Le talent de l'entraîneur consiste à amener progressivement à l'apogée de leur forme les chevaux pour une course ou une époque déterminée.

Entrée. La somme que paye chaque cheval pour participer à une course ; cette entrée est généralement ajoutée aux prix. Elle est due en entier quand le cheval remplit son engagement ; elle se réduit au forfait stipulé par les conditions de la course quand le cheval est retiré.

Éparvin. Tare qui se trouve à la face interne du jarret.

Épreuves. Chaque journée de courses réunit quatre, cinq ou six épreuves. En Angleterre, la moyenne est de sept à dix épreuves par jour. Dans les courses au trot, il y a souvent des parties liées en deux ou trois épreuves.

Essai. Les propriétaires et entraîneurs font souvent galoper ensemble plusieurs de leurs chevaux, soit pour se rendre un compte exact de leurs qualités respectives, soit en vue d'arriver par déduction à déterminer leur chance vis-à-vis d'adversaires qu'ils doivent rencontrer dans une course. Cela s'appelle des « essais ».

F

False start. Traduction anglaise de « faux départ ».

Fautes. Maladresses que commet un cheval en galopant ou en sautant et qui l'exposent à des chutes.

Faux départ. Il y a faux départ quand le juge au départ (starter) estime que les chevaux sous ses ordres ne sont pas assez bien rangés pour lui permettre de donner le signal.

Feather weight. Traduction : « poids de plume ». Les chevaux ayant à porter les poids les plus légers dans les handicaps sont les feather weights.

Feu. Cautère qui actuellement en style vétérinaire prend cette dénomination. On applique le feu en raies et en pointes. On applique le feu sur toutes les parties du corps, mais le plus fréquemment sur la couronne, le tendon et le jarret.

Fifty. Traduction littérale « cinquante ». Expression de parieur; jouer un « fifty » équivaut à risquer une mise de 50 louis.

Figurer. On dit qu'un cheval a « figuré » dans une épreuve quand, sans l'avoir gagnée, il a cependant couru d'une façon honorable.

File indienne. Situation des chevaux galopant un à un à la suite les uns des autres.

Flotter. Se dit d'un cheval qui dans une course va de droite à gauche sans se maintenir en ligne.

Fluxion périodique. Ophtalmie constituant un cas rédhibitoire. Ses symptômes peuvent être divisés en plusieurs périodes, avec des alternatives de guérison apparentes qui aboutissent fatalement à la perte de la vue.

Flyer. Se dit d'un cheval très vite sur une distance de 1000 à 1500 mètres maximum. Signifie en français : « qui vole ».

Flying-start. Expression anglaise qui signifie « prendre le départ au vol », pour dire que le jockey a saisi le mouvement du starter et a pris un excellent départ.

Fond. Le fond d'un cheval est l'aptitude qu'il a de pouvoir soutenir sa bonne allure sur une longue distance. En anglais, le cheval de fond s'appelle *stayer*.

Fonds de courses. Encaisse d'une Société de courses destinée à être donnée en prix.

Forfait. Quand un propriétaire qui a engagé un cheval pour une épreuve désire le retirer, il doit payer la somme stipulée dans ce cas. Cette somme s'appelle le « forfait ». Un cheval retiré « est forfait ».

Forme. Condition où se trouve le cheval. Il est en bonne ou en mauvaise forme, suivant que sa préparation l'a mis à l'apogée ou au déclin de sa condition.

Foulées. Espace de terrain que le cheval couvre en galopant. On dit qu'un cheval est venu gagner dans les dernières foulées ou en quelques foulées, c'est-à-dire dans les derniers bonds qu'il a faits pour atteindre le but.

Fourbu. Cheval atteint d'une maladie qui consiste dans l'accumulation du sang au tissu réticulaire du pied, puis dans l'inflammation de ce même tissu.

G

Ganache. La mâchoire inférieure du cheval.

Garçon de voyage. Lad de confiance qui accompagne les chevaux dans leurs déplacements.

Garrot. Partie du corps du cheval située au-dessus des épaules et terminant l'encolure.

Gentleman-rider. Amateur montant en courses. Plus généralement est qualifié gentleman-rider celui qui monte en courses sans jamais être payé, autrement dit n'est pas un professionnel. Les Sociétés de courses établissent chaque année la liste des gentlemen, sur leur demande, s'ils se trouvent dans les conditions voulues pour être considérés comme tels.

Gourme. Sorte d'écoulement nasal. Les poulains y sont fort sujets. On dit qu'ils « jettent leur gourme ».

H

Hack. Traduction propre : « cheval de selle ». Il y a des courses réservées aux hacks et hunters. Sont qualifiés hacks et hunters (courses plates ou à obstacles) les chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce et de tout pays, n'ayant pas couru dans l'année jusqu'au moment de la course, dans d'autres courses (plates ou à obstacles) que celles réservées aux hacks et hunters, et montés par des officiers ou des gentlemen-riders ; ou dans des steeple-chases militaires ; ou dans des steeple-chases réservés aux officiers ou gentlemen, à la condition que ces chevaux n'auront pas couru dans l'année, en dehors de ces épreuves réservées aux officiers ou gentlemen, dans d'autres courses que celles réservées aux hacks et hunters.

Haie. Obstacle formé de feuillage ou de fagots. — Haie naturelle, haie artificielle. On appelle « courses de haies » les courses d'obstacles où il n'y a que des haies et des claies à franchir.

Handicap. Traduction littérale : « Main dans la casquette ». Un handicap est une course où, par des poids différents que l'on fait porter aux chevaux, on cherche à égaliser exactement leurs chances respectives, de telle façon que le moins bon ait autant de chances que le meilleur.

Handicapeur. Personne chargée de faire les poids dans un handicap. Le handicapeur doit égaliser par le poids les chances de tous les chevaux. Il se base pour cela sur l'âge, les performances et les sommes gagnées.

Haras. Établissement d'élevage de chevaux, où se trouvent en station des étalons et des poulinières. Les poulains et pouliches y restent jusqu'au moment où ils sont envoyés au dressage comme yearlings.

Head lad. Premier garçon de l'écurie de courses. Celui qui commande après l'entraîneur et fait exécuter ses ordres en son absence.

Hémorragie. Perte de sang causée par la rupture, la déchirure ou l'érosion d'un ou de plusieurs vaisseaux.

Herbage. Prairie qu'on ne fauche jamais et dans laquelle on met les bœufs pour les engraisser et les chevaux pour l'élevage.

Hongre. Cheval ayant subi la castration.

Huit. Beaucoup de parcours de courses d'obstacles, et principalement de steeple-chases, sont tracés en forme de huit, afin de pouvoir, sur un terrain restreint, faire courir de longues distances, et aussi ne pas perdre les chevaux de vue.

Hunter. Cheval de chasse. En Irlande, on prend généralement comme hunters des chevaux de demi-sang. Pour les courses spéciales qui leur sont réservées, les hunters sont qualifiés tels, d'après les mêmes conditions que les hacks.

Hurdle race. Course de haies.

Hurdle racer. Cheval de course de haies.

I

Ictère. Jaunisse chez le cheval.

Importation. Cheval étranger amené en France pour y rester et y servir à l'élevage

Incartade. Toutes espèces de défenses du cheval pour désobéir au cavalier.

Influenza. Maladie épidémique et contagieuse qui frappe souvent tous les chevaux d'une écurie et leur fait éprouver un malaise général.

Interversion. Changement dans la forme d'un cheval.

J

Jardon. Sorte de tumeur calleuse qui se forme à la face externe du jarret du cheval.

Jarret. Partie de la jambe située derrière l'articulation du genou.

Javart. Gangrène d'une portion du tissu cellulaire dermique qui tend à s'échapper au dehors et qu'on désigne sous le nom de « bourbillon ».

Jeu. Quand une écurie a plusieurs représentants dans une course, généralement le moins bon part en tête et mène très vite, de façon à forcer le train. Cela s'appelle « faire le jeu ».

Jockey. Cavalier qui monte les chevaux de courses. Pour être jockey, il faut obtenir une licence, c'est-à-dire être agréé par la Société d'Encouragement pour les courses plates, ou par la Société des Steeple-Chases pour les courses d'obstacles. Les jockeys doivent s'astreindre à un régime des plus sévères pour conserver leur poids minimum. Un jockey convaincu de fraude peut être mis à pied pour un temps limité ou illimité et se voir privé de sa licence, qui doit être renouvelée tous les ans.

Jockey-Club. En 1833, la Société d'Encouragement a été créée à l'instar du Jockey-Club de Newmarket et était, comme ce dernier, composée exclusivement d'éleveurs, de propriétaires et de personnes s'inté-

ressant aux progrès du cheval de sang. En 1834 fut fondé le Cercle d'Encouragement, qui prit plus tard le nom de Jockey-Club. Les membres de la Société d'Encouragement en faisaient partie de droit. Lord Seymour en fut le premier président.

Juge. La personne chargée de placer les chevaux à l'arrivée. Le juge, dans les grands meetings, est maintenant rétribué. Dans d'autres réunions, notamment en province, il est choisi parmi les commissaires. Ses décisions sont souveraines.

Jumper. Mot anglais qui signifie « sauteur » cheval d'obstacles.

L

Lad. Garçon d'écurie.

Leader. Le cheval qui mène, dans une course.

Leg. Mot anglais qui signifie « jambe ». On appelle également de ce nom, en Angleterre, une catégorie de joueurs de profession, insolvables et toujours prêts à lever le pied.

Licence. Autorisation donnée aux entraîneurs pour entraîner et aux jockeys pour monter en course publique. La licence se renouvelle tous les ans.

Licol ou **Licou.** Sorte de longe qui sert à attacher les chevaux à l'écurie.

Light-weight. Traduction littérale : « poids léger ». On dit indifféremment qu'un cheval est le light-weight d'un handicap ou porte le light-weight. S'emploie également pour désigner un jockey qui peut monter à un petit poids.

Ligne. On dit les « lignes d'un cheval », en parlant de sa structure. — La ligne droite est la partie qui termine une course et où se produit l'effort final. Dans le tracé d'un hippodrome, on cherche à donner à la ligne droite le plus de longueur possible, pour permettre aux chevaux de fournir le maximum de leurs moyens. — Prendre la ligne d'un cheval, veut dire que l'on prend sa mesure vis-à-vis d'autres chevaux.

Lions. La route du Connétable, dite route des Lions, est la plus grande allée d'entraînement de la forêt de Chantilly. Elle se déroule sur une étendue de 3000 mètres.

Listes. Pancartes où sont inscrits tous les concurrents d'une course. Sur une marge noire et vis-à-vis du nom de chaque cheval, les bookmakers ou listmen marquent la cote, qu'ils modifient suivant la fluctuation du marché.

Listman. Même signification que bookmaker. Se dit plus spécialement de celui qui parie au piquet.

Longueur. Équivaut à une longueur de cheval. Distance prise comme unité dans le classement des chevaux à l'arrivée.

Lot. Réunion de chevaux qui prennent part à une course. Synonyme de groupe. On dit : Le lot de tête se composait de tels et tels chevaux pendant la course.

M

Mâche. Sorte de barbotage que l'on donne aux chevaux.

Maiden. Expression anglaise qui, appliquée aux jockeys ou aux chevaux, signifie qu'ils n'ont pas gagné de course.

Mains basses. Un jockey qui gagne facilement une course sans avoir à secouer son cheval, gagne les « mains basses ».

Marché. La Bourse des paris de courses.

Martingale. Courroie qui empêche le cheval de donner de la tête. — En terme de pari, la martingale est une marche d'argent qui consiste à augmenter graduellement sa mise après chaque perte, de façon à ce qu'un seul gain les rattrape toutes.

Match. Course entre deux chevaux; plus spécialement course entre deux chevaux à la suite d'un pari fait entre deux propriétaires.

Médecine. Purgation du cheval. L'on met généralement en médecine un cheval qui a été au repos et que l'on va replacer à l'entraînement.

Meeting. Mot anglais qui signifie « réunion ». Le meeting de Newmarket; le meeting de Deauville.

Mener. Mener une course, veut dire prendre le commandement du train; galoper en avant.

Mille. Mesure de distance anglaise : environ 1600 mètres.

Mise à pied. Un jockey qui a enfreint le règlement soit en arrêtant un cheval, soit en commettant une fraude quelconque, est puni d'une mise à pied, dont la durée varie selon la gravité du cas.

Mise. Somme placée sur les chevaux, soit chez les bookmakers, soit au pari mutuel.

Molettes. Sorte de boursouflure qui se produit aux jambes des chevaux par suite de la fatigue.

Money-horse. Se dit du cheval qui porte l'argent de son écurie dans une course où l'écurie a plusieurs représentants.

Monkey. Mise de 12000 fr. On joue par « monkey », comme par « poney » (500 fr.), par « livre » (25 fr.) et par « louis » (20 fr.).

Monte. Un jockey engage sa monte. — Un étalon fait la monte. Les montes d'un étalon célèbre sont limitées chaque année; les propriétaires de poulinières doivent les faire inscrire à l'avance et payent un prix fixé : c'est le prix de la monte.

N

N. de. Les chevaux qui n'ont pas reçu de nom sont, en attendant qu'ils courent pour la première fois, désignés par la lettre N. (abréviation du mot *né*), que l'on fait suivre du nom du père et de la mère. Le cheval sans nom est alors couramment appelé « N. de », suivi simplement du nom de la mère.

Nerf-ferrure. A la suite de violents efforts, il se produit un engorgement ou une rétraction du tendon fléchisseur du membre antérieur. Cela se nomme la « nerf-ferrure ». Cette tare est produite par un épanchement synovial qui fait boiter le cheval et lui enlève toute solidité des rayons inférieurs.

Non qualifié. Pour prendre part à une course, un cheval doit remplir toutes les conditions du programme : sans cela il est non qualifié.

O

Obstacle. Dans les steeple-chases, il y a plusieurs sortes d'obstacles : la rivière, le brook, le mur, le tertre, la barrière fixe, le bull-finch, etc., etc.

Œillères. Partie de la bride qui garantit l'œil du cheval et l'empêche de voir de côté. On s'en sert très rarement en course et seulement pour les chevaux qui ont mauvais caractère. On cherche ainsi à éviter qu'ils se dérobent. Ce moyen est loin d'être infaillible.

Omnium. L'Omnium est le nom donné au principal handicap couru à Longchamp à la réunion d'automne. Comme les engagements et les poids de ce prix sont publiés longtemps à l'avance, il donne lieu à un betting important, comme le Césaréwitch et le Cambridgeshire à Newmarket.

Ordre et marche. On désigne ainsi la partie d'un compte rendu de courses qui porte sur la place occupée par chaque cheval aux principaux points du parcours.

Outsider. On appelle « outsider » d'une course le cheval peu ou pas connu, ou celui dont les performances précédentes ne permettent

pas d'établir entre lui et les favoris une ligne raisonnée. On peut dire que *Vasistas* était l'un des outsiders du Grand Prix de 1889.

Ouvrage. Travail quotidien d'un cheval à l'entraînement.

Overtrained. Mot anglais qui signifie « trop entraîné ». Se dit d'un cheval auquel son entraînement trop prolongé a fait perdre une partie des moyens qu'il avait à l'apogée de sa condition.

P

Paddock. Espace réservé à la promenade des chevaux dans l'enceinte du Pesage.

Panache. Chute complète d'un cheval à un obstacle. Lorsqu'il ne se contente pas d'une grosse faute qui désarçonne son cavalier, ou qu'il ne tombe pas seulement sur les genoux, mais qu'il culbute la tête la première, on dit que le cheval a fait « panache ».

Parcours. Tracé ou itinéraire qui varie suivant les conditions et la distance d'une course, et que les chevaux doivent strictement effectuer sous peine d'être distancés.

Pari mutuel. Pari au totalisateur. Les mises placées sur tous les chevaux d'une course sont totalisées et divisées entre les mises placées sur le gagnant, défalcation faite d'un tant pour cent qui est destiné aux frais, au fonds de courses et à l'Assistance publique.

Partie liée. Course dont le résultat ne devient définitif qu'après plusieurs épreuves.

Paume. Mesure de quatre pouces anglais, et dont on se sert pour mesurer la taille des chevaux.

Pavillon. Tribune réservée sur certains champs de courses. L'entrée y est généralement fixée à 5 francs.

Pedigree. Mot anglais ; traduction : « descendance, origine, extraction ». Le pedigree d'un pur sang est son arbre généalogique d'après le Stud-Book.

Pelouse. Sur un hippodrome, la pelouse est la partie ouverte au public qui n'entre pas dans l'enceinte du pesage.

Performance. Les courses publiques fournies par un cheval établissent sa performance. Elle est bonne ou mauvaise, selon qu'il s'est bien ou mal comporté.

Performer. Se dit d'un cheval qui a déjà couru plusieurs fois et réunit un ensemble de bonnes ou mauvaises performances.

Pesage. Salle où se trouve la balance destinée à peser les jockeys. On a étendu le nom de « pesage » à toute l'enceinte dont l'entrée coûte un louis.

Piquet. Sorte de pieu, planté en terre, qui porte la pancarte sur laquelle le bookmaker inscrit la cote.

Placer. Le juge à l'arrivée accorde la deuxième et la troisième place derrière le gagnant aux chevaux arrivés dans cet ordre. Ces chevaux sont placés et doivent être payés aux preneurs suivant qu'ils ont été pris par eux placés 1, 2 ou 1, 2, 3, c'est-à-dire premier ou deuxième, ou premier, deuxième ou troisième.

Plate. Prix dans lequel les entrées rentrent au fonds de courses.

Play or pay. Traduction française : « Courir ou payer ». Un pari est fait « Play or pay » quand il est convenu préalablement qu'il est valable soit que le cheval qui en est l'objet parte, soit qu'il ne parte pas.

Plombs. Plaques de plomb de diverses dimensions que l'on met dans les poches de la selle pour parfaire le poids du jockey.

Plongeur. Gros parieur, acceptant tous les paris qu'on lui propose en exposant les sommes les plus fortes.

Poids. Les conditions d'une course établissent le poids que doit porter chaque cheval; dans ce poids est compris tout ce qu'il porte, sauf les fers. Quand le jockey et tout le harnachement ne pèsent pas suffisamment, on ajoute dans les poches d'un tapis, placé sous la selle, des feuilles de plomb en quantité suffisante pour atteindre le poids indiqué. Ce que l'on ajoute ainsi s'appelle le « poids mort ».

Poney. Cheval de petite taille qui se monte et s'attelle. — Terme anglais qui, en matière de pari, veut dire 500 francs.

Position. Place occupée par un cheval dans une course. A tel ou tel endroit du parcours le cheval améliore ou perd sa position, suivant qu'il gagne ou perd du terrain.

Poteau. Le poteau d'arrivée se trouve placé exactement en face de la tribune du juge. Il est généralement surmonté d'un disque, pour permettre aux jockeys de se rendre compte exactement de l'endroit où il se trouve.

Poteau de distance. Dans certains champs de courses, le poteau d'arrivée est précédé à une centaine de mètres d'un premier poteau appelé « poteau de distance ».

Poulain. Le jeune cheval est appelé poulain jusqu'au 1er janvier de sa cinquième année.

Poule. Sorte de pari, qui consiste à réunir les mises égales d'un groupe de parieurs. Les numéros correspondant au programme sont mis dans un chapeau et tirés au sort par chacun des pouleurs; celui qui a le numéro du cheval gagnant touche la totalité de la poule.

Poule des Produits. Prix de 30 000 fr., ajoutés à une poule de 1000 fr., réservé aux chevaux de trois ans, et dont les engagements se font avant la naissance du produit (à courir sur 2100 mètres).

Poule d'Essai. Prix de 20 000 fr., ajoutés à une poule de 1000 fr., réservé aux chevaux de trois ans et dont les engagements se font à l'avance (à courir sur 1600 mètres).

Pouliche. La jument est appelée pouliche jusqu'au 1er janvier de sa cinquième année.

Poulinière. La jument devient poulinière dès le jour où elle a été saillie.

Pound. Livre anglaise, poids exact : 453 grammes.

Preneur. Parieur pour. Celui qui prend un ou plusieurs chevaux dans une course.

Près de terre. Cheval dont les canons sont courts, la poitrine profonde et le flanc bien descendu.

Production. Ensemble de chevaux nés dans une même année, ou dans un même haras. On dit : la production de 1890; la production du haras de Chamant, etc.

Produit. Le rejeton mâle ou femelle d'un étalon et d'une poulinière.

Programme. Liste de tous les chevaux engagés dans une réunion, classés par courses, avec le nom du propriétaire, le poids, le pedigree complet et les couleurs du jockey.

Pronostic. Prophétie sur une course.

Publications. Chaque Société de courses relève et réunit les engagements qu'elle reçoit et en dresse la liste. Ce sont les publications d'engagements, de poids, de forfaits.

Pur sang. Produit d'un étalon et d'une poulinière, tous deux inscrits régulièrement au Stud-Book.

Q

Qualification. Du mot « qualifié ». Exemple : la qualification de tel cheval est douteuse, etc.

Qualifié. Un cheval qui se trouve dans toutes les conditions stipulées au programme d'une course est « qualifié » pour cette course.

Quickbeginner. On nomme ainsi, en Angleterre, un cheval qui part vite et se met dans son train dès les premières foulées.

R

Raccommodé. Se dit d'un cheval claqué que l'on est parvenu, à force de soins, à remettre à l'entraînement.

Racing-calendar. Organe offficiel des courses anglaises. C'est un Bulletin hebdomadaire qui réunit les courses plates et à obstacles et qui correspond en France au *Bulletin officiel* de la Société d'Encouragement et de la Société des Steeple-Chases de France.

Racing-like. Expression anglaise qui veut dire « tout à fait apte à courir ». Un cheval est « racing-like » lorsque dans son ensemble il offre la perfection du cheval de courses.

Rallye-paper. Traduction littérale : « se rallier au papier ». Sorte de chasse très pratiquée en Angleterre. Un cavalier désigné représente l'animal pourchassé; il prend une grande avance sur le reste de la troupe, qu'il met en défaut en semant des traînées de bouts de papier.

Ramassé. Se dit d'un cheval un peu court dont les rayons ne sont pas très développés, qui n'a pas de grandes lignes, mais qui possède quelques points de force assez accentués. L'ensemble peut être bon sans que le cheval soit allongé : on dit alors qu'il est « ramassé ».

Recevoir (se). Suivant la façon dont le cheval retombe après le saut d'un obstacle, on dit qu'il « se reçoit » bien ou mal.

Réclamation. Tout propriétaire d'un cheval dans une course peut faire une réclamation contre la qualification d'un cheval concurrent, soit qu'il croie avoir été gêné, coupé, croisé ou qu'on ait empêché son cheval de passer. L'article 2 du règlement soumet ces réclamations aux commissaires, qui jugent souverainement, et même dans certains cas en réfèrent au Comité central. Aucune réclamation ne peut être portée devant les tribunaux. Dans les prix à réclamer, la somme fixée pour chaque cheval constitue son prix de réclamation.

Réclamer. Dans les prix à réclamer, tous les chevaux présents sur le terrain peuvent être réclamés, avant la course, moyennant le prix stipulé de réclamation, plus le montant du prix non compris les entrées. Il en est de même après la course, sauf dans les épreuves où les conditions stipulent que le gagnant seul est à réclamer. Pour réclamer le gagnant, on ne peut faire une offre inférieure au prix de réclamation. Le cheval appartient à la personne qui aura fait l'offre la plus haute sous pli cacheté. Les différentes offres sont déposées dans une boite qui est ouverte un quart d'heure après la course ou entre les mains d'un commissaire. Le propriétaire du cheval reçoit la somme pour laquelle le cheval était à réclamer; le surplus revient au fonds de courses.

Red-coat. Habit rouge. Dans certaines épreuves réservées aux gentlemen, les conditions stipulent qu'ils doivent monter en tenue de chasse, habit rouge ou red-coat.

Refuser. Lorsqu'un cheval se dérobe en face d'un obstacle qu'il contourne au lieu de le franchir, on dit qu'il à « refusé » cet obstacle.

Région. On classe par région les divers centres d'entraînement de la France. Il y a des courses auxquelles ne peuvent prendre part que des chevaux de la région : Centre, Midi, ou Nord, etc.

Règlement. Les courses sont réglées de la manière suivante : 1° Pour les courses plates, par le règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France; 2° pour les courses d'obstacles, par le règlement de la Société des Steeple-Chases; 3° pour les courses au trot, par le règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang.

Remonte. L'Administration des Haras achète au nom du Gouvernement, aux propriétaires ou éleveurs, les chevaux reproducteurs qui lui sont nécessaires. Ces chevaux constituent la remonte.

Répartition. Au pari mutuel on appelle « répartition » le montant net revenant aux gagnants, déduction faite des différentes retenues.

Rester au poteau. Un cheval qui manque le départ reste au poteau. Dans ce cas, le cheval est considéré comme ayant pris part à la course, puisqu'il s'est présenté sous les ordres du starter, et les paris faits sur lui sont perdus.

Résultat. Issue d'une course à la suite de laquelle on connaît le premier, le second, le troisième et les chevaux non placés.

Réunion de courses. Ensemble de plusieurs courses qui ont lieu le même jour et au même endroit. S'emploie également pour désigner une série de réunions données sur le même hippodrome. Ainsi la réunion de printemps à Chantilly comprend les trois journées données dans cette ville.

Ring. Endroit réservé aux parieurs dans l'enceinte du pesage.

Rivière. Obstacle d'une largeur de 4 mètres environ. A Auteuil, la rivière des tribunes a 4 m. 30 de large et celle des fortifications ou brook 4 mètres.

Rouan. Se dit d'un cheval à poil mêlé de bai, de gris et de blanc.

Rouge. Après avoir inscrit sur les tableaux indicateurs les numéros des chevaux qui prennent part à une course, on indique qu'il n'y a plus de concurrents à inscrire en faisant sortir, par le même système que les numéros, un disque rouge situé au-dessus des autres cases. On dit alors que le « rouge » est mis.

Routes d'entraînement. Routes réservées au travail quotidien des chevaux à l'exercice.

Rush. Mot anglais qui signifie « bond ». Effort final d'un cheval dans les dernières foulées.

S

Saint-Léger. Nom d'une des principales épreuves. En France, le Saint-Léger se court à Caen; en Angleterre, il se court à Doncaster.

Salon des Courses. Sorte de cercle privé où se réunissent les parieurs qui en sont membres et où se fait le règlement des paris à terme.

Sellinger. Cheval de prix à réclamer.

Selling race. Traduction anglaise de « course a réclamer ».

Selling stakes. Prix ou Poule à réclamer.

Série (prix de). Nom donné à des prix spéciaux, offerts par la Société d'Encouragement et par la Société des Steeple-Chases de France aux principales Sociétés de courses de province, et dont les conditions sont uniformes dans chaque série. En obstacles, des prix de série sont également courus à Auteuil.

Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France. Société dont le règlement régit les courses plates en France. Siège social : 1, rue Scribe.

Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang. Société dont le règlement régit les courses au trot en France. Siège social : 12, rue de l'Arcade.

Société générale des Steeple-Chases de France. Société dont le règlement régit les courses à obstacles en France. Siège social : 1, rue de Castiglione.

Société hippique française. Société qui a pour but de favoriser et de développer l'emploi du cheval de service produit en France, et le dressage de ces chevaux. Elle organise chaque année le Concours hippique de Paris. Son règlement régit la plupart des concours de France. Siège social : 33, avenue Montaigne.

Sore shins. Points douloureux au tibia.

Sport. Mot anglais; traduction : « Jeu ». Terme générique qui s'applique à tous les exercices et jeux d'agrément : courses, chasse, escrime, gymnastique, yachting, etc., etc.

Sportsman. Mot qui s'applique à tout homme qui s'occupe de sport.

Sportswoman (femme de sport). S'applique aux femmes qui s'occupent de sport.

Stakes. Traduction de l'anglais : Poule, mise d'argent, enjeu, prix, pari, etc.

Stalle. Espace séparé dans l'écurie.

Starter. Mot anglais désignant la personne chargée de donner les départs. Le starter donne les départs au moyen d'un petit drapeau qu'il abaisse quand le départ est bon. A Paris et à Chantilly, le starter est M. R. Figès. A Auteuil, le starter est M. G. Arnull; à la Société sportive d'Encouragement, M. F. Arnull.

Starting price. Terme anglais qui signifie cote du départ.

Station. Se dit en parlant des étalons, pour désigner l'endroit où ils font la monte.

Stayer. Se dit d'un cheval qui a beaucoup de fond.

Steeple-chase. Course à obstacles.

Steeple-chaser. Cheval spécialement dressé sur les gros obstacles.

Steeple-chasing. S'emploie pour désigner l'ensemble des courses à obstacles, haies et steeple-chases.

Stewards. Commissaires chargés des diverses attributions relatives aux réunions de courses.

Stone. Poids anglais équivalent à 6 kil. 342 grammes.

Stud-Book. Livre spécial édité sous les auspices du Ministère de l'Agriculture. Il contient la généalogie de tous les chevaux de race pure. Tous les trois ans il s'augmente d'un volume.

Stud-groom. Homme d'écurie chargé de la direction d'un haras.

Suburbain. Qualificatif donné aux champs de courses situés aux environs de Paris.

Suées. Galops donnés aux chevaux sous des couvertures.

Suitée. Se dit d'une jument suivie de son poulain jusqu'au moment du sevrage.

Sulky. Voiture très légère et spéciale pour les courses au trot attelé.

Surcharge. Les conditions de certaines courses attribuent des surcharges à certains chevaux, soit pour des sommes gagnées, soit dans un handicap, pour avoir gagné après la publication des poids. Les chevaux, dans ces conditions, portent un certain nombre de livres en plus : c'est la surcharge.

Surclassé. On dit d'un cheval qu'il est surclassé, quand il court avec des chevaux d'une classe supérieure à la sienne.

Suros. Tumeur osseuse sur la jambe d'un cheval.

Sweepstakes. Traduction littérale : « Faire rafle de tout, balayer les enjeux. » On appelle « sweepstakes » une course dont le prix est fourni par des souscriptions qui augmentent le montant du prix.

T

Tableau. Les tableaux indicateurs sont placés dans les différentes enceintes d'un champ de courses. Il y a les tableaux d'affichage, où sont indiqués au fur et à mesure du pesage les numéros des chevaux qui vont prendre part à l'épreuve; le tableau des montes, où se trouve inscrit, en regard des numéros, le nom des jockeys qui vont monter; le tableau où, après l'arrivée, le juge fait inscrire l'ordre des places et les distances; le tableau de répartition, où s'inscrivent les sommes que le pari mutuel va payer sur les chevaux gagnants ou placés.

Talus. Obstacle de steeple-chase. C'est le plus dangereux du parcours d'Auteuil.

Tan. Écorce pulvérisée du chêne employée pour tanner les peaux. Le tan sert à l'amélioration des pistes. On l'étend en petite quantité sur l'herbe, à laquelle il donne de l'élasticité et de la fraicheur. On fait aussi des pistes d'entraînement tout à fait en tan, avec une couche de dix centimètres. Dans les paddocks, on promène les chevaux sur un rond garni de tan.

Tare. Défaut, vice ou infirmité que peut avoir un cheval. Le jardon et l'éparvin sont des tares.

Taré. Cheval qui a une tare.

Tattersall. Établissement créé à Paris en 1855, à l'exemple du célèbre établissement de MM. Tattersall de Londres, pour faciliter la vente et l'achat des chevaux, voitures, harnais et équipages de chasse. Il est situé 24, rue Beaujon.

Tendon. Faisceau fibreux reliant les muscles aux os.

Tertre. Obstacle de steeple-chase.

Tétanos. Raideur. Les plaies à la tête, surtout la castration subie par une température excessivement élevée ou excessivement basse, sont les causes les plus fréquentes du tétanos.

Tête à queue. Un cheval fait tête à queue lorsque au signal du départ il se retourne brusquement dans la direction opposée.

The clerk of the course. Dénomination anglaise s'appliquant à la personne qui a la direction d'un hippodrome.

Three years old. Poulain ou pouliche de trois ans.

Ticket. Bulletin que le parieur reçoit au book ou au pari mutuel en échange de son argent. Ce bulletin constate le nom du cheval sur lequel le pari est engagé.

Tipster. Donneur de pronostics.

Tirer. Arrêter un cheval; l'empêcher de gagner. Ce mot s'applique également au cheval qui se laisse difficilement retenir par son jockey.

Top weight. Poids le plus élevé. On dit qu'un cheval a le « top weight », quand, dans une course quelconque, mais principalement dans un handicap, il porte le poids le plus lourd.

Toque. Casquette de soie ou de velours aux couleurs des propriétaires, que portent les gentlemen-riders et les jockeys dans les courses.

Torche-nez. Instrument pour dompter un cheval, en lui serrant le nez.

Totalisateur. Pari mutuel.

Tout. Nom anglais qu'on applique à tout individu s'occupant de surveiller le travail des chevaux et de surprendre les secrets d'écurie pour en faire commerce.

Tracé. Un cheval est « tracé » lorsqu'il est inscrit au Stud-Book. Tracé s'applique aussi à la configuration d'une piste.

Trainer. Entraîneur.

Training. Entraînement.

Tribune. Il y a plusieurs tribunes sur un hippodrome : tribune officielle, tribune du pesage, des propriétaires, de la presse, tribune à 5 francs, etc., etc.

Triennal (prix). Prix qui se court en trois fois. La première manche est courue à l'âge de deux ans, à Fontainebleau, sur 1100 mètres; l'allocation est de 20 000 francs. La seconde manche est disputée à l'âge de trois ans, au Bois de Boulogne, sur 2200 mètres, 30 000 francs; et la troisième, à l'âge de quatre ans, à Chantilly, sur 4400 mètres, 40 000 francs. Les engagements pour ces trois épreuves sont reçus avant la première. Un unique concurrent y est admis pour chaque propriétaire. L'engagement ne peut être cédé dans aucun cas. Ce prix a reçu le nom de *Prix La Rochette.*

Trotting. Sport des trotteurs. Courses au trot. Trotting-Club.

Tumeur. Enflure accidentelle sur une partie du corps du cheval.

Turf. Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux.

Turfiste. Amateur de courses.

Tuyau. Se dit dans l'argot du turf d'un renseignement qui n'est pas le secret de tout le monde et qui se donne dans le tuyau de l'oreille.

Two years old. Poulain ou pouliche de deux ans.

V

Vacation. Durée d'une vente aux enchères publiques.

Vachère. Wagon de chemin de fer qui sert généralement au transport

des bestiaux, mais aussi au transport de certains chevaux de caractère difficile et qui ne veulent pas entrer dans les boxes.

Van. Wagon capitonné pour le transport des chevaux.

Vente aux enchères. Vente qui a lieu après certains prix à réclamer dans l'enceinte même du pesage par le ministère d'un commissaire-priseur. C'est le cheval vainqueur qui passe aux enchères et sa mise à prix est la somme fixée pour sa réclamation. Les frais de la vente sont à la charge de l'acquéreur. Le propriétaire n'a droit qu'à la somme pour laquelle il a mis son cheval à vendre. La moitié de l'excédent revient habituellement partie au cheval arrivé second, partie au cheval arrivé troisième et partie au fonds de courses.

Vésicatoire. Emplâtre dont on fait l'application quand il ne semble pas indispensable de mettre le feu.

Vessigon. Tumeur molle qui se forme aux jarrets du cheval. Les articulations faibles y sont plus largement exposées que celles largement découplées. Les vessigons sont synoviaux ou séreux. Ils nécessitent l'application du feu.

Vétérinaire. MM. Milton et Chapard sont les vétérinaires les plus occupés de Chantilly. M. Cany est le vétérinaire de Senlis. On consulte aussi dans les écuries de course MM. Garcin et Goyau.

Vitesses. Durée de la course. Les vitesses sont constatées au chronomètre. Elles ont une grande importance pour les trotteurs et sont, au contraire, sans grande signification dans les courses au galop.

W

Walking. Promenade. On dit : Le travail des chevaux s'est réduit à un walking ou promenade au pas.

Walking-in ou **Walk-in.** Quand, à l'arrivée d'une course, un cheval prend l'avantage avec une très grande facilité, on dit en anglais : « The walk-in » ou un tel cheval « is walking-in ».

Walk-over. Traduction littérale : « Se promener par-dessus ». S'applique, en course, à une épreuve courue par un seul cheval, soit qu'il n'y ait eu qu'un seul engagement, soit que tous les concurrents se soient retirés devant un seul : ce dernier fait « walk-over ». On dit aussi d'une course dont l'issue n'est pas douteuse, vu la supériorité de l'un des concurrents : « C'est un walk-over pour tel cheval ».

Welcher. Mot anglais désignant le bookmaker marron qui s'esquive au moment de payer.

Winner. En français « gagnant ».

Winning-post. En français, le poteau d'arrivée ; littéralement, le « poteau gagnant ».

Y

Yard. Mesure anglaise qui vaut un peu plus de 91 centimètres.
Yearling. Poulain ou pouliche d'un an.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RÉUNIONS

(P désigne les courses plates, et O les courses d'obstacles.)

LIEUX DES RÉUNIONS.	COURSES.	LIEUX DES RÉUNIONS.	COURSES.
Agen	P. et O.	Cadours	P.
Aire-sur-l'Adour	P. et O.	Caen	P. et O.
Aix-en-Provence	P.	Cappelle	P. et O.
Aix-les-Bains	P. et O.	Carhaix	P. et O.
Alençon	P.	Carpentras	P. et O.
Amiens	P. et O.	Casteljaloux	O.
Angers	P. et O.	Castelsarrasin	P. et O.
Angoulême	O.	Castillonnès	P.
Antrain	P. et O.	Cavaillon	P. et O.
Anvers	P. et O.	Cazaubon	O.
Arras	P. et O.	Cercy-la-Tour	P. et O.
Ascot	P.	Chalais	P. et O.
Auch	P.	Chalamont	P. et O.
Aumale	O.	Challans	O.
Aurillac	P.	Chalon-sur-Saône	P. et O.
Auteuil	O.	Chantilly	P.
Auxonne	P. et O.	Charleroy	P.
Avignon	P. et O.	Châteaubriant	P. et O.
Avranches	O.	Châteauroux	P. et O.
Baden-Baden	P.	Châtillon-sur-Chalaronne	P. et O.
Bagnères-de-Bigorre	P. et O.	Cherbourg	P.
Bagnères-de-Luchon	P. et O.	Cholet	P. et O.
Barbezieux	P. et O.	Clingendaal	P. et O.
Barcelone	P. et O.	Cluny	O.
Barsac	O.	Cogolin	P.
Bayonne-Biarritz	P. et O.	Colombes	O.
Bazas	O.	Compiègne	P. et O.
Beaumarchès	P. et O.	Courseulles-sur-Mer	P. et O.
Beaumont-de-Lomagne	O.	Courtrai	P.
Beaupréau	P. et O.	Craon	P. et O.
Beauvais	P. et O.	Dax	P. et O.
Belfort	O.	Deauville	P. et O.
Berghem-Sainte-Agathe	P. et O.	Derby	P.
Bernay	P. et O.	Deynze	P.
Béthune	O.	Dieppe	P. et O.
Béziers	P. et O.	Dijon	P. et O.
Bilbao	P.	Dinan	P. et O.
Bolbec	O.	Dinard	O.
Bordeaux	P. et O.	Doncaster	P.
Bouguenais	O.	Dorat	P. et O.
Boulogne-sur-Mer	P. et O.	Dunkerque	P. et O.
Bourbon-Lancy	P. et O.	Eauze	P. et O.
Bourg	P. et O.	Enghien	O.
Bourges	O.	Epsom	P.
Bourgoin	P. et O.	Etrepagny	O.
Bruges	P. et O.	Euville	O.
Bruxelles	P. et O.	Fécamp	O.
Bruxelles (Groenendael)	P. et O.	Feurs	O.
Cabourg	P. et O.	Fleurance	P. et O.
Cadillac	P. et O.	Fontainebleau	P. et O.

LIEUX DES RÉUNIONS.	COURSES.	LIEUX DES RÉUNIONS.	COURSES.
Fontenay-le-Comte	P. et O.	Malines	P. et O.
Fourmies	O.	Manchester	P.
Gand	P. et O.	Mans	O.
Goodwood	P.	Mansle	P. et O.
Gournay-en-Bray	O.	Marseille	P. et O.
Gray	O.	Maubourguet	P. et O.
Grenade-sur-l'Adour	P. et O.	Mauvezin	P.
Grenoble	P. et O.	Meslay-du-Maine	P. et O.
Guérande	P. et O.	Mézin	P. et O.
Guéret	O.	Milan	P.
Harfleur	O.	Mirambeau	O.
Havre	P. et O.	Mons	P. et O.
Hyères	P. et O.	Montaigu	P. et O.
Illiers	P.	Montauban	P. et O.
Iseghem	P. et O.	Mont-de-Marsan	P. et O.
Joigny	P. et O.	Montélimar	P. et O.
Jullonville	O.	Montier-en-Der	O.
Kempton Park	P.	Mont-Saint-Amand	P. et O.
La Brède	P. et O.	Morlaix	O.
La Capelle	O.	Mortagne	O.
La Clayette	O.	Moulins	P. et O.
La Croix de Berny	O.	Namur	P. et O.
La Flèche	P. et O.	Nancy	O.
La Guerche	P. et O.	Nantes	P. et O.
La Louvière	P. et O.	Neubourg	O.
La Marche	O.	Neufchâteau	O.
Lamballe	P. et O.	Newcastle	P.
Langon	P. et O.	Newmarket	P.
Lannion	P. et O.	Nice	O.
Laon	P et O.	Nimes	P. et O.
La Roche-Guyon	P.	Niort	P. et O.
La Rochelle	P. et O.	Oosterzeele	P. et O.
La Roche-sur-Yon	P. et O.	Ostende	P. et O.
La Tour-du-Pin	O.	Paray-le-Monial	P. et O.
Laval	P. et O.	Paris	P.
Le Creusot	O.	Pau	P. et O.
Leicester	P.	Périgueux	P.
Le Mans	P.	Pertuis	P.
Lesparre	O.	Pin	P. et O.
Libourne	P.	Poitiers	P. et O.
Lille	P. et O.	Pompadour	P. et O.
Limoges	P.	Pontchâteau	P. et O.
Lincoln	P.	Pont-l'Evèque	O.
Lion d'Angers	O.	Quimper	P. et O.
Liverpool	P. et O.	Redon	P. et O.
Lisieux	O.	Rennes	P. et O.
Loiron et Chaillant	O.	Roanne	P. et O.
Longué	O.	Rochefort-sur-Mer	O.
Lorient	P. et O.	Rome	P.
Loudéac	O.	Rostrenen	O.
Louvain	P. et O.	Roubaix	P. et O.
Luçon	O.	Rouen	P. et O.
Lyon	P. et O.	Royan	P. et O.
Machecoul	P. et O.	Sables-d'Olonne	P. et O.
Mâcon	P. et O.	Saint-André-de-Cubzac	P. et O.
Maisons-Laffitte	P.	Saint-Brieuc	P. et O.

LIEUX DES RÉUNIONS.	COURSES.	LIEUX DES RÉUNIONS.	COURSES.
Saintes	P. et O.	Tarbes	O.
Saint-Etienne-du-Mont-Luc	P.	Toulouse	P. et O.
Saint-Georges-sur-Loire	P. et O.	Tours	P. et O.
Saint-Germain	P. et O.	Trois-Moutiers	P. et O.
Saint-Lô	P. et O.	Turin	P.
Saint-Malo	P. et O.	Valence-d'Agen	P.
Saint-Nazaire	P. et O.	Valenciennes	P. et O.
Saint-Omer	O.	Vannes	P. et O.
Saint-Ouen	P. et O.	Verdun	P. et O.
Saint-Ouen-des-Toits	P.	Vernon	P. et O.
Saint-Pol-de-Léon	P.	Verrie-Saumur	O.
Saint-Quentin	P. et O.	Vésinet	O.
Saint-Symphorien	O.	Veulettes	O.
Sandown Park	P.	Vic-Bigorre	P. et O.
Saumur	P. et O.	Vic-Fezensac	P. et O.
Savenay	P. et O.	Vichy	P. et O.
Sedan	P. et O.	Vienne	P. et O.
Sées	O.	Vilvorde	P.
Segré	P.	Vincennes	P. et O.
Soulac-les-Bains	P. et O.	Vire	O.
Spa	P. et O.	Wacreghem	P. et O.
Talmont	P.	York	P.
Tannay	O.	Ypres	P.
		Yvetot	O.

THE ASTOR LIBRARY
NY

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PROPRIÉTAIRES.

Noms de leurs entraîneurs, des endroits où ils font entraîner, de leurs jockeys habituels. Désignation de leurs couleurs.

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
ABADIE (Michel).....	Ch. Pratt.	La Morlaye.	Hartley.	*C. blanche, M. roses, T. blanche.*
ABEILLE (A.).	Stripp.	La Morlaye.	Boon.	*C. mi-noire, mi-orange, T. noire.*
ADAM (E.)..... ..	T. Storr.	Maisons-Laffitte.	W. Johnson.	*C. grenat, M. et T. roses.*
ALADRO (J.-P. de)...	D. Taylor.	Maisons-Laffitte.	G. Baker.	*C. bleue, M. jaunes, T. bleue et jaune.*
ALASET.....	Pariche.	Chantilly.	G. Williams.	*C. coquelicot, éch. et T. noires.*
ALDIN (H. d')..... ..	Summers.	Chantilly.	Ward.	*C. prune, T. mauve*
AMIC (A.).....	T. Hurst.	Chantilly.	Dutton.	*C. blanche, M. cerc. blanc et vert, T. verte.*
ANDRÉ (L.).....	Fred. Carter.	Chantilly.	Wycherley.	*C. orange, T. rouge.*
ANGOT (C.).....	Pariche.	Chantilly.	G. Williams.	*C. saumon, M. noires, T. rouge.*
ARCHDEACON (J.)....	Eugène.	Maisons-Laffitte.	Boon.	*C. blanche, M. bleues, T. noire.*
ARCHDEACON (E.)....	Chassagne.	Chantilly.	Lutas.	*C. blanche, M. cerc. gros bleu et blanc T. gros bleu.*
ARENBERG (Pce A. d').	Ch. Pratt.	La Morlaye.	Hartley.	*C. cerc. jaune et rouge, T. noire.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
ARNAUD.....	R. Carter junior.	Chantilly.	Horan.	*C. blanche, T. jaune.*
AUBRUN (A.)...	G. Stern.	Chantilly.	Lock.	*C. bleu marine, M. maïs, T. bleu marine.*
AUMONT (P.)	Fred. Carter.	Chantilly.	Wycherley.	*C. blanche, T. verte.*
BALLEIDIER (H.).....	A. Smith.	Marseille.	Hearnden.	*C. bleue, M. et T. blanches.*
BARBAY (G.)..... ..	T. Carter junior.	DaisyCottage (Chantilly).	Skipp.	*C. rouge, T. rayée rouge et vert.*
BASTARD (Bᵗᵉ de).....	T. Carter junior.	DaisyCottage (Chantilly).	Skipp.	*C. bleu ciel, M. cerci. bleu ciel et capucine, T. capucine.*
BAUCHAU.....	V. Baker.	Casteau (Belgique).	G. Willis.	*C. rayée rouge et bleu, T. blanche.*
BELLEGARDE (de)...	A. L avis.	La Morlaye.	E. Watkins.	*C. et T. bleu marine.*
BÉNÉTAUD (H.)	G. Stern.	Chantilly.	Lightfoot.	*C. cerc. gris perle et nacarat, T. noire.*
BERNHARDT (M.). ...	Dodge.	Neaufles.	Baldry.	*C. mandarine, M. et T. lilas.*
BERTEUX (Cᵗᵉ de)	W. Planner.	Chantilly.	Maiden.	*C. verte, T. rouge.*
BLANC (Camille). ...	J. Diggles.	Saint-Louis de Poissy.	Newby.	*C. verte, T. bleu ciel.*
BLANC (Edmond). ..	Ch. Cunningham.	Croix Saint-Ouen.	»	*C. orange, T. bleue.*
BLOCH (J.).....	F. Pavier.	Maisons-Laffitte.	R. Morris.	*C. crème, T. verte.*
BOISGELIN (Vᵗᵉ de)...	H. Andrews.	Clairefontaine	Walton.	*C. mi-cerise, mi-verte, T. cerise et or.*
BONY (Cᵗᵉ R. de).....	Vallière.	Château de Juvet.	»	*C. rayée rouge et blanc, T. id.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'EN-TRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
BOURASSIN.....	W. Smith.	Maisons-Laffitte.	Green.	*C. vieux bleu, T. vieil or, bout. vieux bleu.*
BOUTHILLIER (Mlle de).	E. Rolfe.	Chantilly.	Rolfe.	*C. bleu ciel, T. rose.*
BRÉMOND (J. de).....	Count.	Chantilly.	Rolfe.	*C. noire, M. cerc. mauve et noir, T. noire.*
BRISOULT (Vte de)....	Le Flaguais.	Gouvieux.	Le Flaguais.	*C. jaune, M. et T. bleues.*
BUISSERET (Vte de)...	T. Reeves.	Casteau, par Neufvilles (Belgique).	T. Reeves.	*C. cerc. blanc et bleu, T. noire.*
CALDERONI (C.).....	H. Andrews.	Clairefontaine	Benson.	*C. blanche, M. et T. noires.*
CASAMAJOR (G.).....	A. Smith.	Marseille.	Hearnden.	*C. jaune, M. bleues, T. noire.*
CHABAUD.....	Baresse.	Croix Saint-Ouen.	Keyte.	*C. rayée gris et caroubier, M. caroubier, T. noire.*
CHAMBRY.....	R. Carter junior.	Chantilly.	T. Brookes.	*C. blanche, M. et T. marron.*
CHAN.....	Lavis.	La Morlaye.	E. Watkins.	*C. jaune, bout. d'or, T. noire et or.*
CHANIOT.....	Dodge.	Neaufles.	Wilcox.	*C. blanche, pois rouges, T. id.*
CLERMONT-TONNERRE (Cte R. de).....	Ashman.	Maisons-Laffitte.	Ashman.	*C. rouge, T. verte.*
CLOSSMANN (P.).....	Lavigne.	Pau.	Sendfield-Lacassie.	*C. cerc. orange et violet, T. noire.*
COLEMAN (G.-D.)....	J. Marsh.	Chantilly.	Ward.	*C. saumon, T. bleue.*
COODE (W.).....	Atkinson.	Maisons-Laffitte.	W. Pettet.	*C. violette, M. et T. orange.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
COPPÈE (F.).....	Fred. Carter.	Chantilly.	Wycherley.	*C. bleue, M. jaunes, T. noire.*
COTTIN (E.).....	T. Carter junior.	DaisyCottage (Chantilly).	Skipp.	*C. grise, M. rouges, T. noire.*
COURAULT.....	Stern.	Chantilly.	Lock.	*C. bleue, brand. argent, M. et T. jaunes.*
CREUZÈ (E.).....	J. Dover	Chantilly.	Moreton.	*C. bleue, écharpe bouton d'or, T. rouge.*
DAMOY-PICON (E.)..	Brigden.	Marseille.	Brigden.	*C. cercl. vert et blanc, T. blanche, coutures vertes.*
DAVID BEAUREGARD (Cte de).....	Staples.	La Plage, par Hyères (Var)	Paskins.	*C. rayée bleu et blanc, T. noire.*
DAWSON (J.-S.).....	J. Doyer	Maisons-Laffitte.	Moreton.	*C. vert foncé, M. et T. saumon.*
DELAMARRE (Henri).	T.-R. Carter.	Chantilly.	Hopkins.	*C. marron, M. rouges, T. noire.*
DELANOS.....	Dodge.	Neaufles.	Baldry.	*C. grise, M. et T. blanches.*
DELATRE (L.)	A. Carratt.	Chantilly.	Carratt.	*C. verte, T. idem.*
DELHOMME (A.).....	Delhomme. Lansdell.	Rambouillet, La Morlaye.	R. Morris. Lansdell.	*C. noire. T. bleu ciel.*
DEMARÇAY (Bne).....	R. Carter junior.	Chantilly.	T. Brookes.	*C. noire, T. gris perle.*
DEPHIEUX (L.).....	H. Wheeler.	La Morlaye.	Chestermann.	*C. gros bleu, M. et T. orange.*
DERVILLÉ (P.).....	Lainel.	Chantilly.	R. Bundy.	*C. verte, brand. argent, T. verte.*
DESBONS (E.).....	W. Coop r.	Mont-de-Marsan.	M.-J.Desbons	*C. noire, M. et T. rouges.*
DESCHAMPS (E.	R. Count.	Chantilly.	Rolfe.	*C. noire, M. cerc. noir et capucine, T. capucine.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
DESTANDEAU	Lavigne.	Pau.	Lacassie.	*C. marron, M. et T. gris perle.*
DIMPAULT.....	»	Saint-Martin-des-Prés..	»	*C. marron, M. et T. rouges.*
DOUGLAS-LANE.....	J. Barker.	Maisons-Laffitte.	J. Barker.	*C. orange, éch. bleue, T. orange.*
DONON (P.).....	T. Cunnington.	La Morlaye.	T. Lane, E. Cooke.	*C. rayée lilas et noir, T. idem.*
DOUSDEBÈS (Th.)....	T. Hurst.	Chantilly.	Dutton.	*C. blanche, M. et T. vertes.*
DOUVRELEUR (R.)....	W. Carter.	Chantilly.	Boon.	*C. rayée gros bleu, rouge et vieil or, T. gros bleu.*
DU BOS (A.).....	J. Mitchell.	Chantilly.	S. Mann.	*C. rayée jaune et noir, T. noire.*
DUFFOUR (F.).....	Kalley.	Mont-de-Marsan.	Kalley.	*C. bleue, M. et T. noires.*
DUGAS (T.).....	Atkinson.	Maisons-Laffitte.	W. Pettet.	*C. violette, M. blanches, T. violette.*
DUROSOIR.....	Collins.	Chantilly.	W. Johnson.	*C. orange, M. et T. vertes.*
DUTHUZO.....	Prunet.	Pau.	Prunet.	*C. bleue, M. et T. rayées écarlate.*
EPHRUSSI (Maurice).	A. Archer.	Chantilly.	H. Luke.	*C. bleue, pois jaunes, T. bleue.*
EPHRUSSI (Michel)...	G. Gunnington.	Chantilly.	Kearney.	*C. gros bleu, T. idem.*
ERICK.....	W. Wallender	Maisons-Laffitte.	Green.	*C. blanche, M. noires, T. blanche.*
ESDOUHARD	Ch. Cunnington.	La Morlaye.	J. Bundy.	*C. violette, M. et T. vertes.*
ESPOUS DE PAUL (Cte de).....	Propriétaire.	La Motte, près Aigues-mortes.	Burton	*C. bleue, M. blanches, T. bleue.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
FARCONNET (de).....	A. Smith.	Marseille.	Hearnden.	*C. vieil or, T. bleu ciel.*
FARINES.....	A. Lavis.	La Morlaye.	E. Watkins.	*C. écarlate, M. blanches, T. écarlate.*
FELTRE (Duc de)....	R. Carter junior.	Chantilly.	Horan.	*C. blanche, M. bleues, T. rouge.*
FINOT (B^on).....	J. Harper. T. Lane.	Maisons-Laffitte. (Chantilly).	A. Johnson, T. Lane.	*C. marron, T. rouge.*
FOACHE (M.).....	Benson.	Rambouillet.	Benson.	*C. gros bleu. M. cerclé jaune et gros bleu, T. gros bleu.*
FONTENIER (G.).....	Parfrement.	Chantilly.	Brockwell.	*C. rayée noir et blanc, M. et T. mauve.*
FOULD (A.).....	J. Major.	Ibos.	Barlen.	*C. rayée lilas et blanc, T. noire.*
FOULD (E.).....	Baresse.	Croix Saint-Ouen.	Grey, Tunley, Keyte.	*C. blanche, croix de Saint-André mauve, T. idem.*
GANAY (Cte J. de)....	J. Mitchell.	Chantilly.	S. Mann.	*C. blanche, éch. verte, T. verte.*
GAUDIN	A. Barker.	Maisons-Laffitte.	A. Barker.	*C. gris perle, cout. cerise, T. cerise.*
GERBAUD (A.).....	Kalley.	Mont-de-Marsan.	Kalley.	*C. rayée mauve et noir, M. et T. mauve et argent.*
GERNON (D. de).....	Kalley.	Mont-de-Marsan.	Kalley.	*C. groseille, M. blanches, T. groseille.*
GILLET (A.)	P. Marie.	St-Germain.	Roggers.	*C. noire, lisérés blancs, T. noire.*
GILLOIS.....	Stripp.	La Morlaye.	Boon.	*C. jaune, M. cercl. violet et jaune, T. violette.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
GONTAUT-BIRON (Cte de).....	G. Cunnington.	Chantilly.	Kearney.	*C. jaune, M. et T. noires.*
GOURGAUD (M.).....	R. Carter junior.	Chantilly.	Kearney.	*C. amarante, M. marron, T. amarante.*
GOUT (G.).....	Wade.	Maisons-Laffitte.	Wade.	*C. indigo, T. rose.*
GRAMONT (Duc de)..	Rolfe.	Chantilly.	Rolfe.	*C. jaune, brand. écarl., T. jaune.*
GRENIER (Bne E.)....	Nantois.	(Belgique).	Hanson.	*C. cercl. rouge et bleu, T. bleue.*
GUESTIER (D.).....	A. Cutler.	Mont-de-Marsan.	Mills.	*C. blanche, pois bleus, T. bleue.*
GUILHOU (E.).....	H. Prunet.	Bayonne.	Prunet.	*C. jaune, M. et T. bleues.*
HARCOURT (Cte Louis d').....	J. Cunnington	Haras de St-Georges (Allier).	»	*C. rouge et or, éch. jaune, T. rouge et or.*
HAWES (H.).....	T. Lane, J. Mitchell.	Chantilly. Chantilly.	T. Lane. S. Mann.	*C. verte, écharpe blanche, T. rouge.*
HÉLY D'OISSEL.....	H. Andrews.	Clairefontaine	W. Johnson.	*C. bleu ciel, T. bleu marine.*
HENNESSY (J.-R.)....	Count, J. Mitchell.	Chantilly. Chantilly.	Storr. Mann.	*C. bleue, T. blanche.*
HERBINIÈRE.....	T. Hurst.	Chantilly.	Dutton.	*C. blanche, M. bleues, T. blanche.*
HIRT (E.).....	Lansdell.	La Morlaye.	Lansdell.	*C. cercl. rouge et noir, éch. jaune, T. noire.*
HOBSON (M.-E.).....	Thorpe.	Chantilly.	Ward.	*C. jaune, cercl. violet, T. jaune.*
HOPKINSON (H.).....	Dodge.	Neaufles.	Wilcox.	*C. verte, M. et T. orange.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
HORNEZ.....	Lavigne.	Pau.	Lacassie.	*C. brune, M. et T. noires.*
HOUZE (Cl.).....	Buck.	Maisons-Laffitte.	Buck.	*C. bleu clair, M. et T. grenat.*
HURST (Th.).....	Th. Hurst.	Chantilly.	Dutton.	*C. blanche, T. rose.*
ISOLA (Cte).....	Mac Ormick.	Chantilly.	Frost.	*C. rouge, M. bleues, T. bleue et rouge.*
JEMOT (G.).....	Hayhoe.	Chantilly.	Hayhoe.	*C. noire, M. et T. vertes.*
JOREL (A.).....	Parfrement.	Chantilly.	Buck.	*C. rose, T. rose.*
JOUBERT (Jean).....	A. Carter.	Chantilly.	Horan.	*C. bleu ciel, T. prune.*
JUIGNÉ (Cte de).....	Ch. Cunnington. Ch. Pratt.	La Morlaye. La Morlaye.	J. Bundy. Hartley.	*C. cercl. jaune et rouge, T. noire.*
JUMILHAC (Victe de)..	Baines.	Maisons-Laffitte.	Basden.	*C. bleu ciel, M. bouton d'or, T. noire.*
KAN-IN (Pce).....	A. Lavis.	La Morlaye.	E. Watkins.	*C. cercl. noir et blanc, M. blanches, T. noire.*
KINSKY (Cte C.).....	J. Mitchell.	Chantilly.	Mann.	*C. blanche, éch. et T. rouges.*
KNOWLES (T.-R.)....	E. Harris.	Pau.	Harris.	*C. lilas, M. cerise, T. lilas.*
LA BOUTETIÈRE (Cte de).....	Roberts.	Chantilly.	A. Johnson.	*C. cercl. noir et blanc, T. noire, gland argent.*
LA CHARME (E. de)..	T. Cunnington.	La Morlaye.	T. Lane.	*C. rayée cerise et noir, T. cerise.*
LAGROLET (T.).....	Prunet. Smith.	Pau. Mont-de-Marsan.	Prunet.	*C. verte, M. cercl. blanc et vert, T. blanche.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
LAHENS (Cte J.).....	Lawrence.	Maisons-Laffitte.	V. Baker.	*C. blanche, éch. jaune, T. bleue.*
LA POEZE (Cte de)...	Baines.	Maisons-Laffitte.	Basden.	*C. gris clair, T. bouton d'or.*
LA POLINIÈRE (de)...	Lavis.	La Morlaye.	E. Watkins.	*C. bouton d'or, M. et T. mauve.*
LA ROCHEFONTENILLE (de).....	W. Smith.	Maisons-Laffitte.	Green.	*C. jaune, M. et T. bleues.*
LA ROCHEFOUCAULT (Cte H. de).....	E. Bartholomew.	Chantilly.	Aston.	*C. mauve, brand. argent, T. mauve.*
LAROUILLIÈRE (Bne de)	J. Wilson.	La Tête-d'Or (Lyon).	Wilson.	*C. rayée noir et vieil or, M. et T. noires gland or.*
LARRIEU.....	Stern.	Chantilly.	Turner.	*C. rouge, éch. verte, T. bleue.*
LAURISTON (Cte J. de)	R. Carter junior.	Chantilly.	Rolfe.	*C. bleue, T. cerise.*
LEDAT (G.).....	T. Carter junior.	Daisy Cottage Chantilly.	Mousset.	*C. rayée noir et blanc, T. noire.*
LEFEBVRE (Albert)...	R. Carter junior.	Chantilly.	Kearney.	*C. verte, M. et T. bouton d'or.*
LEFÈVRE (C.-J.).....	Denman.	Chamant.	Kearney.	*C. bleu, blanc et rouge, T. bleue.*
LEFORT.....	Boon.	La Morlaye.	Boon.	*C. bleue, éch. et T. cerise.*
LEGRAND (Victe C.)..	C. Pratt.	La Morlaye.	Hartley.	*C. rayée gris perle et cerise, T. cerise.*
LE GUALÈS DE MÉZAUBRAN (Cte).....	Cornell.	Nort.	Cornell.	*C. rouge, cercl. blanc, T. blanche.*
LE MAROIS (Cte).....	Ch. Bartholomew.	Chantilly.	French.	*C. verte, pois rouges, M. et T. rouges.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
LE PARGNEUX.....	J. Mitchell.	Chantilly.	S. Mann.	*C. bleue, M. rouges, T. bleue.*
LICHTERVELDE (G.de)	Ed. Lees.	Capellen-lez-Anvers.	T. Brown.	*C. noire, T. idem.*
LIÉNART (Ch.).....	H. Ashman.	Saint-Denis-Westrem (Belgique).	Buckley.	*C. rouge, T. rouge.*
LOO (Bᵒⁿ Van).....	Sherlock.	Langerbrugge près Gand.	Wakeford.	*C. bleue, pois jaunes, T. bleue.*
LUPIN (A.).....	G. Rothera.	La Croix Saint-Ouen.	Storr.	*C. noire, T. rouge.*
MAC-MAHON (Mⁱᵉ de).	E. Bartholomew.	Chantilly.	G. Bartholomew.	*C. blanche, pois rouges, T. rouge.*
MADRE (Cᵗᵉ J. de)....	Pariche.	Chantilly.	G. Williams.	*C. bleue, T. noire.*
MAGNIER (A.).....	Baines.	Maisons-Laffitte.	Basden.	*C. jaune, pois bleus, T. bleue.*
MAISON (Mⁱᵉ).....	T. Carter junior.	Daisy Cottage (Chantilly).	Skipp.	*C. bleue, T. rouge.*
MARÈS (G.).....	J. Moore.	Pérols.	Covey.	*C. gros vert, M. blanches, T. vert et or.*
MARTELL (E.).....	J. Mitchell.	Chantilly.	S. Mann.	*C. paille, T. mauve.*
MARTIAL.....	Duval.	La Chapelle-en-Serval.	Duval.	*C. héliotrope, T. blanche.*
MARTIN (J.-L. de F.).	E. Rolfe.	Chantilly.	Rolfe.	*C. maïs, M. bleues, T. rouge.*
MASSINOT.....	Lavigne.	Pau.	Lacassie.	*C. noire, T. rouge et blanc.*
MEJORADA (Cᵗᵉ de)...	T. Hurst. Lavigne.	Chantilly. Pau.	Lacassie.	*C. bleue, éch. et T. cerise.*
MILTON (G.).....	A. Carter.	Chantilly.	Rolfe.	*C. blanche, éch. et T. noires.*
MONBEL (R. de).....	»	Château-de-Paray (Allier)	A. Watkins.	*C. violet rouge, T. blanche.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
MOORE (J.).....	Thorpe.	Chantilly.	Lightfoot.	*C. cercl. bleu foncé et bleu clair, M. et T. bleu foncé.*
MOREAU-CHASLON...	T. Carter junior.	Daisy Cottage (Chantilly).	Skipp.	*C. verte, M. et T. blanches.*
MORGON.....	Halford.	Maisons-Laffitte.	Moreton.	*C. rayée cerise et vert, T. cerise.*
MURAT (P^ce J.).....	Stripp.	Chantilly.	Boon.	*C. rayée rouge et bleu, M. bleues, T. rouge.*
NAEGELY.....	A. Smith.	Marseille.	Fletcher.	*C. bleu ciel, M. et T. roses.*
NEXON (B^on de).....	Green.	Nexon.	Gilles.	*C. gris perle, T. cerise.*
NICOLAY (Cte de).....	H. Andrews.	Clairefontaine	Benson.	*C. cercl. bleu violet et blanc, T. bleu violet.*
NOUNEZ.....	Lavigne.	Pau.	Toulouse.	*C. verte, rayée blanc, T. verte.*
OSY (Bon J.).....	E. Lees.	Capellen (Belgique).	T. Brown.	*C. blanche, éch. et T. noires.*
PALYART (G.).....	Hammond	La Morlaye.	Hammond.	*C. cercl. bleu clair et noir, T. noire.*
PARAGE (C.).....	Lugget.	Chazé-sur-Argos.	Tuson.	*C. grenat, M. noires, T. grenat.*
PARDIAC (J.-A.).....	Caulthorn. Dodge.	Maisons-Laffitte. Neaufles.	Roggers. Baldry.	*C. noire, cout. jaunes, M. jaunes, cout. noire, T. noire.*
PATURET (L.).....	Olding.	Limoges.	Olding.	*C. noire, boutons roses, T. rose.*
PETIT (M.-R.).....	E. Rolfe.	Chantilly.	Rolfe.	*C. bouton d'or, M. cercl. bouton d'or et cerise, T. cerise.*
PIERRE (A.).....	F. Carter.	Chantilly.	Carlyle.	*C. blanche, M. vertes, T. rouge.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
PIRLOT (C.).....	Ed. Lees.	Capellen (Belgique).	T. Brown.	*C. jaune, éch. et T. noires.*
PLANTÉ (J.).....	Lavigne.	Pau.	Mousset.	*C. noire, pl. blanc, T. blanche.*
POTIER.....	Newmann junior.	Nantes.	Newmann junior.	*C. rose, M. et T. gris vert.*
POUYLAUD.....	Jones.	Pau.	Jones.	*C. violette, M. et T. noires.*
PRAT (J.).....	W.-J. Clout.	Croix Saint-Ouen.	G. Bartholomew.	*C. marron, M. orange, T. blanche.*
QUINT (Q.).....	E. Bartholomew.	Chantilly.	Aston.	*C. mauve, brand. or, M. et T. écarlates.*
RECOULES.....	Ruddock.	Maisons-Laffitte.	Lightfoot.	*C. crème, éch. noire et orange. M. blanches, T. or.*
RENARD.....	J. Doyer.	Maisons-Laffitte.	Moreton.	*C. marron, M. et T. vert d'eau.*
RIBAUCOURT (Cte A. de).....	G. Miles.	Casteau, par Neulvilles (Belgique).	Ch. Jellis.	*C. cercl. noir et blanc, T. bleue.*
RIDGWAY (H.).....	E. Cuther. J. Mitchell.	Chantilly. Chantilly.	Mann.	*C. vert d'eau, T. noire.*
ROBINSON (F.).....	Rowell.	Chantilly.	Ward.	*C. bleu clair, brand. argent, T. bleue.*
ROGER (B^on).....	T. Carter junior.	Daisy Cottage (Chantilly).	Boon.	*C. rouge, T. jaune.*
ROLLAND (E.).....	Bishop.	Chantilly.	Brockwell.	*C. bouton d'or, T. idem.*
ROTHSCHILD (B^on de).	Lynham.	Chantilly.	Crickmere.	*C. bleue, T. jaune.*
SAFFERY (H.).....	J. Barker.	Maisons-Laffitte.	J. Barker.	*C. marron, brand. argent, M. gris perle, T. bleue.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
SALVERTE (de).....	Baines.	Maisons-Laffitte.	Basden.	*C. jaune, pois bleus, M. jaunes, T. bleu et or.*
SAMPIERI (Cte).....	A. Carter,	Chantilly.	Carlyle.	*C. bouton d'or, T. vert et or.*
SAY (H.).....	Carter senior. Stripp.	Royal-Lieu. Chantilly.	Boon.	*C. rouge, M. bleues, T. bleue.*
SCHICKLER (Bte A. de)	Webb.	Chantilly.	French.	*C. blanche, M. et T. cerise.*
SCHMOLCK	»	»	»	*C. rose, brand. or, T. bleu ciel et or.*
SIEBER.....	E. Price.	St-Germain-en-Laye.	Wheelan.	*C. cercl. bleu et blanc, M. bleues, T. bleu et blanc.*
SORTAIS (E.).....	T. Hurst.	Chantilly.	Dutton.	*C. noire, cout. et brand. jaunes, T. noir et jaune.*
SOUBEYRAN (Bte G. de)	T. Carter neveu.	Moulins.	Bridgeland.	*C. blanche et or, T. idem.*
SPRUYT (G.).....	Stern.	Chantilly.	A. Johnson.	*C. violette, M. et T. jaunes.*
TALHOUET-ROY (Cte G.).....	J. Ball.	Au Lude.	Ellis.	*C. gris perle, T. noire.*
THEURILLAT.....	J. Barker.	Maisons-Laffitte.	J. Barker.	*C. rayée rouge et noir, T. noire.*
THOMAS (Capitaine).	Ruddock.	Maisons-Laffitte.	Lightfoot.	*C. bouton d'or, T. rouge cardinal, gland or.*
THORN (W. K.).....	Kalley.	Mont-de-Marsan.	Kalley.	*C. verte, T. noire.*
TIRARD (L.).....	Dodge.	Neaufles.	Baldry.	*C. blanche, éch. noire, T. bleue.*
TRÉDERN (Victe de)..	E. Rolfe.	Chantilly.	Rolfe.	*C. jaune, M. rouges, T. blanche.*

PROPRIÉTAIRES.	NOM DE L'ENTRAINEUR.	LIEU D'ENTRAINEMENT.	NOM DU JOCKEY.	COULEURS.
TROUILH.....	Paillassa.	Pau.	Paillassa.	*C. bleue, éch. noire, T. noire.*
TYSZKIEWICZ (Cte J.).	Thorpe.	Chantilly.	Ward.	*C. verte, éch. et T. jaunes.*
VANTEAUX (P. de)....	MathurinDesmaisons.	Saint - Jean - Ligoure.	Hodges.	*C. bleu ciel, M. blanches, T. noire.*
VAUTIER (R.).....	Pariche.	Vineuil.	G. Williams.	*C. grenat, M. et T. blanches.*
VAUVINEUX (Cte de)..	R. Carter junior.	Chantilly.	Carlyle.	*C. bleu ciel, T. idem.*
VEIL-PICARD (E.)....	Flatman.	Chantilly.	Storr.	*C. cercl. marron et jaune, T. marron.*
VEILLON (R.).....	Flatter.	Maisons-Laffitte.	Green.	*C. paille, M. et T. bleu ciel.*
VIAL (R.).....	Docheray.	Maisons-Laffitte.	Moreton.	*C. rayée blanc et noir, M. et T. noires.*
VICHY (Cte de).....	Lainel.	Chantilly.	R. Bundy.	*C. rayée bleu et blanc, T. bleue.*
VIDAL (Estor).....	J. Moore.	Pérols.	Covey.	*C. rose, T. noire.*
VILLAMIL (de).....	R. Carter junior.	Chantilly.	Wycherley.	*C. cercl. marron et cramoisi, M. et T. cramoisies.*
WAROCQUÈ.....	Neale.	Beloy, par Wavre (Belgique).	Follett.	*C. grenat, éch. et T. bleu ciel.*
WILDE (T.).....	W. Wallender	Maisons-Laffitte.	W. Johnson.	*C. bleue, pois blancs, T. noire.*
WYSOCKI.....	E. Rolfe.	Chantilly.	Rolfe.	*C. verte, M. et T. roses.*

TABLE

Préface 1

CHAPITRE I. — *Origine et but des courses* 1

CHAPITRE II. — *La Société d'Encouragement devant la critique* . . 11

CHAPITRE III. — *Questions d'élevage* 25

I. Du cheval de courses 25
II. La formation d'une écurie de courses 27
III. Les frais d'une écurie de courses 37

CHAPITRE IV. — *Principaux établissements d'élevage* 45

I. Le haras de Dangu 45
II. Le haras de Victot 53
III. Le haras de Martinvast 64
IV. Les haras de Viroflay et de Vaucresson 77
V. Le haras de Cheffreville 90
VI. Le haras de Chamant 103
VII. Le haras de Bois-Roussel 114
VIII. Les haras de Villebon et de la Celle-Saint-Cloud 122
IX. Le haras de Lonray 130
X. Le haras de Meautry 142

CHAPITRE V. — *Sevrage des poulains et dressage des yearlings* . 153

CHAPITRE VI. — *L'écurie d'entraînement et son personnel* 161

CHAPITRE VII. — *L'entraîneur et le jockey* 177

CHAPITRE VIII. — *Langé et l'entraînement des steeple-chasers* . . 195

CHAPITRE IX. — *Les steeple-chases* 201

CHAPITRE X. — *Profils de sportsmen* 217

I. Le comte d'Hédouville. 217
II. M. Auguste Lupin. 220
III. Le comte Frédéric de Lagrange.. 228
IV. M. Henri Delamarre. 234
V. M. Paul Aumont 237
VI. M. L. André. 242
VII. Les Rothschild. 246
VIII. Le duc de Hamilton.. 247
IX. M. A. Du Bos.. 250
X. M. Jean Prat. 254
XI. M. Edmond Blanc. 257
XII. Le prince d'Arenberg et le comte de Juigné. 259

CHAPITRE XI. — *Profils d'entraîneurs et de jockeys*. 263

I. Henry Jennings. 263
II. Cornillet. 266
III. A.-E. Dodge. 269
IV. Hartley.. 274

CHAPITRE XII. — *Le handicapeur, le juge et le starter*. 277

I. Le handicapeur. 277
II. Le juge 279
III. Le starter 280

CHAPITRE XIII. — *Hippodromes parisiens et suburbains*. 283

CHAPITRE XIV. — *Chantilly*.. 293

CHAPITRE XV. — *Le Grand Prix de Paris*. 305

CHAPITRE XVI. — *Le turf à vingt sous*. 331

I. La pelouse. 331
II. Les pronostiqueurs. 338
III. Pronostiqueur ambulant. 340
IV. Le donneur de tuyaux.. 342
V. Les pouleurs et les pouleuses. 344

CHAPITRE XVII. — *Le jeu aux courses*.. 353

CHAPITRE XVIII. — *Le sport et la femme*. 379

CHAPITRE XIX. — *Les courses en province*.. 393

CHAPITRE XX. — *Nos succès en Angleterre*. 405

CHAPITRE XXI. — *Les courses au trot* 411

Dictionnaire des termes employés sur le turf 429

Liste alphabétique des réunions 455

Liste alphabétique des propriétaires 459

19497 — Imprimerie A. Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris.

THE ASTOR LIBRARY
NY

THE ASTOR LIBRARY
NY

JUN 7 1963